

# **Budget des dépenses 2003–2004**

## **Parties I et II**

### **Plan de dépenses du gouvernement et Budget principal des dépenses**

# Table des matières

## Partie I – Plan de dépenses du gouvernement 1-2

## Partie II – Budget principal des dépenses

### 1 Introduction à la Partie II

Structure du Budget principal des dépenses 1-6

Présentation par portefeuille, ministère et organisme 1-7

Sociétés d'État 1-9

Définitions des articles courants de dépense 1-9

#### Tableaux sommaires

Sommaire général 1-16

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense 1-26

Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits 1-34

Postes législatifs du Budget principal des dépenses 1-60

#### Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004

Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure 1-72

Modifications concernant les autorisations (crédits) 1-73

Modifications à la présentation (structure du programme, objectifs, description des secteurs d'activité) 1-75

## Ministères et organismes

### 2 Affaires étrangères et Commerce international

Ministère 2-4

Corporation commerciale canadienne 2-9

Agence canadienne de développement international 2-10

Exportation et développement Canada 2-16

Centre de recherches pour le développement international 2-17

Commission mixte internationale 2-19

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne 2-20

Administration du pipe-line du Nord 2-21

### 3 Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère 3-3

Commission canadienne des affaires polaires 3-10

### 4 Agence des douanes et du revenu du Canada 4-2

### 5 Agriculture et Agroalimentaire

Ministère 5-4

Commission canadienne du lait 5-8

Agence canadienne d'inspection des aliments 5-9

Commission canadienne des grains 5-11

### 6 Anciens combattants 6-2

### 7 Citoyenneté et Immigration

Ministère 7-3

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada 7-6

### 8 Conseil du Trésor

Secrétariat 8-2

## **9 Conseil privé**

- Ministère 9-4
- Centre canadien de gestion 9-7
- Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes 9-8
- Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports 9-9
- Directeur général des élections 9-10
- Commissaire aux langues officielles 9-11
- Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie 9-12
- Commission des relations de travail dans la fonction publique 9-13
- Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité 9-14

## **10 Défense nationale**

- Ministère 10-3
- Comité des griefs des Forces canadiennes 10-7
- Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire 10-8

## **11 Développement des ressources humaines**

- Ministère 11-3
- Conseil canadien des relations industrielles 11-8
- Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs 11-9
- Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail 11-10

## **12 Environnement**

- Ministère 12-3
- Agence canadienne d'évaluation environnementale 12-6

## **13 Finances**

- Ministère 13-4
- Vérificateur général 13-9
- Tribunal canadien du commerce extérieur 13-10
- Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada 13-11
- Bureau du surintendant des institutions financières 13-12

## **14 Gouverneur général 14-2**

## **15 Industrie**

- Ministère 15-5
- Agence de promotion économique du Canada atlantique 15-8
- Agence spatiale canadienne 15-10
- Commission canadienne du tourisme 15-12
- Tribunal de la concurrence 15-13
- Commission du droit d'auteur 15-14
- Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec 15-15
- Société d'expansion du Cap-Breton 15-17
- Conseil national de recherches du Canada 15-18
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 15-20
- Bureau de l'infrastructure du Canada 15-21
- Conseil de recherches en sciences humaines 15-22
- Conseil canadien des normes 15-23
- Statistique Canada 15-24
- Diversification de l'économie de l'Ouest canadien 15-26

## **16 Justice**

- Ministère 16-4
- Commission canadienne des droits de la personne 16-7
- Tribunal canadien des droits de la personne 16-8
- Commissaire à la magistrature fédérale 16-9
- Cour fédérale du Canada 16-10
- Commission du droit du Canada 16-11
- Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada 16-12
- Cour suprême du Canada 16-15
- Cour canadienne de l'impôt 16-16

## **17 Parlement**

- Sénat 17-3
- Chambre des communes 17-5
- Bibliothèque du Parlement 17-8

## **18 Patrimoine canadien**

- Ministère 18-5
- Conseil des Arts du Canada 18-9
- Société Radio-Canada 18-10
- Musée canadien des civilisations 18-12
- Musée canadien de la nature 18-13
- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes 18-14
- Archives nationales du Canada 18-15
- Société du Centre national des Arts 18-17
- Commission des champs de bataille nationaux 18-19
- Commission de la capitale nationale 18-20
- Office national du film 18-21
- Musée des beaux-arts du Canada 18-23
- Bibliothèque nationale 18-24
- Musée national des sciences et de la technologie 18-26
- Agence Parcs Canada 18-27
- Commission de la fonction publique 18-29
- Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice 18-32
- Téléfilm Canada 18-33

## **19 Pêches et Océans 19-2**

## **20 Ressources naturelles**

- Ministère 20-3
- Énergie atomique du Canada limitée 20-10
- Commission canadienne de sûreté nucléaire 20-11
- Société de développement du Cap-Breton 20-13
- Office national de l'énergie 20-14

## **21 Santé**

- Ministère 21-3
- Instituts de recherche en santé du Canada 21-8
- Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses 21-9
- Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés 21-10

## **22 Solliciteur général**

- Ministère 22-4
- Service canadien du renseignement de sécurité 22-6
- Service correctionnel 22-7
- Commission nationale des libérations conditionnelles 22-10
- Bureau de l'enquêteur correctionnel 22-12
- Gendarmerie royale du Canada 22-13
- Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada 22-15
- Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada 22-16

## **23 Transports**

Ministère 23-3

Société canadienne d'hypothèques et de logement 23-11

Société canadienne des postes 23-12

Office des transports du Canada 23-13

Tribunal de l'aviation civile 23-14

## **24 Travaux publics et Services gouvernementaux**

Ministère 24-3

Communication Canada 24-11

Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones 24-13

## **25 Index**

Index 25-2

## **Budget des dépenses 2003–2004**

### **Partie I**

### **Plan de dépenses du gouvernement**

# Partie I – Plan de dépenses du gouvernement

## Aperçu du Plan de dépenses

Le plan budgétaire du 18 février 2003 du ministre des Finances fait état de dépenses budgétaires prévues de 180,7 milliards de dollars, dont 143,1 milliards de dollars sont imputables aux dépenses de programmes et 37,6 milliards de dollars aux frais de la dette publique.

## Budget principal des dépenses

Le Budget principal des dépenses de 2003–2004 présente des autorisations de dépenses budgétaires de 173,1 milliards de dollars. Cela représente plus de 95 p. 100 du plan des dépenses du plan budgétaire. Le Budget principal des dépenses se distingue du plan des dépenses présenté dans le plan budgétaire de maintes façons :

- Le Budget des dépenses ne fait pas état des fonds qui, tout en faisant partie du plan des dépenses, sont réservés à différentes éventualités ou se rapportent à de nouvelles initiatives qui doivent être approuvées par le Parlement grâce à une législation ou qui doivent être planifiées et élaborées davantage avant qu'une autorisation de dépenser ne soit demandée au Parlement. Le gouvernement demandera une autorisation de dépenser pour de tels postes par une loi distincte ou par l'intermédiaire du Budget supplémentaire des dépenses qui sera déposé au Parlement au cours de l'exercice financier.
- Une provision est établie à même le plan de dépenses du plan budgétaire afin de permettre la réévaluation de l'actif et du passif du gouvernement. Cette provision rend possible la prise en compte des variations de la valeur des créances et des placements actuels ainsi que le rajustement du passif en fonction des indemnités de départ et de la rémunération de vacances accumulées des employés ainsi que d'autres programmes législatifs. Le Budget principal des dépenses n'inclut pas de telles provisions.
- Les crédits votés inscrits au Budget des dépenses constituent une limite juridique sur le montant qu'un ministère peut dépenser. Par conséquent, il y a souvent un écart entre cette limite et le montant réellement dépensé et cette différence représente une autorisation de dépenses non utilisée. Certaines différences sont inévitables pour maintes raisons, comme les retards dans la réalisation de projets de construction causés par la mauvaise température ou la livraison tardive de biens ou de services commandés. Et d'autres différences traduisent des décisions prises par la direction. Les prévisions de dépenses, énoncées dans le plan budgétaire, tiennent compte de ces différences prévues.

## Partie I – Plan de dépenses du gouvernement

**Tableau 1**  
Dépenses prévues par type de paiement – Budget principal des dépenses

2003–2004	(en milliards de dollars)
<b>Paiements de transfert</b>	
<i>Transferts importants à d'autres paliers de gouvernement :</i>	
*Péréquation	10,5
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	19,3
Gouvernements territoriaux	1,7
Paiements de remplacement au titre de programmes permanents	(2,7)
Recouvrement ayant trait aux allocations des jeunes et subventions législatives	(0,6)
<i>Total partiel des transferts importants à d'autres paliers de gouvernement</i>	<u>28,2</u>
<i>Transferts importants aux particuliers :</i>	
Prestations aux personnes âgées	26,8
Assurance-emploi	15,6
<i>Total partiel des transferts importants aux particuliers</i>	<u>42,4</u>
<i>Autres paiements de transfert et subventions</i>	<u>20,4</u>
<b>Total des paiements de transfert</b>	<b>91,1</b>
<b>Paiements aux sociétés d'État</b>	<b>5,2</b>
<b>Dépenses de fonctionnement et dépenses en capital</b>	<b>39,2</b>
<b>Frais de la dette publique</b>	<b>37,6</b>
<i>Total du budgétaire du Budget principal des dépenses</i>	<u>173,1</u>
<b>Ajustements à rapprocher au plan budgétaire</b>	<b>7,6</b>
<b>Total des dépenses budgétaires</b>	<b>180,7</b>

\*La différence entre les prévisions courantes qui figurent ci-dessus et l'hypothèse de planification de 12 261 millions de dollars du Budget du 18 février 2003 paraît à la ligne intitulée « Ajustements à rapprocher au plan budgétaire ».

# Partie I – Plan de dépenses du gouvernement

## Autorisation de dépenser

Le Budget principal des dépenses expose les dépenses budgétaires et non budgétaires. Les dépenses **budgétaires** incluent les frais de service de la dette, les dépenses de fonctionnement et de capital, les paiements de transfert et les subventions aux autres paliers de gouvernement, à des organisations et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État. Les dépenses **non budgétaires** (prêts, placements et avances) sont des dépenses qui correspondent à des modifications de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada.

## Autorisation des dépenses budgétaires

Ce budget principal des dépenses appuie la demande que le gouvernement a présenté pour obtenir du Parlement l'autorisation de dépenser 58,8 milliards de dollars au titre des autorisations de programme en vertu desquelles le Parlement doit approuver annuellement les limites de dépenses. Le reste des dépenses, soit 114,2 milliards de dollars ou 66 p. 100 du total, est affecté à des dépenses législatives. Les chiffres ne sont fournis qu'à titre d'information.

## Autorisation des dépenses non budgétaires

Dans le Budget principal des dépenses de 2003–2004, il y a une augmentation nette prévue de 840 millions de dollars au chapitre de la valeur des prêts, des investissements et des avances. Les autorisations des dépenses non budgétaires votées, qui sont indiquées dans le présent budget des dépenses, s'élèvent à 83 millions de dollars. Le reste, soit 2 799 millions de dollars, est conforme aux dispositions d'une législation habilitante.

**Tableau 2**  
**Total du Budget principal des dépenses**

(en millions de dollars)	2003–2004		
	Budgétaire	Non-budgétaire	Total
Crédits votés	58 829	83	58 912
Autorisations législatives	114 226	2 799	117 025
<b>Total du Budget principal des dépenses</b>	<b>173 055</b>	<b>2 882</b>	<b>175 937</b>

Nota : Les dépenses **votées** sont celles pour lesquelles une autorisation parlementaire est demandée par l'entremise d'un projet de loi de crédits. Les dépenses **législatives** sont celles qui sont autorisées par le Parlement au moyen d'une législation habilitante. Une ventilation plus détaillée de ces autorisations par ministère et organisme est présentée à la Partie II du Budget principal des dépenses.

# **Budget des dépenses 2003–2004**

## **Partie II**

### **Budget principal des dépenses**

#### **Introduction à la Partie II**

- Structure du Budget principal des dépenses
- Présentation par portefeuille, ministère et organisme
- Sociétés d'État
- Définitions des articles courants de dépense

#### **Tableaux sommaires**

- Sommaire général
- Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense
- Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits
- Postes législatifs du Budget principal des dépenses

#### **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**

- Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure
- Modifications concernant les autorisations (crédits)
- Modifications à la présentation (structure du programme, objectifs, description des secteurs d'activité)

#### **Ministères et organismes**

## Introduction à la Partie II

### Structure du Budget principal des dépenses

Le Budget des dépenses a pour objet de fournir au Parlement des renseignements sur les autorisations des dépenses budgétaires et des dépenses non budgétaires par le biais de projets de loi de crédits. Ces autorisations sont de deux types, à savoir les dépenses votées et les dépenses législatives. Les dépenses votées sont celles que le gouvernement doit faire approuver par le Parlement tous les ans au moyen d'une loi de crédits. Il s'agit des crédits que le gouvernement demande au Parlement de lui accorder par l'intermédiaire d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit et l'autorisation de dépenses s'y rattachant sont présentés dans une annexe à cette loi. Le libellé et les montants établissent les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées, une fois approuvées. Chaque projet de dépenses est inclus dans les crédits afin d'autoriser les dépenses nécessaires pour remplir les divers mandats qui ont été confiés à chaque ministre et qui sont précisés dans les lois que le Parlement a approuvées. Les autorisations des dépenses législatives sont celles que le Parlement a approuvé précédemment par le biais d'autres lois qui précisent l'objectif et les modalités des dépenses. Les dépenses législatives ne figurent dans le Budget des dépenses qu'à titre d'information.

Les éléments structurels de base de la **Partie II** sont les crédits et les postes législatifs, lesquels englobent l'ensemble des dépenses que le ministère ou l'organisme concerné se propose d'effectuer au titre d'un programme. On entend par programme un groupe d'activités ayant un objectif ou un ensemble d'objectifs commun.

En général, la structure des programmes et celle des crédits correspondent, en ce sens qu'ordinairement il n'y a qu'un crédit par programme. Le libellé d'un crédit et son montant figurent dans une loi de crédits qui précise l'autorisation et la limite des paiements imputables au crédit ; il ne s'agit pas d'un engagement à dépenser le montant total. Il y a toutefois des exceptions à la structure normale des crédits, lesquelles sont examinées ci-après.

On trouve dans le Budget des dépenses les types de crédits suivants :

- a) *Crédits pour dépenses de programmes* – Ce crédit est utilisé lorsqu'il n'est pas nécessaire d'indiquer séparément le crédit pour « dépenses en capital » ou le crédit pour « subventions et contributions » parce que les dépenses proposées n'atteignent ni ne dépassent 5 millions de dollars. En pareil cas, toutes les « dépenses de programmes » sont imputées à un seul crédit.
- b) *Crédits pour dépenses de fonctionnement* – On se sert de ce crédit lorsqu'il est nécessaire de disposer d'un crédit pour « dépenses en capital » ou d'un crédit pour « subventions et contributions », voire des deux, c'est-à-dire lorsque les dépenses proposées sous l'une ou l'autre de ces rubriques atteignent ou dépassent 5 millions de dollars. Si ce n'est pas le cas, les dépenses en question sont incluses dans le crédit pour « dépenses de programmes ».
- c) *Crédits pour dépenses en capital* – Ce type de crédit est employé lorsque les dépenses en capital d'un programme s'élèvent à 5 millions de dollars ou plus. Les dépenses en capital comprennent des postes dont la valeur est susceptible de dépasser \$10,000 notamment pour l'acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages (article courant de dépense n° 8) ainsi que l'acquisition de machines et de matériel (article courant de dépense n° 9) ou encore la construction ou la création de biens, lorsqu'un ministère compte se servir de ses propres ressources humaines et matérielles, retient les services d'experts ou achète d'autres biens et services (articles courants de dépense n°s 1 à 9). Diverses limites peuvent être mises en place pour différentes catégories de dépenses en capital au niveau ministériel.
- d) *Crédits pour subventions et contributions* – Ce crédit est utilisé lorsque les subventions et les contributions d'un programme totalisent 5 millions de dollars ou plus. L'inscription au Budget des dépenses d'un poste pour une subvention, une contribution ou un autre paiement de transfert n'entraîne aucune obligation de payer une partie ou la totalité du montant et n'accorde à un bénéficiaire éventuel aucun droit aux sommes prévues. La définition du mot « contribution » figurant dans le libellé du crédit est réputée englober les « autres paiements de transfert » puisqu'il s'agit de deux types de paiements semblables.

## Introduction à la Partie II

- e) *Crédits non budgétaires* – En regard de ce crédit, identifié par la lettre L, sont inscrits les postes non budgétaires tels que les prêts, les avances et les placements relatifs aux sociétés d'État ; et les prêts ou les avances consentis à des fins précises à d'autres gouvernements et à des organismes internationaux, ou à des personnes ou des sociétés du secteur privé.
- f) *Crédits spéciaux : Déficits des sociétés d'État et personnes juridiques distinctes* – Le concept d'un crédit par programme ne s'applique pas dans les situations où un crédit distinct est établi afin d'inscrire les sommes nécessaires pour effectuer un paiement à une société d'État ou couvrir les dépenses d'une personne juridique qui sont effectuées dans le cadre d'un programme plus important. Par personne juridique, on entend une entité de l'administration qui exerce ses activités en vertu d'une loi du Parlement et qui relève directement d'un ministre.
- g) *Crédits spéciaux : Crédits du Conseil du Trésor pour programmes financés par l'administration centrale* – Ces crédits permettent au Conseil du Trésor d'assumer ses responsabilités législatives relatives à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'administration fédérale, à cette fin, il doit disposer d'autorisations spéciales, lesquelles sont exposées ci-après.
  - i) *Crédit pour éventualités du gouvernement* – Ce crédit augmente les crédits afin de fournir au gouvernement la souplesse nécessaire pour faire face à des dépenses imprévues jusqu'à l'obtention de l'approbation du Parlement et d'absorber les coûts salariaux supplémentaires tels que les indemnités de départ et les prestations de maternité qui ne sont pas prévues dans le budget des dépenses ministériel.
  - ii) *Crédit pour initiatives pangouvernementales* – Ce crédit augmente les crédits afin de soutenir la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada.
  - iii) *Assurances de la fonction publique* – Ce crédit fournit les contributions de l'employeur aux primes d'assurance-maladie, d'assurance-salaire et d'assurance-vie, aux paiements des régimes d'assurance-maladie provinciaux, aux impôts provinciaux, aux pensions, aux régimes d'avantages sociaux et d'assurance pour les employés engagés sur place à l'extérieur du Canada et rend à certains employés leur part de la réduction des primes d'assurance-emploi.

## Présentation par portefeuille, ministère et organisme

Les programmes des ministères et organismes dont les ministres sont responsables ou comptables au Parlement ont été regroupés par portefeuille et représentent l'ensemble des portefeuilles. La présentation en ordre alphabétique des prévisions des portefeuilles forme le Budget principal des dépenses. Les ministères d'État, créés en application de la *Loi de 1970 sur l'organisation du gouvernement*, représentent une définition plus restreinte du terme « portefeuille », mais sont considérés comme des ministères pour les besoins de la présentation du Budget des dépenses.

Les prévisions de chaque portefeuille débutent par un tableau sommaire indiquant, pour chaque crédit ou poste législatif, le montant prévu dans le Budget principal des dépenses à l'égard de tous les programmes composant ce portefeuille. Ce tableau contient les libellés abrégés des crédits.

Toutes les données du Budget des dépenses indiquées pour l'année précédente proviennent du Budget principal des dépenses de cette année budgétaire. On fait ainsi en sorte que toutes les données financières soient présentées de façon uniforme d'une année à l'autre, pour tous les ministères et organismes et dans le Budget principal des dépenses de l'année en cours. Au besoin, les montants de l'année budgétaire précédente sont rajustés en fonction des changements survenus dans la structure des organisations ou des programmes, notamment des changements dans les responsabilités ministérielles, afin de permettre des comparaisons pertinentes.

En général, la présentation de chaque programme se compose de quatre sections, lesquelles sont indiquées ci-après. Si l'une d'elles ne s'applique pas à un programme donné, elle est omise.

## Introduction à la Partie II

### *Objectifs*

Cette section expose les objectifs de chaque programme.

### *Description du secteur d'activité*

Cette section sert à expliquer le programme en décrivant le travail qui se fait dans chaque secteur d'activité pour atteindre les objectifs du programme.

### *Programme par secteur d'activité - tableau*

Ce tableau indique l'ensemble des ressources financières qu'il est proposé d'engager au titre du programme. Les montants des crédits votés et des autorisations législatives sont combinés et répartis entre les secteurs d'activités de chaque programme. Les dépenses de chaque secteur d'activité sont présentées sous les rubriques Fonctionnement, Dépenses en capital, Paiements de transfert (subventions et contributions) et Prêts, placements et avances. Les recettes à valoir sur le crédit, pour les ministères et organismes autorisés à le faire, ainsi que les recettes associées aux fonds renouvelables sont également incluses dans ce tableau.

Les rentrées des recettes générales non fiscales et les services fournis gratuitement par d'autres ministères fédéraux sont présentés dans le **rapport sur les plans et les priorités**.

### *Paiements de transfert*

Ce tableau fournit des précisions sur les paiements de transfert qu'il est proposé d'effectuer dans le cadre du programme. Un paiement de transfert est une subvention, une contribution ou un autre paiement en contrepartie duquel aucun bien ni service n'est reçu et qui est accordé afin de faciliter la réalisation des objectifs d'un programme.

Les subventions, les contributions et les autres paiements de transfert diffèrent sur plusieurs points :

- i) les contributions sont des paiements conditionnels qui sont soumis à la vérification, tandis que les subventions ne le sont pas ;
- ii) les contributions exigent un accord entre le bénéficiaire et le ministère donateur qui détermine les conditions régissant leur versement, ce qui n'est pas le cas des subventions ;
- iii) les autres paiements de transfert sont des paiements effectués en vertu de la loi ou d'un accord qui prévoit habituellement l'utilisation d'une formule ou d'un calendrier d'exécution des paiements pour établir le montant annuel ;
- iv) le libellé employé dans le Budget des dépenses pour décrire une subvention a un caractère législatif, tandis que celui qui décrit une contribution ou un autre paiement de transfert n'est donné qu'à titre indicatif.

### *Fonds renouvelables*

Un fonds renouvelable constitue une autorisation permanente ou continue donnée par le Parlement en vue d'effectuer des paiements sur le Trésor jusqu'à concurrence d'une limite déterminée. En vertu de cette autorisation, les besoins de fonds peuvent être compensés, dans la mesure du possible, par les recettes produites.

Un fonds renouvelable peut servir à financer des programmes, des activités de programmes ou des parties de ces activités. Le tableau Programme par secteur d'activité s'accompagne de notes qui montrent le revenu ou le déficit de fonctionnement prévu en rapprochant ce solde des besoins de trésorerie indiqués dans le Budget des dépenses et en renvoyant au **rapport sur les plans et les priorités** ceux qui désirent plus de renseignements.

## Introduction à la Partie II

### Sociétés d'État

Le principe général appliqué dans la **Partie II** du Budget des dépenses est de donner des renseignements sur les opérations financées par voie de crédits plutôt que sur l'ensemble du plan financier des sociétés. Les sommaires des plans d'entreprise et des budgets des sociétés, qui sont déposés séparément, visent à fournir aux parlementaires des renseignements plus complets en prévision de l'examen des dépenses des sociétés d'État qu'ils feront.

Une présentation distincte s'applique aux sociétés d'État pour lesquelles des crédits sont demandés. Cette présentation comprend les trois sections normalisées suivantes :

- a) *Objectif* – Cette section décrit l'objectif de la société d'État.
- b) *Description du financement par voie de crédits* – Cette section décrit les principales entreprises et activités auxquelles le financement est destiné. Elle décrit aussi les principales catégories de dépenses.
- c) *Sommaire du financement par voie de crédits* – Ce tableau donne des précisions sur les besoins financiers qui doivent être satisfaits au moyen de crédits. Les présentations peuvent varier selon les circonstances propres à chacune des sociétés et selon les renseignements fournis dans le sommaire de leur plan d'entreprise et de leur budget, et dans leur état financier annuel. La présentation précise de façon distincte :
  - i) le financement budgétaire et le financement non budgétaire, selon les principales entreprises et activités de la société ;
  - ii) le montant du financement budgétaire nécessaire à l'exploitation, ainsi qu'à l'acquisition d'immobilisations et d'autres éléments d'actif à long terme ;
  - iii) les dépenses prévues, les recettes et les ajustements, hors caisse ou autres, permettant de justifier les fonds de fonctionnement demandés.

### Définitions des articles courants de dépense

Afin d'indiquer de façon plus précise l'incidence des recettes et des dépenses fédérales sur l'économie, il faut établir le montant net des achats et des ventes de l'état par article courant. A cette fin, tous les ministères, y compris ceux qui ont recours à un fonds renouvelable, doivent inscrire comme un débit aux articles courants 1 à 12 leurs dépenses d'achats auprès de fournisseurs externes. Les articles courants sont le niveau le plus élevé de la classification par article qu'utilisent le Parlement et le pouvoir exécutif; ils figurent dans le Budget des dépenses et les Comptes publics.

#### Les dépenses budgétaires peuvent être réparties entre les douze articles courants de dépenses suivants :

1. Personnel
2. Transports et communications
3. Information
4. Services professionnels et spéciaux
5. Location
6. Achat de services de réparation et d'entretien
7. Services publics, fournitures et approvisionnements
8. Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages
9. Acquisition de machines et de matériel
10. Paiements de transfert
11. Service de la dette publique
12. Autres subventions et paiements

## Introduction à la Partie II

Des renseignements ont été également fournis au sujet des recettes portées au crédit. Dans certaines situations données, le Parlement autorise les ministères ou organismes à dépenser les recettes tirées de leurs opérations de la même manière que les fonds affectés au moyen du crédit. Ces sommes compensent les dépenses prévues à l'égard des articles courants 1 à 12, qui sont indiqués en chiffres bruts.

Une brève explication de chaque article courant est donnée dans ce qui suit.

### 1. *Personnel*

Traitements et salaires, rétribution des heures supplémentaires, indemnité de cessation d'emploi, salaire rétroactif et autres rémunérations spéciales de tout le personnel civil permanent (à temps plein) ou engagé pour une période déterminée (à temps partiel, saisonnier ou occasionnel), à l'exclusion des employés des sociétés d'État mandataires et propriétaires, ainsi que les membres des forces militaires et de la GRC. Traitements des juges, du gouverneur général et des lieutenants-gouverneurs, ainsi que les indemnités des membres des deux chambres du Parlement, et tout genre d'indemnité versée au personnel permanent ou engagé pour une période déterminée ou à leur intention : indemnités de subsistance, suppléments provisoires, indemnités de service à l'étranger, indemnités d'isolement, indemnités de pension et de subsistance, primes de postes, et autres allocations du genre. Y figurent aussi les allocations pour automobile aux ministres et les indemnités de dépenses aux sénateurs et aux députés.

Contributions de l'état à divers régimes d'avantages sociaux des employés (compte de pension de retraite de la fonction publique, compte de prestations de retraite supplémentaires, compte du Régime de pensions du Canada, Régime des rentes du Québec, compte de prestations de décès de la fonction publique et compte d'assurance-emploi), au compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, au compte de pension de retraite des Forces canadiennes et au compte d'allocations de retraite des membres du Parlement; et les contributions de l'état aux régimes provinciaux et autres régimes d'assurance médicale et d'assurance-hospitalisation; y figurent aussi les frais de personnel supplémentaire pour diverses fins.

### 2. *Transports et communications*

Frais de voyage et de transport d'employés du gouvernement, de membres des Forces armées et de la Gendarmerie royale du Canada; frais de réinstallation de ces personnes et des personnes à leur charge, ainsi que frais de subsistance et autres frais payés par ces personnes en voyage commandé; dépenses de voyage des juges; dépenses et indemnités de voyage payables aux sénateurs et aux députés. Y figurent aussi le transport de personnes par contrat, nolisement ou autres moyens, y compris les frais de voyage de personnes qui s'occupent d'arpentages, d'inspections et d'études sur le terrain. Sont aussi compris les frais de déplacement et de transport de personnes qui ne sont pas des employés de l'état, comme les frais de transport d'anciens combattants demandant des traitements ou des pensions.

Affranchissement ordinaire, courrier aérien, recommandé, colis postal, courrier exprès, ainsi que location de cases postales et tous autres frais postaux. Frais de transport de marchandises, autres que le coût initial de livraison, à l'égard d'un achat (compris dans l'article courant applicable au coût de l'achat même), y compris les frais de services de courrier offerts par l'entreprise privée. Tous les frais des services de télécommunication par téléphone, télégraphe, câble, télétype, radio et T.S.F. (droits, taxes, etc.), et autres frais de communication, tels ceux qui découlent des services de courrier assurés à forfait par des entreprises de l'extérieur et des services de communication fournis par contrat ou entente.

### 3. *Information*

Cet article courant comprend trois catégories principales de dépenses.

## **Introduction à la Partie II**

### **Service de promotion**

Comprend tous les services de promotion pour publicité et autres fins, achetés aux agences de publicité pour du temps d'antenne ou pour des médias imprimés ou des placards extérieurs ou des panneaux-réclame. Cela comprend les services de promotion et de création tels que les arts graphiques.

### **Services d'édition, d'imprimerie et d'exposition**

Comprend les services d'édition pour la passation de commandes, la mise en marché, la distribution et la vente de publications commanditées par le ministère, et pour l'achat de publications connexes de l'état. Sont aussi compris les services d'impression, de duplication, de photocopie, de préparation des textes, de graphisme, de mise en pages et les services techniques et consultatifs tels que le traitement informatique des textes et la transmission en masse des imprimés. De plus, y sont compris les services d'exposition tels que les services d'exposition et les services audiovisuels correspondants se rapportant à des expositions et étalages.

### **Services des relations publiques et des affaires publiques**

Services de sondages sur les comportements, de promotion des ventes, de commercialisation, de mise en valeur des exportations, de relations publiques et de publicité. Sont aussi compris les services de rédaction des discours, services des communiqués de presse, des séances d'information, des conférences de presse et des événements spéciaux. Services des affaires publiques comprenant les sondages sur les comportements, les sondages d'opinion, les enquêtes sur l'évaluation des services, les marchés concernant l'organisation et l'exploitation des services de contrôle des médias et des groupes cibles sont aussi inclus ici.

#### *4. Services professionnels et spéciaux*

Services professionnels offerts par des particuliers ou des organismes comprenant des versements sous forme d'honoraires, des commissions, etc., pour les services de comptables, d'avocats, d'architectes, d'ingénieurs, d'analystes scientifiques, de sténographes judiciaires, de traducteurs; versements aux enseignants œuvrant à différents niveaux dans les établissements d'enseignement, paiements pour services de médecins, d'infirmières et autre personnel médical; paiements pour services de gestion, pour services d'informatique et toute autre aide technique, professionnelle et spécialisée de l'extérieur.

Paiements de traitements hospitaliers, de soins aux anciens combattants et de services d'assistance sociale; paiements de services d'informatique, paiement des frais de scolarité à des indiens inscrits à des institutions d'enseignement qui ne sont pas de juridiction fédérale; achat de services de formation en vertu de la Loi sur la formation professionnelle des adultes, et paiements à la Commission de la fonction publique pour des cours de formation.

Paiements pour les services du Corps des commissionnaires et autres services contractuels de fonctionnement et d'entretien tels que le service d'autos blindées, les services de buanderie et de nettoyage à sec, les services de nettoyage dans les immeubles, les services d'aide temporaire, les services d'accueil, de stockage et d'entreposage, et autres services commerciaux, ainsi que les paiements faits aux TPSGC pour l'administration de marchés.

#### *5. Location*

Crédits pour les locations de toutes sortes : location, par le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, de propriétés requises à certaines fins par divers ministères et de locaux destinés aux bureaux et aux services du gouvernement. Location et affrètement avec ou sans équipage - de navires, aéronefs, véhicules motorisés et autre matériel, et location d'appareils de télécommunication et de matériel de bureau, y compris les ordinateurs. La location de services d'entreposage figure cependant à l'article courant n° 4. Bien qu'elle comporte la location de locaux proprement dits.

## Introduction à la Partie II

### 6. *Achat de services de réparation et d'entretien*

Cet article courant comprend les travaux de réparation et d'entretien de biens durables mentionnés à l'article courant n° 8 ci-dessous, exécutés à forfait, ainsi que du matériel visé par l'article courant n° 9. Cet article comprend également les paiements faits au ministère des Travaux publics pour les services offerts aux locataires. Le coût des matériaux et des fournitures et les autres frais entrant dans le coût des travaux exécutés directement par un ministère sont inscrits sous d'autres rubriques, selon la nature de l'achat.

### 7. *Services publics, fournitures et approvisionnements*

Dépenses relatives aux services d'un genre normalement assuré par une municipalité ou un service public, comme l'eau, l'électricité, le gaz, etc. Y figurent donc les taxes d'eau, les frais d'éclairage, d'énergie et de gaz, et le paiement de ces services, qu'ils soient obtenus de la municipalité ou d'ailleurs.

En fait également partie l'achat des fournitures et approvisionnements requis pour assurer le fonctionnement et le maintien réguliers des services de l'état. Sont inclus : essence et huile achetées en grandes quantités, combustible ou carburant pour navires, avions, transport, chauffage, etc.; provendes; aliments et autres fournitures pour navires et établissements; bestiaux achetés pour consommation ou revente; graines de semence; livres et autres publications achetés pour diffusion à l'extérieur; uniformes et fourniment; photographies, cartes terrestres et marines achetées à des fins d'administration et de fonctionnement; fournitures scientifiques et de laboratoire, y compris échantillons pour essais; fournitures pour dessin, tirage de bleus et travaux d'art; fournitures pour les levés topographiques, études, etc.; produits chimiques, approvisionnements hospitaliers, chirurgicaux et médicaux; œuvres d'art pour expositions et documents historiques pour galeries, musées et archives; fournitures du service de nettoyage; bois et charbon; fournitures électriques; pièces de réparation autres que les pièces accompagnant normalement le matériel au moment de l'achat d'aéronefs, de navires, de véhicules routiers, de matériel de communication et autre équipement, et autres fournitures et approvisionnements.

### 8. *Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages*

Cet article comprend toutes les dépenses relatives à l'acquisition de bâtiments, chemins, ouvrages d'irrigation, canaux, aéroports, quais, ponts et toute autre immobilisation de ce genre et aux améliorations comportant des rajouts ou des modifications de structure, ainsi que le coût d'installation du matériel fixe qui fait partie intégrante de l'ouvrage ou de la structure, comme les ascenseurs, les appareils de chauffage et d'aération, etc. Y figurent aussi tous les travaux de reconstruction de ces types de biens matériels comme les projets réalisés en vertu d'un contrat ou d'un accord. L'achat de terrains en fait également partie. Les dépenses liées à des contrats pour de nouvelles constructions pour les employés occasionnels embauchés ou pour les employés permanents qui travaillent à temps plein ou à temps partiel à des projets précis, les frais de déplacement, les services professionnels, la location de matériel, l'entretien de matériel et les matériaux achetés spécialement pour servir à ces travaux sont imputés aux articles courants pertinents (Article courant 1 à 9).

### 9. *Acquisition de machines et de matériel*

Dépenses relatives à l'acquisition de toutes les machines, tout le matériel, les fournitures et le mobilier de bureau, le matériel informatique et électronique ou tout autre accessoire de bureau; le matériel et les accessoires à microfilmer, le matériel de communication entre bureaux, les affranchisseuses à compteur, les cylindres pour machines enregistreuses et tout autre accessoire de bureau; les véhicules automobiles, les avions, les tracteurs, le matériel de voirie, le matériel de télécommunications et autre appareillage du même genre; le matériel scientifique et de laboratoire, les navires, les brise-glaces et le matériel auxiliaire de la navigation, ainsi que tout autre genre de matériel lourd et léger; munitions et divers genres de matériel pour la Défense nationale, tels que navires, avions, matériel mécanique, véhicules de combat, armes, moteurs et pièces de rechange habituellement achetées avec ce matériel au moment de l'achat.

## Introduction à la Partie II

### 10. Paiements de transfert

Tous les paiements de transfert, c'est-à-dire les subventions et les contributions, les subsides et tous les paiements faits par l'état qui ne sont pas destinés à la location ou l'achat de biens ou de services.

Tous les paiements importants relatifs au bien-être versés à des particuliers, comme les pensions de vieillesse et les allocations de ce genre, les allocations familiales, les allocations et les pensions des anciens combattants; les subventions et les paiements aux provinces et aux territoires en vertu des lois constitutionnelles et d'autres lois, le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et les langues officielles; paiements aux Indiens et aux Inuits, afin de soutenir les initiatives d'autonomie gouvernementale et les programmes dans le domaine social, de la santé, de l'éducation et du développement communautaire, et ce, en conformité avec les revendications des Autochtones; paiements aux gouvernements territoriaux en vertu des ententes de financement conclues par le ministre des Finances et les ministres des Finances des territoires; les subventions et les capitaux consentis à l'industrie y compris les paiements d'indemnisation des importateurs de pétrole; les subventions aux fins de recherches et autres mesures d'aide relatives aux recherches effectuées par des organismes non gouvernementaux; les bourses d'études; les subventions de soutien consenties à de nombreux organismes national et international sans but lucratif; contributions à des organismes internationaux et droits d'affiliation à ces organismes, comme la contribution au programme d'aide alimentaire et la cotisation du Canada aux Nations Unies.

La plupart des paiements compris dans le présent article courant sont détaillés dans le Budget des dépenses sous les rubriques « subventions » ou « contributions ». Les premières ne sont pas soumises à la vérification et sont, par conséquent, soumises à l'approbation du Parlement en ce qui concerne le montant, le bénéficiaire et même leur objet; les secondes sont soumises à la vérification et ne sont donc pas limitées.

### 11. Service de la dette publique

Intérêts de la dette non échue du Canada (y compris les bons du Trésor) et autres passifs comme le fonds de fiducie et autres fonds spéciaux. Sont inclus également les frais d'émission de nouveaux emprunts, l'amortissement de l'escompte à l'émission d'obligations, les primes et commissions afférentes aux obligations et les frais administratifs et afférents à la dette publique.

### 12. Autres subventions et paiements

Paiements à des sociétés d'État et autres sociétés gouvernementales ou organismes, et versements à certains comptes non budgétaires, ainsi que l'amortissement de plusieurs types de pertes, le rajustement annuel des réserves pour les créances et certains autres postes « Divers ». Les paiements faits aux sociétés d'État comprennent les versements destinés à combler les déficits de fonctionnement et incluent également les autres paiements de transfert faits aux sociétés d'État; les paiements à d'autres sociétés ou organismes administrés par l'état comprennent les versements à des organismes tels que le Centre national des Arts. Les paiements faits aux comptes non budgétaires comprennent les contributions de l'état au compte de stabilisation des prix des produits agricoles ainsi que les prestations relatives à la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*.

Sous le titre « Divers » figurent certaines dépenses comme les licences, les permis et droits de bassin, de touage, de quaiage et d'amarrage, le cautionnement d'employés de l'état, la perte d'effets personnels, et les dépenses relatives à des petits articles et des services divers. Sont compris également des fonds pour de nombreux articles de dépense et services qui ne peuvent être mentionnés sous les diverses rubriques du présent sommaire.

### *Recettes à valoir sur le crédit*

Les recettes à valoir sur le crédit conformément à l'autorisation parlementaire comprennent toute une gamme de recettes provenant de sources externes et de sources internes. Les recettes provenant de sources externes comprennent : les loyers perçus à l'égard d'immeubles et de pièces d'équipement appartenant au gouvernement; les sommes reçues au titre de la prestation des services de police à d'autres paliers de gouvernement; les rentrées de fonds provenant de fonds

## **Introduction à la Partie II**

renouvelables à la suite de transactions effectuées avec des intervenants de l'extérieur du gouvernement, ainsi que les coûts recouverts des administrations provinciales et d'autres gouvernements nationaux. Les recettes provenant de sources internes comprennent les recouvrements des coûts des biens et services fournis par un organisme à un autre et le produit des ventes effectuées au moyen de fonds renouvelables à des intervenants de l'administration fédérale.

## Tableaux sommaires

Il y a quatre tableaux sommaires pour l'ensemble de l'administration fédérale.

- 1) *Sommaire général* – Le premier tableau présente les postes budgétaires et les postes non budgétaires du Budget principal des dépenses, par ministère et organisme, et par type d'autorisation parlementaire (dépenses annuelles votées ou dépenses législatives). Les dépenses budgétaires englobent le coût du service de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, les paiements de transfert et les subventions destinés à d'autres paliers de gouvernement, à des organismes et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État et aux personnes juridiques distinctes. Les dépenses non budgétaires (les prêts, les placements et les avances) sont des sorties de fonds qui reflètent les variations de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Ce tableau comprend également les prévisions de dépenses globales liées aux Comptes à fins déterminées consolidés. Les opérations liées à ces comptes sont déclarées comme faisant partie des dépenses budgétaires dans les Comptes publics du Canada, et les dépenses prévues sont comprises dans le Budget du ministère des Finances, en décembre 2001. Alors qu'il existe plus de 30 comptes à fins déterminées consolidés dans les Comptes du Canada, le Compte de l'assurance-emploi représente la majeure partie de ces comptes. Une liste complète de ces comptes et un résumé des opérations liées à chacun de ceux-ci figurent dans les Comptes publics du Canada.

- 2) *Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense* – Le deuxième tableau indique les prévisions de dépenses globales par article courant de dépense qui inclut les types de biens ou de services qui doivent être acquis ou les paiements de transfert à effectuer et les recettes à valoir sur le crédit. Les définitions des articles courants de dépense sont à la suite du tableau.
- 3) *Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits* – Le troisième tableau indique le numéro, le libellé et le montant de tous les crédits qui figurent dans le Budget principal des dépenses et dont l'adoption sera proposée au Parlement.
- 4) *Postes législatifs du Budget principal des dépenses* – Le quatrième tableau présente la liste complète des prévisions des dépenses courantes totales pour chaque autorisation législative d'un programme pour lequel il existe un besoin financier.

## Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2003–2004		
		Budgétaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
	(en milliers de dollars)			
2	Affaires étrangères et Commerce international			
	Ministère	1 637 957	103 387	1 741 344
	Corporation commerciale canadienne	16 207	.....	16 207
	Agence canadienne de développement international	1 815 220	268 063	2 083 283
	Exportation et développement Canada	.....	70 000	70 000
	Centre de recherches pour le développement international	100 941	.....	100 941
	Commission mixte internationale	4 930	552	5 482
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	2 729	201	2 930
	Administration du pipe-line du Nord	1 252	103	1 355
3	Affaires indiennes et du Nord canadien			
	Ministère	5 068 841	193 123	5 261 964
	Commission canadienne des affaires polaires	894	69	963
4	Agence des douanes et du revenu du Canada	3 003 640	658 639	3 662 279
5	Agriculture et Agroalimentaire			
	Ministère	742 516	566 206	1 308 722
	Commission canadienne du lait	3 088	.....	3 088
	Agence canadienne d'inspection des aliments	363 009	60 136	423 145
	Commission canadienne des grains	17 834	2 719	20 553
6	Anciens combattants	2 463 182	34 933	2 498 115
7	Citoyenneté et Immigration			
	Ministère	975 076	54 673	1 029 749
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	120 219	15 116	135 335
8	Conseil du Trésor			
	Secrétariat	2 391 900	18 694	2 410 594
9	Conseil privé			
	Ministère	102 156	12 310	114 466
	Centre canadien de gestion	25 894	1 472	27 366
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	3 576	354	3 930
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	22 304	3 409	25 713
	Directeur général des élections	12 868	36 941	49 809

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2002-2003
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
.....	.....	.....	<b>1 741 344</b>	1 647 650
.....	.....	.....	<b>16 207</b>	10 832
4 440	5 100	9 540	<b>2 092 823</b>	1 896 497
.....	1 282 000	1 282 000	<b>1 352 000</b>	229 000
.....	.....	.....	<b>100 941</b>	101 941
.....	.....	.....	<b>5 482</b>	5 249
.....	.....	.....	<b>2 930</b>	2 304
.....	.....	.....	<b>1 355</b>	265
77 403	.....	77 403	<b>5 339 367</b>	5 232 135
.....	.....	.....	<b>963</b>	961
.....	.....	.....	<b>3 662 279</b>	3 363 758
.....	.....	.....	<b>1 308 722</b>	1 827 846
.....	.....	.....	<b>3 088</b>	2 889
.....	.....	.....	<b>423 145</b>	414 288
.....	.....	.....	<b>20 553</b>	25 153
.....	.....	.....	<b>2 498 115</b>	2 273 399
.....	.....	.....	<b>1 029 749</b>	927 087
.....	.....	.....	<b>135 335</b>	123 681
.....	.....	.....	<b>2 410 594</b>	2 144 010
.....	.....	.....	<b>114 466</b>	112 603
.....	.....	.....	<b>27 366</b>	25 393
.....	.....	.....	<b>3 930</b>	3 746
.....	.....	.....	<b>25 713</b>	24 766
.....	.....	.....	<b>49 809</b>	59 717

## Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2003–2004		
		Budgétaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
	(en milliers de dollars)			
	Commissaire aux langues officielles	16 225	2 045	18 270
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	4 658	357	5 015
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	5 840	800	6 640
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 111	227	2 338
10	Défense nationale			
	Ministère	11 243 939	1 011 061	12 255 000
	Comité des griefs des Forces canadiennes	5 555	592	6 147
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	3 662	359	4 021
11	Développement des ressources humaines			
	Ministère	1 336 201	27 864 160	29 200 361
	Conseil canadien des relations industrielles	10 945	1 525	12 470
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes–producteurs	1 633	156	1 789
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	4 024	.....	4 024
12	Environnement			
	Ministère	656 134	64 550	720 684
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	11 408	1 333	12 741
13	Finances			
	Ministère	2 502 786	64 572 051	67 074 837
	Vérificateur général	58 220	8 252	66 472
	Tribunal canadien du commerce extérieur	8 185	1 349	9 534
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	28 976	2 696	31 672
	Bureau du surintendant des institutions financières	712	.....	712
14	Gouverneur général	16 853	2 336	19 189
15	Industrie			
	Ministère	1 284 103	123 155	1 407 258
	Agence de promotion économique du Canada atlantique	426 937	12 281	439 218
	Agence spatiale canadienne	309 500	9 194	318 694
	Commission canadienne du tourisme	83 800	.....	83 800
	Tribunal de la concurrence	1 457	157	1 614
	Commission du droit d'auteur	2 170	301	2 471
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	407 133	40 178	447 311

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2002–2003
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
.....	.....	.....	<b>18 270</b>	15 020
.....	.....	.....	<b>5 015</b>	4 912
.....	.....	.....	<b>6 640</b>	5 937
.....	.....	.....	<b>2 338</b>	2 325
.....	.....	.....	<b>12 255 000</b>	11 834 000
.....	.....	.....	<b>6 147</b>	8 134
.....	.....	.....	<b>4 021</b>	4 010
.....	1 526 100	1 526 100	<b>30 726 461</b>	30 853 022
.....	.....	.....	<b>12 470</b>	12 754
.....	.....	.....	<b>1 789</b>	1 739
.....	.....	.....	<b>4 024</b>	1 899
.....	.....	.....	<b>720 684</b>	722 044
.....	.....	.....	<b>12 741</b>	11 676
.....	205 041	205 041	<b>67 279 878</b>	65 259 436
.....	.....	.....	<b>66 472</b>	68 567
.....	.....	.....	<b>9 534</b>	9 047
.....	.....	.....	<b>31 672</b>	41 030
.....	.....	.....	<b>712</b>	1 678
.....	.....	.....	<b>19 189</b>	17 679
800	.....	800	<b>1 408 058</b>	1 479 795
.....	.....	.....	<b>439 218</b>	446 693
.....	.....	.....	<b>318 694</b>	335 837
.....	.....	.....	<b>83 800</b>	83 166
.....	.....	.....	<b>1 614</b>	1 540
.....	.....	.....	<b>2 471</b>	2 377
.....	.....	.....	<b>447 311</b>	504 394

## Sommaire général

Section Ministère ou organisme

### Budget principal des dépenses 2003–2004

		Budgetaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
	Société d'expansion du Cap-Breton	28 258	.....	28 258
	Conseil national de recherches du Canada	531 813	114 041	645 854
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	704 727	3 415	708 142
	Bureau de l'infrastructure du Canada	22 659	1 237	23 896
	Conseil de recherches en sciences humaines	225 402	1 703	227 105
	Conseil canadien des normes	7 504	.....	7 504
	Statistique Canada	322 274	60 691	382 965
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	297 728	22 715	320 443
16	Justice			
	Ministère	833 574	51 507	885 081
	Commission canadienne des droits de la personne	20 192	2 394	22 586
	Tribunal canadien des droits de la personne	3 875	327	4 202
	Commissaire à la magistrature fédérale	5 739	316 770	322 509
	Cour fédérale du Canada	33 645	4 567	38 212
	Commission du droit du Canada	2 943	167	3 110
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	14 215	2 081	16 296
	Cour suprême du Canada	18 559	6 371	24 930
	Cour canadienne de l'impôt	11 725	1 235	12 960
17	Parlement			
	Sénat	41 706	25 326	67 032
	Chambre des communes	205 515	119 272	324 787
	Bibliothèque du Parlement	23 869	3 804	27 673
18	Patrimoine canadien			
	Ministère	942 668	21 346	964 014
	Conseil des Arts du Canada	151 284	.....	151 284
	Société Radio-Canada	997 427	.....	997 427
	Musée canadien des civilisations	84 326	.....	84 326
	Musée canadien de la nature	33 949	.....	33 949
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	2 276	5 619	7 895
	Archives nationales du Canada	43 472	6 071	49 543
	Société du Centre national des Arts	26 334	.....	26 334
	Commission des champs de bataille nationaux	6 860	1 793	8 653
	Commission de la capitale nationale	98 801	.....	98 801
	Office national du film	62 870	375	63 245
	Musée des beaux-arts du Canada	41 312	.....	41 312
	Bibliothèque nationale	36 986	4 766	41 752
	Musée national des sciences et de la technologie	35 343	.....	35 343

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2002-2003
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
.....	.....	.....	<b>28 258</b>	35 108
.....	.....	.....	<b>645 854</b>	599 993
.....	.....	.....	<b>708 142</b>	641 616
.....	.....	.....	<b>23 896</b>	8 900
.....	.....	.....	<b>227 105</b>	196 268
.....	.....	.....	<b>7 504</b>	6 904
.....	.....	.....	<b>382 965</b>	373 232
.....	.....	.....	<b>320 443</b>	338 078
.....	.....	.....	<b>885 081</b>	764 452
.....	.....	.....	<b>22 586</b>	17 894
.....	.....	.....	<b>4 202</b>	3 638
.....	.....	.....	<b>322 509</b>	321 276
.....	.....	.....	<b>38 212</b>	39 617
.....	.....	.....	<b>3 110</b>	3 076
.....	.....	.....	<b>16 296</b>	15 451
.....	.....	.....	<b>24 930</b>	19 107
.....	.....	.....	<b>12 960</b>	11 338
.....	.....	.....	<b>67 032</b>	63 901
.....	.....	.....	<b>324 787</b>	312 419
.....	.....	.....	<b>27 673</b>	26 251
10	.....	10	<b>964 024</b>	1 037 311
.....	.....	.....	<b>151 284</b>	149 710
.....	.....	.....	<b>997 427</b>	1 020 228
.....	.....	.....	<b>84 326</b>	76 221
.....	.....	.....	<b>33 949</b>	25 359
.....	.....	.....	<b>7 895</b>	7 667
.....	.....	.....	<b>49 543</b>	52 765
.....	.....	.....	<b>26 334</b>	24 828
.....	.....	.....	<b>8 653</b>	7 707
.....	.....	.....	<b>98 801</b>	118 959
.....	.....	.....	<b>63 245</b>	61 158
.....	.....	.....	<b>41 312</b>	38 455
.....	.....	.....	<b>41 752</b>	36 658
.....	.....	.....	<b>35 343</b>	24 833

## Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2003–2004		
		Budgétaire		
	(en milliers de dollars)	Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
	Agence Parcs Canada	289 765	110 604	400 369
	Commission de la fonction publique	113 930	16 628	130 558
	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice	22 532	1 363	23 895
	Téléfilm Canada	130 104	.....	130 104
19	Pêches et Océans	1 358 465	110 022	1 468 487
20	Ressources naturelles			
	Ministère	709 327	102 803	812 130
	Énergie atomique du Canada limitée	132 772	.....	132 772
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	53 241	6 829	60 070
	Société de développement du Cap-Breton	68 800	.....	68 800
	Office national de l'énergie	30 394	4 636	35 030
21	Santé			
	Ministère	2 658 364	101 472	2 759 836
	Instituts de recherche en santé du Canada	666 002	3 157	669 159
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	2 565	413	2 978
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	4 173	565	4 738
22	Solliciteur général			
	Ministère	105 672	4 383	110 055
	Service canadien du renseignement de sécurité	259 230	.....	259 230
	Service correctionnel	1 381 019	154 844	1 535 863
	Commission nationale des libérations conditionnelles	28 539	4 743	33 282
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 563	359	2 922
	Gendarmerie royale du Canada	1 410 832	287 067	1 697 899
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	767	94	861
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	4 161	516	4 677
23	Transports			
	Ministère	1 465 927	114 131	1 580 058
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	2 071 683	.....	2 071 683
	Société canadienne des postes	222 210	.....	222 210
	Office des transports du Canada	23 272	3 462	26 734
	Tribunal de l'aviation civile	1 162	127	1 289

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2002-2003
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
.....	.....	.....	<b>400 369</b>	396 890
.....	.....	.....	<b>130 558</b>	122 971
.....	.....	.....	<b>23 895</b>	22 963
.....	.....	.....	<b>130 104</b>	137 104
.....	.....	.....	<b>1 468 487</b>	1 437 641
.....	.....	.....	<b>812 130</b>	726 189
.....	.....	.....	<b>132 772</b>	135 872
.....	.....	.....	<b>60 070</b>	59 331
.....	.....	.....	<b>68 800</b>	60 735
.....	.....	.....	<b>35 030</b>	31 396
.....	.....	.....	<b>2 759 836</b>	2 536 663
.....	.....	.....	<b>669 159</b>	465 302
.....	.....	.....	<b>2 978</b>	2 940
.....	.....	.....	<b>4 738</b>	3 681
.....	.....	.....	<b>110 055</b>	110 540
.....	.....	.....	<b>259 230</b>	247 502
.....	.....	.....	<b>1 535 863</b>	1 467 574
.....	.....	.....	<b>33 282</b>	30 469
.....	.....	.....	<b>2 922</b>	2 881
.....	.....	.....	<b>1 697 899</b>	1 612 586
.....	.....	.....	<b>861</b>	832
.....	.....	.....	<b>4 677</b>	4 447
.....	.....	.....	<b>1 580 058</b>	1 057 966
.....	(218 800)	(218 800)	<b>1 852 883</b>	1 693 850
.....	.....	.....	<b>222 210</b>	237 210
.....	.....	.....	<b>26 734</b>	24 813
.....	.....	.....	<b>1 289</b>	1 014

## Sommaire général

Section Ministère ou organisme

### Budget principal des dépenses 2003–2004

		Budgétaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
24	Travaux publics et Services gouvernementaux			
	Ministère	2 215 306	53 657	2 268 963
	Communication Canada	93 976	4 989	98 965
	Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	52 870	3 683	56 553
	<b>*Total des ministères et organismes</b>	<b>58 828 853</b>	<b>97 688 355</b>	<b>156 517 208</b>
	Comptes à des fins déterminées consolidés	.....	16 537 969	16 537 969
	<b>Total des prévisions budgétaires</b>	<b>58 828 853</b>	<b>114 226 324</b>	<b>173 055 177</b>

\* Ces chiffres ne correspondent pas aux totaux figurant aux tableaux intitulés « Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits » et « Postes législatifs du Budget principal des dépenses » parce qu'ils ont été arrondis.

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2002–2003
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
.....	.....	.....	<b>2 268 963</b>	2 118 893
.....	.....	.....	<b>98 965</b>	129 059
.....	.....	.....	<b>56 553</b>	56 060
<b>82 653</b>	<b>2 799 441</b>	<b>2 882 094</b>	<b>159 399 302</b>	153 599 633
.....	.....	.....	<b>16 537 969</b>	16 767 312
<b>82 653</b>	<b>2 799 441</b>	<b>2 882 094</b>	<b>175 937 271</b>	170 366 945

## Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
<b>Affaires étrangères et Commerce international</b>					
Ministère	716 907	141 629	12 059	179 036	117 283
Corporation commerciale canadienne	.....	.....	.....	.....	.....
Agence canadienne de développement international	116 801	20 861	4 570	54 801	1 781
Exportation et développement Canada	.....	.....	.....	.....	.....
Centre de recherches pour le développement international	.....	.....	.....	.....	.....
Commission mixte internationale	3 310	680	180	755	275
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	1 206	191	12	1 401	49
Administration du pipe-line du Nord	620	163	348	181	11
<b>Affaires indiennes et du Nord canadien</b>					
Ministère	279 451	40 354	10 078	120 945	7 358
Commission canadienne des affaires polaires	414	190	40	200	100
<b>Agence des douanes et du revenu du Canada</b>	2 865 034	184 037	6 563	175 651	11 995
<b>Agriculture et Agroalimentaire</b>					
Ministère	344 346	22 415	4 834	74 533	5 315
Commission canadienne du lait	.....	.....	.....	.....	.....
Agence canadienne d'inspection des aliments	352 455	29 447	3 357	40 783	1 737
Commission canadienne des grains	48 846	2 954	163	923	3 348
<b>Anciens combattants</b>	208 072	25 560	1 840	266 713	12 025
<b>Citoyenneté et Immigration</b>					
Ministère	327 724	60 039	16 064	159 269	8 695
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	90 699	2 876	223	34 623	550
<b>Conseil du Trésor</b>					
Secrétariat	1 679 080	4 228	4 090	42 493	2 735
<b>Conseil privé</b>					
Ministère	72 385	8 176	4 023	17 271	1 765
Centre canadien de gestion	8 833	1 907	1 470	12 901	478
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	2 122	745	40	380	400
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	20 448	1 325	200	2 302	53
Directeur général des élections	22 481	2 964	3 340	12 518	4 765
Commissaire aux langues officielles	12 273	900	620	3 470	200
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	2 022	600	500	1 550	150
Commission des relations de travail dans la fonction publique	4 798	403	33	950	150
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	1 363	300	100	400	10

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	<b>Total net des dépenses</b>
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
52 794	45 142	59 617	90 899	434 345	.....	48 836	157 203	<b>1 741 344</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	16 207	.....	<b>16 207</b>
3 103	1 264	.....	6 838	1 872 517	.....	747	.....	<b>2 083 283</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	70 000	.....	<b>70 000</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	100 941	.....	<b>100 941</b>
40	110	.....	130	.....	.....	2	.....	<b>5 482</b>
7	29	.....	35	.....	.....	.....	.....	<b>2 930</b>
2	20	.....	10	.....	.....	.....	.....	<b>1 355</b>
12 698	11 016	12 919	22 500	4 720 199	.....	24 446	.....	<b>5 261 964</b>
1	10	.....	.....	8	.....	.....	.....	<b>963</b>
78 800	62 417	23 349	110 404	284 208	.....	710	140 889	<b>3 662 279</b>
18 816	31 361	20 118	39 596	783 466	.....	2 598	38 676	<b>1 308 722</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	3 088	.....	<b>3 088</b>
10 656	13 190	8 735	10 800	1 744	.....	241	50 000	<b>423 145</b>
276	1 431	.....	4 000	.....	.....	318	41 706	<b>20 553</b>
6 010	185 030	.....	2 800	1 789 065	.....	1 000	.....	<b>2 498 115</b>
14 554	12 945	.....	42 161	388 298	.....	.....	.....	<b>1 029 749</b>
1 566	1 154	.....	3 625	.....	.....	19	.....	<b>135 335</b>
2 282	5 632	.....	.....	19 125	.....	770 783	119 854	<b>2 410 594</b>
1 851	2 063	.....	4 285	2 647	.....	.....	.....	<b>114 466</b>
252	940	.....	410	175	.....	.....	.....	<b>27 366</b>
52	75	.....	115	.....	.....	1	.....	<b>3 930</b>
354	382	.....	644	.....	.....	5	.....	<b>25 713</b>
1 701	409	.....	1 631	.....	.....	.....	.....	<b>49 809</b>
75	580	.....	150	.....	.....	2	.....	<b>18 270</b>
40	30	.....	123	.....	.....	.....	.....	<b>5 015</b>
60	150	.....	96	.....	.....	.....	.....	<b>6 640</b>
25	80	.....	60	.....	.....	.....	.....	<b>2 338</b>

## Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
<b>Défense nationale</b>					
Ministère	6 018 454	579 686	34 731	1 335 356	218 319
Comité des griefs des Forces canadiennes	3 551	614	89	1 296	300
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	2 154	485	127	815	227
<b>Développement des ressources humaines</b>					
Ministère	1 381 805	134 000	36 000	565 522	206 000
Conseil canadien des relations industrielles	9 154	1 008	30	1 132	227
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	938	140	125	479	7
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	5 736	236	447	1 346	27
<b>Environnement</b>					
Ministère	388 186	52 428	8 770	144 543	20 387
Agence canadienne d'évaluation environnementale	7 996	1 625	272	3 792	338
<b>Finances</b>					
Ministère	63 670	6 200	2 400	11 800	1 100
Vérificateur général	49 520	3 628	1 593	8 808	170
Tribunal canadien du commerce extérieur	8 090	355	41	483	72
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	16 178	2 715	233	5 786	2 680
Bureau du surintendant des institutions financières	55 362	5 198	905	3 732	4 161
Gouverneur général	11 353	2 200	700	2 000	200
<b>Industrie</b>					
Ministère	412 302	28 035	30 117	108 324	10 694
Agence de promotion économique du Canada atlantique	43 689	8 423	2 879	17 829	1 589
Agence spatiale canadienne	55 170	7 039	1 442	121 505	780
Commission canadienne du tourisme	.....	.....	.....	.....	.....
Tribunal de la concurrence	942	353	4	256	5
Commission du droit d'auteur	1 806	120	85	320	40
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	29 268	2 900	2 600	8 800	1 000
Société d'expansion du Cap-Breton	.....	.....	.....	.....	.....
Conseil national de recherches du Canada	247 091	22 829	9 819	54 456	9 669
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	20 490	2 856	1 983	4 988	323
Bureau de l'infrastructure du Canada	7 420	1 129	113	6 657	903
Conseil de recherches en sciences humaines	10 210	1 274	501	3 658	248
Conseil canadien des normes	.....	.....	.....	.....	.....
Statistique Canada	364 153	23 120	5 817	58 192	5 423
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	29 485	3 400	1 210	7 500	360

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
830 343	722 871	101 042	2 358 914	385 849	.....	141 804	472 369	<b>12 255 000</b>
.....	141	.....	156	.....	.....	.....	.....	<b>6 147</b>
27	117	.....	64	.....	.....	5	.....	<b>4 021</b>
21 000	24 000	.....	93 000	28 296 531	.....	6 000	1 563 497	<b>29 200 361</b>
136	152	.....	631	.....	.....	.....	.....	<b>12 470</b>
25	50	.....	25	.....	.....	.....	.....	<b>1 789</b>
152	180	.....	200	.....	.....	.....	4 300	<b>4 024</b>
11 126	35 401	5 812	47 771	67 413	.....	21 331	82 484	<b>720 684</b>
137	608	.....	.....	1 474	.....	.....	3 501	<b>12 741</b>
1 700	55 300	.....	3 900	29 339 383	37 600 000	.....	10 616	<b>67 074 837</b>
678	1 695	.....	.....	380	.....	.....	.....	<b>66 472</b>
129	287	.....	74	.....	.....	3	.....	<b>9 534</b>
1 319	414	.....	2 347	.....	.....	.....	.....	<b>31 672</b>
164	394	65	760	.....	.....	62	70 091	<b>712</b>
80	1 691	.....	600	365	.....	.....	.....	<b>19 189</b>
6 201	11 931	1 564	29 835	919 803	.....	.....	151 548	<b>1 407 258</b>
785	997	.....	3 164	359 863	.....	.....	.....	<b>439 218</b>
1 594	2 857	2 600	77 225	45 438	.....	3 044	.....	<b>318 694</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	83 800	.....	<b>83 800</b>
2	52	.....	.....	.....	.....	.....	.....	<b>1 614</b>
10	50	.....	40	.....	.....	.....	.....	<b>2 471</b>
200	482	.....	1 200	400 861	.....	.....	.....	<b>447 311</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	28 258	.....	<b>28 258</b>
14 326	68 465	15 184	56 541	132 005	.....	15 469	.....	<b>645 854</b>
400	481	.....	1 781	674 840	.....	.....	.....	<b>708 142</b>
226	2 257	.....	.....	5 191	.....	.....	.....	<b>23 896</b>
183	139	.....	944	209 947	.....	1	.....	<b>227 105</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	7 504	.....	<b>7 504</b>
4 497	50 609	.....	593	561	.....	.....	130 000	<b>382 965</b>
250	700	.....	805	276 733	.....	.....	.....	<b>320 443</b>

## Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
<b>Justice</b>					
Ministère	308 699	26 111	16 761	103 349	5 048
Commission canadienne des droits de la personne	14 364	1 600	350	4 920	250
Tribunal canadien des droits de la personne	1 961	515	22	1 122	224
Commissaire à la magistrature fédérale	304 169	12 176	.....	1 612	45
Cour fédérale du Canada	27 402	1 785	103	4 217	365
Commission du droit du Canada	1 000	303	406	1 278	37
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	12 489	730	699	1 470	51
Cour suprême du Canada	15 661	1 447	204	5 409	88
Cour canadienne de l'impôt	7 409	741	63	3 405	150
<b>Parlement</b>					
Sénat	45 199	9 527	228	8 053	268
Chambre des communes	237 225	35 170	5 414	18 119	6 828
Bibliothèque du Parlement	22 532	404	39	1 275	241
<b>Patrimoine canadien</b>					
Ministère	118 520	23 765	15 287	37 077	3 765
Conseil des Arts du Canada	.....	.....	.....	.....	.....
Société Radio-Canada	.....	.....	.....	.....	.....
Musée canadien des civilisations	.....	.....	.....	.....	.....
Musée canadien de la nature	.....	.....	.....	.....	.....
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	33 715	1 675	1 450	4 300	300
Archives nationales du Canada	36 423	1 515	264	5 688	275
Société du Centre national des Arts	.....	.....	.....	.....	.....
Commission des champs de bataille nationaux	2 888	80	120	450	70
Commission de la capitale nationale	.....	.....	.....	.....	.....
Office national du film	33 985	4 000	4 375	13 000	10 535
Musée des beaux-arts du Canada	.....	.....	.....	.....	.....
Bibliothèque nationale	28 593	1 575	525	4 593	197
Musée national des sciences et de la technologie	.....	.....	.....	.....	.....
Agence Parcs Canada	230 674	19 483	6 000	56 000	8 000
Commission de la fonction publique	107 650	6 415	2 002	17 567	1 808
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice	8 181	1 000	650	2 300	75
Téléfilm Canada	.....	.....	.....	.....	.....
<b>Pêches et Océans</b>	668 209	82 708	11 292	209 389	24 649
<b>Ressources naturelles</b>					
Ministère	318 920	37 743	16 989	136 122	9 514
Énergie atomique du Canada limitée	.....	.....	.....	.....	.....
Commission canadienne de sûreté nucléaire	40 975	4 126	486	9 948	729
Société de développement du Cap-Breton	.....	.....	.....	.....	.....
Office national de l'énergie	27 819	2 147	182	2 315	395

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
4 392	5 481	.....	14 249	399 602	.....	1 389	.....	<b>885 081</b>
200	400	.....	500	.....	.....	2	.....	<b>22 586</b>
22	112	.....	224	.....	.....	.....	.....	<b>4 202</b>
50	180	.....	.....	.....	.....	4 552	275	<b>322 509</b>
701	1 165	.....	2 474	.....	.....	.....	.....	<b>38 212</b>
17	30	.....	39	.....	.....	.....	.....	<b>3 110</b>
107	169	.....	383	198	.....	.....	.....	<b>16 296</b>
224	1 157	.....	553	.....	.....	187	.....	<b>24 930</b>
218	553	.....	421	.....	.....	.....	.....	<b>12 960</b>
984	1 075	.....	1 241	457	.....	.....	.....	<b>67 032</b>
4 670	10 663	.....	6 822	749	.....	.....	873	<b>324 787</b>
300	2 281	.....	803	.....	.....	1	203	<b>27 673</b>
4 449	16 278	.....	9 697	736 121	.....	3 765	4 710	<b>964 014</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	151 284	.....	<b>151 284</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	997 427	.....	<b>997 427</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	84 326	.....	<b>84 326</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	33 949	.....	<b>33 949</b>
500	400	.....	542	.....	.....	.....	34 987	<b>7 895</b>
1 085	1 422	.....	1 565	1 765	.....	35	494	<b>49 543</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	26 334	.....	<b>26 334</b>
320	1 049	.....	.....	.....	.....	3 676	.....	<b>8 653</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	98 801	.....	<b>98 801</b>
2 000	1 000	3 000	.....	250	.....	.....	8 900	<b>63 245</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	41 312	.....	<b>41 312</b>
919	1 312	.....	3 977	36	.....	25	.....	<b>41 752</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	35 343	.....	<b>35 343</b>
13 000	20 000	15 000	17 000	212	.....	15 000	.....	<b>400 369</b>
1 572	1 593	.....	3 875	.....	.....	1 765	13 689	<b>130 558</b>
150	165	.....	140	11 109	.....	125	.....	<b>23 895</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	130 104	.....	<b>130 104</b>
98 175	87 548	47 969	97 627	170 094	.....	17 991	47 164	<b>1 468 487</b>
9 640	26 466	10 680	48 370	226 775	.....	10 608	39 697	<b>812 130</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	132 772	.....	<b>132 772</b>
1 026	780	.....	756	642	.....	602	.....	<b>60 070</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	68 800	.....	<b>68 800</b>
390	362	.....	1 400	.....	.....	20	.....	<b>35 030</b>

## Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
<b>Santé</b>					
Ministère	608 492	146 644	45 209	367 530	18 675
Instituts de recherche en santé du Canada	18 941	5 197	1 500	7 800	300
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	2 481	95	45	220	10
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	3 390	262	94	580	15
<b>Solliciteur général</b>					
Ministère	25 960	3 000	1 000	6 722	400
Service canadien du renseignement de sécurité	152 649	.....	.....	.....	.....
Service correctionnel	949 945	41 332	2 318	221 702	7 886
Commission nationale des libérations conditionnelles	28 459	2 123	200	1 500	130
Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 155	250	100	200	67
Gendarmerie royale du Canada	1 779 906	132 969	1 507	191 942	52 078
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	562	45	60	140	10
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	3 097	280	150	820	95
<b>Transports</b>					
Ministère	350 848	36 916	6 467	129 891	3 069
Société canadienne d'hypothèques et de logement	.....	.....	.....	.....	.....
Société canadienne des postes	.....	.....	.....	.....	.....
Office des transports du Canada	20 775	1 567	548	2 002	195
Tribunal de l'aviation civile	765	175	15	270	20
<b>Travaux publics et Services gouvernementaux</b>					
Ministère	697 338	205 603	11 051	803 277	736 222
Communication Canada	29 931	3 720	25 128	25 068	1 043
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	22 097	1 500	500	10 000	100
<b>Total pour tous les ministères et organismes</b>	<b>23 778 316</b>	<b>2 303 359</b>	<b>397 583</b>	<b>6 106 066</b>	<b>1 560 699</b>
Comptes à des fins déterminées consolidés	(556 714)	.....	.....	.....	.....
<b>Total du Budget principal des dépenses de 2003–2004</b>	<b>23 221 602</b>	<b>2 303 359</b>	<b>397 583</b>	<b>6 106 066</b>	<b>1 560 699</b>
Moins : dépenses internes du gouvernement	.....	122 932	19 037	765 618	233 633
Total des dépenses concernant les tiers	23 221 602	2 180 427	378 546	5 340 448	1 327 066
*Total du Budget principal des dépenses de 2002–2003	21 331 078	2 210 511	375 576	5 764 408	1 429 401

\* Les paiements de transfert et les recettes à valoir sur le crédit ont été rajustés afin de tenir compte des coûts administratifs consolidés du programme de l'assurance-emploi. La consolidation des coûts résulte du redressement de montants recouverts plutôt que d'une augmentation des paiements de transfert.

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
28 854	248 304	3 883	82 956	1 266 073	.....	6 917	63 701	<b>2 759 836</b>
200	500	.....	800	633 896	.....	25	.....	<b>669 159</b>
15	112	.....	.....	.....	.....	.....	.....	<b>2 978</b>
22	163	.....	82	.....	.....	130	.....	<b>4 738</b>
250	500	.....	1 000	69 723	.....	1 500	.....	<b>110 055</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	106 581	.....	<b>259 230</b>
17 414	171 071	119 104	6 838	2 534	.....	71 936	76 217	<b>1 535 863</b>
150	370	.....	300	35	.....	15	.....	<b>33 282</b>
50	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	<b>2 922</b>
48 764	89 526	49 380	242 083	41 025	.....	56 589	987 870	<b>1 697 899</b>
2	19	.....	20	.....	.....	3	.....	<b>861</b>
55	100	.....	80	.....	.....	.....	.....	<b>4 677</b>
24 335	15 829	7 537	90 984	455 248	.....	798 211	339 277	<b>1 580 058</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	2 071 683	.....	<b>2 071 683</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	222 210	.....	<b>222 210</b>
206	348	.....	1 091	.....	.....	2	.....	<b>26 734</b>
19	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	<b>1 289</b>
593 835	199 477	529 068	92 919	6 111	.....	253 747	1 859 685	<b>2 268 963</b>
595	2 126	.....	1 444	31 250	.....	10	21 350	<b>98 965</b>
100	256	.....	200	1 800	.....	20 000	.....	<b>56 553</b>
<b>1 961 682</b>	<b>2 268 248</b>	<b>1 036 626</b>	<b>3 755 337</b>	<b>75 468 139</b>	<b>37 600 000</b>	<b>6 816 979</b>	<b>6 535 826</b>	<b>156 517 208</b>
.....	.....	.....	.....	15 626 000	.....	.....	(1 468 683)	<b>16 537 969</b>
<b>1 961 682</b>	<b>2 268 248</b>	<b>1 036 626</b>	<b>3 755 337</b>	<b>91 094 139</b>	<b>37 600 000</b>	<b>6 816 979</b>	<b>5 067 143</b>	<b>173 055 177</b>
100 014	30 474	102 020	32 133	.....	.....	832 906	2 238 768	.....
1 861 668	2 237 774	934 606	3 723 204	91 094 139	37 600 000	5 984 073	2 828 375	<b>173 055 177</b>
1 928 565	2 279 343	1 025 466	3 989 349	90 199 832	36 300 000	6 352 177	4 860 586	<b>168 325 120</b>

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL		
	MINISTÈRE		
1	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; autorisation au gouverneur en conseil de nommer et d'appointer des hauts-commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, membres des commissions internationales, le personnel de ces diplomates et d'autres personnes pour représenter le Canada dans un autre pays; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et personnes domiciliées au Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; programmes de relations culturelles et d'échanges universitaires avec d'autres pays; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : la prestation de services aux Centres canadiens des affaires et aux Centres canadiens d'éducation; des services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; les foires et les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; des services de développement des investissements; des services de télécommunication; des publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; des services consulaires spécialisés; des programmes internationaux d'échanges pour l'emploi des jeunes .....	1 065 239 000	
5	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses en capital .....	138 623 000	
10	Affaires étrangères et Commerce international – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et autorisation de contracter durant l'exercice en cours des engagements ne dépassant pas 50 000 000 \$, aux fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes; autorisation de payer des cotisations selon les montants établis, en devises des pays où elles sont prélevées; et autorisation de faire d'autres paiements précisés, en devises des pays indiqués, même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens établi en octobre 2002 à.....	434 094 709	
			1 637 956 709
	CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE		
15	Corporation commerciale canadienne – Dépenses du Programme .....	.....	16 207 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL <i>(suite)</i>		
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
20	Agence canadienne de développement international – Dépenses de fonctionnement et autorisation : a) d'engager des personnes qui travailleront dans les pays en développement et dans les pays en transition; b) de dispenser instruction ou formation à des personnes des pays en développement et des pays en transition, conformément au <i>Règlement sur l'assistance technique</i> , pris par le décret C.P. 1986-993 du 24 avril 1986 (et portant le numéro d'enregistrement DORS/86-475), y compris ses modifications ou tout autre règlement que peut prendre le gouverneur en conseil en ce qui concerne : i) la rémunération payable aux personnes travaillant dans les pays en développement et dans les pays en transition, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, ii) le soutien de personnes des pays en développement et des pays en transition en période d'instruction ou de formation, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, iii) le remboursement des dépenses extraordinaires liées directement ou indirectement au travail des personnes dans les pays en développement et dans les pays en transition, ou à l'instruction ou à la formation de personnes des pays en développement et des pays en transition.....	191 243 000	
25	Agence canadienne de développement international – Subventions et contributions inscrites au Budget des dépenses et paiements aux institutions financières internationales conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à la condition que le montant des contributions puisse être augmenté ou diminué, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, aux fins d'aide au développement international et d'assistance humanitaire internationale et à d'autres fins précisées, sous forme de paiements comptants et de fourniture de biens, denrées ou services .....	1 623 977 000	
L30	Émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 193 500 000 \$, conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales.....	1	
L35	Paiement ne devant pas dépasser 2 827 383 \$US à la Banque africaine de développement, même si l'équivalent de cette somme en dollars canadiens évalué à 4 440 000 \$ le 30 septembre 2002 peut varier à la hausse, et émission et paiements de billets à vue non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 985 100 \$CAN, conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales	4 440 000	
			1 819 660 001
	CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
40	Versements au Centre de recherches pour le développement international .....	.....	100 941 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL <i>(fin)</i>		
	COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE		
45	Commission mixte internationale – Dépenses du Programme – Traitements et dépenses de la section canadienne; dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié et dépenses faites par la Commission en vertu de l'accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs .....	.....	4 930 000
	SECRETARIAT DE L'ALÉNA, SECTION CANADIENNE		
50	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne – Dépenses du Programme .....	.....	2 729 000
	ADMINISTRATION DU PIPE-LINE DU NORD		
55	Administration du pipe-line du Nord – Dépenses du Programme.....	.....	1 252 000
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
	MINISTÈRE		
	PROGRAMME D'ADMINISTRATION		
1	Administration – Dépenses du Programme et contributions .....	96 540 000	
	PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES		
5	Affaires indiennes et inuites – Dépenses de fonctionnement et <i>a)</i> dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel situés sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; <i>b)</i> dépenses recouvrables en vertu d'accords approuvés par le gouverneur en conseil et conclus avec les gouvernements provinciaux et les commissions scolaires locales en vue du versement de prestations sociales à des non-Indiens habitant des réserves indiennes et de l'instruction de non-Indiens fréquentant des écoles indiennes; <i>c)</i> autorisation au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de conclure des accords avec les gouvernements provinciaux, les commissions scolaires, les organismes de bienfaisance ou autres pour la prise en charge et l'entretien des enfants; <i>d)</i> autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer des services d'enseignement et d'orientation aux Indiens et aux Inuits, pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel, et pour l'achat des produits finis et la vente de ces derniers; <i>e)</i> autorisation de vendre l'électricité, le mazout et les services qui s'y rattachent, de même que les services municipaux, aux consommateurs particuliers qui vivent dans les centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, et de fournir les mêmes services et biens aux ministères et organismes fédéraux installés au Nouveau-Québec .....	.....	307 079 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN <i>(suite et fin)</i>		
	MINISTÈRE <i>(suite et fin)</i>		
	PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES <i>(suite et fin)</i>		
10	Affaires indiennes et inuites – Dépenses en capital et <i>a) dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral;</i> <i>b) autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumée par les gouvernements provinciaux et les commissions scolaires locales pour des routes et ouvrages connexes, ainsi que pour l'éducation, y compris l'instruction de non-Indiens fréquentant les écoles indiennes;</i> <i>c) autorisation de construire et d'acquérir, pour les Indiens et les Inuits, des logements qui devront être occupés par des Indiens et des Inuits contre le versement, s'il y a lieu, de montants que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien peut fixer, et qu'ils achèteront ou loueront aux conditions et au prix, soit coûtant, soit réduit, approuvés par le gouverneur en conseil, et d'effectuer des paiements aux Indiens et aux bandes indiennes en vue de la construction de logements et d'autres bâtiments.....</i>	12 919 000	
15	Affaires indiennes et inuites – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions...	4 513 028 000	
L20	Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications .....	29 903 000	
L25	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique .....	47 500 000	
	PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD		
30	Affaires du Nord – Dépenses de fonctionnement et autorisation de consentir des avances recouvrables pour services rendus au nom des gouvernements des Territoires, y compris l'autorisation d'engager des dépenses et de consentir des avances recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral, et l'autorisation de contribuer aux travaux de construction exécutés par des autorités locales ou des groupes privés.....	59 968 000	
35	Affaires du Nord – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	63 706 900	
40	Paiements à la Société canadienne des postes conformément à l'entente entre le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Société canadienne des postes dans le but de fournir le service aérien omnibus de colis destinés au Nord .....	15 600 000	
			5 146 243 900
	COMMISSION CANADIENNE DES AFFAIRES POLAIRES		
45	Commission canadienne des affaires polaires – Dépenses du Programme et contributions ....	.....	894 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
<b>AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE</b>			
<b>MINISTÈRE</b>			
1	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes provenant des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires, et de l'administration du Compte de stabilisation du revenu net pour compenser les dépenses engagées durant l'exercice .....	431 379 000	
5	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses en capital.....	37 271 000	
10	Agriculture et Agroalimentaire – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	273 866 000	
15	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 1 700 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières.....	1	
20	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement des montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps la somme de 140 000 000 \$ payable à l'égard des Accords de ligne de crédit à être engagés par la Société du crédit agricole pour les besoins du Programme national renouvelé (2001) sur l'éthanol de la biomasse .....	1	
			742 516 002
<b>COMMISSION CANADIENNE DU LAIT</b>			
25	Commission canadienne du lait – Dépenses du Programme.....	.....	3 088 000
<b>AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS</b>			
30	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses de fonctionnement et contributions .	353 649 000	
35	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses en capital.....	9 360 000	
			363 009 000
<b>COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS</b>			
40	Commission canadienne des grains – Dépenses du Programme.....	.....	17 834 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>		
	PROGRAMME DES ANCIENS COMBATTANTS		
1	Anciens combattants – Dépenses de fonctionnement; entretien de propriétés, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière, aux taxes, à l'assurance et au maintien des services publics; autorisation, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, d'effectuer des travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C. 1970, ch. V-4), afin de corriger des déficiences dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables ainsi que tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le directeur y possède.....	665 515 000	
5	Anciens combattants – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor.....	1 788 868 000	
	TRIBUNAL DES ANCIENS COMBATTANTS (RÉVISION ET APPEL)		
10	Tribunal des anciens combattants (révision et appel) – Dépenses du Programme.....	8 799 000	
			2 463 182 000
	<b>CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION</b>		
	MINISTÈRE		
1	Citoyenneté et Immigration – Dépenses de fonctionnement.....	586 778 000	
5	Citoyenneté et Immigration – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions ...	388 297 577	
			975 075 577
	<b>COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ DU CANADA</b>		
10	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada – Dépenses du Programme .....		120 219 000
	<b>CONSEIL DU TRÉSOR</b>		
	SECRETARIAT		
1	Secrétariat du Conseil du Trésor – Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités du Secrétariat du Conseil du Trésor.....	151 617 000	
2	Secrétariat du Conseil du Trésor – Contributions .....	18 600 000	

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL DU TRÉSOR <i>(suite et fin)</i>		
	SECRETARIAT <i>(suite et fin)</i>		
5	Éventualités du gouvernement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits relativement à la feuille de paye et à d'autres besoins et pour payer diverses menues dépenses imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les primes attribuées en vertu de la <i>Loi sur les inventions des fonctionnaires</i> ; autorisation de réemployer toutes les sommes affectées à des besoins autres que ceux de la feuille de paye, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit .....	750 000 000	
10	Initiatives pangouvernementales – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada.....	20 783 000	
20	Assurances de la fonction publique – Paiements à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou d'une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser toutes recettes ou toutes autres sommes perçues à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> .....	1 450 900 000	
			2 391 900 000
	CONSEIL PRIVÉ		
	MINISTÈRE		
1	Conseil privé – Dépenses du Programme, y compris le fonctionnement de la résidence du Premier ministre; le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an; et la subvention inscrite au Budget des dépenses et contributions .....	.....	102 156 000
	CENTRE CANADIEN DE GESTION		
5	Centre canadien de gestion – Dépenses du Programme et contributions .....	.....	25 894 000
	SECRETARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES		
10	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes – Dépenses du Programme. ....	.....	3 576 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL PRIVÉ <i>(suite et fin)</i>		
	BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS		
15	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports – Dépenses du Programme .....	.....	22 304 000
	DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS		
20	Directeur général des élections – Dépenses du Programme .....	.....	12 868 000
	COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES		
25	Commissaire aux langues officielles – Dépenses du Programme .....	.....	16 225 000
	TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE		
30	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie – Dépenses du Programme .....	.....	4 658 000
	COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE		
35	Commission des relations de travail dans la fonction publique – Dépenses du Programme ...	.....	5 840 000
	COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
40	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité – Dépenses du Programme ..	.....	2 111 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	<b>DÉFENSE NATIONALE</b>		
	<b>MINISTÈRE</b>		
1	Défense nationale – Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 18 916 322 000 \$ à l'égard des crédits 1, 5 et 10 du Ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle tombera le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 7 200 000 000 \$ deviendra payable dans les années à venir); autorisation d'effectuer des paiements, imputables à l'un ou l'autre de ces crédits, aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction exécutés par ces administrations; autorisation, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables aux termes de l'un ou l'autre de ces crédits, à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations, et autorisation, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, de dépenser les recettes de l'exercice pour n'importe lequel de ces crédits .....	8 983 228 000	
5	Défense nationale – Dépenses en capital.....	1 888 962 000	
10	Défense nationale – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions aux budgets militaires, au programme d'infrastructure commun et au système aéroporté de détection lointaine et de contrôle aérien de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et, aux termes de l'article 3 de la <i>Loi de 1950 sur les crédits de défense</i> , transfert de matériel et d'équipement de défense, prestation de services et fourniture d'installations aux fins de défense .....	371 749 000	
			11 243 939 000
	<b>COMITÉ DES GRIEFS DES FORCES CANADIENNES</b>		
15	Comité des griefs des Forces canadiennes – Dépenses du Programme .....	.....	5 555 000
	<b>COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE</b>		
20	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire – Dépenses du Programme ..	.....	3 662 000
	<b>DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>		
	<b>MINISTÈRE</b>		
1	Développement des ressources humaines – Dépenses de fonctionnement et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada et du Compte d'assurance-emploi .....	522 843 000	
5	Développement des ressources humaines – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	813 358 000	
			1 336 201 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES <i>(suite et fin)</i>		
	CONSEIL CANADIEN DES RELATIONS INDUSTRIELLES		
10	Conseil canadien des relations industrielles – Dépenses du Programme .....		10 945 000
	TRIBUNAL CANADIEN DES RELATIONS PROFESSIONNELLES ARTISTES–PRODUCTEURS		
15	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes–producteurs – Dépenses du Programme .....		1 633 000
	CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
20	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail – Dépenses du Programme .....		4 024 000
	ENVIRONNEMENT		
	MINISTÈRE		
1	Environnement – Dépenses de fonctionnement et : a) dépenses recouvrables engagées à l'égard de la Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, de la Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle et de la Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean; b) autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions mentionnées à l'alinéa a) peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer; c) dépenses recouvrables engagées à l'égard des recherches sur la planification régionale des ressources en eau et des inventaires des ressources en eau; d) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais de la régularisation du niveau du lac des Bois et du lac Seul que doivent assumer les provinces du Manitoba et de l'Ontario; e) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais des levés hydrométriques que doivent assumer les organismes provinciaux et les organismes de l'extérieur; f) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser au cours du présent exercice les recettes de l'exercice générées par les activités du Ministère financées à même ce crédit.....	551 241 000	
5	Environnement – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations; et autorisation de consentir des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral .....	37 480 000	
10	Environnement – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	67 413 000	
			656 134 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	ENVIRONNEMENT <i>(suite et fin)</i>		
	AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE		
15	Agence canadienne d'évaluation environnementale – Dépenses du Programme, contributions et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice générées par la prestation de services d'évaluation environnementale, y compris les examens des commissions, les études approfondies, les médiations, la formation et les publications d'information par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.....	.....	11 408 000
	FINANCES		
	MINISTÈRE		
	PROGRAMME DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET FINANCIÈRES		
1	Politiques économiques, sociales et financières – Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice .....	72 786 000	
5	Politiques économiques, sociales et financières – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	700 000 000	
L10	Politiques économiques, sociales et financières – Conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 230 140 000 \$ en faveur de l'Association internationale de développement.....	1	
	PROGRAMME FÉDÉRAL DE TRANSFERTS AUX PROVINCES		
15	Transferts fédéraux aux provinces – Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux – Paiements au gouvernement de chaque territoire calculés et rajustés, y compris les rajustements aux paiements afférents aux exercices précédents, conformément aux accords conclus par le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil, et le ministre des Finances du territoire concerné; et autorisation de paiements provisoires pour l'exercice en cours au gouvernement de chaque territoire avant la signature d'un tel accord, le montant total payable en vertu de l'accord devant être réduit du total des paiements provisoires au gouvernement territorial concerné pour l'exercice en cours.....	1 730 000 000	
			2 502 786 001

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	FINANCES <i>(suite et fin)</i>		
	VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL		
20	Vérificateur général – Dépenses du Programme et contributions .....		58 220 000
	TRIBUNAL CANADIEN DU COMMERCE EXTÉRIEUR		
25	Tribunal canadien du commerce extérieur – Dépenses du Programme .....		8 185 000
	CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA		
30	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada – Dépenses du Programme .....		28 976 000
	BUREAU DU SURINTENDANT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		
35	Bureau du surintendant des institutions financières – Dépenses du Programme .....		712 000
	GOUVERNEUR GÉNÉRAL		
1	Gouverneur général – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et dépenses faites à l'égard des anciens gouverneurs généraux, y compris celles effectuées à l'égard de leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivant leur décès, relativement à l'accomplissement des activités qui leur sont échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général.....		16 853 000
	INDUSTRIE		
	MINISTÈRE		
1	Industrie – Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les recettes, perçues au cours d'un exercice, qui ont trait à la recherche sur les communications, aux faillites et aux corporations et celles qui découlent des services et des processus de réglementation, prévus en vertu de la <i>Loi sur la concurrence</i> : dépôt d'un avis préalable à une fusion, certificats de décisions préalables, avis consultatifs et photocopies .....	436 900 000	
5	Industrie – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	847 203 000	
L10	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i> .....	300 000	
L15	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i> .....	500 000	
			1 284 903 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
<b>INDUSTRIE (suite)</b>			
<b>AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE</b>			
20	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Dépenses de fonctionnement .....	72 074 000	
25	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	354 863 000	
			426 937 000
<b>AGENCE SPATIALE CANADIENNE</b>			
30	Agence spatiale canadienne – Dépenses de fonctionnement.....	118 316 000	
35	Agence spatiale canadienne – Dépenses en capital .....	145 746 000	
40	Agence spatiale canadienne – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions ...	45 438 000	
			309 500 000
<b>COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME</b>			
45	Commission canadienne du tourisme – Dépenses du Programme .....	.....	83 800 000
<b>TRIBUNAL DE LA CONCURRENCE</b>			
50	Tribunal de la concurrence – Dépenses du Programme .....	.....	1 457 000
<b>COMMISSION DU DROIT D'AUTEUR</b>			
55	Commission du droit d'auteur – Dépenses du Programme .....	.....	2 170 000
<b>AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC</b>			
60	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Dépenses de fonctionnement .....	41 572 000	
65	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	365 561 000	
			407 133 000
<b>SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON</b>			
70	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton en vertu de la <i>Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton</i> .....	.....	28 258 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	<b>INDUSTRIE (fin)</b>		
	<b>CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA</b>		
75	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses de fonctionnement .....	332 147 000	
80	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses en capital .....	67 661 000	
85	Conseil national de recherches du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	132 005 000	
			531 813 000
	<b>CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE</b>		
90	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Dépenses de fonctionnement .....	29 887 000	
95	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Subventions inscrites au Budget des dépenses .....	674 840 000	
			704 727 000
	<b>BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA</b>		
100	Bureau de l'infrastructure du Canada – Dépenses de fonctionnement .....	17 468 000	
105	Bureau de l'infrastructure du Canada – Contributions .....	5 191 000	
			22 659 000
	<b>CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES</b>		
110	Conseil de recherches en sciences humaines – Dépenses de fonctionnement .....	15 455 000	
115	Conseil de recherches en sciences humaines – Subventions inscrites au Budget des dépenses ...	209 947 000	
			225 402 000
	<b>CONSEIL CANADIEN DES NORMES</b>		
120	Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la <i>Loi sur le Conseil canadien des normes</i> .....	.....	7 504 000
	<b>STATISTIQUE CANADA</b>		
125	Statistique Canada – Dépenses du Programme, contributions et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice .....	.....	322 274 000
	<b>DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN</b>		
130	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Dépenses de fonctionnement .....	38 795 000	
135	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	258 933 000	
			297 728 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	JUSTICE		
	MINISTÈRE		
1	Justice – Dépenses de fonctionnement .....	433 972 000	
5	Justice – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	399 602 000	
			833 574 000
	COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE		
10	Commission canadienne des droits de la personne – Dépenses du Programme .....	.....	20 192 000
	TRIBUNAL CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE		
15	Tribunal canadien des droits de la personne – Dépenses du Programme.....	.....	3 875 000
	COMMISSAIRE À LA MAGISTRATURE FÉDÉRALE		
20	Commissaire à la magistrature fédérale – Dépenses de fonctionnement, traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du territoire du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et de la Cour de justice du Nunavut, non prévus dans la <i>Loi sur les juges</i> ; et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes de l'année générées par la prestation de services administratifs et de formation judiciaire .....	5 194 000	
25	Commissaire à la magistrature fédérale – Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement .....	545 000	
			5 739 000
	COUR FÉDÉRALE DU CANADA		
30	Cour fédérale du Canada – Dépenses du Programme .....	.....	33 645 000
	COMMISSION DU DROIT DU CANADA		
35	Commission du droit du Canada – Dépenses du Programme .....	.....	2 943 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	JUSTICE <i>(suite et fin)</i>		
	COMMISSARIATS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
	PROGRAMME DU COMMISSARIAT À L'INFORMATION DU CANADA		
40	Commissariat à l'information du Canada – Dépenses du Programme.....	4 398 000	
	PROGRAMME DU COMMISSARIAT À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
45	Commissariat à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses du Programme et contributions.....	9 817 000	
			14 215 000
	COUR SUPRÊME DU CANADA		
50	Cour suprême du Canada – Dépenses du Programme.....	.....	18 559 000
	COUR CANADIENNE DE L'IMPÔT		
55	Cour canadienne de l'impôt – Dépenses du Programme.....	.....	11 725 000
	PARLEMENT		
	SÉNAT		
1	Sénat – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement en remplacement d'une résidence pour le président du Sénat, versements à l'égard des coûts de fonctionnement des bureaux des sénateurs, contributions et subventions inscrites au Budget des dépenses et autorisation de dépenser au cours d'un exercice les revenus perçus, inhérents aux activités du Sénat, au cours de ce même exercice.....	.....	41 705 950
	CHAMBRE DES COMMUNES		
5	Chambre des communes – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement au lieu d'une résidence pour le président de la Chambre des communes et au lieu d'un appartement pour le vice-président, les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et l'autorisation de dépenser les recettes de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes.....	.....	205 515 362
	BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT		
10	Bibliothèque du Parlement – Dépenses du Programme, y compris l'autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités de la Bibliothèque du Parlement.....	.....	23 869 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	<b>PATRIMOINE CANADIEN</b>		
	<b>MINISTÈRE</b>		
1	Patrimoine canadien – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes produites au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, le Service de transport des expositions et le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens.....	207 309 000	
5	Patrimoine canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	735 358 741	
L10	Prêts à des établissements et à des administrations sis au Canada, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux fins prévues à l'article 35 de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i> (L.R. 1985, ch. C-51).....	10 000	
			942 677 741
	<b>CONSEIL DES ARTS DU CANADA</b>		
15	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la <i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i> , devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi...	.....	151 284 000
	<b>SOCIÉTÉ RADIO-CANADA</b>		
20	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses de fonctionnement de son service de radiodiffusion .....	860 175 000	
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement .....	4 000 000	
30	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses en capital de son service de radiodiffusion .....	133 252 000	
			997 427 000
	<b>MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS</b>		
35	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital .....	.....	84 326 000
	<b>MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE</b>		
40	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital .....	.....	33 949 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN <i>(suite)</i>		
	CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES		
45	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes – Dépenses du Programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser au cours de l'exercice des recettes provenant : <i>a</i> ) de la fourniture de services de réglementation aux compagnies de télécommunications en vertu du <i>Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication</i> ; <i>b</i> ) des droits de radiodiffusion et des autres activités connexes, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor .....	.....	2 276 000
	ARCHIVES NATIONALES DU CANADA		
50	Archives nationales du Canada – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes produites pour compenser les dépenses connexes engagées durant l'exercice et attribuables à l'accès à du matériel archivistique et à sa reproduction .....	.....	43 472 000
	SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS		
55	Paiements à la Société du Centre national des Arts.....	.....	26 334 000
	COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX		
60	Commission des champs de bataille nationaux – Dépenses du Programme .....	.....	6 860 000
	COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE		
65	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement.....	66 533 000	98 801 000
70	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital .....	32 268 000	
	OFFICE NATIONAL DU FILM		
75	Fonds renouvelable de l'Office national du film – Déficit de fonctionnement, dépenses en capital, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	.....	62 870 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN ( <i>fin</i> )		
	MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA		
80	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital .....	35 312 000	
85	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection .....	6 000 000	
			41 312 000
	BIBLIOTHÈQUE NATIONALE		
90	Bibliothèque nationale – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses.....	.....	36 986 000
	MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE		
95	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital .....	.....	35 343 000
	COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
110	Commission de la fonction publique – Dépenses du Programme .....	.....	113 930 000
	CONDITION FÉMININE – BUREAU DE LA COORDONNATRICE		
115	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice – Dépenses de fonctionnement.....	11 423 000	
120	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice – Subventions inscrites au Budget des dépenses.....	11 109 000	
			22 532 000
	TÉLÉFILM CANADA		
125	Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i> .....	.....	130 104 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
<b>PÊCHES ET OCÉANS</b>			
1	Pêches et Océans – Dépenses de fonctionnement et : a) participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés; b) autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements au cours de l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et la navigation maritime; c) autorisation de dépenser les recettes produites dans l'exercice au cours des activités ou par suite des activités de la Garde côtière canadienne.....	1 034 353 000	
5	Pêches et Océans – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités, à des autorités locales ou à des entrepreneurs privés à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale .....	154 018 000	
10	Pêches et Océans – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	170 094 000	
			1 358 465 000
<b>RESSOURCES NATURELLES</b>			
<b>MINISTÈRE</b>			
1	Ressources naturelles – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes reçues pendant l'exercice par suite de la vente de biens et de la prestation de services dans le cadre des activités du Ministère.....	524 807 000	
5	Ressources naturelles – Dépenses en capital.....	10 680 000	
10	Ressources naturelles – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	173 840 000	
			709 327 000
<b>ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE</b>			
15	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital .....	.....	132 772 000
<b>COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE</b>			
20	Commission canadienne de sûreté nucléaire – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	.....	53 241 000
<b>SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON</b>			
25	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital .....	.....	68 800 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	RESSOURCES NATURELLES <i>(suite et fin)</i>		
	OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE		
30	Office national de l'énergie – Dépenses du Programme .....	.....	30 394 000
	SANTÉ		
	MINISTÈRE		
1	Santé – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé, aux activités de réglementation et aux services médicaux.....	1 392 291 054	
5	Santé – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	1 266 073 000	
			2 658 364 054
	INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA		
10	Instituts de recherche en santé du Canada – Dépenses de fonctionnement.....	32 106 000	
15	Instituts de recherche en santé du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses...	633 896 000	
			666 002 000
	CONSEIL DE CONTRÔLE DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MATIÈRES DANGEREUSES		
20	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses – Dépenses du Programme .....	.....	2 565 000
	CONSEIL D'EXAMEN DU PRIX DES MÉDICAMENTS BREVETÉS		
25	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés – Dépenses du Programme .....	.....	4 173 000
	SOLLICITEUR GÉNÉRAL		
	MINISTÈRE		
1	Solliciteur général – Dépenses de fonctionnement.....	35 949 000	
5	Solliciteur général – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	69 723 000	
			105 672 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SOLLICITEUR GÉNÉRAL <i>(suite)</i>		
	SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
10	Service canadien du renseignement de sécurité – Dépenses du Programme .....	.....	259 230 000
	SERVICE CORRECTIONNEL		
15	Service correctionnel – Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et <i>a)</i> autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les recettes tirées, au cours de l'année, des activités des détenus financées par cette caisse; <i>b)</i> autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de déposer les recettes provenant des ventes dans la Caisse de bienfaisance des détenus; <i>c)</i> paiements, selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux détenus élargis ou pour le compte des détenus élargis qui ont été frappés d'incapacité physique lors de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux, et aux personnes à charge de détenus et d'ex-détenus décédés à la suite de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux; <i>d)</i> autorisation au Solliciteur général du Canada, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de l'une ou l'autre des provinces en vue de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de toutes les personnes condamnées ou envoyées dans un pénitencier, de l'indemnisation pour l'entretien de ces personnes et du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements .....	1 254 019 000	
20	Service correctionnel – Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses en capital, y compris les paiements : <i>a)</i> aux collectivités autochtones, au sens de l'article 79 de la <i>Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</i> , en ce qui concerne la prestation de services correctionnels en vertu de l'article 81 de cette loi; <i>b)</i> aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations .....	127 000 000	
			1 381 019 000
	COMMISSION NATIONALE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES		
25	Commission nationale des libérations conditionnelles – Dépenses du Programme et contributions .....	.....	28 539 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SOLLICITEUR GÉNÉRAL ( <i>fin</i> )		
	BUREAU DE L'ENQUÊTEUR CORRECTIONNEL		
30	Bureau de l'enquêteur correctionnel – Dépenses du Programme.....		2 563 000
	GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
35	Application de la loi – Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice .....	1 183 870 000	
40	Application de la loi – Dépenses en capital.....	208 937 000	
45	Application de la loi – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	18 024 880	
			1 410 831 880
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
50	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme .		767 000
	COMMISSION DES PLAINTES DU PUBLIC CONTRE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
55	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme .....		4 161 000
	TRANSPORTS		
	MINISTÈRE		
1	Transports – Dépenses de fonctionnement et a) autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique; b) autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de recettes conformément à la <i>Loi sur l'aéronautique</i> ; c) autorisation de dépenser les recettes de l'exercice .....	193 798 000	
5	Transports – Dépenses en capital, y compris les contributions pour les travaux de construction exécutés par des provinces ou des municipalités, des autorités locales ou des entrepreneurs privés.....	82 264 000	
10	Transports – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	401 548 000	
15	Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les recettes de la Société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain et Mercier, d'une partie de l'autoroute Bonaventure, de l'estacade du Pont Champlain et du tunnel Melocheville à Montréal.....	33 345 000	

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRANSPORTS <i>(suite)</i>		
	MINISTÈRE <i>(suite et fin)</i>		
20	Paiements à Marine Atlantique S.C.C. relativement : <i>a) aux frais de la direction de cette société; paiements à des fins d'immobilisations et paiements pour des activités de transport, y compris les services de transport maritime suivants conformément à des marchés conclus avec Sa Majesté : traversiers et terminus de Terre-Neuve;</i> <i>b) aux paiements à l'égard des frais engagés par la Société pour assurer des prestations de retraite anticipée, des prestations de cessation d'emploi et d'autres prestations à ses employés lorsque ces frais sont engagés par suite de la réduction du personnel ou de l'interruption ou de la diminution d'un service.....</i>	25 095 000	
25	Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa c)(i) du crédit 52d (Transports) de la <i>Loi n° 1 de 1977 portant affectation de crédits</i> .....	266 201 000	
30	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital.....	459 676 000	
35	Paiements à la Queens Quay West Land Corporation pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, étant entendu le paiement d'une subvention de fonctionnement à Harbourfront Centre.....	4 000 000	
40	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital.....	1	
			1 465 927 001
	SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT		
45	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en vertu du pouvoir de toute loi du Parlement, autre que la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> , conformément au pouvoir qui lui est conféré par la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i> .....	.....	2 071 683 000
	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES		
50	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales.....	.....	222 210 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRANSPORTS ( <i>fin</i> )		
	OFFICE DES TRANSPORTS DU CANADA		
55	Office des transports du Canada – Dépenses du Programme .....		23 272 000
	TRIBUNAL DE L'AVIATION CIVILE		
60	Tribunal de l'aviation civile – Dépenses du Programme .....		1 162 000
	TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
	MINISTÈRE		
	PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
1	Services gouvernementaux – Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> , de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> et de la <i>Loi sur l'administration des biens saisis</i> , et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux .....	1 840 511 000	
5	Services gouvernementaux – Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux .....	368 684 000	
10	Services gouvernementaux – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	6 111 002	2 215 306 002
	COMMUNICATION CANADA		
15	Communication Canada - Dépenses de fonctionnement aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes obtenues au cours d'un exercice afin de compenser les dépenses engagées pendant cette période pour la prestation de services de communication et d'édition.....	62 726 000	
20	Communication Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions ....	31 250 000	93 976 000
	BUREAU DU CANADA SUR LE RÈGLEMENT DES QUESTIONS DES PENSIONNATS AUTOCHTONES		
25	Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones – Dépenses du Programme et contributions .....		52 870 000
			55 618 100 180*

\* Ce chiffre ne correspond pas aux totaux figurant au tableau intitulé « Sommaire général » parce qu'il a été arrondi.

## Postes devant être inclus dans l'annexe 2 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA			
1	Agence des douanes et du revenu du Canada – Dépenses de fonctionnement et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> .....	2 843 083 000	3 003 640 000
5	Agence des douanes et du revenu du Canada – Dépenses en capital .....	23 349 000	
10	Agence des douanes et du revenu du Canada – Contributions.....	137 208 000	
PATRIMOINE CANADIEN			
AGENCE PARCS CANADA			
100	Agence Parcs Canada – Dépenses du Programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières .....	285 265 000	289 765 000
105	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques en vue de l'établissement de nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires patrimoniales connexes aux fins énoncées à l'article 21 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i> .....	4 500 000	
			3 293 405 000

\* Ce chiffre ne correspond pas aux totaux figurant au tableau intitulé « Sommaire général » parce qu'il a été arrondi.

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004
<b>2</b>	<b>Affaires étrangères et Commerce international</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile	66 946
	Ministre du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile	66 946
	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i> (S.R. 1985, ch. D-2)	250 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	108 298 000
	Fonds renouvelable du Bureau des passeports, <i>Loi sur les fonds renouvelables</i> (S.R. 1985, ch. R-8)	(5 295 000)
	<b>Agence canadienne de développement international</b>	
	Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile	66 946
	Paiements aux fonds d'institutions financières internationales	248 540 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	19 456 000
	Paiements aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital	5 100 000
	<b>Exportation et développement Canada</b>	
	Versements à Exportation et développement Canada afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la <i>Loi sur l'expansion des exportations</i> (L.C., 2001, ch. 33)	70 000 000
	Versements à Exportation et développement Canada afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la <i>Loi sur l'expansion des exportations</i> (L.C., 2001, ch. 33) ( <i>non budgétaire</i> )	1 282 000 000
	<b>Commission mixte internationale</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	552 000
	<b>Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	201 000
	<b>Administration du pipe-line du Nord</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	103 000
<b>3</b>	<b>Affaires indiennes et du Nord canadien</b>	
	<b>Ministère</b>	
	<i>Programme d'administration</i>	
	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien – Traitement et allocation pour automobile	66 946
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 007 000
	<i>Programme des affaires indiennes et inuites</i>	
	Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington	15 000
	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique	2 000 000
	Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	1 400 000
	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	141 606 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	30 803 000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004
<i>Programme des affaires du Nord</i>		
	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources	1 471 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 754 000
<b>Commission canadienne des affaires polaires</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	69 000
<b>4</b>	<b>Agence des douanes et du revenu du Canada</b>	
	Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile	66 946
	Dépense des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada</i>	34 076 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	477 496 000
	Versements d'allocations spéciales pour enfants	147 000 000
<b>5</b>	<b>Agriculture et Agroalimentaire</b>	
<b>Ministère</b>		
	Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i> (L.R., 1985, ch. F-4)	200 000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i> (L.C., 1997, ch. C-34)	65 500 000
	Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i> (L.R., 1985, ch. 25 (3 <sup>e</sup> suppl.))	4 000 000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'assurance-récolte (L.C., 1991, ch. 22)	227 300 000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Compte de stabilisation du revenu net (L.C., 1991, ch. 22)	212 600 000
	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile	66 946
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	56 539 000
	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	1
<b>Agence canadienne d'inspection des aliments</b>		
	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i> (L.C., 1997, ch. 6)	1 500 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	58 636 000
<b>Commission canadienne des grains</b>		
	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	(127 000)
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 846 000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004
<b>6</b>	<b>Anciens combattants</b>	
	<i>Programme des anciens combattants</i>	
	Ministre des Anciens combattants – Traitement et allocation pour automobile	66 946
	Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8, et remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> (S.R.C. 1970, ch. W-4), de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C., 1970, ch. V-4)	12 000
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10 000
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	33 053 000
	<i>Tribunal des anciens combattants (révision et appel)</i>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 616 000
<b>7</b>	<b>Citoyenneté et Immigration</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration – Traitement et allocation pour automobile	66 946
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	54 606 000
	<b>Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	15 116 000
<b>8</b>	<b>Conseil du Trésor</b>	
	<b>Secrétariat</b>	
	Président du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile	66 946
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	18 602 000
	Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i> (S.R., 1970, ch. P-33)	25 000
<b>9</b>	<b>Conseil privé</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile	137 172
	Président du Conseil privé – Traitement et allocation pour automobile	66 946
	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile	66 946
	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État – Allocation pour automobile	23 342
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 016 004
	<b>Centre canadien de gestion</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 472 000
	<b>Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	354 000
	<b>Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 409 000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004
<b>Directeur général des élections</b>		
	Traitement du directeur général des élections	209 491
	Dépenses d'élections	34 149 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 583 000
<b>Commissaire aux langues officielles</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 045 000
<b>Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie</b>		
	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	20 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	337 000
<b>Commission des relations de travail dans la fonction publique</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	800 000
<b>Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	227 000
<b>10</b>	<b>Défense nationale</b>	
<b>Ministère</b>		
	Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	66 946
	Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	11 500 000
	Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R.1970, ch. D-3)	2 500 000
	Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique ( <i>Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits</i> )	100 000
	Pensions et autres bénéfices pour les employés – Membres militaires	793 987 587
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	202 906 413
<b>Comité des griefs des Forces canadiennes</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	592 000
<b>Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	359 000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004
<b>11</b>	<b>Développement des ressources humaines</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre du Développement des ressources humaines – Traitement et allocation pour automobile	66 946
	Ministre du Travail – Traitement et allocation pour automobile	66 946
	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	149 400 000
	Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	2 000 000
	Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	31 300 000
	Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	104 300 000
	<i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> (L.C., 1994, ch. 28) – Subventions canadiennes pour études	93 700 000
	Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études aux termes de la partie III.I de la <i>Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines</i>	395 000 000
	Prestations de retraite supplémentaires – Pensions pour les agents des rentes sur l'État	35 000
	Paiements de prestations d'adaptation pour les travailleurs (L.R., 1985, ch. L-1)	22 000
	Redressement du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145 000
	Paiements d'indemnités à des agents de l'État (L.R., 1985, ch. G-5) et à des marins marchands (L.R., 1985, ch. M-6)	60 000 000
	Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	14 700 000
	Versements de la Sécurité de la vieillesse (L.R. 1985, ch. O-9)	20 600 000 000
	Versements du Supplément de revenu garanti (L.R. 1985, ch. O-9)	5 805 000 000
	Versements d'Allocations (L.R. 1985, ch. O-9)	395 000 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	213 424 000
	Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> (non-budgétaire)	1 526 100 000
	<b>Conseil canadien des relations industrielles</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 525 000
	<b>Tribunal canadien des relations professionnelles artistes–producteurs</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	156 000
<b>12</b>	<b>Environnement</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre de l'Environnement – Traitement et allocation pour automobile	67 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	64 483 000
	<b>Agence canadienne d'évaluation environnementale</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 333 000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004
<b>13</b>	<b>Finances</b>	
	<b>Ministère</b>	
	<i>Programme des politiques économiques, sociales et financières</i>	
	Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile	66 946
	Paiements à l'Association internationale de développement	377 883 000
	Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	12 500 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 601 000
	Achat de la monnaie canadienne	52 000 000
	Émission de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables dont le montant ne doit pas dépasser 7 287 199 \$US nonobstant que le paiement peut dépasser l'équivalent en dollars canadiens estimé à 11 368 000 \$ en date du 28 août 2002, conformément au paragraphe 6(2) de la <i>Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement</i> pour le compte de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement à titre de souscriptions d'actions (non-budgétaire)	11 368 000
	Paiements et encaissement de billets délivrés à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, conformément au paragraphe 6(2) de la <i>Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement</i> – Souscriptions au capital (non-budgétaire)	16 673 000
	Émission d'un prêt à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international (non-budgétaire)	177 000 000
	<i>Programme du service de la dette publique</i>	
	Frais d'intérêt et autres coûts	37 600 000 000
	<i>Programme fédéral de transferts aux provinces</i>	
	Subventions législatives ( <i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> , et autres autorisations législatives)	31 000 000
	Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	10 499 000 000
	Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	19 300 000 000
	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes ( <i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	(614 000 000)
	Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	(2 697 000 000)
	<b>Vérificateur général</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 252 000
	<b>Tribunal canadien du commerce extérieur</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 349 000
	<b>Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 696 000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004
<b>14</b>	<b>Gouverneur général</b>	
	Traitement du gouverneur général (L.R.C. 1985, ch. G-9)	108 000
	Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i> (L.R.C. 1985, ch. G-9)	354 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 874 000
<b>15</b>	<b>Industrie</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	66 946
	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10 000 000
	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(8 518 000)
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R., 1985, ch. S-11)	25 800 000
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C., 1998, ch. 36)	36 800 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	59 006 000
	<b>Agence de promotion économique du Canada atlantique</b>	
	Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R., 1985, ch. S-11)	2 500 000
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C., 1998, ch. 36)	2 100 000
	Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la <i>Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique</i> (L.R., 1985, ch. 41 (4 <sup>e</sup> suppl.))	400 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 281 000
	<b>Agence spatiale canadienne</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 194 000
	<b>Tribunal de la concurrence</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	157 000
	<b>Commission du droit d'auteur</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	301 000
	<b>Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec</b>	
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R., 1985, ch. S-11)	13 400 000
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C., 1998, ch. 36)	21 900 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 878 000
	<b>Conseil national de recherches du Canada</b>	
	Dépense des recettes conformément à l'alinéa 5.1e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i> (L.R., 1985, ch. N-15)	75 954 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	38 087 000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004
<hr/>		
<b>Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</b>		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		3 415 000
<b>Bureau de l'infrastructure du Canada</b>		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		1 237 000
<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		1 703 000
<b>Statistique Canada</b>		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		60 691 000
<b>Diversification de l'économie de l'Ouest canadien</b>		
Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R., 1985, ch. S-11)		7 900 000
Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C., 1998, ch. 36)		9 900 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		4 915 000
<hr/>		
<b>16 Justice</b>		
<b>Ministère</b>		
Ministre de la Justice – Traitement et allocation pour automobile		66 946
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		51 440 000
<b>Commission canadienne des droits de la personne</b>		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		2 394 000
<b>Tribunal canadien des droits de la personne</b>		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		327 000
<b>Commissaire à la magistrature fédérale</b>		
Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints de juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R., 1985, ch. J-1)		316 076 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		694 000
<b>Cour fédérale du Canada</b>		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		4 567 000
<b>Commission du droit du Canada</b>		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		167 000
<hr/>		

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004
<b>Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada</b>		
<i>Programme du Commissariat à l'information du Canada</i>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	666 000
<i>Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada</i>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 415 000
<b>Cour suprême du Canada</b>		
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R., 1985, ch. J-1)	4 432 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 939 000
<b>Cour canadienne de l'impôt</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 235 000
<b>17</b>	<b>Parlement</b>	
	<b>Sénat</b>	
	Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	20 425 100
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 901 000
	<b>Chambre des communes</b>	
	Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	90 586 218
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	28 685 887
	<b>Bibliothèque du Parlement</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 804 000
<b>18</b>	<b>Patrimoine canadien</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Traitements des lieutenants-gouverneurs	930 000
	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i> (L.R., 1985, ch. L-8)	580 000
	Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	182 000
	Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile	66 946
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	19 587 000
	<b>Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 619 000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004
<b>Archives nationales du Canada</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 071 000
<b>Commission des champs de bataille nationaux</b>		
	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1 (1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	1 400 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	393 000
<b>Office national du film</b>		
	Fonds renouvelable de l'Office national du film	375 000
<b>Bibliothèque nationale</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 766 000
<b>Agence Parcs Canada</b>		
	Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	72 158 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	38 446 000
<b>Commission de la fonction publique</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	16 758 000
	Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel	(130 000)
<b>Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 363 000
<b>19</b>	<b>Pêches et Océans</b>	
	Ministre des Pêches et Océans – Traitement et allocation pour automobile	66 946
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	109 955 000
<b>20</b>	<b>Ressources naturelles</b>	
<b>Ministère</b>		
	Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile	66 946
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	52 157 000
	Fonds de développement Canada - Nouvelle-Écosse	1 111 000
	Fonds de développement Canada - Terre-Neuve	1 599 000
	Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	3 450 000
	Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	2 175 000
	Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	18 000 000
	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	26 600 000
	Fonds renouvelable de Géomatique Canada	(2 356 000)
<b>Commission canadienne de sûreté nucléaire</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 829 000
<b>Office national de l'énergie</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 636 000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004
<b>21</b>	<b>Santé</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile	66 946
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	101 405 000
	<b>Instituts de recherche en santé du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 157 000
	<b>Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	413 000
	<b>Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	565 000
<b>22</b>	<b>Solliciteur général</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Solliciteur général – Traitement et allocation pour automobile	66 946
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 316 000
	<b>Service correctionnel</b>	
	Pensions et autres avantages sociaux des employés (L.R., 1985, ch. R-11)	201 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	154 559 000
	Fonds renouvelable CORCAN	84 000
	<b>Commission nationale des libérations conditionnelles</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 743 000
	<b>Bureau de l'enquêteur correctionnel</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	359 000
	<b>Gendarmerie royale du Canada</b>	
	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	224 363 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	39 704 000
	Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R., 1970 ch. R-10)	23 000 000
	<b>Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	94 000
	<b>Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	516 000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004
<b>23</b>	<b>Transports</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile	66 946
	Le pont Victoria, Montréal – Versement à la suite de l’abolition des péages et pour la réfection de la voie de circulation routière du pont ( <i>Loi n° 5 de 1963, L.C., 1963, ch. 42 portant affectation de crédits</i> )	3 300 000
	Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	58 464 000
	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la <i>Loi maritime du Canada</i> (L.C., 1998, ch. 10)	1 900 000
	Paiement de subvention pour l’ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l’ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i> (L.C., 1993, ch. 43)	50 400 000
	<b>Société canadienne d’hypothèques et de logement</b>	
	Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l’habitation</i> (non-budgétaire) (L.R. 1985, ch. N-11)	(218 800 000)
	<b>Office des transports du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	3 462 000
	<b>Tribunal de l’aviation civile</b>	
	Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	127 000
<b>24</b>	<b>Travaux publics et Services gouvernementaux</b>	
	<b>Ministère</b>	
	<i>Programme des services gouvernementaux</i>	
	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile	66 946
	Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	68 166 000
	Fonds renouvelable d’aliénation des biens immobiliers	(16 647 000)
	Fonds renouvelable des Services optionnels	(129 000)
	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(1 100 000)
	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	3 300 000
	Peiement en remplacement d’impôts fonciers versés aux municipalités et à d’autres autorités taxatrices	.....
	Fonds renouvelable des Services immobiliers	.....
	Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d’informatique	.....
	Fonds renouvelable de la Production de défense	.....
	<b>Communication Canada</b>	
	Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	4 989 000
	<b>Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones</b>	
	Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	3 683 000
	<b>Total*</b>	<b>100 487 795 919</b>

\* Ce chiffre ne correspond pas aux totaux figurant au tableau intitulé «Sommaire général» parce qu’il a été arrondi.

## Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004

Cette section comprend deux volets. Comme par les années passées, elle décrit les changements survenus en ce qui concerne des Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure, des Modifications concernant les autorisations (crédits) et des Modifications à la présentation (structure du programme, objectifs, description des secteurs d'activité) et d'autres éléments, afin de permettre de rapprocher le Budget principal des dépenses de 2003–2004 et celui de 2002–2003. De plus, cette section expose en détail les crédits qui renferment une autorisation précise, distincte de celle qui est incluse dans le Budget principal des dépenses de l'année précédente, ainsi que les nouvelles autorisations de dépenses paraissant pour la première fois. Compte tenu des décisions rendues par le président de la Chambre des communes en 1981, le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que les seules mesures législatives qui seront modifiées dans le cadre du Budget des dépenses, sauf dans les cas expressément autorisés par voie de législation, seront les lois de crédits précédentes.

### Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure

**Général** – Au cours de 2002-2003, aux termes des dispositions de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration* publique, le gouvernement a annoncé que des réorganisations sont apportées aux structures de certains ministères dans le Budget principal des dépenses de 2002-2003. Ces réorganisations ont entraîné les changements suivants dans le Budget principal des dépenses de 2003-2004.

Le Bureau de l'infrastructure et des sociétés d'État du Canada a été divisé et ses responsabilités confiées à trois ministères. Les investissements dans l'infrastructure relèvent maintenant du portefeuille de l'Industrie et sont gérés par le **Bureau de l'infrastructure du Canada**.

La Division de la politique et de l'information du Bureau de l'infrastructure et des sociétés d'États du Canada a été confiée à la présidente du Conseil du Trésor, conformément au décret C.P. 2002-1314, et intégrée au secteur d'activités « Gestion et planification des dépenses » du portefeuille du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Le crédit régissant les paiements à la *Société du Vieux-Port de Montréal Incorporée*, une filiale de la Société immobilière du Canada Limitée, relève maintenant du portefeuille des Transports, conformément au décret C.P. 2002-1315 qui nomme le ministre des Transports responsable de la Société immobilière du Canada Limitée.

Le crédit régissant les paiements à la *Queens Quay West Land Corporation*, relevant auparavant du portefeuille de Travaux publics et Services gouvernementaux, est confié à celui des Transports, conformément au décret C.P. 2002-1319 qui nomme le ministre des Transports responsable de la Queens Quay West Land Corporation.

En 2002-2003, plusieurs transferts de responsabilités concernant des lois ont été effectués. Il en résulte que :

- Le portefeuille des Transports exerce maintenant les responsabilités liées à la **Société canadienne d'hypothèques et de logement** et à la **Société canadienne des postes** qui relevaient auparavant du Bureau du Conseil privé.
- Le portefeuille de Travaux publics et Services gouvernementaux exerce maintenant les responsabilités liées au **Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones** qui relevaient auparavant du Bureau du Conseil privé.

Conformément au projet de loi C-40 entré en vigueur le 18 décembre 2001, le nom anglais « Canada Council » est modifié pour se lire **Canada Council for the Arts**.

Conformément au projet de loi C-43 entré en vigueur le 22 juillet 2002, le nom « Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne » est modifié pour se lire maintenant **Téléfilm Canada**.

# Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004

## Modifications concernant les autorisations (crédits)

**Affaires étrangères et Commerce international – Agence canadienne de développement international** – Le libellé du crédit L30 a été modifié comme suit « ...ne doit pas dépasser 193 500 000 \$ ... ».

Le libellé du crédit L35 a été modifié comme suit : « ... le 30 septembre 2002,... » et l'ajout suivant a été fait « ...et émission et paiements de billets à vue non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 985 100 \$CAN... ».

**Affaires étrangères et Commerce international – Ministères** – Le libellé du crédit 10 a été modifié comme suit « ...établi en octobre 2002 à.... ».

**Agriculture et Agroalimentaire – Ministère** – Le ministère a ajouté des postes dans les sections des postes législatifs du Budget principal des dépenses et du sommaire du portefeuille à titre d'information sur le Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel. Ce fonds renouvelable est géré, comme par les années passées, par le secteur d'activités « Sécurité du système alimentaire ».

**Conseil privé – Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie** – Tableau du sommaire du portefeuille – Dans le but d'assurer l'uniformité de la présentation, le libellé du deuxième poste législatif a été mis à jour pour tenir compte de la terminologie utilisée pour décrire les postes législatifs dans le tableau des postes législatifs du Budget principal des dépenses.

**Défense nationale – Ministère** – Crédit 1 – Le montant de l'engagement autorisé pour les crédits 1, 5 et 10 de la Défense nationale a été diminué, passant de 19 163 551 203 \$ à 18 916 322 000 \$ dont 7 200 000 000 \$ seront payables au cours des exercices à venir.

Dans le but d'assurer l'uniformité de la présentation, le libellé de tous les postes législatifs mentionnés dans le tableau du Budget principal des dépenses et dans le tableau du sommaire du portefeuille ont été mis à jour pour tenir compte du libellé des subventions.

**Finances – Ministère** – Crédit L10 – Le montant maximal de 202 334 000 \$ a été porté à 230 140 000 \$.

Le libellé du crédit 15 a été modifié pour inclure « ... et rajustés, y compris les rajustements aux paiements afférents aux exercices précédents ».

Un nouveau poste législatif budgétaire, intitulé « Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international » a été ajouté au Programme des politiques économiques, sociales et financières.

Le libellé du poste législatif non budgétaire « Émission de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables dont le montant ne doit pas dépasser 7 287 199 \$US nonobstant que le paiement peut dépasser l'équivalent en dollars canadiens estimé à 11 441 000 \$ en date du 24 septembre 2001, conformément au paragraphe 6(2) de la *Loi sur l'accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* pour la reconstruction et le développement à titre de souscriptions d'actions » a été modifié et se lit maintenant « ... le paiement peut dépasser l'équivalent en dollars canadiens estimé à 11 368 000 \$ en date du 28 août 2002, conformément au... ».

**Industrie – Bureau de l'infrastructure du Canada** – (relevant auparavant du portefeuille du Conseil privé) – Deux crédits et un poste législatif seront nécessaires pour cet organisme. Le libellé des crédits et du poste législatif demeure tel quel.

**Industrie – Conseil national de recherches du Canada** – Un numéro de renvoi législatif a été ajouté au poste « Dépense des recettes ».

## Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004

**Patrimoine canadien – Archives nationales** – Le libellé du crédit 50 a été modifié pour inclure « ... aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes produites pour compenser les dépenses connexes engagées durant l'exercice et attribuables à l'accès à du matériel archivistique et à sa reproduction. »

**Patrimoine canadien – Commission de la capitale nationale** – Le crédit 80, « Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les subventions et contributions », a été fusionné au crédit 70, « Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement » pour simplifier le processus de paiement tenant lieu d'impôts fonciers (PTLIF).

**Patrimoine canadien – Téléfilm Canada** – À compter du 22 juillet 2002, conformément au projet de loi C-43 (décret du C. P. 2002-1253) le nom « Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne » est remplacé par « Téléfilm Canada ». Le libellé du crédit et le nom de la loi ont été modifiés en conséquence.

**Ressources naturelles – Ministère** – Le poste législatif relatif aux contributions intitulé « Paiements de péréquation compensatoire à la Nouvelle-Écosse » n'est plus requis car l'exigence visant le montant maximal à payer a été satisfaite.

**Solliciteur général – Gendarmerie royale du Canada** – Le niveau des subventions et contributions a été relevé au-delà du seuil de cinq millions de dollars, d'où la nécessité d'un nouveau crédit (crédit 45) pour des subventions et contributions. Le libellé du crédit 35 est modifié pour éliminer toute référence aux subventions et contributions.

Le renvoi aux Lois révisées du Canada pour le poste législatif « Pensions aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada* » (L.R., 1985, ch. R-10) a été modifié (L.R., 1970, ch. R-10).

Les deux postes suivants, qui figuraient auparavant à titre de postes législatifs, ont été ajoutés au nouveau crédit pour subventions et contributions :

- Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985, ch. R-11) ; et
- Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie royale du Canada qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985, ch. R-11).

**Transports – Ministère** – Trois nouveaux postes ont été ajoutés au portefeuille des Transports :

- Crédit 30 – Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital
- Crédit 35 – Paiements à la Queens Quay West Land Corporation pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, étant entendu le paiement d'une subvention de fonctionnement à Harbourfront Centre
- Crédit 40 – Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital

En date du 6 août 2002, le décret en conseil C.P. 2002-1319 a transféré la responsabilité des paiements à la Queens Quay West Land Corporation du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux au ministre des Transports.

En date du 6 août 2002, le décret en conseil C.P. 2002-1315 a transféré la responsabilité des paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal (une filiale de la Société immobilière du Canada Limitée) du ministre de l'Industrie au ministre des Transports.

**Transports – Société canadienne des postes** - (relevait auparavant du portefeuille du Conseil privé) - Cet organisme nécessitera un crédit et le libellé du crédit demeurera le même.

## Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004

**Transports – Société canadienne d'hypothèques et de logement** - (relevait auparavant du portefeuille du Conseil privé) – Cet organisme nécessitera un crédit et un poste législatif non budgétaire. Le libellé pour le crédit et le poste législatif demeurera le même.

**Travaux publics et Services gouvernementaux – Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones** – (relevant auparavant du portefeuille du Conseil privé) – Un nouveau crédit et un poste législatif sont requis pour cet organisme. Le libellé du poste législatif demeure tel quel, tandis que celui du crédit est changé pour se lire « Dépenses du Programme et contributions ».

**Travaux publics et Services gouvernementaux – Communication Canada** – Un nouveau crédit « subventions et contributions » est requis pour cet organisme, car le niveau des dépenses dépasse maintenant le seuil de cinq millions de dollars. Le libellé du crédit « Dépenses du Programme » est modifié pour se lire « Dépenses de fonctionnement » et inclut l'ajout suivant « ... aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes obtenues au cours d'un exercice afin de compenser les dépenses engagées pendant cette période pour la prestation de services de communication et d'édition ».

### Modifications à la présentation (structure du programme, objectifs, description des secteurs d'activités)

**Affaires étrangères et Commerce international – Corporation commerciale canadienne** – Les objectifs et la description du financement par voie de crédits ont été réécrits afin d'en améliorer la clarté et la compréhension.

**Affaires étrangères et Commerce international – Exportation et développement Canada** – La description du financement par voie de crédits a été modifiée afin d'en améliorer la clarté et la compréhension.

**Agriculture et Agroalimentaire – Commission canadienne du lait** – Des modifications mineures ont été apportées à la description du financement par voie de crédits – Dans le troisième paragraphe, la première phrase a été supprimée.

**Citoyenneté et Immigration – Ministère** – Le renvoi à la *Loi sur l'immigration* sous le secteur d'activités Gérer l'accès au Canada a été modifié pour indiquer le nouveau titre, *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (en vigueur depuis le 28 juin 2002).

**Conseil privé – Centre canadien de gestion** – Le texte suivant a été supprimé de la description des secteurs d'activité « et réalise des activités fédérales de coopération internationale, à titre de projet pilote, dont le financement est centralisé » parce que le projet est terminé.

**Défense nationale – Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire** – Des modifications mineures ont été apportées à l'objectif en vue d'en améliorer la clarté et la compréhension.

**Développement des ressources humaines – Ministère** – Des modifications mineures ont été apportées à la description des secteurs d'activité en français pour assurer la concordance avec le texte anglais.

**Environnement – Agence canadienne d'évaluation environnementale** – Des modifications mineures ont été apportées à l'objectif et à la description des secteurs d'activité afin d'en améliorer la clarté et la compréhension.

**Gouverneur général** – Le libellé du secteur d'activités concernant les honneurs a été modifié pour inclure « l'ordre du mérite pour les services policiers ».

**Industrie – Agence spatiale canadienne** – Des modifications mineures ont été apportées à la description des secteurs d'activité afin d'en améliorer la clarté et la compréhension.

## Changements au Budget principal des dépenses de 2003–2004

**Industrie – Bureau de l'infrastructure du Canada** - (relevait auparavant du portefeuille du Conseil privé) – Les objectifs et la description des secteurs d'activité ont été mis à jour afin de tenir compte de la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) actuelle du Bureau.

**Patrimoine canadien – Commission de la capitale nationale** – Le titre du secteur d'activités « Promotion et animation de la région de la capitale nationale » est modifié comme suit « Animation et promotion de la région de la capitale nationale ». De plus, la description des secteurs d'activité a été réécrite afin d'en améliorer la clarté et la compréhension.

**Patrimoine canadien – Office national du film** – Le deuxième paragraphe de la description des secteurs d'activité a été modifié en supprimant le mot « London ». L'Office national du film n'a plus de bureau à cet endroit.

**Pêches et Océans** – La dernière phrase de la description du secteur d'activités concernant les opérations du brise-glace a été supprimée puisque le ministère des Pêches et Océans n'offre plus ce service.

**Ressources naturelles – Énergie atomique du Canada limitée** – Le premier paragraphe de la description du financement par voie de crédits a été modifié pour inclure « l'industrie canadienne de la médecine nucléaire et le programme neutronique pour la recherche sur les matériaux à l'Institut Steacie pour le Conseil national de la recherche ». La dernière section du troisième paragraphe a également été modifiée au moyen de la suppression de l'expression « et les effets des rayonnements sur les êtres humains ».

**Ressources naturelles – Société de développement du Cap-Breton** – La présentation du tableau Sommaire du financement par voie de crédits a été modifiée pour inclure les dépenses de la société pour les mines.

**Secrétariat du Conseil du Trésor** – Certaines initiatives principales du secteur d'activité « Service et Innovation » ont été achevées et les autres ressources ont été redistribuées parmi les autres secteurs d'activité à des fins administratives.

**Transports – Ministère** – Cette année, le ministre des Transports a la responsabilité additionnelle de verser des paiements à plusieurs organismes. Par conséquent, des précisions ont été ajoutées à la section des transports pour l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien et la Queens Quay West Land Corporation.

L'objectif et la description des secteurs d'activité pour l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien sont nouveaux.

La description des secteurs d'activité de la Queens Quay West Land Corporation demeure la même que celle présentée auparavant sous Travaux publics et Services gouvernementaux; cependant, l'énoncé de l'objectif a été mis à jour.

**Transports – Société canadienne des postes** - (relevait auparavant du portefeuille du Conseil privé) – Les objectifs et la description du financement par voie de crédits demeurent les mêmes.

**Transports – Société canadienne d'hypothèques et de logement** - (relevait auparavant du portefeuille du Conseil privé) – Les objectifs et la description du financement par voie de crédits demeurent les mêmes.

**Travaux publics et Services gouvernementaux – Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones** - (relevait auparavant du portefeuille du Conseil privé) – Les objectifs demeurent les mêmes, cependant, la description des secteurs d'activité a été modifiée en français en vue d'assurer la concordance avec le texte anglais.

**Travaux publics et Services gouvernementaux – Communication Canada** – Le libellé dans le premier paragraphe des objectifs a été modifié afin de supprimer le mot « corporatifs ». Des modifications mineures ont été apportées aux objectifs et à la description des secteurs d'activité en français en vue d'assurer la concordance avec le texte anglais.

## **2 Affaires étrangères et Commerce international**

Ministère	2-4
Corporation commerciale canadienne	2-9
Agence canadienne de développement international	2-10
Exportation et développement Canada	2-16
Centre de recherches pour le développement international	2-17
Commission mixte internationale	2-19
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	2-20
Administration du pipe-line du Nord	2-21

# Affaires étrangères et Commerce international

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Affaires étrangères et Commerce international</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	1 065 239	1 016 570
5	Dépenses en capital	138 623	114 061
10	Subventions et contributions	434 095	426 404
(L)	Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile	67	65
(L)	Ministre du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile	67	65
(L)	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i>	250	250
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	108 298	96 816
(L)	Fonds renouvelable du Bureau des passeports	(5 295)	(6 581)
<b>Total du Ministère</b>		<b>1 741 344</b>	<b>1 647 650</b>
<b>Corporation commerciale canadienne</b>			
15	Dépenses du Programme	16 207	10 832
<b>Total de l'organisme</b>		<b>16 207</b>	<b>10 832</b>
<b>Agence canadienne de développement international</b>			
20	Dépenses de fonctionnement	191 243	186 443
25	Subventions et contributions	1 623 977	1 478 939
(L)	Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile	67	65
(L)	Paiements aux fonds d'institutions financières internationales	248 540	201 900
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	19 456	18 358
Total du budgétaire		<b>2 083 283</b>	<b>1 885 705</b>
L30	Délivrance et paiement de billets aux fonds d'institutions financières internationales	.....	.....
L35	Paiement de billets aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital	4 440	4 440
(L)	Paiements aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital	5 100	6 352
Total du non-budgétaire		<b>9 540</b>	<b>10 792</b>
<b>Total de l'organisme</b>		<b>2 092 823</b>	<b>1 896 497</b>
<b>Exportation et développement Canada</b>			
(L)	Versements à Exportation et développement Canada	70 000	102 000
Total du budgétaire		<b>70 000</b>	<b>102 000</b>
(L)	Versements à Exportation et développement Canada	1 282 000	127 000
Total du non-budgétaire		<b>1 282 000</b>	<b>127 000</b>
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1 352 000</b>	<b>229 000</b>
<b>Centre de recherches pour le développement international</b>			
40	Versements au Centre de recherches pour le développement international	100 941	101 941
<b>Total de l'organisme</b>		<b>100 941</b>	<b>101 941</b>

## Affaires étrangères et Commerce international

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003-2004	Budget principal des dépenses 2002-2003
<b>Commission mixte internationale</b>		
45 Dépenses du Programme	4 930	4 760
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	552	489
<b>Total de l'organisme</b>	<b>5 482</b>	<b>5 249</b>
<b>Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne</b>		
50 Dépenses du Programme	2 729	2 152
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	201	152
<b>Total de l'organisme</b>	<b>2 930</b>	<b>2 304</b>
<b>Administration du pipe-line du Nord</b>		
55 Dépenses du Programme	1 252	242
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	103	23
<b>Total de l'organisme</b>	<b>1 355</b>	<b>265</b>

# Affaires étrangères et Commerce international Ministère

## Objectifs

Agir au nom du Canada et de tous les Canadiens pour accroître la prospérité économique, l'emploi et la sécurité et travailler à la promotion de la paix dans le monde en diffusant la culture et les valeurs canadiennes.

## Description des secteurs d'activité

### *Promotion du commerce international*

Créer des emplois et promouvoir la prospérité au Canada en encourageant les entreprises canadiennes à exploiter tous les débouchés commerciaux à l'échelle internationale et en instaurant au pays un climat favorable aux investissements étrangers et aux échanges technologiques.

### *Politique commerciale et économique*

Créer des emplois et promouvoir la prospérité au Canada grâce à la gestion efficace des relations commerciales du Canada avec les États-Unis et à la libéralisation du commerce et des mouvements de capitaux dans le monde, par l'adoption de règles claires et équitables.

### *Coopération et sécurité internationales*

Instaurer un régime international pacifique, fondé sur le droit et reflétant les valeurs canadiennes, au sein duquel le Canada est à l'abri de menaces émanant de l'étranger.

### *Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)*

Répondre aux besoins d'aide officielle des Canadiennes et des Canadiens voyageant ou habitant à l'étranger.

### *Diplomatie ouverte*

Susciter de l'intérêt et de la confiance à l'égard du Canada à l'étranger et faire en sorte que l'opinion publique internationale soit favorable aux intérêts politiques et économiques du Canada et aux valeurs canadiennes.

### *Services ministériels*

Permettre au Ministère d'accomplir sa mission et d'atteindre ses objectifs grâce à la prestation de services de soutien efficaces sur le plan des coûts.

### *Prestation de services aux autres ministères*

Permettre aux autres ministères d'exécuter leurs programmes à l'étranger grâce à la prestation de services de soutien efficaces sur le plan des coûts.

### *Services de passeports*

Délivrer des titres de voyage respectés à l'échelle internationale aux citoyens canadiens et autres résidents canadiens qui y ont droit. Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de 4 000 000 \$ au titre du fonds renouvelable du Bureau des passeports. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2003	6 699
Moins :	
Budget principal des dépenses de 2003–2004 – besoins nets de trésorerie	5 295
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2004	11 994

Affaires étrangères et Commerce international  
Ministère

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>					Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire				<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Promotion du commerce international	247 706	4 459	16 710	3 050	<b>265 825</b>	256 003
Politique commerciale et économique	106 542	1 673	22 670	.....	<b>130 885</b>	121 509
Coopération et sécurité internationales	206 332	6 049	372 892	.....	<b>585 273</b>	569 265
Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)	64 290	1 373	80	2 450	<b>63 293</b>	54 831
Diplomatie ouverte	82 694	1 147	21 723	2 303	<b>103 261</b>	101 299
Services ministériels	217 731	117 458	270	16 390	<b>319 069</b>	290 911
Prestation de services aux autres ministères	272 569	6 464	.....	.....	<b>279 033</b>	260 413
*Services de passeports	127 715	.....	.....	133 010	<b>(5 295)</b>	(6 581)
	<b>1 325 579</b>	<b>138 623</b>	<b>434 345</b>	<b>157 203</b>	<b>1 741 344</b>	1 647 650

\*Ce secteur d'activité est financé au moyen d'un fonds renouvelable. Les prévisions de dépenses qui figurent dans ce tableau renvoient aux besoins de trésorerie du fonds pour l'exercice. Elles ne reflètent pas directement le bénéfice ou le déficit de fonctionnement que produira le fonds puisque celui-ci fonctionne selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certains décaissements inscrits dans le Budget des dépenses n'influent pas sur le solde de fonctionnement, et certains autres éléments qui doivent être pris en considération dans le calcul du bénéfice ou du déficit ne nécessitent pas de dépenses directes en espèces. Ces deux types de dépenses peuvent être rapprochés de la façon suivante :

	(en milliers de dollars)
Profit de fonctionnement prévu	6 160
Plus :	
Éléments hors caisse compris dans le calcul du profit de fonctionnement	25 224
Moins :	
Dépenses en argent non comprises dans le calcul du profit de fonctionnement :	
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	11 893
Changement dans le fonds de roulement	14 196
Total des prévisions – besoins nets en trésorerie	5 295

Pour de plus amples renseignements sur le fonds renouvelable du Bureau des passeports, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Affaires étrangères et Commerce international  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Promotion du commerce international</i>		
Subventions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	<b>2 000 000</b>	2 000 000
<i>Politique commerciale et économique</i>		
Soutien à l'Association des produits forestiers du Canada	<b>3 000 000</b>	.....
<i>Coopération et sécurité internationales</i>		
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	<b>60 000</b>	60 000
Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	<b>7 476 609</b>	6 443 000
Subvention au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	<b>4 873 100</b>	4 873 100
<i>Diplomatie ouverte</i>		
Subventions dans le domaine des relations avec les universités	<b>12 700 000</b>	13 500 000
Subventions dans le domaine des relations culturelles	<b>9 019 000</b>	7 839 000
Office du baccalauréat international	<b>4 000</b>	4 000
<i>Services ministériels</i>		
Association de la communauté du service extérieur	<b>20 000</b>	15 000
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i>	<b>250 000</b>	250 000
<b>Total des subventions</b>	<b>39 402 709</b>	34 984 100
<b>Contributions</b>		
<i>Promotion du commerce international</i>		
Programme de science et technologie Horizon le monde	<b>390 000</b>	390 000
Contributions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	<b>9 520 000</b>	9 520 000
Contributions en vertu de Programme de développement des marchés d'exportation-investissement	<b>4 800 000</b>	4 623 000
<i>Politique commerciale et économique</i>		
Organisations internationales de produits de base (20 318 euro)	<b>32 000</b>	127 000
Organisation mondiale des douanes (248 786 euro)	<b>390 000</b>	350 000
Agence internationale de l'énergie (591 721 euro)	<b>927 000</b>	881 000
Organisation mondiale du commerce (5 863 172 francs suisses)	<b>6 149 000</b>	5 397 000
Organisation de coopération et de développement économiques (6 710 485 euro)	<b>10 508 000</b>	8 833 000
Organisation de coopération et de développement économiques – Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (94 304 euro)	<b>148 000</b>	121 000
Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire (264 606 euro)	<b>414 000</b>	365 000
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (478 516 francs suisses)	<b>502 000</b>	428 000
Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (348 900 \$US)	<b>542 000</b>	545 000
Entente de Wassenaar (36 966 euro)	<b>58 000</b>	53 000
<i>Coopération et sécurité internationales</i>		
Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones (7 468 895 euro)	<b>11 696 000</b>	10 170 000
Fondation du Commonwealth (613 224 livres sterling)	<b>1 485 000</b>	1 366 000
Secrétariat du Commonwealth (2 235 380 livres sterling)	<b>5 415 000</b>	5 077 000
Programme du Commonwealth pour la jeunesse (721 127 livres sterling)	<b>1 747 000</b>	1 575 000

# Affaires étrangères et Commerce international Ministère

## Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
Contributions au Bureau canadien du mécanisme pour un développement propre et de l'application conjointe	<b>3 870 000</b>	600 000
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (8 751 883 \$US)	<b>13 599 000</b>	13 942 000
Organisation de l'aviation civile internationale (1 131 200 \$US)	<b>1 758 000</b>	1 797 000
Organisation internationale du travail (5 740 070 \$US)	<b>8 919 000</b>	8 533 000
Organisation maritime internationale (177 480 livres sterling)	<b>430 000</b>	409 000
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord – Administration civile (9 202 000 euro)	<b>14 409 000</b>	12 405 000
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord – Programmes scientifiques (1 337 500 euro)	<b>2 094 000</b>	1 879 000
Activités de la francophonie internationale	<b>542 000</b>	792 000
Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (29 466 567 CFA)	<b>70 000</b>	60 000
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	<b>30 000</b>	30 000
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (9 631 219 \$US)	<b>14 965 000</b>	14 965 000
Organisation des Nations Unies (44 010 392 \$US)	<b>68 383 000</b>	58 295 000
Organisation mondiale de la santé (11 223 519 \$US)	<b>17 439 000</b>	16 685 000
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (66 617 060 \$US)	<b>103 508 000</b>	121 528 000
Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie	<b>7 525 000</b>	5 550 000
Commission préparatoire de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (2 085 750 euro)	<b>3 266 000</b>	2 898 000
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (11 993 080 euro)	<b>18 780 000</b>	15 539 000
Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (408 474 \$US)	<b>635 000</b>	638 000
Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (2 451 096 \$US)	<b>3 809 000</b>	3 784 000
Soutien des intérêts du Canada à l'étranger	<b>600 000</b>	600 000
Appui de la consultation, de la recherche et de l'information sur la politique étrangère	<b>993 000</b>	993 000
Fonds volontaire des Nations Unies pour l'environnement	<b>925 000</b>	925 000
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (3 400 073 \$US)	<b>5 283 000</b>	5 307 000
Commission du parc international Roosevelt de Campobello (789 500 \$US)	<b>1 227 000</b>	1 193 000
Organisation des États américains (9 227 100 \$US)	<b>14 337 000</b>	14 403 000
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (772 650 euro)	<b>1 210 000</b>	1 087 000
Cour permanente d'arbitrage (20 024 euro)	<b>31 000</b>	24 000
Commission internationale d'établissement des faits (10 502 euro)	<b>16 000</b>	13 000
Contributions pour les mesures visant l'Asie-Pacifique	<b>1 981 000</b>	1 981 000
Programme de stages internationaux pour les jeunes	<b>5 952 000</b>	5 952 000
Programme de consolidation de la paix et de sécurité humaine	<b>6 500 000</b>	6 500 000
Volet nordique de la politique étrangère du Canada	<b>1 700 000</b>	1 700 000
Accords environnementaux internationaux	<b>1 788 000</b>	1 788 000
Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues	<b>1 500 000</b>	1 500 000
Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues	<b>600 000</b>	600 000
Fonds canadien sur les mines antipersonnel	<b>120 000</b>	4 654 000
Société royale du Commonwealth du Canada	<b>20 000</b>	20 000

Affaires étrangères et Commerce international  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
Agence internationale de l'énergie atomique (6 480 000 \$US)	<b>10 069 000</b>	10 600 000
Secrétariat permanent de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique	<b>1 256 000</b>	.....
<i>Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)</i> Service social international Canada	<b>80 000</b>	80 000
<b>Total des contributions</b>	<b>394 942 000</b>	390 070 000
<b>Postes non requis</b>		
Fonds d'action pour la Convention sur les armes chimiques	.....	100 000
Forum des fédérations	.....	1 500 000
<b>Total des postes non-requis</b>	.....	1 600 000
<b>Total</b>	<b>434 344 709</b>	426 654 100

# Affaires étrangères et Commerce international

## Corporation commerciale canadienne

### Objectifs

En vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*, le mandat de la CCC consiste à aider l'expansion du commerce extérieur du Canada. La loi lui confère un large éventail de pouvoirs, en particulier celui d'effectuer l'exportation de marchandises ou de denrées, en qualité de mandat ou de mandataire, selon les modalités et dans la mesure qu'elle juge utiles. À titre d'organisme de passation de contrats d'exportation du Canada, la mission de la CCC consiste à faire office d'intermédiaire efficace pour le commerce canadien, en réunissant les acheteurs étrangers et les vendeurs canadiens et en permettant de conclure de fructueux contrats d'exportation aux conditions les plus favorables possible.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Corporation commerciale canadienne*

Les entreprises canadiennes qui concluent des ventes par l'entremise de la CCC obtiennent ainsi un accès direct aux marchés publics américains de la défense et de l'aérospatiale en vertu de l'Accord canado-américain sur le partage de la production de défense (APPD). La Corporation donne aussi accès à un vaste éventail de débouchés publics à l'échelle mondiale par l'entremise de transactions entre les gouvernements. En particulier, la CCC offre aux acheteurs étrangers une garantie d'exécution des contrats cautionnée par le gouvernement du Canada qui accroît la crédibilité des exportateurs canadiens et réduit le risque d'approvisionnement perçu par les acheteurs étrangers. La CCC offre également aux acheteurs un point d'accès unique et fiable pour les demandes d'approvisionnement en biens et services canadiens. La CCC aide les exportateurs grâce à une série de services de marchés allant de la prestation de conseils avant la passation du contrat à la gestion du contrat, en passant par le soutien après la signature de l'entente. Finalement, la CCC aide également les petites et moyennes entreprises à se procurer un fonds de roulement lié à leur projet auprès de sources commerciales par le truchement du Programme de paiements progressifs. En dehors du marché de l'APPD, la CCC a instauré un régime commercial de rémunération de ses services.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
Corporation commerciale canadienne		
Dépenses	24 391	16 628
Moins :		
Intérêt et autres revenus	8 184	5 796
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>16 207</b>	<b>10 832</b>

# Affaires étrangères et Commerce international

## Agence canadienne de développement international

### **Objectifs**

Encourager les efforts des peuples des pays en développement et des pays en transition en vue d'un développement économique et social autonome compatible avec leurs besoins et leur environnement, en collaborant avec eux à la réalisation d'activités de développement et accorder une aide humanitaire pour favoriser les intérêts politiques et économiques du Canada à l'étranger grâce à la promotion de la justice sociale, de la stabilité internationale et des relations économiques à long terme, au profit de la communauté mondiale.

### **Description des secteurs d'activité**

#### *Programmes géographiques*

Les programmes géographiques comportent des relations directes entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des pays en développement. Ils sont élaborés en consultation et en collaboration avec les partenaires de ces pays. Ils constituent le principal mécanisme de soutien qu'utilise le gouvernement pour investir à long terme dans des secteurs essentiels du développement durable. Les programmes géographiques représentent environ le tiers du budget de l'aide internationale.

Les projets financés tiennent compte des besoins des pays en développement et de la capacité du Canada de répondre à ces besoins. La valeur des projets, et celle des contrats et des accords de contribution nécessaires à leur exécution, va de milliers de dollars à des dizaines de millions. L'approche et l'objet des projets varient aussi considérablement. À de rares exceptions près, l'aide consentie dans le cadre des programmes géographiques est versée en nature directement par les fournisseurs et agents d'exécution canadiens ou par l'entremise des achats effectués par les pays bénéficiaires, dans le cadre des politiques canadiennes d'aide liée (fonds alloués pour l'achat de biens et de services au Canada) et conformément aux exigences quant au contenu canadien.

Trois directions de programmes géographiques, à savoir les directions générales de l'Afrique et du Moyen-Orient, de l'Asie et des Amériques, se chargent de planifier et de fournir l'aide bilatérale canadienne aux pays admissibles. Les programmes mis en œuvre dans ces régions sont fondés sur l'objectif et les six volets prioritaires de l'aide publique au développement (APD).

#### *Pays en transition*

Le programme de l'Europe centrale et de l'Est (ECE) est conçu pour répondre aux initiatives et pour aider les pays de la région pendant la période critique de transition. Une petite part de l'aide fournie au moyen de ce programme relève de l'APD.

Le programme permet de transférer des connaissances et des compétences aux pays de la région grâce au perfectionnement des ressources humaines, au renforcement des institutions, à l'assistance humanitaire et multilatérale, et aux conseils en matière de politiques. Les activités sont mises en œuvre en collaboration avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG), les milieux universitaires, les communautés ethniques et tous les paliers de gouvernement au Canada. Ces partenariats servent de catalyseurs pour susciter, au niveau des projets, des contributions tant chez les partenaires canadiens que chez les partenaires des pays bénéficiaires.

#### *Programmes multilatéraux*

Dans le cadre des programmes multilatéraux, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) collabore avec une vaste gamme d'organisations et d'institutions internationales, dont les agences des Nations Unies (comme l'UNICEF), le Commonwealth et la Francophonie, et les banques de développement régionales pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes. La plus grande partie de l'aide humanitaire et des secours d'urgence fournis par l'ACDI est acheminée par l'intermédiaire des programmes multilatéraux.

## Affaires étrangères et Commerce international

### Agence canadienne de développement international

L'ACDI emploie différents mécanismes pour obtenir des résultats dans les six secteurs prioritaires. De concert avec d'autres organismes donateurs, elle fournit un financement de base à des organisations et institutions multilatérales œuvrant dans ces secteurs. Elle cherche également à influencer sur les pratiques et politiques de ces organisations afin de maximiser l'efficacité des programmes et des opérations. De plus, elle surveille et évalue le rendement des organisations et institutions internationales et fait rapport sur ce rendement.

La Direction générale des programmes multilatéraux vise aussi à améliorer les politiques et pratiques des institutions multilatérales, plus particulièrement pour la coordination des initiatives au niveau des pays, et pour le suivi et l'évaluation des activités sur le terrain. L'accroissement de l'efficacité des organisations internationales est un élément important des programmes multilatéraux.

#### *Partenariat canadien*

Le Programme de partenariat canadien verse des subventions et des contributions à des organisations canadiennes et internationales pour appuyer leurs activités dans les pays en développement. Il soutient les initiatives de ces organisations (à but lucratif et à but non lucratif) et vise l'établissement de partenariats durables entre le Canada et les pays en développement par l'entremise de projets à coûts partagés. En outre, le Programme est responsable de la politique en matière de consultations et représente l'Agence dans les relations et les consultations avec les partenaires.

Le Programme de partenariat canadien comporte trois sous-programmes principaux, à savoir le Soutien au secteur bénévole, la Coopération industrielle et les Bourses. Le Programme de coopération industrielle (PCI) encourage les initiatives de développement du secteur privé et favorise la croissance économique dans les pays en développement en appuyant l'établissement de liens à long terme et mutuellement avantageux entre le secteur privé canadien et les pays bénéficiaires.

Le Programme de soutien au secteur bénévole est axé sur le développement communautaire et le renforcement de la capacité des organisations et institutions des pays en développement afin de promouvoir un développement durable dans des secteurs socio-économiques clés. Il favorise la création de liens entre les ONG au Canada et dans les pays en développement, et appuie les organisations et institutions canadiennes qui œuvrent aux niveaux de l'environnement, de la réforme du secteur public, des droits de la personne, de la démocratie et du bon gouvernement afin de promouvoir le transfert de technologie et le renforcement des capacités.

Le Programme de bourses est chargé de gérer différents programmes, ainsi que les règlements et politiques régissant la sélection et le recrutement des coopérants et experts en assistance technique et des stagiaires au pays.

#### *Politiques*

La Direction générale des politiques élabore et tient à jour les politiques de l'ACDI dans le cadre de l'objectif et des priorités de l'APD, ainsi que des intérêts et des objectifs de la politique étrangère du Canada. Elle fournit au Ministre, à l'ACDI et à d'autres ministères des conseils et de l'information sur les questions de politiques et de stratégies, ainsi qu'une expertise scientifique et technique. Il arrive également qu'elle vérifie le respect des normes à l'ACDI, comme dans le cas des évaluations environnementales. La Direction générale gère également les consultations sur les questions stratégiques avec des groupes d'intérêt et le grand public.

La Direction générale gère l'Enveloppe de l'aide internationale et les fonds alloués au nom de l'ACDI. Elle produit l'information générale requise pour la rédaction des rapports nationaux et internationaux sur les dépenses au titre de l'APD.

À l'échelle internationale, la Direction générale des politiques veille à coordonner les politiques de développement du Canada et celles d'autres pays donateurs, par exemple, de concert avec le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Elle représente également les intérêts du Canada aux réunions internationales et veille à ce que les politiques en matière de développement tiennent compte des engagements internationaux pris par le Canada.

# Affaires étrangères et Commerce international

## Agence canadienne de développement international

### *Communications*

Conformément à la stratégie du gouvernement en matière de communications, la Direction générale des communications aide le Ministre, la Présidente et les directions générales de l'ACDI à s'acquitter de leurs responsabilités à ce niveau. Elle fournit des conseils d'experts, procède à des recherches sur l'opinion publique et à l'analyse des reportages, et produit des documents imprimés et audiovisuels.

Par ses activités de communications, l'Agence souhaite montrer à des publics choisis, dont les jeunes, les décideurs et les façonneurs de l'opinion, que l'ACDI est un organisme d'aide efficace. Elle veut sensibiliser davantage les Canadiens au développement international et à ses impacts et renforcer la collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux en matière de communications. La Direction générale est responsable de l'application de la politique de l'ACDI en matière de communications.

Avec le programme d'information sur le développement, la Direction des communications travaille en collaboration avec les particuliers, les organismes non gouvernementaux et le secteur privé afin d'informer les Canadiens des programmes et des questions connexes de développement, en mettant particulièrement l'accent sur l'importance du rôle et de la contribution que les Canadiens apportent dans les pays en développement.

### *Services généraux*

Les Services généraux fournissent à l'Agence des services de soutien qui ne sont pas directement liés à un mécanisme d'exécution en particulier. Ces services sont assurés par les Services à la haute direction de l'Agence, ainsi que par la Direction générale des ressources humaines et services corporatifs, la Direction générale de l'information et de la technologie et la Direction générale de l'examen du rendement. Leur coût est comptabilisé comme une dépense administrative indirecte plutôt que comme une dépense directe qui peut être facilement imputée à un mécanisme d'exécution.

## **Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>				<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		Total	Non-budgétaire		
	Fonctionnement	Paiements de transfert		Prêts, dotations en capital et avances		
Programmes géographiques	71 325	777 735	849 060	.....	<b>849 060</b>	758 597
Pays en transition	10 267	102 186	112 453	.....	<b>112 453</b>	121 978
Programmes multilatéraux	8 348	725 603	733 951	9 540	<b>743 491</b>	639 249
Partenariat canadien	20 964	254 860	275 824	.....	<b>275 824</b>	274 039
Politiques	21 814	7 500	29 314	.....	<b>29 314</b>	21 438
Communications	7 408	4 633	12 041	.....	<b>12 041</b>	11 796
Services généraux	70 640	.....	70 640	.....	<b>70 640</b>	69 400
	<b>210 766</b>	<b>1 872 517</b>	<b>2 083 283</b>	<b>9 540</b>	<b>2 092 823</b>	1 896 497

Affaires étrangères et Commerce international  
 Agence canadienne de développement international

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Pays en transition</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	<b>1 000 000</b>	500 000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'institutions, d'organisations, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels	<b>2 000 000</b>	2 000 000
<i>Programmes géographiques</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	<b>137 657 000</b>	51 000 000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par l'entremise des institutions internationales œuvrant dans les domaines du développement, de la recherche et de la nutrition, des organisations non gouvernementales canadiennes, internationales et locales, du Centre de recherches pour le développement international, des pays en développement, ainsi que des institutions, organisations, et organismes de ces pays au profit de bénéficiaires dans des pays en développement	<b>5 000 000</b>	5 000 000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'institutions, d'organisations, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels	<b>3 000 000</b>	3 000 000
<i>Programmes multilatéraux</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	<b>163 998 000</b>	132 761 000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par l'entremise des institutions internationales œuvrant dans les domaines du développement, de la recherche et de la nutrition, des organisations non gouvernementales canadiennes, internationales et locales, du Centre de recherches pour le développement international, des pays en développement, ainsi que d'institutions, d'organisations et d'organismes de ces pays au profit de bénéficiaires dans des pays en développement	<b>114 649 000</b>	100 472 000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'institutions, d'organisations, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels	<b>105 935 000</b>	92 830 000

Affaires étrangères et Commerce international  
 Agence canadienne de développement international

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003-2004</b>	Budget principal des dépenses 2002-2003
<i>Partenariat canadien</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	<b>400 000</b>	400 000
Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions, organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	<b>77 788 000</b>	76 743 000
Aide au développement pour l'éducation et la formation des particuliers	<b>8 248 000</b>	8 248 000
<i>Politiques</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide à des institutions financières internationales	<b>7 500 000</b>	.....
<b>Total des subventions</b>	<b>627 175 000</b>	472 954 000
<b>Contributions</b>		
<i>Programmes géographiques</i>		
Aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées par l'autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, à tous les ordres de gouvernements des pays en développement et des territoires, y compris à leurs institutions, organisations et organismes ainsi que des contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et d'autres pays donateurs, à des gouvernements provinciaux, à leurs institutions, organisations et organismes, et à des entreprises privées, à l'appui de projets, de programmes et d'activités d'aide au développement visant des pays ou des régions donnés ainsi qu'à des personnes en mesure de réaliser des activités d'aide ou qui s'occupent activement de dossiers de développement	<b>632 078 000</b>	631 061 000
<i>Pays en transition</i>		
Contributions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique	<b>99 186 000</b>	109 386 000
<i>Programmes multilatéraux</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes, des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	<b>100 000</b>	100 000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par l'entremise des institutions internationales œuvrant dans les domaines du développement, de la recherche et de la nutrition, des organisations non gouvernementales canadiennes, internationales et locales, d'entreprises privées et de citoyens canadiens, du Centre de recherches pour le développement international, des pays en développement, ainsi que d'institutions, d'organisations, d'organismes et de personnes de ces pays au profit de bénéficiaires dans des pays en développement	<b>90 981 000</b>	100 000
Contribution à la Banque interaméricaine de développement	<b>1 300 000</b>	1 300 000

Affaires étrangères et Commerce international  
 Agence canadienne de développement international

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'institutions, d'organisations, et d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'opérations de programmes, de projets, d'activités et d'appels	<b>100 000</b>	100 000
<i>Partenariat canadien</i>		
Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions, organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	<b>111 102 000</b>	111 102 000
Encouragements à des entreprises privées, des investisseurs, des institutions et des organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de coopération industrielle	<b>57 322 000</b>	57 322 000
<i>Communications</i>		
Contributions à l'appui du programme d'information sur le développement versées aux organisations canadiennes ou internationales de communication, à d'autres ministères fédéraux ou aux administrations provinciales ou municipales, à des radiodiffuseurs et des producteurs et aux gouvernements, institutions, organisations, organismes et personnes d'autres pays donateurs en vue de la production et la diffusion d'information sur le développement et de matériel éducatif et de la réalisation d'activités connexes	<b>4 633 000</b>	4 633 000
<b>Total des contributions</b>	<b>996 802 000</b>	915 104 000
<b>Autres paiements de transfert</b>		
<i>Programmes multilatéraux</i>		
(L) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	<b>248 540 000</b>	201 900 000
<b>Total des autres paiements de transfert</b>	<b>248 540 000</b>	201 900 000
<b>Postes non requis</b>		
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par l'entremise des pays en développement, des organismes et des personnes de ces pays, des organisations non gouvernementales canadiennes ou des institutions de développement, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement	.....	90 881 000
<b>Total des postes non-requis</b>	.....	90 881 000
<b>Total</b>	<b>1 872 517 000</b>	1 680 839 000

# Affaires étrangères et Commerce international

## Exportation et développement Canada

### Objectifs

Soutenir et développer le commerce d'exportation du Canada et la capacité du pays de s'engager dans ce commerce.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Expansion des exportations*

Exportation et développement Canada (EDC) offre aux exportateurs toute une gamme de services financiers répartis en cinq grandes catégories : l'assurance-comptes clients, qui protège les titulaires de police contre le défaut de paiement de leurs acheteurs; les services de financement, notamment les prêts directs aux acheteurs étrangers, le financement préexpédition, le crédit-bail et le financement de projets; les services de cautionnement, couvrant le dépôt de la soumission, la bonne fin du contrat et la restitution des acomptes par un exportateur; l'assurance-risques politiques, qui protège les investissements sous forme de capital-actions et les prêts contre les risques politiques; et le financement par actions ou sous d'autres formes d'investissements connexes dans des projets ou des sociétés. Le financement à l'égard des transactions portées au Compte du Canada d'EDC, ainsi que tous les capitaux propres dont EDC a besoin, sont fournis par le gouvernement du Canada conformément à la *Loi sur le développement des exportations*.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
Expansion des exportations		
Versements sur prêts concessionnels et provision pour pertes sur prêts (Compte du Canada)	<b>70 000</b>	102 000
Total partiel du budgétaire	<b>70 000</b>	102 000
Compte du Canada :		
Versements	<b>1 500 000</b>	300 000
Moins : Remboursements	<b>218 000</b>	173 000
Total partiel du non-budgétaire	<b>1 282 000</b>	127 000
<b>Total des besoins</b>	<b>1 352 000</b>	229 000

# Affaires étrangères et Commerce international

## Centre de recherches pour le développement international

### Objectifs

Selon la définition de la loi promulguée par le Parlement, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a pour objectifs d'entreprendre, d'encourager, de soutenir et de poursuivre des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur les moyens d'application et d'adaptation des connaissances scientifiques, techniques et autres au progrès économique et social de ces régions. Dans le cadre de la réalisation de ces objectifs, il :

- s'assure les services de scientifiques et de techniciens des sciences naturelles et sociales du Canada et de l'étranger;
- aide les régions en voie de développement à se livrer à la recherche scientifique, à acquérir les techniques innovatrices et à établir les institutions requises pour résoudre leurs problèmes;
- encourage en général la coordination de la recherche pour le développement international;
- promouvoit la coopération en matière de recherche portant sur les problèmes du développement entre les régions développées et les régions en voie de développement, à leur avantage réciproque.

Dans l'ensemble, le CRDI vise à aider les pays en développement à utiliser la science et les connaissances en vue de solutionner concrètement et à long terme les problèmes d'ordre social, économique et environnemental auxquels ils doivent faire face.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Programmes de recherche pour le développement*

Programme du Centre

Le programme du CRDI s'articule autour de trois domaines principaux :

- Équité sociale et économique;
- Gestion de l'environnement et des ressources naturelles;
- Technologies de l'information et de la communication au service du développement.

Le programme est adapté aux besoins de quatre régions du monde : l'Asie, l'Afrique subsaharienne, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'Amérique latine et les Caraïbes. L'aide est orientée vers la mise en place de capacités de recherche autochtones à l'appui des politiques et des technologies dont les pays en développement ont besoin pour édifier des sociétés plus saines, équitables et prospères.

Le Centre privilégie une approche pluridisciplinaire et participative, attentive aux questions de genre, afin de favoriser la création et l'utilisation des ressources du savoir en faveur d'un développement durable et équitable.

La recherche pour le développement inclut des activités d'expansion des ressources dans lesquelles des activités de recherche sont gérées et administrées par le CRDI au nom d'autres organisations sous la forme, pour la plupart, de projets de recherche conjoints.

#### *Institut pour la connectivité dans les Amériques*

Faisant partie du programme du Centre, l'Institut pour la connectivité dans les Amériques représente l'apport du Canada aux objectifs communs des dirigeants de l'hémisphère énoncés lors du Sommet des Amériques 2001. L'Institut appuiera des programmes s'inscrivant dans le cadre des trois thèmes du Sommet, soit le renforcement de la démocratie, la création de la prospérité et la réalisation du potentiel humain, par le biais des technologies de l'information et de la communication, dans le but d'accroître la capacité de la population de l'hémisphère à participer à une société de plus en plus axée sur le savoir.

#### *Soutien de la recherche pour le développement*

Soutien technique

Le personnel de soutien technique aide à l'élaboration de nouveaux projets, assure le suivi des projets de recherche et prête une assistance scientifique spécialisée aux bénéficiaires en assurant l'orientation sur le plan méthodologique et en favorisant la création et le maintien de réseaux ainsi que la synthèse des résultats pour un vaste éventail d'activités.

# Affaires étrangères et Commerce international

## Centre de recherches pour le développement international

### Compléments de programmes

Sous ce titre s'inscrit la prestation de services directement liés à l'exécution du programme de recherche pour le développement au CRDI, y compris l'évaluation de programmes, la diffusion des résultats et les services de gestion et d'information de la recherche.

### Gestion de programmes

Direction stratégique et soutien au cadre de programmation et au programme des travaux du CRDI.

### Services administratifs

#### Administration des bureaux régionaux

Le CRDI possède des bureaux régionaux à l'étranger qui ont pour rôle de faire valoir les connaissances spéciales des pays en développement ainsi que l'état de la recherche et du développement de ces pays. Les bureaux régionaux sont situés en Égypte, en Inde, au Kenya, au Sénégal, à Singapour et en Uruguay.

#### Administration

Les activités et les services institutionnels comprennent le Conseil des gouverneurs, le siège social et l'élaboration de politiques et d'autres services administratifs associés à l'exécution des programmes du CRDI.

## Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
Programmes de recherche pour le développement		
Programmes du Centre	75 660	87 852
Institut pour la connectivité dans les Amériques	6 000	7 000
	<b>81 660</b>	94 852
Soutien de la recherche pour le développement		
Soutien technique	11 968	10 183
Compléments de programmes	4 937	5 046
Gestion de programmes	5 064	5 059
	<b>21 969</b>	20 288
Services administratifs		
Administration des bureaux régionaux	5 199	5 181
Administration	19 475	17 155
	<b>24 674</b>	22 336
<b>Total</b>	<b>128 303</b>	137 476
<i>Moins :</i>		
Fonds pour les activités d'expansion des ressources	24 018	33 124
Crédit parlementaire supplémentaire – reçu en mars 1994	454	1 251
Revenus de placements	600	1 000
Autres revenus	1 527	1 978
	<b>26 599</b>	37 353
Utilisation du surplus opérationnel	763	(1 818)
	<b>27 362</b>	35 535
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>100 941</b>	101 941

# Affaires étrangères et Commerce international

## Commission mixte internationale

### Objectifs

Mettre en application les responsabilités, fonctions et pouvoirs confiés à la Commission à la suite de traités et d'ententes internationaux; à la demande des gouvernements canadien et américain, étudier les questions ou les différends liés à la frontière commune, et formuler les recommandations appropriées. Étudier et, s'il y a lieu, approuver aux termes du Traité des eaux limitrophes de 1909, toute utilisation, dérivation ou obstruction des eaux limitrophes, d'un côté ou de l'autre de la frontière, susceptible de changer le niveau ou le cours naturel des eaux dans l'autre pays.

### Description des secteurs d'activité

#### *Opération et administration du bureau de la section canadienne*

Commissaires et personnel; dépenses connexes de fonctionnement; part des dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés conjoints assumée par le Canada en vertu des demandes d'approbation et des renvois soumis aux termes du Traité des eaux limitrophes de 1909, y compris la coordination des travaux des comités d'enquête internationaux; surveillance du travail des comités de contrôle internationaux établis par la Commission; paiement des dépenses résiduelles des enquêtes et des relevés.

#### *Opération et administration du bureau régional des Grands Lacs*

Surveillance, contrôle, coordination et aide aux gouvernements pour l'application de l'Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs; personnel et fonctionnement du bureau régional selon les ententes à frais partagés conclues avec les États-Unis; aide requise par le Conseil de la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, le Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs, le Conseil des gestionnaires de la recherche des Grands Lacs et les groupes de travail traitant des questions liées à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Opération et administration du bureau de la section canadienne	3 260	<b>3 260</b>	3 100
Opération et administration du bureau régional des Grands Lacs	2 222	<b>2 222</b>	2 149
	<b>5 482</b>	<b>5 482</b>	5 249

# Affaires étrangères et Commerce international

## Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

### Objectifs

L'objectif du programme de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA consiste à mettre en œuvre les dispositions de règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et de l'Accord de libre-échange Canada-Chili, en appuyant les groupes spéciaux institués en vertu de chacun des accords et en maintenant un greffe de type judiciaire où seront déposées les procédures des groupes spéciaux, des comités et des tribunaux établis aux termes de chacun des accords.

### Description des secteurs d'activité

#### *Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne*

Afin de régler les différends résultant de décisions finales sur le dumping, les droits compensateurs et le préjudice, on peut substituer à l'examen judiciaire la procédure de révision par groupe spécial prévue au chapitre 19 de l'ALÉNA. Les différends sur l'interprétation ou l'application de l'ALÉNA (chapitre 20) peuvent être renvoyés à un groupe spécial de cinq membres. Les différends concernant les dispositions de l'ALÉNA sur l'investissement (chapitre 11) et sur les services financiers (chapitre 14) peuvent être soumis au mécanisme de règlement prévu par l'Accord.

La Section canadienne s'occupera de régler les différends aux termes des dispositions de règlement des différends du chapitre 8 de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et du chapitre N de l'Accord de libre-échange Canada-Chili.

Pour l'administration des dispositions sur le règlement des différends, la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA fournit des services professionnels et consultatifs aux groupes spéciaux et aux comités, administre un greffe de type judiciaire et coordonne tous les aspects financiers du processus.

Le Secrétariat fournit aussi, au besoin, une aide aux Commissions et appuie les divers comités et groupes de travail non liés au règlement des différends.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonction- nement	Total	
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	2 930	<b>2 930</b>	2 304
	<b>2 930</b>	<b>2 930</b>	2 304

# Affaires étrangères et Commerce international

## Administration du pipe-line du Nord

### Objectifs

Faciliter la planification et la construction expéditives et efficaces du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz au mieux des intérêts du Canada, tel que décrit dans la *Loi sur le pipe-line du Nord*.

### Description des secteurs d'activité

#### *Règlement concernant la construction du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel*

Donner effet à l'Accord entre le Canada et les États-Unis en date du 20 septembre 1977; faciliter la planification et la construction expéditives et efficaces du pipe-line, en tenant compte des intérêts locaux, régionaux et nationaux, y compris ceux des peuples autochtones, et satisfaire aux obligations du gouvernement fédéral à l'égard du pipe-line; faciliter les consultations avec les gouvernements des provinces et des territoires et assurer avec eux une meilleure coordination des activités; maximiser les avantages sociaux et économiques tout en minimisant toutes les répercussions fâcheuses sur le milieu social et sur l'environnement; promouvoir les intérêts économiques et énergétiques nationaux et assurer la plus grande participation possible des Canadiens à tous les aspects de la planification du pipe-line, de sa construction et des fournitures nécessaires tout en veillant à ce que la fourniture des biens et services se fasse sur une base généralement concurrentielle.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Règlement concernant la construction du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel	1 355	1 355	265
	1 355	1 355	265

### **3 Affaires indiennes et du Nord canadien**

Ministère 3-3

Commission canadienne des affaires polaires 3-10



Affaires indiennes et du Nord canadien  
 Ministère  
*Programme d'administration*

**Objectifs**

Donner une orientation générale et une saine gestion au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord ainsi qu'à l'efficacité et à l'efficience de la planification, de la comptabilité, du personnel, des communications et d'autres services de soutien administratif.

**Description des secteurs d'activité**

*Administration*

Fournit des directives en matière de politiques et assure le soutien administratif au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord grâce à la haute direction, aux politiques et à l'orientation stratégique, et aux services ministériels.

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Administration	106 156	458	<b>106 614</b>	105 342
	<b>106 156</b>	<b>458</b>	<b>106 614</b>	105 342

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Contributions</b>		
<i>Administration</i>		
Contributions à la Fondation de l'art inuit pour aider les artistes et les artisans inuits des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Nouveau-Québec et du Labrador à perfectionner leurs capacités professionnelles et à commercialiser leur art	<b>458 000</b>	458 000
<b>Total</b>	<b>458 000</b>	458 000

Affaires indiennes et du Nord canadien  
 Ministère  
*Programme des affaires indiennes et inuites*

**Objectifs**

Aider les Indiens et les Inuits à répondre à leurs aspirations de même qu'à leurs besoins en ce qui a trait à l'autonomie gouvernementale, à l'économie, à la culture, à l'éducation, aux affaires sociales et au développement communautaire; régler les revendications indiennes reconnues au moyen de la négociation; et assurer le respect des obligations et des responsabilités constitutionnelles et législatives du Canada à l'égard des Indiens et des Inuits.

**Description des secteurs d'activité**

*Revendications*

Régler les revendications globales reconnues; faire en sorte que le gouvernement respecte, en réglant des revendications particulières, les obligations exposées dans la *Loi sur les Indiens* et les traités et surveiller les ententes de mise en œuvre; fournir du financement de recherche pour le compte des bandes indiennes revendicatrices; et soutenir le ministère de la Justice au sujet des litiges liés aux Premières nations.

*Services aux Indiens et Inuits*

Aider les Indiens et les Inuits à répondre à leurs aspirations de même qu'à leurs besoins en ce qui a trait à l'autonomie gouvernementale, à l'économie, à l'éducation, à la culture, aux affaires sociales et au développement communautaire; et assurer le respect des obligations et des responsabilités constitutionnelles et législatives du Canada à l'égard des Indiens et des Inuits.

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>						Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire				Non-budgétaire	<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Revendications	97 661	7 919	517 226	622 806	77 403	<b>700 209</b>	605 355
Services aux Indiens et Inuits	242 236	5 000	4 138 808	4 386 044	.....	<b>4 386 044</b>	4 332 303
	<b>339 897</b>	<b>12 919</b>	<b>4 656 034</b>	<b>5 008 850</b>	<b>77 403</b>	<b>5 086 253</b>	4 937 658

Affaires indiennes et du Nord canadien  
 Ministère  
*Programme des affaires indiennes et inuites*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Revendications</i>		
Subvention aux Cris de la Baie-James, aux Cris Oujé-Bougoumou et aux Naskapis du Québec	<b>51 753 000</b>	48 794 000
Subventions en capital aux bandes cries et naskapiques du Québec	<b>11 588 000</b>	11 562 000
Subvention à la Société Makivik dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	<b>336 000</b>	318 000
Subventions à des bandes indiennes pour le règlement de revendications particulières	<b>173 495 000</b>	121 890 000
Subventions aux bénéficiaires et aux organismes de mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales ou des règlements de revendications territoriales globales	<b>33 253 000</b>	10 941 000
(L) Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	<b>141 606 000</b>	139 810 000
Subventions aux bandes visées par le règlement de revendications territoriales portant sur des droits fonciers issus des traités des provinces de la Saskatchewan et du Manitoba	<b>23 775 000</b>	23 775 000
Subvention à l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan pour le paiement aux municipalités rurales d'une indemnité ayant trait à la perte de leur assiette fiscale par suite du règlement de revendications relatives à des droits fonciers issus des traités en Saskatchewan	<b>1 000 000</b>	1 000 000
Subvention à la province de Saskatchewan pour le paiement aux districts scolaires d'une indemnité ayant trait à la perte de leur assiette fiscale par suite du règlement de revendications relatives à des droits fonciers issus des traités en Saskatchewan	<b>1 000 000</b>	1 000 000
Versements à la Nation de Piikani pour la mise en œuvre des éléments de développement économique suite à l'Entente de règlement entre la Nation de Piikani, le Canada et l'Alberta	<b>6 150 000</b>	.....
<i>Services aux Indiens et Inuits</i>		
(L) Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	<b>1 400 000</b>	1 400 000
Subventions aux bandes indiennes de la Colombie-Britannique tenant lieu d'une rente par habitant	<b>300 000</b>	300 000
Subventions accordées aux Indiens et aux Inuits pour offrir des services d'aide à l'éducation primaire et secondaire	<b>400 000</b>	400 000
Subventions accordées aux Indiens et Inuits pour favoriser l'essor de leur régime d'éducation postsecondaire	<b>4 500 000</b>	4 500 000
Subventions accordées aux Inuits pour favoriser leur essor culturel	<b>45 000</b>	45 000
Subventions accordées à titre d'aide sociale aux Indiens démunis qui habitent dans les réserves	<b>11 000 000</b>	11 000 000
Subventions pour offrir des services, culturellement adaptés, de prévention d'abus et de protection aux enfants Indiens qui habitent dans des réserves	<b>5 621 000</b>	5 621 000
Subventions aux étudiants et à leurs chaperons pour promouvoir la sensibilisation à la protection contre les incendies dans les écoles dont les bandes et le gouvernement fédéral assurent le fonctionnement	<b>136 000</b>	136 000

Affaires indiennes et du Nord canadien  
 Ministère  
*Programme des affaires indiennes et inuites*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
Subventions aux bandes indiennes, à leurs conseils de district et aux collectivités inuites pour soutenir leur administration	<b>205 446 000</b>	197 562 000
Paiements aux Premières nations du Yukon aux termes des ententes individuelles d'autonomie gouvernementale	<b>30 503 000</b>	25 583 000
Subventions à la bande indienne Sechelte en vertu de la <i>Loi relative à l'autonomie gouvernementale de la bande indienne Sechelte</i>	<b>3 921 000</b>	3 780 000
Subvention à la bande indienne Miawpukek pour appuyer des programmes désignés	<b>8 384 000</b>	8 220 000
Subventions à des organismes indiens représentatifs pour appuyer leur administration	<b>5 608 000</b>	5 608 000
Subvention à la Fondation nationale des réalisations autochtones	<b>1 308 000</b>	1 278 000
Paiements aux organisations autochtones autonomes en vertu des ententes sur les revendications territoriales globales, sur l'autonomie gouvernementale ou en vertu d'une loi liée à un traité	<b>38 036 000</b>	36 570 000
Subvention pour l'éducation des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse	<b>27 086 000</b>	26 534 000
<b>Total des subventions</b>	<b>787 650 000</b>	687 627 000
<b>Contributions</b>		
<i>Revendications</i>		
Contributions aux requérants autochtones pour la préparation et la présentation de leurs revendications	<b>8 229 000</b>	8 229 000
Contribution à la Commission des Cris et des Naskapis pour la surveillance de la mise en œuvre de la <i>Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec</i>	<b>395 000</b>	577 000
Contributions aux bénéficiaires et à divers organismes de mise en œuvre des règlements de revendications territoriales globales	<b>35 725 000</b>	37 474 000
Contributions à des particuliers, des bandes et des associations indiennes pour le financement de causes types	<b>550 000</b>	550 000
Contributions à des particuliers (y compris des non-Indiens) ou à des groupes de particuliers, des organisations et des bandes au titre de causes types concernant le projet de loi C-31	<b>200 000</b>	200 000
Contribution fédérale à la Commission des traités de la Colombie-Britannique pour les coûts de fonctionnement	<b>3 136 000</b>	2 359 000
Financement s'adressant aux entités ou aux organisations des revendicateurs autochtones pour développer la capacité de négocier	<b>16 700 000</b>	9 750 000
Contributions aux commissaires de la Commission des traités de la Colombie-Britannique dans le but de favoriser la participation des Premières nations au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	<b>6 585 000</b>	5 916 000
Paiements à des groupes de requérants pour l'exécution des activités relatives à l'inscription et à la ratification touchant les ententes sur les revendications avant la ratification d'ententes définitives	<b>250 000</b>	500 000
Contributions aux Premières nations engagées dans le processus de négociation des traités en Colombie-Britannique, leurs organismes, à la province de la Colombie-Britannique et aux tiers pour des mesures liées aux traités	<b>1 500 000</b>	.....

Affaires indiennes et du Nord canadien  
 Ministère  
*Programme des affaires indiennes et inuites*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003-2004</b>	Budget principal des dépenses 2002-2003
<i>Services aux Indiens et Inuits</i>		
Contributions aux bandes indiennes pour la sélection des terres	<b>3 405 000</b>	4 505 000
Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	<b>11 586 000</b>	8 577 000
Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription	<b>5 822 000</b>	7 922 000
Contributions aux provinces, à des sociétés, à des administrations locales, à des Indiens, aux bandes indiennes et à d'autres organismes pour assurer des services de lutte contre les incendies de forêt sur les terres des réserves	<b>7 999 000</b>	7 374 000
Financement du programme des partenariats indiens pour l'environnement	<b>10 500 000</b>	15 000 000
Contributions destinées à la mise en valeur des ressources	<b>6 544 000</b>	6 544 000
Contributions à la province de Terre-Neuve et Labrador pour la prestation de programmes et de services aux Autochtones de Terre-Neuve et du Labrador	<b>12 522 000</b>	9 099 000
* Paiements aux Indiens, Inuits et Innus, totalisant 3 590 562 000 \$ devant servir à fournir des services publics dans les domaines du développement économique, de l'éducation, du développement social, des immobilisations et de l'entretien, et du soutien aux administrations indiennes :		
Développement économique	<b>143 131 000</b>	164 585 000
Éducation	<b>1 287 429 000</b>	1 239 282 000
Développement social	<b>1 175 161 000</b>	1 118 596 000
Immobilisations et entretien	<b>870 952 000</b>	924 715 000
Soutien aux administrations indiennes	<b>113 889 000</b>	111 974 000
Contributions destinées aux collectivités indiennes, inuites et Innu, aux bandes et aux groupements de bandes visés par la <i>Loi sur les Indiens</i> pour faciliter leur participation aux négociations sur le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale	<b>14 700 000</b>	14 700 000
Contribution à la province de Québec, en matière d'éducation crie et inuite, selon les dispositions de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	<b>83 200 000</b>	81 580 000
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	<b>15 524 000</b>	13 957 000
Contributions pour appuyer l'établissement de systèmes de gouvernement, d'administration et de responsabilisation solides	<b>32 000 000</b>	32 000 000
Contributions à l'intention des commissions des traités provinciales et/ou régionales	<b>750 000</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>3 868 384 000</b>	3 825 965 000
<b>Total</b>	<b>4 656 034 000</b>	4 513 592 000

\*Le financement est distribué par l'entremise d'une variété d'ententes de financement, incluant des contributions, des paiements de transfert souples et des modes optionnels de financement. Ces derniers offrent un montant global aux Premières nations afin qu'elles puissent fournir un éventail de services de base. Par conséquent, les montants qui figurent dans la liste ne représentent qu'une estimation.

Affaires indiennes et du Nord canadien  
 Ministère  
*Programme des affaires du Nord*

**Objectifs**

Promouvoir le développement politique, économique, scientifique et social du nord du Canada; aider les résidents du Nord, y compris les groupes autochtones, à mettre sur pied les institutions politiques et économiques qui leur permettront d'assumer des responsabilités croissantes au sein de la fédération canadienne; gérer et réglementer efficacement le développement durable des ressources naturelles du Nord en préparation du transfert des responsabilités aux gouvernements territoriaux; préserver, maintenir, protéger et restaurer l'environnement nordique et gérer les intérêts fédéraux, y compris la politique sur le Nord, les relations fédérales-territoriales et le processus de mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales, à l'autonomie gouvernementale et aux activités circumpolaires.

**Description des secteurs d'activité**

*Services aux affaires du Nord*

Ce secteur d'activité élabore et met en œuvre les politiques et les programmes relatifs au développement politique, économique, social et durable du Nord canadien; gère les volets constitutionnels des relations entre le Ministère et les gouvernements territoriaux; négocie et met en œuvre les ententes de transfert de ressources aux gouvernements nordiques; assure la coordination et l'orientation continues de la gestion des intérêts fédéraux dans le Nord; gère les ressources naturelles du Nord et favorise la protection et l'assainissement de l'environnement arctique à l'échelle nationale et internationale; coordonne la mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales dans le Nord et met en valeur les intérêts des Autochtones dans le développement du Nord et dans l'industrie de la fourrure partout au Canada; fait la promotion de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes à caractère scientifique et technologique à l'échelle nationale et internationale.

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Services aux affaires du Nord	82 793	63 707	<b>146 500</b>	189 135
	<b>82 793</b>	<b>63 707</b>	<b>146 500</b>	189 135

Affaires indiennes et du Nord canadien  
 Ministère  
*Programme des affaires du Nord*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Services aux affaires du Nord</i>		
Subventions aux universités et instituts canadiens pour la formation en matière de recherche scientifique sur le Nord	<b>636 000</b>	636 000
Subvention à l'Association universitaire canadienne d'études nordiques aux fins de la coordination des activités scientifiques sur le Nord entreprises par les universités canadiennes	<b>76 000</b>	76 000
Subventions aux particuliers et aux organisations au titre de la promotion du développement, de l'utilisation et de la conservation sécuritaires des ressources naturelles du Nord	<b>5 000</b>	5 000
Subvention sous forme de prix accordé à une personne considérée comme ayant apporté une contribution remarquable au domaine des sciences nordiques	<b>4 500</b>	4 500
Subventions au gouvernement territorial du Yukon pour les coûts de transition précisés dans l'Accord de transfert au Yukon d'attributions relevant du Programme des affaires du Nord	<b>100 000</b>	. . . . .
<b>Total des subventions</b>	<b>821 500</b>	721 500
<b>Contributions</b>		
<i>Services aux affaires du Nord</i>		
Contributions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	<b>42 026 000</b>	41 202 000
Contributions aux gouvernements territoriaux et aux organisations autochtones aux fins de la mise en application de la Convention finale des Inuvialuits	<b>4 910 000</b>	4 814 000
Contributions aux particuliers, aux organisations et autres ordres de gouvernement au titre des initiatives de consultation, de recherche, de formation, de création d'emplois et autres, liées à la promotion des intérêts dans le développement politique, social, économique et culturel du Nord	<b>3 558 300</b>	3 533 300
Contributions au titre des services de consultation fournis aux Inuits dans le Sud	<b>80 000</b>	80 000
Contributions aux gouvernements des Territoires dans le cadre de projets de développement et d'infrastructure régionaux	<b>4 925 000</b>	7 958 000
Contributions aux particuliers, aux organisations et autres ordres de gouvernement au titre de la promotion du développement, de l'utilisation, de la conservation et de la protection sécuritaires des ressources naturelles du Nord	<b>7 286 100</b>	8 714 100
Contributions au gouvernement du Yukon pour payer la part du gouvernement du Canada des coûts extraordinaires de suppression des incendies de forêt au Yukon	<b>100 000</b>	. . . . .
<b>Total des contributions</b>	<b>62 885 400</b>	66 301 400
<b>Total</b>	<b>63 706 900</b>	67 022 900

# Affaires indiennes et du Nord canadien

## Commission canadienne des affaires polaires

### Objectifs

Favoriser le développement et la diffusion des connaissances relatives aux régions polaires.

### Description des secteurs d'activité

#### *Commission canadienne des affaires polaires*

Pour s'acquitter de son mandat, la Commission organisera, parrainera et financera des conférences, des ateliers et des réunions; aidera à mettre en place un réseau d'information polaire qui sera le principal outil pour diffuser de l'information concernant les régions polaires; appuiera et effectuera des études spéciales relatives aux questions polaires; reconnaîtra et soulignera les réalisations et les contributions dans les domaines liés à son mandat; et déposera un rapport annuel au Parlement.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Commission canadienne des affaires polaires	955	8	<b>963</b>	961
	<b>955</b>	<b>8</b>	<b>963</b>	961

### Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Contributions</b>		
<i>Commission canadienne des affaires polaires</i>		
Contributions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et des activités qui ont trait aux régions polaires	<b>8 000</b>	18 000
<b>Total</b>	<b>8 000</b>	18 000

## **4 Agence des douanes et du revenu du Canada**

Ministère 4-2

# Agence des douanes et du revenu du Canada

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Agence des douanes et du revenu du Canada</b>		
1 Dépenses de fonctionnement	<b>2 843 083</b>	2 635 462
5 Dépenses en capital	<b>23 349</b>	23 349
10 Contributions	<b>137 208</b>	110 326
(L) Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile	<b>67</b>	65
(L) Dépense des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada</i>	<b>34 076</b>	24 888
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>477 496</b>	431 668
(L) Versements d'allocations spéciales pour enfants	<b>147 000</b>	138 000
<b>Total de l'Agence</b>	<b>3 662 279</b>	3 363 758

# Agence des douanes et du revenu du Canada

## Objectifs

Percevoir les recettes et appliquer les lois fiscales pour le compte du gouvernement fédéral ainsi que pour le compte de certaines provinces et de certains territoires; assurer les services frontaliers et appliquer les dispositions législatives régissant le commerce international et les voyageurs; mettre en œuvre au profit des Canadiens, par le biais du régime fiscal, certains programmes de prestations socio-économiques.

## Description des secteurs d'activité

### *Services fiscaux*

Activités qui informent les clients de leurs droits et prestations, et qui les aident à respecter leurs obligations; enregistrement, traitement des déclarations des clients et établissement des cotisations; recherche à l'appui des services fiscaux dont : élaboration de politiques, évaluation des risques, modification législative, application de la technologie et nouvelles occasions d'affaires; maintien d'un service efficace de gestion de la dette, qui comprend des comptes clients et des retenues à la source; activités déterminant les causes sous-jacentes de la non-observation et de la mise en œuvre des mesures correctives; enquête et, au besoin, poursuite lorsqu'on soupçonne un cas d'inobservation frauduleuse.

### *Programmes de prestations et autres services*

Administre et exécute les programmes de soutien fédéraux pour les personnes en fonction de leurs revenus; administre et exécute les programmes de soutien provinciaux pour les personnes en fonction de leurs revenus; et offre des services liés à la fiscalité ou aux douanes à d'autres ordres de gouvernement ou à des organismes du secteur public.

### *Appels*

Offre aux clients un examen équitable et impartial de leur désaccord avec les décisions de l'Agence touchant la fiscalité, les douanes, l'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada et des questions d'administration des politiques commerciales; gère (en collaboration avec Justice Canada) le règlement des cas lorsque les clients en appellent au tribunal des décisions de la Direction générale; gère le programme qui permet aux clients de corriger volontairement tout écart lorsqu'ils s'acquittent de leurs obligations envers l'Agence pour ce qui est des taxes, de l'impôt, des droits et des taux tarifaires; et coordonne des projets qui appuient et renforcent l'équité des programmes de l'Agence.

### *Service des douanes*

Facilite la circulation des marchandises et des voyageurs tout en protégeant la société et les entreprises canadiennes au moyen du contrôle de l'immigration et d'examen visant à trouver des marchandises de contrebande et d'autres examens qui sont fonction de l'évaluation des risques et du ciblage; vérifications de l'observation sur place et autres examens une fois que les marchandises sont entrées dans le pays, y compris des vérifications de l'origine des exporteurs; éducation du client, extension des services et services promotionnels, y compris l'élaboration et la mise en œuvre de normes de service; protège les industries canadiennes contre des pratiques commerciales injustes et des dommages causés par le dumping ou subvention venant de marchandises importées au Canada; administre et influence l'élaboration des lois canadiennes qui régissent le commerce international et les voyages; administre les ententes en matière de commerce international et contribue à leur élaboration; partage les meilleures pratiques et harmonise les processus avec les administrations douanières des autres pays.

# Agence des douanes et du revenu du Canada

## Gestion et orientation organisationnelles

Fait preuve d'un solide leadership au moyen de la création et du maintien d'un régime progressif et moderne de ressources humaines, y compris l'utilisation de technologies de fine pointe, d'une approche intégrée de la planification d'activités et axée sur les compétences, d'une nouvelle approche de règlement des différends et d'une norme de classification faite sur mesure; fait preuve d'un solide leadership en ce qui concerne les nouvelles responsabilités financières et administratives liées à la création de l'Agence tout en orientant la prestation des services existants des finances et de la gestion des ressources, l'utilisation des ressources, les systèmes de bureautique, la sécurité et les services de laboratoire; gère et encourage une approche cohérente à la technologie de l'information afin d'améliorer le service à la clientèle et l'accessibilité aux clients tout en contribuant à réduire les coûts en intégrant les procédures nouvelles ainsi que les procédures actuelles et en les appliquant aux secteurs d'activité; encourage et fortifie les relations avec les provinces, les territoires, les autres ministères du gouvernement et les organismes internationaux tout en étudiant des occasions d'établir de nouveaux partenariats et alliances; maintient et renforce notre cadre de gestion y compris la fonction de contrôleur moderne, les méthodes de planification, de prise de décision, d'examen et de responsabilisation. Mène et dirige les efforts visant à améliorer l'efficacité de nos systèmes et processus de gestion et la qualité de l'information organisationnelle qui viennent tous appuyer la gestion transparente axée sur les résultats.

## Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004				Total	Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire			Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert			
Services fiscaux	1 921 613	.....	137 208	103 018	<b>1 955 803</b>	1 786 082
Programmes de prestations et autres services	77 478	.....	147 000	380	<b>224 098</b>	195 488
Appels	100 674	.....	.....	8 436	<b>92 238</b>	80 208
Services des douanes	553 599	23 349	.....	.....	<b>576 948</b>	592 117
Gestion et orientation organisationnelles	842 247	.....	.....	29 055	<b>813 192</b>	709 863
	<b>3 495 611</b>	<b>23 349</b>	<b>284 208</b>	<b>140 889</b>	<b>3 662 279</b>	3 363 758

## Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Programmes de prestations et autres services</i>		
(L) Versements d'allocations spéciales pour enfants	<b>147 000 000</b>	138 000 000
<b>Total des subventions</b>	<b>147 000 000</b>	138 000 000
<b>Contributions</b>		
<i>Services fiscaux</i>		
Contributions à la province de Québec pour les frais de l'administration commune des taxes de vente fédérale et provinciale	<b>137 026 000</b>	110 326 000
Contribution versée à l'Association canadienne des constructeurs d'habitations visant à appuyer la campagne d'information "Par écrit SVP!" auprès des consommateurs	<b>182 000</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>137 208 000</b>	110 326 000
<b>Total</b>	<b>284 208 000</b>	248 326 000

## **5 Agriculture et Agroalimentaire**

Ministère 5-4

Commission canadienne du lait 5-8

Agence canadienne d'inspection des aliments 5-9

Commission canadienne des grains 5-11

# Agriculture et Agroalimentaire

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Agriculture et Agroalimentaire</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	431 379	437 686
5	Dépenses en capital	37 271	46 841
10	Subventions et contributions	273 866	779 986
15	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 1 700 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières	.....	.....
20	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement des montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 140 000 000 \$ payable à l'égard des Accords de ligne de crédit à être engagés par la Société du crédit agricole pour les besoins du Programme national renouvelé (2001) sur l'éthanol de la biomasse	.....	.....
(L)	Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	200	200
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	65 500	65 500
(L)	Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i>	4 000	4 000
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'assurance-récolte	227 300	227 300
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Compte de stabilisation du revenu net	212 600	212 600
(L)	Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile	67	65
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	56 539	53 668
(L)	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	.....	.....
<b>Total du Ministère</b>		<b>1 308 722</b>	<b>1 827 846</b>
<b>Commission canadienne du lait</b>			
25	Dépenses du Programme	3 088	2 889
<b>Total de l'organisme</b>		<b>3 088</b>	<b>2 889</b>
<b>Agence canadienne d'inspection des aliments</b>			
30	Dépenses de fonctionnement et contributions	353 649	347 293
35	Dépenses en capital	9 360	9 361
(L)	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	1 500	1 500
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	58 636	56 134
<b>Total de l'organisme</b>		<b>423 145</b>	<b>414 288</b>

## Agriculture et Agroalimentaire

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003-2004	Budget principal des dépenses 2002-2003
<b>Commission canadienne des grains</b>		
40 Dépenses du Programme	17 834	22 434
(L) Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	(127)	(127)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 846	2 846
<b>Total de l'organisme</b>	<b>20 553</b>	25 153

# Agriculture et Agroalimentaire Ministère

## Objectifs

Notre objectif consiste à dispenser de l'information, faire de la recherche, mettre au point des technologies et appliquer des politiques et des programmes qui permettront au secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire d'innover et d'être concurrentiel.

## Description des secteurs d'activité

### *Sécurité du système alimentaire*

AAC vise à faire du Canada le chef de file mondial en ce qui touche la production, la transformation et la distribution d'aliments sains et fiables pour répondre aux besoins et aux préférences des consommateurs. Le Ministère travaille à la réalisation de cet objectif par les moyens suivants :

- renforcer la compétitivité du secteur, de concert avec ses partenaires, de manière à mieux gérer les risques par la mise au point et la promotion de mécanismes améliorés de protection du revenu et d'autres outils de gestion des risques;
- améliorer l'efficacité des activités commerciales sur les marchés intérieur et international en négociant des règles équitables, en réglant les différends commerciaux, en éliminant les obstacles au commerce et en préservant les débouchés pour le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire;
- prévoir et comprendre les perceptions et les préférences des consommateurs pour intégrer celles-ci aux politiques et aux programmes et rehausser la confiance du consommateur.

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de 2 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2003	4 051
Plus : Budget principal des dépenses de 2003–2004 – encaissement net fourni	.....
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2004	4 051

### *Santé de l'environnement*

AAC vise à faire du Canada un chef de file mondial en matière d'utilisation des ressources de l'environnement de façon à en préserver la qualité et la disponibilité pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Le Ministère travaille à la réalisation de cet objectif en accomplissant ce qui suit :

- fournir de l'information juste et pertinente sur l'environnement, de manière à encourager un dialogue ouvert et éclairé qui aidera les citoyens, le gouvernement, les agriculteurs et le secteur agroalimentaire à prendre des décisions saines dans l'intérêt des générations d'aujourd'hui et de demain;
- tirer profit de l'environnement et réduire les risques en dirigeant l'élaboration et l'adoption de meilleures pratiques de gestion économiquement viables par l'industrie de l'agroalimentaire, le gouvernement et le grand public, dans un climat d'affaires favorable.

# Agriculture et Agroalimentaire Ministère

## *Innovations propices à la croissance*

AAC vise à faire du Canada un chef de file mondial au chapitre de l'innovation en créant des produits alimentaires et d'autres produits et services agricoles qui permettent de saisir les débouchés sur les marchés diversifiés de chez nous et de l'étranger. Le Ministère travaille à la réalisation de cet objectif en accomplissant ce qui suit :

encourager le Canada à développer et à adopter des produits, des procédés et des pratiques nouveaux et non traditionnels qui lui fourniront un avantage concurrentiel accru en investissant dans la création d'un environnement propice à la découverte et à l'innovation et en suscitant des possibilités de diversification;

attirer des gens et des investissements par la création d'un climat commercial dynamique en encourageant activement le développement des connaissances, l'entrepreneuriat et la mise au point d'une infrastructure qui permette de saisir les débouchés sur le marché intérieur et sur le marché mondial;

encourager la saisie de débouchés commerciaux de produits et services canadiens novateurs, pour favoriser la croissance économique et promouvoir le Canada comme chef de file sur la scène mondiale en ce qui a trait à la salubrité et à la qualité des aliments et à l'environnement.

## **Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>				<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire			Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert			
Sécurité du système alimentaire	129 061	114	682 463	24 176	<b>787 462</b>	1 280 402
Santé de l'environnement	150 290	4 895	22 538	14 500	<b>163 223</b>	158 079
Innovations propices à la croissance	247 310	32 262	78 465	.....	<b>358 037</b>	389 365
	<b>526 661</b>	<b>37 271</b>	<b>783 466</b>	<b>38 676</b>	<b>1 308 722</b>	1 827 846

Nota : Le secteur d'activité Sécurité du système alimentaire comprend le Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel. Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter au rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

# Agriculture et Agroalimentaire Ministère

## Paielements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Sécurité du système alimentaire</i>		
(L) Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	<b>133 333</b>	133 333
Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	<b>5 339 400</b>	5 339 400
<i>Santé de l'environnement</i>		
Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	<b>10 296 700</b>	10 296 700
Subventions aux organisations dont les activités appuient l'aménagement et la conservation des sols et de l'eau	<b>38 000</b>	38 000
<i>Innovations propices à la croissance</i>		
(L) Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	<b>66 667</b>	66 667
Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	<b>16 763 900</b>	16 763 900
Recherches agricoles dans les universités et dans d'autres organisations scientifiques au Canada	<b>999 000</b>	999 000
<b>Total des subventions</b>	<b>33 637 000</b>	33 637 000
<b>Contributions</b>		
<i>Sécurité du système alimentaire</i>		
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	<b>65 500 000</b>	65 500 000
(L) Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i>	<b>4 000 000</b>	4 000 000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'assurance-récolte	<b>227 300 000</b>	227 300 000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	<b>212 600 000</b>	212 600 000
Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	<b>9 054 700</b>	4 655 500
Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programmes complémentaires de sécurité du revenu	<b>148 169 000</b>	136 723 000
Contribution au Conseil canadien de la sécurité à l'appui de la Semaine nationale de la sécurité à la ferme	<b>8 000</b>	8 000
Contributions pour le contrôle du virus de la sharka du prunier	<b>5 864 000</b>	4 297 000
Contributions au titre du Programme de commerce agroalimentaire	<b>4 494 400</b>	4 494 400
<i>Santé de l'environnement</i>		
Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	<b>2 323 300</b>	3 036 700
Contributions aux agriculteurs et éleveurs véritables, aux groupements d'agriculteurs et aux petites collectivités du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la région de la Rivière-de-la-Paix en Colombie-Britannique pour la mise en place de sources d'approvisionnement fiables en eau	<b>5 382 000</b>	5 382 000
Contributions pour la mise en œuvre du Plan d'action 2000 pour le changement climatique	<b>4 498 000</b>	1 847 000

Agriculture et Agroalimentaire  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<i>Innovations propices à la croissance</i>		
Contributions au titre du Programme de commerce agroalimentaire	<b>8 346 600</b>	8 346 600
Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	<b>5 446 000</b>	7 545 800
Contribution à la Société de l'usine-pilote de protéines, d'huile et d'amidon (PHA)	<b>1 710 000</b>	1 710 000
Contributions à l'appui des organisations participant à la recherche et au développement agricoles	<b>673 000</b>	673 000
Contributions dans le cadre d'une politique pour le développement de Coopératives dans les collectivités à faible revenu	<b>301 000</b>	.....
Contributions dans le cadre du Programme d'aide à l'industrie agroalimentaire	<b>576 000</b>	.....
Contributions en vertu du Programme des routes du grain des Prairies	<b>43 583 000</b>	46 230 000
<b>Total des contributions</b>	<b>749 829 000</b>	734 349 000
<b>Postes non requis</b>		
Contributions pour la gestion des risques agricoles	.....	107 000 000
Contributions pour la gestion des risques agricoles – Programme canadien du revenu agricole	.....	413 000 000
Contributions au titre de l'Initiative de partenariat rural canadien	.....	1 600 000
<b>Total des postes non-requis</b>	<b>.....</b>	<b>521 600 000</b>
<b>Total</b>	<b>783 466 000</b>	<b>1 289 586 000</b>

# Agriculture et Agroalimentaire

## Commission canadienne du lait

### Objectifs

Offrir aux producteurs de lait et de crème qui sont efficaces l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement, et assurer aux consommateurs de produits laitiers un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de bonne qualité.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Administration et opérations*

La Commission canadienne du lait est autorisée à acheter, à entreposer, à transformer ou à vendre des produits laitiers; à effectuer des paiements aux producteurs de lait et de crème dans le but de stabiliser le prix du lait de transformation et de la crème; à faire des recherches sur toute question relative à la production, à la transformation ou à la mise en marché de tout produit laitier; à participer à la promotion des produits et des ingrédients laitiers; et à recevoir des fonds pour l'administration de ses programmes. La Commission canadienne du lait détermine les prix de soutien selon lesquels elle fera l'achat de beurre et de poudre de lait écrémé. Ces prix servent de référence à l'échelon provincial pour l'établissement des prix des composants du lait vendus aux transformateurs. La Commission travaille aussi en étroite collaboration avec les provinces en fournissant un leadership soutenu et son appui technique au Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait, un comité mixte du gouvernement et de l'industrie qui coordonne la gestion de l'offre du lait de transformation et de la crème sur une base nationale.

Le financement des coûts de mise en marché et d'administration de la Commission provient du gouvernement du Canada, des producteurs et du marché.

Au nom de l'industrie, la Commission exporte des produits laitiers sur les marchés mondiaux, soit directement à d'autres gouvernements ou par l'entremise d'exportateurs canadiens dans le cadre des engagements du Canada envers l'OMC. Elle contribue à l'administration des programmes de commercialisation tels que le Programme d'innovation en matière de produits laitiers. La Commission est également responsable des dépenses des commissaires et d'approximativement soixante-cinq membres du personnel administratif requis pour gérer ses activités au nom du secteur laitier.

Au nom des producteurs laitiers, la Commission administre le système de permis et de mise en commun pour les classes spéciales de lait.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
Administration et opérations		
Frais d'administration	<b>3 088</b>	2 889
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>3 088</b>	2 889

# Agriculture et Agroalimentaire

## Agence canadienne d'inspection des aliments

### Objectifs

L'objectif de l'Agence canadienne d'inspection des aliments est de renforcer le système d'assurance de la salubrité des aliments, d'encourager l'équité dans l'étiquetage et de contribuer à la santé des animaux et à la protection des ressources végétales fondamentales.

### Description des secteurs d'activité

#### *Salubrité des aliments*

Grâce au secteur d'activité, Salubrité des aliments, nous réglementons les aliments et les produits alimentaires qui traversent les frontières internationales et interprovinciales, au moyen de toute une gamme d'outils réglementaires, y compris l'enregistrement des établissements, l'inspection des établissements et des produits, la certification des produits, l'octroi de permis aux particuliers ou aux personnes morales et les activités d'application de la loi. Nous appliquons les dispositions des lois concernant la salubrité et la qualité nutritionnelle des aliments vendus au Canada; menons des enquêtes sur la salubrité des aliments, dont certaines se traduisent par un rappel des aliments; exécutons des projets sur l'innocuité des aliments qui ciblent les enjeux ou les produits à risque élevé; favorisons et facilitons la mise en œuvre de systèmes d'assurance de la salubrité des aliments reconnus à l'échelle internationale par les établissements agréés au fédéral; sensibilisons les consommateurs aux enjeux en matière de salubrité des aliments et en favorisons la connaissance auprès de ces derniers; et administrons et appliquons la législation régissant l'équité dans l'étiquetage et les pratiques trompeuses concernant les aliments.

#### *Santé des animaux*

Le secteur d'activité, Santé des animaux, nous permet d'exécuter des programmes visant à protéger la santé des animaux et à prévenir la transmission des maladies animales aux humains grâce à la surveillance, aux analyses et aux mesures de quarantaine; de satisfaire aux normes de santé et de sécurité internationales et nationales s'appliquant aux animaux, aux produits animaux, aux embryons, à la semence et aux aliments du bétail; de délivrer des certificats d'exportation précisant les exigences s'appliquant aux analyses, aux diagnostics, aux installations et à la quarantaine; d'octroyer des permis et d'inspecter les produits biologiques vétérinaires pour en vérifier la pureté et l'innocuité et contrôler la fraude en matière d'étiquetage; de réglementer le transport des animaux pour qu'il se fasse sans cruauté; de réglementer les aliments du bétail à des fins d'innocuité et d'efficacité; et de vérifier que les étiquettes sur les aliments du bétail sont conformes aux exigences sur l'étiquetage et la composition.

#### *Protection des végétaux*

Grâce au secteur d'activité, Protection des végétaux, nous pouvons contrôler l'importation et le déplacement national des végétaux, des produits végétaux, y compris les produits forestiers, des engrais et des semences réglementés; empêcher l'introduction au Canada de ravageurs et de maladies faisant l'objet de règlements; et contrôler et/ou éradiquer ceux décelés au Canada; satisfaire aux exigences internationales en matière de contrôle des végétaux et certifier les végétaux et les produits végétaux aux fins du commerce national et de l'exportation; mener des enquêtes sur les insectes qui permettent à l'Agence de détecter de nouvelles populations de ravageurs ou celles qui commencent à s'installer et de réagir rapidement pour empêcher ces derniers de se propager; poursuivre nos activités de renseignements internationales concernant les maladies, négocier avec les pays exportateurs les exigences en matière de santé à l'importation, et maintenir une capacité d'intervention d'urgence; certifier les semences et enregistrer les variétés des grandes cultures; accorder la protection des obtentions végétales aux cultures agricoles et horticoles; réglementer les engrais et les suppléments aux fins de la salubrité et de l'efficacité; et effectuer des évaluations environnementales afin d'approuver la mise en circulation de produits issus de la biotechnologie, y compris les semences, les végétaux et les produits microbiens.

Agriculture et Agroalimentaire  
Agence canadienne d'inspection des aliments

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>					Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire				<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Salubrité des aliments	308 239	4 423	122	35 500	<b>277 284</b>	270 980
Santé des animaux	84 102	3 806	1 465	7 000	<b>82 373</b>	80 632
Protection des végétaux	69 700	1 131	157	7 500	<b>63 488</b>	62 676
	<b>462 041</b>	<b>9 360</b>	<b>1 744</b>	<b>50 000</b>	<b>423 145</b>	414 288

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Contributions</b>		
<i>Salubrité des aliments</i>		
Contributions à l'appui des initiatives qui contribuent à améliorer, à faire avancer et à promouvoir le système fédéral d'inspection	<b>122 000</b>	122 000
<i>Santé des animaux</i>		
Versement aux provinces conformément aux règlements édictés par le gouverneur en conseil sur l'indemnisation des victimes de la rage, de montants ne dépassant pas les deux cinquièmes des montants payés par les provinces aux propriétaires d'animaux morts de la rage	<b>115 000</b>	115 000
Indemnités versées, conformément aux dispositions approuvées par le gouverneur en conseil, aux propriétaires d'animaux morts des suites de la fièvre charbonneuse	<b>7 000</b>	7 000
(L) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	<b>1 343 000</b>	1 343 000
<i>Protection des végétaux</i>		
(L) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	<b>157 000</b>	157 000
<b>Total</b>	<b>1 744 000</b>	1 744 000

# Agriculture et Agroalimentaire

## Commission canadienne des grains

### Objectifs

Offrir un régime d'assurance-qualité qui valorise la commercialisation du grain au bénéfice des producteurs.

### Description des secteurs d'activité

#### *Commission canadienne des grains*

Le secteur d'activité et l'objectif principal de la CCG se résument en un régime d'assurance-qualité qui valorise la commercialisation du grain au bénéfice des producteurs.

La CCG assure ses fonctions et l'exécution de ses programmes dans le but de :

- favoriser la mise en marché du grain, en garantissant que les expéditions de grain répondent régulièrement aux stipulations de contrats visant la qualité et la quantité et qu'elles sont salubres et conformes aux tolérances en matière de contaminants;
- mieux comprendre les qualités recherchées par les transformateurs des grains et la façon dont ces qualités peuvent être évaluées, et de s'adapter aux nouvelles technologies et aux aléas du marché;
- maintenir la qualité du grain lorsque celui-ci est acheminé par les réseaux de commercialisation, et veiller au traitement équitable des producteurs de grain, ainsi qu'à l'honnêteté des opérations sur le grain;
- répondre aux besoins des producteurs et des autres membres de l'industrie du grain de la façon la plus efficace et efficiente possible.

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 2 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains à compter du 31 mars 2002. On projette d'en faire les utilisations suivantes dans le cadre du présent Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2003	2 127
Plus :	
Budget principal des dépenses de 2003–2004 – encaissement net fourni	127
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2004	2 254

De plus, environ 6 000 000 \$ des coûts de la Commission ont été financés par crédit parlementaire.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
* Commission canadienne des grains	62 259	41 706	<b>20 553</b>	25 153
	<b>62 259</b>	<b>41 706</b>	<b>20 553</b>	25 153

\* Comprend le fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains (CCG). Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter au Rapport sur les plans et les priorités de CCG.

## **6 Anciens combattants**

Ministère 6-2

## Anciens combattants

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Anciens combattants</b>		
<i>Programme des anciens combattants</i>		
1	<b>665 515</b>	599 631
5	<b>1 788 868</b>	1 624 931
(L) Ministre des Anciens combattants – Traitement et allocation pour automobile	<b>67</b>	65
(L) Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8, et remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i>	<b>12</b>	12
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	<b>10</b>	10
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	<b>175</b>	175
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>33 053</b>	29 993
– Crédits non requis		
– Dépenses en capital	<b>.....</b>	7 626
<i>Total du Programme</i>	<b>2 487 700</b>	2 262 443
<i>Tribunal des anciens combattants (révision et appel)</i>		
10	<b>8 799</b>	9 250
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>1 616</b>	1 706
<i>Total du Programme</i>	<b>10 415</b>	10 956
<b>Total du Ministère</b>	<b>2 498 115</b>	2 273 399

# Anciens combattants

## *Programme des anciens combattants*

### Objectifs

Contribuer au bien-être financier, physique et social des anciens combattants et d'autres personnes admissibles, en reconnaissance des sacrifices qu'ils ont consentis au service de leur pays; et garder le souvenir de ces sacrifices à la mémoire de tous les Canadiens.

### Description des secteurs d'activité

#### *Prestations et services*

Le secteur d'activité, Prestations et services, comprend quatre secteurs de services constitutifs : pensions et allocations, services juridiques des pensions, soins de santé et commémoration. Ces secteurs de services permettent d'offrir, de façon équitable et rapide, une compensation pour les souffrances associées à l'invalidité et à la perte de possibilités d'enrichissement; de l'aide de conseillers juridiques professionnels; l'exécution de programmes de soins de santé et sociaux novateurs et de programmes visant à reconnaître davantage les exploits et les sacrifices consentis par les groupes de clients du portefeuille, et de les honorer.

#### *Administration ministérielle*

Le secteur d'activité, Administration ministérielle, comprend les fonctions ministérielles suivantes : bureaux du ministre, du sous-ministre, de la sous-ministre déléguée, du sous-ministre adjoint des Services ministériels, du règlement des conflits et d'accès à l'information et protection des renseignements personnels; ainsi que des services de secrétariat exécutif (y compris les lois et les règlements); communications; planification ministérielle; finances; ressources humaines; gestion de l'information; services de soutien de la gestion; vérification et évaluation; services de sécurité; et gestion de l'immobilier. Ces fonctions fournissent la gestion ministérielle et le soutien administratif qui habiliteront le portefeuille à déterminer l'orientation, à gérer le changement et à évaluer le rendement.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2003–2004			Total	Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		Paiements de transfert		
	Fonctionnement	Dépenses en capital			
Prestations et services	640 588	1 000	1 789 053	<b>2 430 641</b>	2 222 305
Administration ministérielle	56 047	1 000	12	<b>57 059</b>	40 138
	<b>696 635</b>	<b>2 000</b>	<b>1 789 065</b>	<b>2 487 700</b>	2 262 443

Anciens combattants  
*Programme des anciens combattants*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Prestations et services</i>		
Traitement et indemnités connexes	<b>1 300 000</b>	1 500 000
Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la <i>Loi sur les pensions</i> ; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la <i>Loi sur les pensions</i> ; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	<b>1 540 000 000</b>	1 380 000 000
Paiements effectués en vertu du Règlement sur l'indemnisation en cas d'accidents d'aviation	<b>750 000</b>	750 000
Paiements de prestations pour bravoure	<b>71 000</b>	71 000
Allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils	<b>27 000 000</b>	28 400 000
Assistance accordée en conformité avec les dispositions du Règlement sur le fonds de secours	<b>1 525 000</b>	1 675 000
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni	<b>1 000</b>	1 000
Autres prestations :		
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	<b>350 000</b>	5 000
Formation universitaire et professionnelle	<b>5 000</b>	10 000
Aide aux anciens combattants canadiens – District d'outre-mer	<b>700 000</b>	700 000
Remboursement, en vertu du paragraphe 10(3) de la <i>Loi sur la réadaptation des anciens combattants</i> (S.R.C., 1970, ch. V-5)	<b>2 000</b>	2 000
Fonds du Souvenir	<b>16 319 000</b>	16 319 000
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	<b>7 648 000</b>	7 648 000
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	<b>70 000</b>	70 000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	<b>10 000</b>	10 000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	<b>175 000</b>	175 000
<i>Administration ministérielle</i>		
Paiements en vertu de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> (S.R.C., 1970, ch. W-4):		
(L) Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8	<b>2 000</b>	2 000
(L) Remboursement, en vertu de l'article 15, de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i>	<b>10 000</b>	10 000
<b>Total des subventions</b>	<b>1 595 938 000</b>	1 437 348 000

Anciens combattants  
*Programme des anciens combattants*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Contributions</b>		
<i>Prestations et services</i>		
Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux	<b>193 100 000</b>	187 500 000
Contributions aux provinces respectives, conformément aux accords relatifs à la cession des hôpitaux du Ministère	<b>17 000</b>	17 000
Contributions, en vertu du Programme des contributions aux partenaires, aux organisations, institutions et autres ordres de gouvernement, à l'appui des projets afférents à la santé et au mieux-être des anciens combattants, et des activités et événements commémoratifs	<b>10 000</b>	263 000
<b>Total des contributions</b>	<b>193 127 000</b>	187 780 000
<b>Total</b>	<b>1 789 065 000</b>	1 625 128 000

## Anciens combattants

### *Tribunal des anciens combattants (révision et appel)*

#### Objectifs

Donner aux clients la possibilité d'obtenir une audience de révision et d'appel pour assurer l'équité dans le processus de décision en matière de pensions d'invalidité et d'allocations aux anciens combattants.

#### Description des secteurs d'activité

*Tribunal des anciens combattants (révision et appel)*

Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) est un organisme quasi judiciaire indépendant qui rend des décisions en matière de révision et d'appel des pensions, et qui se prononce sur les appels interjetés dans des dossiers d'allocations aux anciens combattants.

#### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	10 415	<b>10 415</b>	10 956
	<b>10 415</b>	<b>10 415</b>	10 956

## **7 Citoyenneté et Immigration**

Ministère 7-3

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du  
Canada 7-6

# Citoyenneté et Immigration

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Citoyenneté et Immigration</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	586 778	549 647
5	Subventions et contributions	388 298	328 508
(L)	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration – Traitement et allocation pour automobile	67	65
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	54 606	48 867
<b>Total du Ministère</b>		<b>1 029 749</b>	<b>927 087</b>
<b>Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada</b>			
10	Dépenses du Programme	120 219	110 372
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	15 116	13 309
<b>Total de l'organisme</b>		<b>135 335</b>	<b>123 681</b>

# Citoyenneté et Immigration

## Ministère

### Objectifs

Les objectifs du programme sont de faire en sorte que les personnes qui entrent au Canada et qui font ensuite partie de la société canadienne contribuent aux intérêts économiques et sociaux du Canada, tout en s'assurant que la santé et la sécurité des Canadiens soient préservées. Les politiques et les programmes de Citoyenneté et immigration doivent être gérés en fonction des besoins et des capacités du Canada ainsi que de ses responsabilités et engagements internationaux.

### Description des secteurs d'activité

#### *Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales*

Le secteur d'activité, Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales, élabore des politiques et des programmes pour la sélection des immigrants et l'évaluation des visiteurs; recommande au Ministre le nombre prévu d'immigrants qui seront admis au Canada annuellement; évalue les qualités des personnes souhaitant s'établir de façon permanente au Canada à la lumière des critères s'appliquant aux immigrants; évalue les étudiants étrangers et les travailleurs temporaires éventuels à la lumière des critères pertinents; et évalue le risque que les immigrants, les visiteurs, les travailleurs temporaires et les étudiants étrangers éventuels présentent pour la santé des Canadiens et la durabilité du système de santé canadien.

#### *Maintenir la tradition humanitaire du Canada*

Le secteur d'activité, Maintenir la tradition humanitaire du Canada, assure un leadership international pour ce qui est de trouver des solutions durables aux problèmes liés aux réfugiés, notamment au moyen du rapatriement volontaire, de l'intégration locale, de la réinstallation dans un autre pays, ou de l'adoption d'approches régionales à l'égard du partage des responsabilités; élabore et met en œuvre des politiques et des programmes de nature à aider le Canada à respecter ses engagements ainsi que ses obligations en matière de protection, sur les plans national et international; sélectionne à l'étranger des réfugiés parrainés par le gouvernement et le secteur privé, conformément aux niveaux présentés annuellement au Parlement; offre des services de santé essentiels et d'urgence aux revendicateurs du statut de réfugié et aux réfugiés au sens de la Convention qui sont dans le besoin et qui ne sont pas couverts par un régime d'assurance-maladie provincial (Programme fédéral de santé intérimaire); dans le cadre du programme de prêts aux immigrants et du programme d'aide à la réinstallation, offre une aide financière aux réfugiés dont la demande de réinstallation a été acceptée; et aide la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) à prendre des décisions éclairées et en temps opportun en lui fournissant, relativement aux problèmes concernant les réfugiés, de l'information portant sur des cas et des pays en particulier, dans le cadre d'un protocole d'entente conclu entre CIC et la CISR.

#### *Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants*

Le secteur d'activité, Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants, élabore des politiques et des programmes qui assurent la promotion de l'intégration et de la citoyenneté; offre une aide de base aux nouveaux arrivants dès leur entrée au Canada; s'assure que le gouvernement fédéral s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des immigrants auxquels il accorde la résidence permanente; informe les nouveaux Canadiens éventuels sur les droits et les responsabilités attachés à la citoyenneté canadienne; assure la promotion de la valeur de la citoyenneté canadienne auprès des nouveaux arrivants; et applique et interprète la *Loi sur la citoyenneté*.

#### *Gérer l'accès au Canada*

Le secteur d'activité, Gérer l'accès au Canada, élabore des politiques et des programmes afin d'empêcher qu'on recoure abusivement aux programmes du Canada concernant la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés, et d'assurer la protection des Canadiens ainsi que la sécurité du Canada; contribue à la gestion des migrations et des déplacements internationaux en luttant contre les migrations clandestines, y compris le trafic des personnes, tout en facilitant le mouvement des voyageurs légitimes; admet au Canada les personnes respectant les dispositions de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et ses règlements; refuse l'admission aux personnes ne respectant pas ces dispositions, y compris les criminels et les terroristes; détecte les cas où l'on recourt abusivement aux programmes concernant la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés; gère les cas soumis à la CISR, à la Cour fédérale et à d'autres tribunaux; détient les personnes qui posent un risque grave pour les Canadiens ou qui refusent de comparaître aux fins de poursuites judiciaires en matière d'immigration; et renvoie les personnes n'ayant pas légalement le droit de demeurer au Canada.

# Citoyenneté et Immigration Ministère

## *Offrir des services ministériels*

Le secteur d'activité, Offrir des services ministériels, coordonne les processus de planification et d'examen de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC); gère la façon dont les deniers publics sont dépensés et utilisés; développe et supervise des activités de recouvrement des coûts/de production de recettes; offre des services administratifs, financiers et du personnel au Ministère, ainsi qu'une orientation fonctionnelle aux directeurs généraux des secteurs de service et de l'exécution des programmes; gère, coordonne et maintient l'infrastructure des technologies de l'information afin d'aider à la prise de décisions et à la mesure du rendement, et d'améliorer la prestation des services; mène des recherches sur des questions liées à la citoyenneté et à l'immigration, et diffuse les résultats de ces recherches; coordonne l'élaboration d'une politique de citoyenneté et d'immigration et positionne le Ministère au sein du programme socio-économique du gouvernement; conçoit et diffuse de l'information sur les objectifs, les politiques, les programmes et les activités de CIC; influence l'environnement opérationnel du programme pour en favoriser le succès, notamment en favorisant la participation des nouveaux arrivants à la vie de la société canadienne; répond aux demandes de renseignements sur les cas et aux autres demandes d'information; et coordonne les relations du Ministère avec les gouvernements provinciaux, les organismes non gouvernementaux, les organisations internationales et d'autres ministères et organismes gouvernementaux.

## **Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgetaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales	112 557	.....	<b>112 557</b>	105 173
Maintenir la tradition humanitaire du Canada	47 634	49 190	<b>96 824</b>	94 672
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants	37 106	339 108	<b>376 214</b>	317 440
Gérer l'accès au Canada	249 820	.....	<b>249 820</b>	243 181
Offrir des services ministériels	194 334	.....	<b>194 334</b>	166 621
	<b>641 451</b>	<b>388 298</b>	<b>1 029 749</b>	927 087

Citoyenneté et Immigration  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003-2004</b>	Budget principal des dépenses 2002-2003
<b>Subventions</b>		
<i>Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants</i>		
*Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	<b>164 100 000</b>	106 726 000
<b>Total des subventions</b>	<b>164 100 000</b>	106 726 000
<b>Contributions</b>		
<i>Maintenir la tradition humanitaire du Canada</i>		
Aide à la réinstallation	<b>47 190 000</b>	44 990 000
Organisation internationale pour les migrations	<b>2 000 000</b>	2 000 000
<i>Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants</i>		
Établissement et adaptation des immigrants	<b>26 785 406</b>	26 569 573
Cours de langue pour les immigrants au Canada	<b>100 368 000</b>	100 368 000
Programme d'accueil	<b>2 800 000</b>	2 800 000
Contributions aux provinces	<b>45 054 171</b>	45 054 171
<b>Total des contributions</b>	<b>224 197 577</b>	221 781 744
<b>Total</b>	<b>388 297 577</b>	328 507 744

\* Le montant de 164,1 millions de dollars inclut désormais les paiements relatifs aux ajustements prévus sous l'Accord Canada-Québec qui étaient antérieurement rapportés seulement au Budget supplémentaire des dépenses. Sans ce changement de rapport, le montant indiqué serait de 121,2 millions de dollars. Si on appliquait cette méthode à l'année 2002-2003, le montant serait de 142,8 millions de dollars au lieu de 106,7 millions de dollars.

# Citoyenneté et Immigration

## Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

### Objectifs

L'objectif de la Commission est de satisfaire aux obligations définies dans la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* dont le Canada doit s'acquitter en matière d'immigration et de détermination du statut de réfugié à titre de signataire de la *Convention de 1951 des Nations Unies relative au statut des réfugiés* et du *Protocole de 1967* s'y rapportant. À cette fin, la Commission statue sur les revendications du statut de réfugié présentées par des personnes au Canada; entend les appels de citoyens canadiens et de résidents permanents dont des parents se sont vu refuser le statut de résident permanent au Canada; entend les appels de certaines personnes qui se sont vu refuser l'admission au Canada ou dont on a ordonné le renvoi du Canada; entend les appels de la ministre contre la décision d'un arbitre; procède à des enquêtes sur des personnes qui ne seraient pas admissibles au Canada ou qui pourraient en être renvoyées; et révisé les motifs de détention de personnes mises sous garde pour des raisons liées à l'immigration.

### Description des secteurs d'activité

#### *Détermination du statut de réfugié*

L'objectif du secteur d'activité Détermination du statut de réfugié est de permettre au Canada de remplir ses obligations en tant que signataire de la *Convention de 1951 des Nations Unies relative au statut des réfugiés* et du *Protocole de 1967* s'y rapportant, soit de protéger les personnes qui craignent avec raison d'être persécutées dans leur pays d'origine du fait de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un groupe social ou de leurs opinions politiques. À cette fin, la Section du statut de réfugié statue sur les revendications du statut de réfugié présentées par des personnes qui se trouvent déjà au Canada. La détermination du statut de réfugié à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié s'applique exclusivement aux revendications du statut de réfugié présentées par des personnes qui sont arrivées au Canada et dont le cas a été déféré à la CISR par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC).

#### *Appels en matière d'immigration*

L'objectif du secteur d'activité Appels en matière d'immigration est de permettre aux citoyens canadiens et aux résidents permanents dont des parents se sont vu refuser le droit d'établissement au Canada ainsi qu'à des personnes qui se sont vu refuser l'admission au pays ou qui ont été frappées d'une mesure d'expulsion du Canada d'être entendus par un tribunal quasi judiciaire. Ainsi, la Section d'appel entend les appels interjetés contre le rejet de demandes de résidence permanente parrainées, contre des mesures de renvoi visant des résidents permanents, des réfugiés au sens de la Convention ou des personnes munies d'un visa en cours de validité ainsi que les appels interjetés par la ministre contre la décision d'un arbitre d'accorder l'admission ou de ne pas prendre une mesure de renvoi.

#### *Enquêtes et examens des motifs de détention*

L'objectif du secteur d'activité Enquêtes et examens des motifs de détention consiste à garantir la sécurité de la société canadienne et, à cette fin, à procéder à des enquêtes sur des personnes qui demandent l'admission à un point d'entrée au Canada et qui sont considérées comme étant non admissibles ou des personnes au Canada considérées comme étant susceptibles d'être renvoyées; et à procéder à l'examen des motifs de détention des personnes détenues à des fins d'interrogatoire, d'enquête ou de renvoi.

#### *Gestion et services généraux*

Le secteur d'activité Gestion et services généraux fournit un soutien aux trois autres secteurs. Il fournit des processus de gestion et des services administratifs efficaces tout en faisant la promotion de l'efficacité organisationnelle et en soutenant l'adaptation de la CISR à l'évolution de la situation. Ce secteur d'activité coordonne la planification et l'élaboration des politiques de la CISR, fournit des services administratifs et des services de gestion des ressources financières et humaines, notamment pour ce qui est de l'embauche, de la classification, des promotions, de la formation et des relations avec les employés. Elle gère l'infrastructure de la technologie de l'information destinée à soutenir le processus décisionnel et l'appréciation du rendement. Y sont également inclus les services qui appuient directement les opérations courantes des trois principaux secteurs d'activité, dont un système de gestion des cas et les services de traduction. Ce secteur d'activité voit également à soutenir les initiatives pangouvernementales.

Citoyenneté et Immigration  
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Détermination du statut de réfugié	69 365	<b>69 365</b>	62 616
Appels en matière d'immigration	5 685	<b>5 685</b>	5 497
Enquêtes et examens des motifs de détention	5 646	<b>5 646</b>	4 849
Gestion et services généraux	54 639	<b>54 639</b>	50 719
	<b>135 335</b>	<b>135 335</b>	123 681

## **8 Conseil du Trésor**

Secrétariat 8-2

# Conseil du Trésor

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003	
<b>Conseil du Trésor</b>			
<b>Secrétariat</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	151 617	118 007
2	Contributions	18 600	18 600
5	Éventualités du gouvernement	750 000	750 000
10	Initiatives pangouvernementales	20 783	40 808
20	Assurances de la fonction publique	1 450 900	1 201 702
(L)	Président du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile	67	65
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	18 602	14 798
(L)	Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i>	25	30
<b>Total du Secrétariat</b>		<b>2 410 594</b>	<b>2 144 010</b>

# Conseil du Trésor

## Secrétariat

### Objectifs

Appuyer le Conseil du Trésor dans son rôle de conseil de gestion du gouvernement en partenariat avec les ministères, les organismes, les sociétés d'État et les autres organismes centraux, en vue d'offrir un excellent service au gouvernement, au Parlement et à la population canadienne.

### Description des secteurs d'activité

#### *Gestion et planification des dépenses*

Le Secrétariat appuie le Conseil du Trésor en lui fournissant des analyses et des conseils au sujet de l'affectation et de la gestion des dépenses de programme directes dans les deux secteurs suivants :

- les budgets de fonctionnement et d'immobilisations des ministères et organismes fédéraux;
- les paiements de transfert aux organisations, aux particuliers et aux entreprises.

Le ministère des Finances Canada s'occupe de la gestion des autres dépenses principales se rattachant aux programmes législatifs.

#### *Fonction de contrôleur*

Le rôle de ce secteur d'activité consiste à fournir un leadership stratégique aux ministères fédéraux, aux autres organismes centraux et au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) pour tout ce qui a trait à la fonction de contrôleur, notamment : la gestion financière, les achats et la gestion des biens, la vérification interne, l'évaluation des programmes, la gestion des risques, la gestion fondée sur les résultats et la présentation de rapports au Parlement (Budget des dépenses, projets de loi de crédits et Comptes publics).

#### *Gestion de l'information et des technologies de l'information*

Ce secteur d'activité a comme but de fournir une orientation et un leadership stratégiques en ce qui concerne le recours à la gestion de l'information et des technologies de l'information pour améliorer l'accès du public aux services de l'État et atteindre les objectifs relatifs au renouvellement de la fonction publique.

#### *Gestion des ressources humaines*

Il incombe au SCT de donner une orientation stratégique à la gestion des ressources humaines dans la fonction publique, de remplir le rôle d'employeur du Conseil du Trésor, d'exercer certaines responsabilités et d'exécuter certains programmes et initiatives qui touchent l'ensemble de la fonction publique, et de collaborer avec les ministères en vue d'améliorer la qualité de la gestion des ressources humaines et de mesurer les progrès.

#### *Administration des services ministériels du SCT*

L'Administration des services ministériels du SCT englobe les cabinets de la présidente, du secrétaire et contrôleur général et du sous-secrétaire; elle fournit des services d'orientation et de conseil aux niveaux exécutif et ministériel, ainsi que des services juridiques, financiers et administratifs et des services d'affaires publiques et de gestion des ressources humaines.

Conseil du Trésor  
Secrétariat

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Paiements de transfert			
Gestion et planification des dépenses	770 586	.....	.....	<b>770 586</b>	767 437
Fonction de contrôleur	28 080	.....	.....	<b>28 080</b>	41 506
Gestion de l'information et des technologies de l'information	26 816	.....	.....	<b>26 816</b>	7 966
Gestion des ressources humaines	1 634 639	19 125	119 854	<b>1 533 910</b>	1 282 860
Administration des services ministériels du SCT	51 202	.....	.....	<b>51 202</b>	38 549
*Service et innovation	.....	.....	.....	.....	5 692
	<b>2 511 323</b>	<b>19 125</b>	<b>119 854</b>	<b>2 410 594</b>	2 144 010

\*Certaines initiatives majeures du secteur d'activité Service et innovation ont été réalisées et les autres ressources ont été allouées aux différents secteurs d'activité du Secrétariat du Conseil du Trésor à des fins administratives.

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Contributions</b>		
<i>Gestion des ressources humaines</i>		
Programme de stages pour les jeunes	<b>18 600 000</b>	18 600 000
<b>Total des contributions</b>	<b>18 600 000</b>	18 600 000
<b>Autres paiements de transfert</b>		
<i>Gestion des ressources humaines</i>		
Paiements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	<b>498 000</b>	498 000
Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	<b>2 000</b>	2 000
(L) <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i>	<b>25 000</b>	30 000
<b>Total des autres paiements de transfert</b>	<b>525 000</b>	530 000
<b>Total</b>	<b>19 125 000</b>	19 130 000

## **9 Conseil privé**

- Ministère 9-4
- Centre canadien de gestion 9-7
- Secrétariat des conférences intergouvernementales  
canadiennes 9-8
- Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport  
et de la sécurité des transports 9-9
- Directeur général des élections 9-10
- Commissaire aux langues officielles 9-11
- Table ronde nationale sur l'environnement et  
l'économie 9-12
- Commission des relations de travail dans la fonction  
publique 9-13
- Comité de surveillance des activités de renseignement de  
sécurité 9-14

# Conseil privé

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Conseil privé</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses du Programme	102 156	101 736
(L)	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile	137	134
(L)	Président du Conseil privé – Traitement et allocation pour automobile	67	65
(L)	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile	67	65
(L)	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État – Allocation pour automobile	23	23
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 016	10 580
<b>Total du Ministère</b>		<b>114 466</b>	<b>112 603</b>
<b>Centre canadien de gestion</b>			
5	Dépenses du Programme	25 894	23 768
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 472	1 625
<b>Total de l'organisme</b>		<b>27 366</b>	<b>25 393</b>
<b>Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes</b>			
10	Dépenses du Programme	3 576	3 423
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	354	323
<b>Total de l'organisme</b>		<b>3 930</b>	<b>3 746</b>
<b>Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports</b>			
15	Dépenses du Programme	22 304	21 510
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 409	3 256
<b>Total de l'organisme</b>		<b>25 713</b>	<b>24 766</b>
<b>Directeur général des élections</b>			
20	Dépenses du Programme	12 868	12 226
(L)	Traitement du directeur général des élections	209	205
(L)	Dépenses d'élections	34 149	44 841
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 583	2 445
<b>Total de l'organisme</b>		<b>49 809</b>	<b>59 717</b>
<b>Commissaire aux langues officielles</b>			
25	Dépenses du Programme	16 225	13 330
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 045	1 690
<b>Total de l'organisme</b>		<b>18 270</b>	<b>15 020</b>
<b>Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie</b>			
30	Dépenses du Programme	4 658	4 572
(L)	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	20	20
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	337	320
<b>Total de l'organisme</b>		<b>5 015</b>	<b>4 912</b>
<b>Commission des relations de travail dans la fonction publique</b>			
35	Dépenses du Programme	5 840	5 223
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	800	714
<b>Total de l'organisme</b>		<b>6 640</b>	<b>5 937</b>

## Conseil privé

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité</b>			
40	Dépenses du Programme	<b>2 111</b>	2 098
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>227</b>	227
<b>Total de l'organisme</b>		<b>2 338</b>	2 325

# Conseil privé

## Ministère

### Objectifs

L'objectif stratégique du Bureau du Conseil privé consiste à assurer le fonctionnement du mécanisme central de prise de décisions du gouvernement et à le soutenir.

### Description des secteurs d'activité

#### *Cabinet du Premier ministre*

Le secteur d'activité, Cabinet du Premier ministre, donne des conseils, communique des renseignements et dispense des services spéciaux afin d'appuyer le Premier ministre en tant que chef du gouvernement et président du Cabinet; cela comprend notamment les services de liaison avec d'autres ministres, la gestion ponctuelle, les communications gouvernementales, la planification et la mise en pratique des activités de représentation du Canada sur la scène internationale, et le soutien relatif à certaines responsabilités politiques dont les relations avec le Caucus. Les coûts de fonctionnement des résidences officielles du Premier ministre relèvent aussi de ce secteur d'activité. Toutefois, la Commission de la capitale nationale se charge de l'ameublement, de l'entretien, du chauffage et de la réparation de ces résidences.

#### *Cabinets de ministres*

Le secteur d'activité, Cabinets de ministres, comprend : le Cabinet du vice-premier ministre, qui assume des fonctions particulières déléguées par le Premier ministre, y compris celles d'agir comme Premier ministre en l'absence de ce dernier; le Cabinet du président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales, qui est chargé de la gestion des relations fédérales-provinciales; le Cabinet du leader du gouvernement au Sénat, qui est responsable de la gestion du programme législatif du gouvernement au Sénat, et le Cabinet du leader du gouvernement à la Chambre des communes, qui assume la responsabilité du programme législatif à la Chambre des communes.

Ce secteur d'activité s'occupe de l'administration des cabinets en offrant des services de soutien et des conseils à ces ministres et en leur communiquant les renseignements pertinents. Un adjoint exécutif se charge de la gestion de chacun des cabinets susmentionnés.

En outre, sont reliés à ce secteur d'activité les salaires et allocations pour automobile des secrétaires d'État qui aident les ministres du Cabinet à assumer leurs responsabilités. Les budgets de fonctionnement des cabinets de ces secrétaires d'État sont inclus dans le budget des ministères concernés.

#### *Bureau du Conseil privé*

Le secteur d'activité, Bureau du Conseil privé, réunit la Direction de la planification et de la consultation, la Direction des opérations, la Direction de la sécurité et du renseignement, la Direction du sous-greffier et conseiller juridique, le Secrétariat des priorités de gestion et du personnel supérieur, le Secrétariat de la politique étrangère et de la défense et la Direction des affaires intergouvernementales.

Les responsabilités globales du Bureau du Conseil privé peuvent se résumer de la façon suivante :

- assurer la prestation de services de soutien et de conseils au Premier ministre en ce qui concerne son rôle de chef du gouvernement et de conseiller de la Couronne;
- coordonner la préparation et la diffusion du matériel dont ont besoin le Premier ministre ainsi que les présidents et les membres des comités pour les réunions du Cabinet et des comités du Cabinet;
- servir de liaison avec les ministères et organismes gouvernementaux afin de leur communiquer les questions dont doit se saisir le Cabinet et d'autres sujets importants pour le Premier ministre et le gouvernement;
- assurer la prestation de services de soutien et de conseils au Premier ministre au sujet de ses prérogatives et de ses responsabilités à l'égard de l'organisation du gouvernement du Canada, d'une part, et des recommandations qu'il doit faire au gouverneur en conseil sur les nominations de haut niveau, d'autre part;
- donner des conseils au Premier ministre sur les questions concernant la sécurité nationale et le renseignement de sécurité.

## Conseil privé Ministère

Le Bureau du Conseil privé doit aussi appuyer le Premier ministre et le ministre des Affaires intergouvernementales à l'égard des aspects fédéraux-provinciaux des politiques fédérales. Il donne aussi son appui au leader du gouvernement à la Chambre des communes et au leader du gouvernement au Sénat en ce qui concerne la coordination et la gestion du programme parlementaire du gouvernement et il donne des conseils stratégiques liés aux questions parlementaires et électorales. Plus particulièrement, il assume les fonctions suivantes :

- formuler des orientations pertinentes à long terme en ce qui concerne les affaires fédérales-provinciales et le développement constitutionnel;
- assurer l'inclusion d'une perspective fédérale-provinciale à l'élaboration des politiques et programmes fédéraux et constituer une source d'information et d'analyses lorsqu'émergent des questions intergouvernementales qui demandent l'établissement d'une politique;
- promouvoir et faciliter la coopération et la consultation fédérales-provinciales et coordonner les activités fédérales entreprises à la suite d'engagements ou de projets provenant des premiers ministres provinciaux;
- coordonner la préparation des conférences et réunions des premiers ministres ainsi que des réunions bilatérales et multilatérales du Premier ministre avec ses homologues provinciaux et assurer un soutien administratif lors de ces occasions;
- donner des conseils concernant les affaires autochtones et entretenir des relations efficaces avec les représentants des peuples autochtones, des gouvernements provinciaux et territoriaux et des ministères fédéraux pour traiter les questions autochtones, y compris les affaires constitutionnelles autochtones.

Le Bureau du Conseil privé appuie également le ministre désigné comme interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits.

Bien que les fonctions susmentionnées soient susceptibles de demeurer stables durant la période de référence actuelle, les priorités du Bureau du Conseil privé peuvent être profondément et subitement modifiées par une décision du gouvernement de changer ses priorités, politiques ou orientations établies pour répondre à des pressions extérieures ou tout simplement de poursuivre d'autres objectifs politiques.

### *Commissions d'enquête, groupes de travail et autres*

Le secteur d'activité, Commissions d'enquête, groupes de travail et autres, se rapporte au financement, au besoin, de commissions d'enquête nommées pour faire des recommandations sur des sujets donnés et de groupes de travail et autres personnes ou organismes qui doivent exercer leurs activités de façon indépendante du Bureau du Conseil privé, tout en recevant tout de même le niveau approprié de services administratifs du Ministère.

En raison de leur caractère indépendant et aux fins de l'administration, les commissions d'enquête établies en vertu de la *Loi sur les enquêtes* font partie du programme du Conseil privé.

### *Services ministériels*

Le secteur d'activité, Services ministériels, faisant partie du programme du Conseil privé se rapporte à la prestation régulière et permanente de services administratifs et aussi de services spécialisés que l'on n'offre pas dans d'autres ministères. Les services communs sont offerts au Cabinet du Premier ministre, au président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales, à d'autres cabinets de ministres liés au programme ainsi qu'au Bureau du Conseil privé. Ils portent notamment sur la gestion financière, administrative et de l'information, l'informatique, les services techniques, la traduction et les ressources humaines ainsi que les demandes d'accès à l'information soumises dans le cadre des lois sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

Les Services spécialisés comprennent les coûts du fonctionnement du standard téléphonique du Premier ministre, une unité de correspondance chargée de la correspondance non politique et non personnelle adressée au Premier ministre, et s'il y a lieu, à d'autres ministres du portefeuille, ainsi que le soutien technique associé aux déplacements des membres du Cabinet du Premier ministre. En outre, le secteur d'activité comporte certains services administratifs rendus aux commissions d'enquête et aux groupes de travail.

## Conseil privé Ministère

Les Services ministériels sont assurés par les divisions suivantes : Bureau du sous-ministre adjoint (Services ministériels), Services financiers, Administration, Informatique et services techniques, Services d'information, Bureau de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, Services de la correspondance de la haute direction et Services des ressources humaines.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Cabinet du Premier ministre	7 798	.....	<b>7 798</b>	7 255
Cabinets de ministres	9 914	.....	<b>9 914</b>	9 312
Bureau du Conseil privé	46 114	2 647	<b>48 761</b>	43 756
Commissions d'enquête, groupes de travail et autres	4 536	.....	<b>4 536</b>	18 526
Services ministériels	43 457	.....	<b>43 457</b>	33 754
	<b>111 819</b>	<b>2 647</b>	<b>114 466</b>	112 603

### Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Bureau du Conseil privé</i>		
Institut des relations intergouvernementales, Université Queen's	<b>53 000</b>	53 000
<b>Total des subventions</b>	<b>53 000</b>	53 000
<b>Contributions</b>		
<i>Bureau du Conseil privé</i>		
Négociations sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones	<b>1 894 000</b>	1 894 000
Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones	<b>700 000</b>	700 000
<b>Total des contributions</b>	<b>2 594 000</b>	2 594 000
<b>Total</b>	<b>2 647 000</b>	2 647 000

Conseil privé  
Centre canadien de gestion

**Objectifs**

L'objectif du CCG consiste à accroître le capital intellectuel de la fonction publique dans des domaines comme la gouvernance, la gestion du secteur public, l'apprentissage et le leadership, et à transmettre ces connaissances aux gestionnaires de la fonction publique de façon à améliorer le potentiel de la collectivité des gestionnaires et à répondre à leurs besoins d'apprentissage particuliers.

**Description des secteurs d'activité**

*Centre canadien de gestion*

Le CCG vise à enrichir le programme d'apprentissage de la fonction publique et à faciliter la transition de la fonction publique vers une organisation apprenante vouée à l'apprentissage continu. Il regroupe des gestionnaires de la fonction publique, des universitaires et des grands penseurs pour étudier, pour échanger et pour mener des recherches-actions et des recherches à long terme sur les dossiers actuels et les nouveaux enjeux liés à la gouvernance, à la gestion du secteur public, à l'apprentissage et au leadership. Il fait valoir les pratiques exemplaires en vigueur au Canada et dans divers coins du monde, il offre un guichet unique aux pays et aux organisations internationales désireuses de puiser aux connaissances et au savoir-faire du secteur public canadien. Il offre des cours de formation qui aident les gestionnaires de la fonction publique à acquérir les talents de leadership, les connaissances et le savoir-faire requis pour bien servir en cette ère du savoir. Il propose aussi des programmes de formation en perfectionnement professionnel et en développement communautaire, et il crée des événements d'apprentissage qui permettent aux gestionnaires d'échanger en temps réel pour mieux saisir les grands enjeux de l'heure. Le Centre mise sur l'apprentissage assisté par ordinateur pour appuyer l'auto-apprentissage, le partage des connaissances et les réseaux d'apprentissage. Le CCG opère sur le modèle d'un centre de services à travers lequel les gestionnaires de la fonction publique peuvent devenir une collectivité vivante et engagée.

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Centre canadien de gestion	27 191	175	<b>27 366</b>	25 393
	<b>27 191</b>	<b>175</b>	<b>27 366</b>	25 393

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Contributions</b>		
<i>Centre canadien de gestion</i>		
Contribuer à la recherche ou autres activités liées à la théorie et à la pratique de la gestion dans le secteur public	<b>175 000</b>	175 000
<b>Total</b>	<b>175 000</b>	175 000

# Conseil privé

## Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

### Objectifs

Exceller en matière de planification et d'organisation de conférences intergouvernementales aux niveaux les plus élevés ainsi qu'au chapitre de la prestation de services à de telles réunions en vue de soulager les ministères clients, dans pratiquement tous les secteurs d'activité gouvernementale, des nombreuses tâches techniques et administratives associées à la planification et à la tenue de telles conférences, et de leur permettre de se concentrer sur les questions fondamentales.

### Description des secteurs d'activité

#### *Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes*

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes est un petit organisme qui n'a qu'un seul programme et qu'un seul secteur d'activité consistant à fournir des services administratifs pour la planification et l'organisation de conférences intergouvernementales de niveau supérieur qu'il est appelé à servir dans pratiquement tous les secteurs de l'activité gouvernementale.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	3 930	<b>3 930</b>	3 746
	<b>3 930</b>	<b>3 930</b>	3 746

## Conseil privé

### Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

#### Objectifs

Promouvoir la sécurité des transports.

#### Description des secteurs d'activité

##### *Promotion de la sécurité des transports*

Exécution d'enquêtes indépendantes, d'analyses, d'études et de rapports publics portant sur des accidents de transport, des incidents ou des conditions et situations dangereuses liés au fonctionnement d'un aéronef, d'un navire, de matériel ferroviaire ou de pipelines dans les éléments réglementés par le gouvernement fédéral des systèmes canadiens de transport aérien, maritime, ferroviaire et de pipelines, dans le but d'en déterminer les causes et les facteurs contributifs, d'identifier les manquements à la sécurité et de formuler des recommandations visant à éliminer ou à réduire ces manquements à la sécurité des transports.

#### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Promotion de la sécurité des transports	25 713	<b>25 713</b>	24 766
	<b>25 713</b>	<b>25 713</b>	24 766

# Conseil privé

## Directeur général des élections

### Objectifs

Assurer à l'électorat canadien l'exercice de son droit de suffrage aux élections des députés de la Chambre des communes, en conformité avec la *Loi électorale du Canada*; assurer le respect et l'application de toutes les dispositions de la *Loi électorale du Canada*; calculer le nombre de députés de la Chambre des communes à attribuer à chacune des provinces, aux termes de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* et conformément aux dispositions des lois constitutionnelles, pour chaque exercice de révision des limites des circonscriptions électorales; et fournir l'aide technique, administrative et financière aux 10 commissions de délimitation des circonscriptions électorales, une pour chaque province, établies en conformité avec la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*.

### Description des secteurs d'activité

#### Élections

*Loi électorale du Canada* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative des élections, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'approvisionnement en matériel d'élection à transmettre aux directeurs du scrutin lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux candidats, aux partis politiques et aux tiers, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers d'élection, aux vérificateurs, aux partis politiques et aux candidats dans les cas précisés par la Loi.

*Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* – Assigner par province le nombre de députés à la Chambre des communes et transmettre ces renseignements à ces 10 commissions de délimitation des circonscriptions électorales. Fournir aux 10 commissions des données statistiques, des cartes géographiques et de la documentation. Fournir la compétence financière et taxer tout compte relatif aux salaires ou à d'autres dépenses soumis par les 10 commissions afin d'être payés à même le Trésor.

*Législation référendaire* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative d'un référendum, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'approvisionnement en matériel de référendum à transmettre aux directeurs du scrutin. Lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux comités référendaires, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers référendaires, dans les cas précisés par la Loi.

#### Administration

La gestion des opérations de l'administration centrale et des fonctions légales assignées au Directeur général des élections en dehors d'une période électorale. Celles-ci incluent l'examen et l'étude des mécanismes électoraux et des dispositions de la Loi relatives aux dépenses d'élection, la compilation et la préparation de rapports réglementaires et statistiques et de manuels d'instructions à l'intention du personnel électoral, des candidats et des partis politiques et le paiement des dépenses administratives et réglementaires.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire	Total	
Élections	34 149	<b>34 149</b>	44 841
Administration	15 660	<b>15 660</b>	14 876
	<b>49 809</b>	<b>49 809</b>	59 717

# Conseil privé Commissaire aux langues officielles

## Objectifs

Prendre les mesures visant à :

- assurer la reconnaissance du statut de chacune des langues officielles;
- faire respecter l'esprit de la *Loi* et l'intention du législateur en ce qui touche l'administration des affaires des institutions fédérales, et notamment la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne.

## Description des secteurs d'activité

### *Enquêtes*

Effectuer des enquêtes, réaliser des études spéciales, et formuler des recommandations visant à favoriser une meilleure réception de la *Loi sur les langues officielles* et à en améliorer sa mise en œuvre.

### *Communications, recherches et analyses*

Définir les orientations stratégiques pour le Commissariat. Assurer la liaison avec les divers organismes gouvernementaux et les différentes associations œuvrant dans le secteur des langues officielles. Informer les parlementaires et le public des dispositions et de la portée de la *Loi* et du rôle de la Commissaire.

### *Services corporatifs*

Fournir conseils, services et produits dans les domaines suivants : gestion financière, gestion des ressources humaines, gestion de l'information et des technologies, et services administratifs.

## Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Enquêtes	5 989	<b>5 989</b>	5 205
Communications, recherches et analyses	6 892	<b>6 892</b>	4 988
Services corporatifs	5 389	<b>5 389</b>	4 827
	<b>18 270</b>	<b>18 270</b>	15 020

# Conseil privé

## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### Objectifs

Tenir le rôle de catalyseur pour déterminer, expliquer et promouvoir les principes et les pratiques du développement durable dans tous les secteurs de la société canadienne et dans toutes les régions du Canada.

### Description des secteurs d'activité

*Fournir des opinions et des informations objectives touchant l'état du débat sur l'environnement et l'économie*

La TRNEE est un organisme multilatéral composé d'un président et d'un maximum de 24 membres qui sont des leaders d'opinion issus de différentes régions et divers secteurs de la société canadienne, dont le monde des affaires, les syndicats, l'enseignement, les organismes de protection de l'environnement et les Premières nations. La TRNEE préconise fortement la méthode multilatérale et la formule de la table ronde pour analyser les problèmes de développement durable, et elle sert de forum où tous les points de vue peuvent être librement exprimés et débattus. Les membres et les participants de la TRNEE qui sont engagés dans ses programmes s'efforcent de définir le rapport entre l'environnement et l'économie, aux fins de déterminer les points sur lesquels il y a entente quant aux solutions à adopter, et de signaler tout obstacle au consensus. Ces informations sont ensuite rassemblées, évaluées et communiquées aux intervenants, aux décideurs intéressés et aux médias.

La TRNEE répartit ses activités entre plusieurs programmes. Le thème d'un programme éventuel est délimité et défini, et un groupe de travail est chargé de superviser les activités qui s'y rattachent. Les problèmes nouveaux sont soumis à un examen constant et, s'ils sont considérés comme une priorité, ils donnent naissance à un nouveau programme lorsque les fonds nécessaires sont disponibles.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Fournir des opinions et des informations objectives touchant l'état du débat sur l'environnement et l'économie	5 015	<b>5 015</b>	4 912
	<b>5 015</b>	<b>5 015</b>	4 912

# Conseil privé

## Commission des relations de travail dans la fonction publique

### Objectifs

Établissement d'une jurisprudence au moyen des décisions de la Commission et de la mise en œuvre d'une série de procédures intégrées qui permettent aux employeurs, aux agents négociateurs et aux fonctionnaires qu'ils représentent et à d'autres d'exercer leurs droits aux termes de la Loi.

### Description des secteurs d'activité

#### *Relations de travail dans la fonction publique*

La Commission des relations de travail dans la fonction publique administre un régime dans le cadre duquel les droits et les responsabilités des parties aux négociations collectives dans la fonction publique doivent s'exercer.

La Commission rend des décisions motivées en temps opportun et vient en aide aux parties, et contribue ainsi aux objectifs suivants :

- favoriser des relations de travail harmonieuses au sein du lieu de travail;
- réduire au minimum les possibilités de conflits de travail susceptibles de perturber la mise en œuvre des programmes gouvernementaux.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonction- nement	Total	
Relations de travail dans la fonction publique	6 640	<b>6 640</b>	5 937
	<b>6 640</b>	<b>6 640</b>	5 937

# Conseil privé

## Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

### Objectifs

Assurer une surveillance externe de la façon dont le Service canadien du renseignement de sécurité exerce ses fonctions; et examiner les plaintes déposées par des particuliers ou les rapports présentés par des ministres relativement à des habilitations de sécurité ou à la sécurité nationale du Canada.

### Description des secteurs d'activité

#### *Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité*

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) assure deux types de services différents et distincts : il effectue un examen indépendant du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et il étudie les plaintes de particuliers ou les rapports de ministres concernant les habilitations de sécurité, l'immigration, la citoyenneté et d'autres questions touchant les enquêtes du SCRS.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 338	<b>2 338</b>	2 325
	<b>2 338</b>	<b>2 338</b>	2 325

## **10 Défense nationale**

Ministère 10-3

Comité des griefs des Forces canadiennes 10-7

Commission d'examen des plaintes concernant la police  
militaire 10-8

# Défense nationale

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Défense nationale</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	8 983 228	8 340 047
5	Dépenses en capital	1 888 962	2 191 429
10	Subventions et contributions	371 749	353 940
(L)	Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	67	65
(L)	Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	11 500	.....
(L)	Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R.1970, ch. D-3)	2 500	.....
(L)	Versements aux ayants droits de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique ( <i>Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits</i> )	100	100
(L)	Pensions et autres bénéfices pour les employés – Membres militaires	793 988	762 745
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	202 906	185 674
<b>Total du Ministère</b>		<b>12 255 000</b>	<b>11 834 000</b>
<b>Comité des griefs des Forces canadiennes</b>			
15	Dépenses du Programme	5 555	7 266
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	592	868
<b>Total de l'organisme</b>		<b>6 147</b>	<b>8 134</b>
<b>Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire</b>			
20	Dépenses du Programme	3 662	3 653
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	359	357
<b>Total de l'organisme</b>		<b>4 021</b>	<b>4 010</b>

# Défense nationale

## Ministère

### Objectifs

Défendre les intérêts et les valeurs du Canada et de sa population, tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales.

### Description des secteurs d'activité

#### *Commandement et contrôle*

Le Ministère acquerra et conservera la capacité de recueillir, d'analyser et de communiquer des renseignements, de planifier et de coordonner des opérations, et de fournir les moyens nécessaires pour diriger des forces de manière à remplir les missions.

Ce programme descripteur présente la gamme des fonctions (résultats) que le Ministère doit remplir pour exercer avec efficacité et efficience le commandement et le contrôle sur les Forces canadiennes. Cela comprend un éventail de fonctions de soutien des services d'information et du processus décisionnel, par exemple la transmission des données et les communications vocales, et la collecte et l'analyse des renseignements. Les fonctions en questions sont remplies par diverses unités de soutien et unités opérationnelles, notamment : des éléments de commandement opérationnels et tactiques; des moyens de communication fixes et déployables et des dispositifs spéciaux de surveillance; des éléments nationaux de collecte et d'analyse de l'information; des éléments canadiens, américains et de l'OTAN de contrôle aérospatial et d'alerte.

#### *Exécution des opérations*

Le Ministère offrira la capacité d'employer la gamme des ressources militaires nécessaires pour remplir les missions, au moment et à l'endroit indiqués.

Ce programme descripteur expose la série de résultats auxquels le Ministère affecte l'essentiel de ses forces militaires opérationnelles. Ces résultats se rapportent surtout à des missions et à des fonctions militaires particulières confiées aux FC, conformément au Livre blanc; ils concernent des éléments de capacité pure et des éléments désignés et employés régulièrement dans le cadre de missions continues. Les forces opérationnelles comprennent : les forces maritimes, terrestres et aériennes de première ligne prêtes au combat; les éléments déployables du génie et de secours aux sinistrés et d'autres éléments spécialisés.

#### *Soutien aux forces*

Le Ministère réparera et entretiendra le matériel, logera et soutiendra le personnel, et créera l'infrastructure et les capacités nécessaires pour appuyer les opérations militaires.

Ce programme descripteur expose la série de résultats que le Ministère doit obtenir pour exécuter les activités militaires avec efficacité et efficience. Ces résultats diffèrent de ceux que suppose le développement des forces, en ce sens qu'ils se rapportent surtout au soutien de l'emploi des forces militaires du Canada plutôt qu'à la création de ces forces. Les éléments de soutien comprennent un éventail d'unités opérationnelles et déployables auxquelles font complément des installations fixes et des fournisseurs de services tels que : les bases, escadres, dépôts d'approvisionnement et autres éléments d'infrastructure de la Défense; des éléments de maintenance, de génie et d'entretien du matériel; des équipements de transport et des moyens logistiques pour les mouvements et le soutien; des services médicaux, dentaires et juridiques et d'autres services de soutien du personnel; des attachés militaires et du personnel de liaison avec les forces étrangères.

#### *Développement des forces*

Le Ministère recrutera et formera du personnel, examinera, mettra à l'essai et acquerra du matériel, et concevra une structure des forces pour doter le pays d'unités militaires polyvalentes prêtes au combat.

Ce programme descripteur regroupe la gamme de résultats que le Ministère doit obtenir pour fournir au gouvernement des forces militaires polyvalentes prêtes au combat. Cela suppose tout un éventail de capacités générales de soutien qui procurent au Ministère le personnel, le matériel et les structures organisationnelles nécessaires pour créer des forces capables d'exécuter des opérations militaires avec efficacité. L'instruction et l'emploi de la Réserve et les activités de mobilisation constituent des éléments importants du développement des forces. Ce sont surtout des éléments nationaux fixes qui fournissent les ressources propres à ce développement : les écoles, collèges et centres d'instruction militaire; les bureaux de projet et les unités d'essai et d'évaluation; les centres de recrutement; les centres de recherche, les instituts et les unités d'essai et d'évaluation; les éléments d'instruction et d'emploi de la Réserve.

# Défense nationale

## Ministère

### *Politiques et stratégies du Ministère*

Le Ministère formulera et mettra en œuvre les politiques et les stratégies nécessaires pour gérer ses activités, réaliser les grands objectifs du gouvernement et fournir des conseils en matière de défense et de sécurité.

Ce programme descripteur comprend la série de résultats que le Ministère doit obtenir afin de se conformer aux exigences législatives et administratives et aux obligations en matière de gestion. Ce sont surtout des résultats axés sur les activités du Ministère, mais ils se rapportent aussi à la nécessité pour lui de mener ses affaires d'une façon transparente et humaine, en prenant conscience des besoins de la société, de manière à refléter et à réaffirmer les valeurs et les attentes de son personnel et de toute la population canadienne. À cet égard, le Ministère obtient presque entièrement ses ressources auprès de fournisseurs de services canadiens, notamment : le personnel ministériel au niveau national; les éléments d'information publique et de représentation de la Défense; les éléments s'occupant des programmes des cadets et militant en faveur des forces armées avec l'appui de la Défense.

### **Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>				<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Commandement et contrôle	1 056 109	363 839	.....	6 646	<b>1 413 302</b>	1 352 640
Exécution des opérations	3 020 941	784 449	203 531	1 511	<b>4 007 410</b>	4 008 789
Soutien aux forces	4 111 362	640 055	19 550	230 837	<b>4 540 130</b>	3 908 815
Développement des forces	2 029 148	81 075	6 147	211 643	<b>1 904 727</b>	1 964 338
Politiques et stratégies du Ministère	234 998	19 544	156 621	21 732	<b>389 431</b>	599 418
	<b>10 452 558</b>	<b>1 888 962</b>	<b>385 849</b>	<b>472 369</b>	<b>12 255 000</b>	11 834 000

Défense nationale  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003-2004</b>	Budget principal des dépenses 2002-2003
<b>Subventions</b>		
<i>Soutien aux forces</i>		
(L) Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique ( <i>Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits</i> )	<b>100 000</b>	100 000
<i>Développement des forces</i>		
Institut pour la surveillance environnementale et la recherche	<b>1 125 000</b>	1 125 000
Caisse de bienfaisance de l'Aviation royale du Canada	<b>12 090</b>	12 090
Caisse de bienfaisance de la Marine royale du Canada	<b>10 285</b>	10 285
<i>Politiques et stratégies du ministère</i>		
Ligue des cadets de l'air du Canada	<b>250 000</b>	250 000
Ligue des cadets de l'armée du Canada	<b>250 000</b>	250 000
Ligue navale du Canada	<b>250 000</b>	250 000
Institut canadien des affaires internationales	<b>40 000</b>	40 000
Institut canadien d'études stratégiques	<b>89 250</b>	89 250
Centre d'étude sur les conflits	<b>60 000</b>	60 000
Pensions et rentes versées à des civils :		
M. R.P. Thompson	<b>15 000</b>	14 500
Congrès des Associations de la Défense	<b>75 000</b>	75 000
Bourses de recherches - planification d'urgence	<b>54 000</b>	54 000
Forum sur la sécurité et la défense	<b>2 000 000</b>	2 000 000
<b>Total des subventions</b>	<b>4 330 625</b>	4 330 125
<b>Contributions</b>		
<i>Exécution des opérations</i>		
Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens - Fonds de nouvelles initiatives	<b>1 000 000</b>	1 000 000
Contributions aux provinces pour l'aide financière en cas de catastrophes naturelles	<b>200 000 000</b>	200 000 000
Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens	<b>2 316 022</b>	2 161 058
Contribution à l'Organisation internationale de surveillance maritime par satellite	<b>215 000</b>	215 000
<i>Soutien aux forces</i>		
Contributions aux provinces et aux municipalités pour des projets d'aide économique	<b>5 450 000</b>	5 450 000
(L) Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R.1970, ch. D-3)	<b>2 500 000</b>	3 000 000
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	<b>11 500 000</b>	12 000 000
<i>Développement des forces</i>		
Centre canadien d'entraînement au maintien de la paix internationale	<b>5 000 000</b>	5 000 000

Défense nationale  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<i>Politiques et stratégies du ministère</i>		
Comité de revue de la défense biologique et chimique	<b>100 000</b>	85 000
Contributions aux provinces et aux municipalités en vertu de la <i>Loi sur la protection civile</i>	<b>9 890 967</b>	10 780 714
Programme d'aide à l'entraînement militaire	<b>3 308 189</b>	3 308 189
Aide mutuelle	<b>2 626 000</b>	1 872 207
Commandement allié de l'OTAN, Quartier général du corps d'intervention rapide	<b>112 000</b>	168 402
Infrastructure de l'OTAN – dépenses en capital	<b>42 170 000</b>	29 986 250
Budgets militaires et organismes de l'OTAN	<b>95 205 197</b>	89 571 258
État-major de l'Air – Force de réponse	<b>48 000</b>	44 000
Brigade d'intensité élevée de la force d'alerte des Nations Unies	<b>77 000</b>	68 000
<b>Total des contributions</b>	<b>381 518 375</b>	364 710 078
<b>Total</b>	<b>385 849 000</b>	369 040 203

# Défense nationale

## Comité des griefs des Forces canadiennes

### Objectifs

La création du Comité résulte de la volonté du gouvernement de moderniser le système de justice militaire dans les Forces canadiennes et de le rendre plus efficace, transparent et humain pour contribuer à l'amélioration des relations de travail pour ses membres. Plus particulièrement, son objectif peut s'articuler comme suit : agir à titre de tribunal administratif indépendant et assurer l'examen juste et impartial des griefs qui doivent lui être soumis selon la *Loi sur la défense nationale*.

Le Comité a comme tâche d'enquêter, d'analyser, d'examiner, de réviser et d'entendre les griefs qui lui sont référés par le chef d'état-major de la Défense (CEMD) et selon la législation pertinente, et de fournir ses constatations et recommandations au CEMD et au plaignant. Le CEMD rend des décisions finales.

### Description des secteurs d'activité

#### *Comité des griefs des Forces canadiennes*

Le Comité des griefs des Forces canadiennes n'a qu'un seul secteur d'activité désigné comme étant « L'examen de griefs des membres des Forces canadiennes référés par le chef d'état-major de la Défense » conformément à la Loi et aux règlements s'y afférents.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Comité des griefs des Forces canadiennes	6 147	<b>6 147</b>	8 134
	<b>6 147</b>	<b>6 147</b>	8 134

# Défense nationale

## Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

### Objectifs

Traiter avec toute la célérité possible les plaintes d'ingérence reçues des policiers militaires, examiner la façon dont le Grand prévôt traite les plaintes pour inconduite des policiers militaires et réviser la façon dont le Grand prévôt traite de certaines plaintes d'inconduite à la demande d'un plaignant.

### Description des secteurs d'activité

*Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire*  
Effectuer le traitement des plaintes concernant la police militaire.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	4 021	<b>4 021</b>	4 010
	<b>4 021</b>	<b>4 021</b>	4 010

## **11 Développement des ressources humaines**

Ministère 11-3  
Conseil canadien des relations industrielles 11-8  
Tribunal canadien des relations professionnelles  
artistes-producteurs 11-9  
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au  
travail 11-10

# Développement des ressources humaines

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Développement des ressources humaines</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	522 843	462 923
5	Subventions et contributions	813 358	925 600
(L)	Ministre du Développement des ressources humaines – Traitement et allocation pour automobile	67	65
(L)	Ministre du Travail – Traitement et allocation pour automobile	67	65
(L)	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	149 400	196 000
(L)	Paiements d'intérêts aux termes de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	2 000	900
(L)	Obligations aux termes de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	31 300	65 500
(L)	Paiements d'intérêts et autres obligations aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	104 300	242 100
(L)	<i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> – Subventions canadiennes pour études	93 700	120 100
(L)	Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études aux termes de la partie III.I de la <i>Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines</i>	395 000	423 000
(L)	Prestations de retraite supplémentaires – Pensions pour les agents des rentes sur l'État	35	35
(L)	Paiements de prestations d'adaptation pour les travailleurs	22	181
(L)	Redressement du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145	145
(L)	Paiements d'indemnités à des agents de l'État et à des marins marchands	60 000	63 000
(L)	Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	14 700	15 900
(L)	Versements de la Sécurité de la vieillesse	20 600 000	20 359 000
(L)	Versements du Supplément de revenu garanti	5 805 000	5 589 000
(L)	Versements d'Allocations	395 000	402 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	213 424	187 508
	Total du budgétaire	29 200 361	29 053 022
(L)	Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	1 526 100	1 800 000
	<b>Total du Ministère</b>	<b>30 726 461</b>	<b>30 853 022</b>
<b>Conseil canadien des relations industrielles</b>			
10	Dépenses du Programme	10 945	11 290
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 525	1 464
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>12 470</b>	<b>12 754</b>
<b>Tribunal canadien des relations professionnelles artistes–producteurs</b>			
15	Dépenses du Programme	1 633	1 591
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	156	148
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>1 789</b>	<b>1 739</b>
<b>Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail</b>			
20	Dépenses du Programme	4 024	1 899
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>4 024</b>	<b>1 899</b>

# Développement des ressources humaines Ministère

## Objectifs

L'objectif de Développement des ressources humaines Canada est de permettre aux Canadiennes et aux Canadiens de contribuer pleinement à leur milieu de travail et à leur collectivité.

## Description des secteurs d'activité

### *Sécurité du revenu*

Le secteur d'activité comprend deux programmes importants de la sécurité du revenu, le Régime de pensions du Canada (RPC) et la Sécurité de la vieillesse (SV). Les prestations du RPC comprennent les pensions de retraite, les prestations d'invalidité, les prestations d'enfant et les prestations de conjoint survivant. Les prestations de la SV comprennent la pension de base de la SV, le Supplément de revenu garanti et l'Allocation. Le secteur d'activité négocie et administre également des accords internationaux en matière de sécurité sociale dans le but d'assurer que les migrants à destination et en provenance du Canada puissent exercer au maximum leurs droits en matière de sécurité sociale acquis dans les deux pays.

L'administration du programme d'invalidité du RPC comprend l'évaluation des demandes initiales et un palier d'appel administratif, la réévaluation de l'admissibilité continue et la coordination de la réadaptation professionnelle. Le personnel prépare les dossiers pour le Tribunal de révision et la Commission d'appel des pensions qui traitent les appels subséquents et qui fonctionnent indépendamment du Ministère sur le plan du traitement.

Afin d'améliorer l'administration des programmes, nous aiderons les Canadiens à mieux comprendre les pensions publiques dans le contexte du système de revenu de retraite global et comment ils peuvent prendre les mesures nécessaires pour atteindre leurs objectifs en matière de retraite. Ceci inclut l'envoi par la poste des états de compte du RPC à plus de 12 millions de cotisants chaque année et le travail avec nos partenaires au sein du système canadien de revenu de retraite, y compris les gouvernements provinciaux et les organisations non gouvernementales.

### *Prestations de revenu d'assurance-emploi*

Ce secteur d'activité est axé sur :

- l'administration du programme de l'assurance-emploi, y compris le traitement des appels;
- l'émission de numéros d'assurance sociale et l'administration du registre d'assurance sociale;
- le versement de rentes gouvernementales.

### *Investissement dans les ressources humaines*

Ce secteur d'activité cherche à répondre aux besoins sociaux et économiques prioritaires des Canadiens, en :

- encourageant la transition, la réinsertion et la réintégration au marché du travail;
- rendant les secteurs communautaires, privés et bénévoles plus à même de promouvoir le développement humain;
- favorisant l'apprentissage et l'acquisition de compétences;
- facilitant la réinsertion sociale pour permettre à tous de participer au monde du travail et à la vie sociale, en accordant une importance spéciale aux enfants, aux jeunes à risque, aux sans-abri, aux Autochtones, aux personnes handicapées et aux personnes âgées.

C'est en adoptant une approche intégrée et horizontale du développement humain que nous pourrions accomplir ces principaux objectifs. Les programmes d'investissement dans les ressources humaines (IRH) touchent les Canadiens de tout âge et à tous les stades de leur vie ainsi que des groupes qui ont des besoins particuliers, tels que les Autochtones, les personnes handicapées et les sans-abri. La direction de l'IRH poursuivra nos buts en privilégiant des mesures préventives comme les programmes pour les jeunes à risque ainsi que la création et la consolidation de partenariats entre DRHC et les secteurs privé, bénévole et à but non lucratif ainsi que les autres ordres de gouvernement.

# Développement des ressources humaines

## Ministère

Les secteurs d'activité d'IRH incluent la communication d'une information très diversifiée, des services de coordination et de consultation, des programmes de subventions, de contributions et de prêts ainsi que des programmes statutaires. Ils offrent aussi l'accès à des occasions d'apprentissage, d'acquisition de compétences et d'emploi, de même qu'à des possibilités de création d'emplois. Ces services peuvent être fournis par DRHC ou dans le cadre de partenariats avec les provinces et les territoires, les secteurs privé, à but non lucratif et bénévole aussi bien qu'avec les Autochtones et les organismes sectoriels ou communautaires.

### *Travail*

Ce secteur d'activité comprend quatre gammes de service :

Le service des relations industrielles aide à régler les conflits touchant les employeurs, les syndicats et les travailleurs relevant de la compétence fédérale, à appuyer et à financer les initiatives patronales-syndicales en matière de collaboration sur les questions touchant le milieu de travail et à effectuer des recherches sur les priorités actuelles et nouvelles des relations industrielles. Ce service élabore également des politiques, des lois et des règlements qui répondent aux nouveaux besoins dans les milieux de travail en consultation avec les travailleurs et les employeurs.

Le service des opérations du travail encourage le client à une sensibilisation et acceptation des programmes obligatoires et législatifs du fédéral conçus pour instaurer un milieu de travail juste, sans danger, sain et équitable, et il réagit aux cas de non-conformité à de tels programmes. Ce service élabore des politiques, des lois et des règlements qui répondent aux nouveaux besoins dans les milieux de travail en consultation avec les travailleurs et les employeurs.

Le service de l'indemnisation fédérale des accidentés, par des ententes administratives conclues avec les autorités provinciales en matière d'indemnisation des accidents de travail, assure aux personnes admissibles l'octroi des prestations prévues par la loi pour des blessures subies au travail.

Le service de la législation, la politique, la recherche et la gestion élabore des politiques qui répondent à la nouvelle nature du milieu de travail et de la société en évolution constante; assure le respect des normes du travail et la collaboration sur des questions en matière de travail avec les syndicats, les entreprises et les gouvernements au Canada et à l'échelle internationale; effectue des recherches sur le milieu de travail et les meilleures pratiques en milieu de travail, puis, fournit et favorise l'accès à ces renseignements.

### *Soutien à la prestation de services*

Ce secteur d'activité comprend :

- la gestion et les activités appuyant la prestation des services et les versements à nos clients;
- les services de conseils et d'orientation par l'élaboration de politiques et de procédures appuyant une exécution conjointe des programmes à l'échelle locale, sectorielle et régionale;
- les services directs à la clientèle, comme la réception et l'orientation des clients soit en personne, soit par téléphone aux centres locaux des ressources humaines du Canada;
- la coordination et le leadership au niveau national concernant les principes et projets reliés à la prestation de services.

### *Services ministériels*

Ce secteur d'activité comprend quatre gammes de services :

La Direction ministérielle est responsable de donner des conseils aux ministres et de l'administration globale du Ministère, ce qui comprend la gestion des activités, la coordination des réseaux de prestation des services et un processus de gestion intégrée;

Le secteur Politique et Communications élabore et évalue les politiques et les programmes, coordonne les affaires internationales, et fournit des conseils et des services structurés et stratégiques en matière de communication visant à permettre au Ministère d'atteindre ses objectifs généraux et ceux relatifs aux secteurs d'activité;

Le secteur Services financiers et administratifs fournit des services administratifs et financiers pour appuyer les clients du Ministère et leur permettre d'atteindre les objectifs de leurs secteurs d'activité, conformément aux politiques gouvernementales générales;

Le secteur Ressources humaines fournit des services en matière de ressources humaines, en plus de favoriser et de faciliter l'utilisation de pratiques exemplaires de gestion des ressources humaines pour permettre au Ministère d'atteindre ses objectifs opérationnels et d'assurer le bien-être de ses employés.

# Développement des ressources humaines Ministère

## Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004						Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire				Non-budgétaire	Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Sécurité du revenu	297 729	26 800 000	176 228	26 921 501	.....	<b>26 921 501</b>	26 463 451
Prestations de revenu d'assurance-emploi	554 877	145	483 373	71 649	.....	<b>71 649</b>	67 436
Investissement dans les ressources humaines	581 116	3 680 327	270 203	3 991 240	1 526 100	<b>5 517 340</b>	6 166 225
Travail	183 327	3 259	64 000	122 586	.....	<b>122 586</b>	124 024
Soutien à la prestation de services	439 180	.....	315 933	123 247	.....	<b>123 247</b>	98 962
Services ministériels	411 098	.....	253 760	157 338	.....	<b>157 338</b>	120 124
Prestations d'emploi et mesures de soutien autorisées en vertu de la Partie II de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> (L.C., 1996)	.....	(2 187 200)	.....	(2 187 200)	.....	<b>(2 187 200)</b>	(2 187 200)
	<b>2 467 327</b>	<b>28 296 531</b>	<b>1 563 497</b>	<b>29 200 361</b>	<b>1 526 100</b>	<b>30 726 461</b>	30 853 022

## Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Sécurité du revenu</i>		
(L) Versements de la Sécurité de la vieillesse	<b>20 600 000 000</b>	20 359 000 000
(L) Versements du Supplément de revenu garanti	<b>5 805 000 000</b>	5 589 000 000
(L) Versements d'Allocations	<b>395 000 000</b>	402 000 000
<i>Prestations de revenu d'assurance-emploi</i>		
(L) Redressement du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	<b>145 000</b>	145 000
<i>Investissement dans les ressources humaines</i>		
Subventions aux particuliers, aux organisations et aux sociétés en vue d'aider les particuliers à améliorer leur aptitude au travail et de promouvoir les possibilités d'emploi en favorisant la création d'entreprises à l'échelle locale	<b>8 167 000</b>	8 167 000
Subventions à des organismes bénévoles, à des professionnels, à des universités, à des institutions d'enseignement postsecondaire ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'alphabetisation	<b>28 150 000</b>	28 150 000
Subventions aux organismes sans but lucratif pour les activités admissibles à l'aide financière du Programme de partenariats pour le développement social	<b>7 045 000</b>	7 045 000
(L) Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au profit des bénéficiaires nommés par ces REEE, selon les termes du Règlement de la Subvention canadienne pour l'épargne-études de la <i>Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines</i>	<b>395 000 000</b>	423 000 000
(L) Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes du <i>Règlement de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	<b>93 700 000</b>	120 100 000

# Développement des ressources humaines Ministère

## Paielements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
(L) Paiements de prestations d'aide à l'adaptation, conformément aux conditions prescrites par le gouverneur en conseil, en vue d'aider les travailleurs qui ont été mis à pied en raison de la concurrence des importations, de la restructuration d'une industrie, de graves perturbations économiques au niveau d'un secteur d'activité ou d'une région	<b>22 000</b>	181 000
<i>Travail</i>		
Comité canadien conjoint de publicité relative à la prévention des incendies	<b>7 000</b>	7 000
Prévention des incendies du Canada	<b>19 000</b>	19 000
Appui aux activités qui contribuent aux objectifs du Programme de sécurité et de santé au travail	<b>15 000</b>	15 000
Appui aux organismes responsables de l'élaboration des normes	<b>12 000</b>	12 000
(L) Indemnisation des marins marchands – Indemnités supplémentaires versées à certaines veuves de marins marchands	<b>6 000</b>	7 000
<b>Total des subventions</b>	<b>27 332 288 000</b>	26 936 848 000
<b>Contributions</b>		
<i>Investissement dans les ressources humaines</i>		
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	<b>543 120 000</b>	538 362 000
Aide à l'employabilité des personnes handicapées – Versements aux gouvernements provinciaux et territoriaux, selon les ententes bilatérales, afin de pourvoir au financement de différentes mesures qui faciliteront l'intégration des adultes handicapés au marché du travail en les aidant à se préparer, à trouver un emploi et à le garder	<b>192 000 000</b>	192 000 000
Contributions aux organismes, aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux établissements d'enseignement postsecondaire et aux particuliers afin d'encourager et d'appuyer les initiatives qui contribueront à l'élaboration d'un système d'apprentissage davantage axé sur les résultats et plus accessible, pertinent et responsable	<b>3 400 000</b>	3 400 000
Contributions aux organismes, aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux établissements d'enseignement postsecondaire et aux particuliers afin d'encourager et d'appuyer des initiatives liées à l'élaboration, à l'application, à l'utilisation et à la diffusion de nouvelles techniques d'acquisition du savoir et de formation (Bureau des technologies d'apprentissage)	<b>2 800 000</b>	2 800 000
Sans-abri – Contributions aux provinces, aux territoires, aux municipalités et autres organismes publics, de même qu'à des organisations, des groupes communautaires, des employeurs et des particuliers à l'appui d'activités visant à atténuer et à prévenir le problème des sans-abri au Canada	<b>25 423 000</b>	142 423 000
(L) Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	<b>56 700 000</b>	115 100 000
(L) Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	<b>2 000 000</b>	900 000
(L) Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	<b>31 300 000</b>	65 500 000
(L) Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	<b>104 300 000</b>	242 100 000

Développement des ressources humaines  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003-2004</b>	Budget principal des dépenses 2002-2003
<i>Travail</i>		
Programme de partenariat syndical-patronal	<b>1 600 000</b>	1 600 000
Commission du travail	<b>1 600 000</b>	1 600 000
<b>Total des contributions</b>	<b>964 243 000</b>	1 305 785 000
<b>Total</b>	<b>28 296 531 000</b>	28 242 633 000

# Développement des ressources humaines

## Conseil canadien des relations industrielles

### Objectifs

Contribuer au développement de relations industrielles efficaces et les promouvoir dans toute entreprise, toute affaire ou tout travail relevant du Parlement du Canada.

### Description des secteurs d'activité

#### *Conseil canadien des relations industrielles*

Exercer des pouvoirs légaux au chapitre des droits de négociation et de leur structuration; faire des enquêtes et régler, par voie de médiation et d'arbitrage, les plaintes alléguant qu'il y a eu violation des dispositions du *Code canadien du travail*; interpréter les dispositions portant sur les changements technologiques qui influent sur les conditions de travail et la sécurité des employés et ordonner les mesures de redressement qui s'imposent; exercer le pouvoir de rendre des ordonnances de ne pas faire de grèves ou de lock-out illégaux; réviser, lorsqu'il en est saisi, les décisions qui portent sur la sécurité; régler les modalités d'une première convention collective; donner des conseils et faire des recommandations en ce qui concerne les pouvoirs légaux du Conseil; et se pourvoir des services administratifs nécessaires à ces activités.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Conseil canadien des relations industrielles	12 470	<b>12 470</b>	12 754
	<b>12 470</b>	<b>12 470</b>	12 754

# Développement des ressources humaines

## Tribunal canadien des relations professionnelles artistes–producteurs

### Objectifs

Contribuer au mieux-être de la communauté culturelle canadienne en favorisant de bonnes relations professionnelles entre les artistes, comme entrepreneurs indépendants, et les producteurs relevant de la compétence fédérale.

### Description des secteurs d'activité

#### *Tribunal canadien des relations professionnelles artistes–producteurs*

Mise en œuvre des dispositions de la *Loi sur le statut de l'artiste* afférentes aux relations professionnelles entre les entrepreneurs indépendants du milieu culturel et les producteurs relevant de la compétence fédérale. Ceci consiste notamment à définir les secteurs appropriés aux fins de la négociation d'accords-cadres dans le milieu culturel; accréditer les associations d'artistes pour représenter ces secteurs; enquêter et statuer sur les plaintes alléguant une violation des dispositions de la *Loi sur le statut de l'artiste*, et exercer des pouvoirs de redressement accessoires; aviser et faire des recommandations ayant trait à la compétence législative et aux pouvoirs du Tribunal; et dispenser les services administratifs nécessaires.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes–producteurs	1 789	<b>1 789</b>	1 739
	<b>1 789</b>	<b>1 789</b>	1 739

# Développement des ressources humaines

## Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

### Objectifs

Fournir aux Canadiens des renseignements sur les questions d'hygiène et de sécurité au travail. Cette information doit être complète, intelligible et fiable. L'information facilite les prises de décisions, favorise les changements sur les lieux de travail, sensibilise le public à la nécessité de jouir d'un environnement de travail sain et sécuritaire, et soutient l'éducation et la formation.

### Description des secteurs d'activité

#### *Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est l'institut national du Canada chargé de promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail salubre et sécuritaire. Le CCHST est indépendant des autres ministères fédéraux et provinciaux. Il maintient un conseil d'administration tripartite (travailleurs, employeurs, gouvernements) pour assurer la prestation aux Canadiens, dans leur lieu de travail, d'une information compréhensible et impartiale. La prestation de cette information est assurée d'une part au moyen d'une ligne téléphonique sans frais pour répondre aux demandes de renseignements, et d'autre part au moyen d'un service payant qui fait appel à la plus récente technologie électronique et sur papier. L'information est fournie par de nombreux organismes canadiens et mondiaux voués à l'hygiène et à la sécurité au travail, ce qui met à la disposition des Canadiens l'information la plus détaillée, la plus actuelle et la plus fiable qui soit. Cette information est diffusée partout au Canada et dans plus de 50 pays.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	8 324	4 300	<b>4 024</b>	1 899
	<b>8 324</b>	<b>4 300</b>	<b>4 024</b>	1 899

## **12 Environnement**

Ministère 12-3  
Agence canadienne d'évaluation  
environnementale 12-6

# Environnement

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003	
<b>Environnement</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	551 241	545 724
5	Dépenses en capital	37 480	46 971
10	Subventions et contributions	67 413	67 004
(L)	Ministre de l'Environnement – Traitement et allocation pour automobile	67	65
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	64 483	62 280
<b>Total du Ministère</b>		<b>720 684</b>	<b>722 044</b>
<b>Agence canadienne d'évaluation environnementale</b>			
15	Dépenses du Programme	11 408	10 452
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 333	1 224
<b>Total de l'organisme</b>		<b>12 741</b>	<b>11 676</b>

# Environnement Ministère

## Objectifs

Le Programme de l'environnement a pour but de concrétiser l'idée du développement durable au Canada, en aidant les Canadiens à vivre et à prospérer dans un environnement qu'il y a lieu de respecter, de protéger et de conserver.

## Description des secteurs d'activité

### *Un environnement sain*

Les Canadiens sont touchés par des polluants de sources et de formes diverses. L'objectif du secteur d'activité, Environnement sain, est de protéger les Canadiens des sources de pollution intérieures et mondiales. Les activités que mène Environnement Canada, en collaboration avec les provinces et d'autres partenaires, sont les suivantes : définir les menaces liées aux polluants, ainsi que leurs sources et les méthodes permettant de les contrôler par le recours à des connaissances scientifiques fiables; élaborer des normes, des directives et des codes de pratiques pour garantir des niveaux adéquats de protection de la qualité de l'environnement; choisir et mettre en œuvre des stratégies appropriées de prévention ou de réduction de la pollution; administrer et appliquer les règlements pour la prévention et le contrôle de la pollution dans les sphères de compétence fédérale; surveiller les niveaux de contaminants dans l'air, l'eau et les sols; représenter les intérêts du Canada dans l'élaboration d'ententes et d'accords internationaux pour la réduction de la pollution; fournir des conseils et des outils permettant de prévenir la pollution et d'appuyer le développement et la diffusion des technologies vertes.

### *Nature*

Les écosystèmes sont précieux pour les Canadiens en ce qu'ils leur fournissent un grand nombre de ressources et de services, qu'il s'agisse de l'oxygène nécessaire à notre existence ou de loisirs de toutes sortes. L'objectif du secteur d'activité, Nature, est de préserver la diversité biologique dans les écosystèmes sains. Les activités que mène Environnement Canada, en collaboration avec les provinces et d'autres partenaires, sont les suivantes : développer les connaissances et les outils scientifiques nécessaires pour comprendre et atténuer les effets de l'activité humaine sur les écosystèmes; contrôler les oiseaux migrateurs et les habitats d'oiseaux migrateurs d'importance nationale; élaborer et mettre en œuvre des plans de rétablissement des espèces en péril; faire preuve de leadership dans la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique; mettre en pratique une approche intégrée de la conservation et de la restauration d'écosystèmes importants et fournir des outils pour développer la capacité des intervenants locaux à poursuivre ce travail; défendre les intérêts du Canada dans les instances internationales concernant la faune, la santé des écosystèmes et la biodiversité; assurer le leadership fédéral dans la conservation et la protection des ressources en eau du Canada.

### *Prévisions météorologiques et environnementales*

Les Canadiens sont touchés par les conditions environnementales à diverses échelles dans le temps et l'espace : qu'il s'agisse de minutes ou de siècles, de villes ou de continents. L'objectif du secteur d'activité, Prévisions météorologiques et environnementales, est d'aider les Canadiens à s'adapter à leur environnement de manière à sauvegarder leur santé et leur sécurité, à optimiser l'activité économique et à améliorer la qualité de l'environnement. Les activités que mène Environnement Canada sont les suivantes : surveiller l'état de l'atmosphère (conditions météorologiques, climat, qualité de l'air et rayonnements ultraviolets), de l'hydrosphère (l'eau) et de la cryosphère (la glace et la neige); fournir de l'information sur les états passé, présent et futur de l'environnement physique; émettre des avertissements de conditions météorologiques et de risques environnementaux extrêmes; s'engager dans la recherche scientifique sur les causes des phénomènes atmosphériques extrêmes, sur les mécanismes de transport des produits chimiques et des conditions climatiques dans l'atmosphère et dans le monde et, enfin, sur l'incidence de l'activité humaine sur l'environnement atmosphérique; formuler des avis sur l'adaptation aux changements météorologiques et climatiques.

## Environnement Ministère

### *Gestion, administration et politique*

Pour répondre à des questions complexes et de portée générale, le Ministère doit maintenir une forte capacité à formuler des politiques et une aptitude à fournir des services efficaces et novateurs. L'objectif du secteur d'activité, Gestion, administration et politique, est d'assurer une gestion ministérielle stratégique et efficace permettant la réalisation de résultats sur le plan environnemental. En particulier, ce secteur d'activité est chargé des aspects suivants : leadership ministériel; conseils stratégiques en matière d'orientation; analyses socio-économiques; coordination des activités internationales du Ministère; leadership et coordination dans la mise en place de partenariats avec l'industrie, les organismes non gouvernementaux, les peuples autochtones, les provinces et d'autres ministères; communications et services de sensibilisation du public; services de soutien en ce qui concerne les prises de décisions, la gestion et les responsabilités, y compris les systèmes et les services de planification et de finances, la technologie de l'information, les dossiers et les fonds de renseignements, les ressources humaines, la sécurité et la gestion de l'actif et des locaux ainsi que les systèmes de gestion environnementale.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004				Total	Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Un environnement sain	193 301	11 468	34 642	11 258	<b>228 153</b>	238 486
Nature	160 786	2 591	26 809	7 651	<b>182 535</b>	178 760
Prévisions météorologiques et environnementales	227 375	22 182	3 907	62 818	<b>190 646</b>	184 381
Gestion, administration et politique	116 813	1 239	2 055	757	<b>119 350</b>	120 417
	<b>698 275</b>	<b>37 480</b>	<b>67 413</b>	<b>82 484</b>	<b>720 684</b>	722 044

### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Un environnement sain</i>		
Subventions pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	<b>2 000 000</b>	2 000 000
<i>Prévisions météorologiques et environnementales</i>		
Subventions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	<b>42 000</b>	42 000
<b>Total des subventions</b>	<b>2 042 000</b>	2 042 000

Environnement  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Contributions</b>		
<i>Un environnement sain</i>		
Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	<b>1 097 000</b>	1 097 000
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	<b>2 078 000</b>	2 078 000
ÉcoAction 2000 - Initiative de financement communautaire	<b>2 522 000</b>	2 522 000
Contribution du Canada au Budget de la Commission de coopération environnementale	<b>4 200 000</b>	4 200 000
Fonds d'action pour le changement climatique (FACC)	<b>12 700 000</b>	8 377 200
Contributions relatives à l'assainissement des étangs de goudron de Sydney et des sites de fours à coke situés dans le bassin hydrographique du Ruisseau Muggah	<b>8 000 000</b>	14 053 000
Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement durable	<b>2 045 100</b>	357 500
<i>Nature</i>		
Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	<b>977 000</b>	977 000
Contributions à l'appui des projets liés à l'environnement et au développement durable	<b>18 250 800</b>	17 961 994
Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement durable	<b>1 146 100</b>	1 872 000
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	<b>337 300</b>	337 300
ÉcoAction 2000 - Initiative de financement communautaire	<b>3 898 000</b>	2 522 000
Contribution à la Fondation Habitat faunique Canada	<b>2 200 000</b>	2 200 000
<i>Prévisions météorologiques et environnementales</i>		
Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	<b>600 000</b>	1 388 000
Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement durable	<b>17 000</b>	17 000
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	<b>1 693 000</b>	1 693 000
Contribution à la province de Québec – Accord sur les relevés hydrométriques	<b>200 000</b>	200 000
Fonds d'action pour le changement climatique (FACC)	<b>1 355 000</b>	900 000
<i>Gestion, administration et politique</i>		
Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement durable	<b>1 090 700</b>	1 075 000
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	<b>162 000</b>	162 000
ÉcoAction 2000 - Initiative d'engagement publique	<b>50 000</b>	50 000
Contribution au Conseil canadien des ministres de l'Environnement, équivalente au tiers de son budget de fonctionnement	<b>752 000</b>	752 000
<b>Total des contributions</b>	<b>65 371 000</b>	64 791 994
<b>Postes non requis</b>		
Contributions à l'appui des projets liés à l'environnement et au développement durable	.....	170 000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	170 000
<b>Total</b>	<b>67 413 000</b>	67 003 994

# Environnement

## Agence canadienne d'évaluation environnementale

### Objectifs

Fournir des évaluations environnementales de haute qualité qui contribuent à une prise de décision éclairée au profit du développement durable.

### Description des secteurs d'activité

#### *Agence canadienne d'évaluation environnementale*

L'Agence est chargée de fournir des conseils et des recommandations aux décideurs qui respectent les valeurs exprimées par la population et les principes du développement durable. L'Agence facilite également la coordination et l'harmonisation des approches en évaluation environnementale à tous les ordres de gouvernement et avec d'autres instances, y compris les régimes autochtones, grâce à de meilleurs partenariats. L'Agence améliore continuellement l'efficacité, l'efficacités, la prévisibilité et la cohérence du processus fédéral d'évaluation environnementale, tout en maintenant les normes de qualité les plus élevées. De plus, l'Agence fournit des cours et de la formation aux ministères fédéraux en vue d'améliorer leur compréhension de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, leur conformité à la Loi et de la directive du Cabinet de 1999 sur l'évaluation des projets de politiques, de plans et de programmes. Enfin, l'Agence représente les intérêts du Canada en matière d'évaluation environnementale aux forums internationaux.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2003–2004			Total	Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Paiements de transfert			
Agence canadienne d'évaluation environnementale	14 768	1 474	3 501	<b>12 741</b>	11 676
	<b>14 768</b>	<b>1 474</b>	<b>3 501</b>	<b>12 741</b>	11 676

### Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Contributions</b>		
<i>Agence canadienne d'évaluation environnementale</i>		
Contribution à la province de Québec – Convention de la Baie James et du Nord québécois	<b>173 500</b>	95 000
Contributions à l'appui de la promotion de la recherche-développement en matière d'évaluation environnementale	<b>300 000</b>	300 000
Contributions à l'appui de la participation du public au processus d'examen d'évaluation environnementale – Fonds d'aide financière aux participants	<b>1 000 000</b>	1 000 000
<b>Total</b>	<b>1 473 500</b>	1 395 000

## **13 Finances**

Ministère	13-4
Vérificateur général	13-9
Tribunal canadien du commerce extérieur	13-10
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	13-11
Bureau du surintendant des institutions financières	13-12

# Finances

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Finances</b>		
<b>Ministère</b>		
<i>Programme des politiques économiques, sociales et financières</i>		
1	72 786	82 617
5	700 000	675 000
(L) Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile	67	65
(L) Paiements à l'Association internationale de développement	377 883	200 810
(L) Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	12 500	.....
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 601	10 294
(L) Achat de la monnaie canadienne	52 000	48 000
Total du budgétaire	1 225 837	1 016 786
L10 Émission et paiement de billets à vue à l'Association internationale de développement	.....	.....
(L) Émission de billets à vue à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital	11 368	11 441
(L) Paiements et encaissement de billets délivrés à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital	16 673	21 209
(L) Émission d'un prêt à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	177 000	215 000
Total du non-budgétaire	205 041	247 650
<i>Total du Programme</i>	<i>1 430 878</i>	<i>1 264 436</i>
<i>Programme du service de la dette publique</i>		
(L) Frais d'intérêt et autres coûts	37 600 000	36 300 000
<i>Total du Programme</i>	<i>37 600 000</i>	<i>36 300 000</i>
<i>Programme fédéral de transferts aux provinces</i>		
15	1 730 000	1 598 000
(L) Subventions législatives ( <i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> et autres autorisations législatives)	31 000	30 000
(L) Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	10 499 000	10 545 000
(L) Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	19 300 000	18 600 000
(L) Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes ( <i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	(614 000)	(556 000)
(L) Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	(2 697 000)	(2 522 000)
<i>Total du Programme</i>	<i>28 249 000</i>	<i>27 695 000</i>
<b>Total du Ministère</b>	<b>67 279 878</b>	<b>65 259 436</b>

## Finances

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Vérificateur général</b>			
20	Dépenses du Programme	<b>58 220</b>	60 464
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>8 252</b>	8 103
<b>Total de l'organisme</b>		<b>66 472</b>	68 567
<b>Tribunal canadien du commerce extérieur</b>			
25	Dépenses du Programme	<b>8 185</b>	7 780
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>1 349</b>	1 267
<b>Total de l'organisme</b>		<b>9 534</b>	9 047
<b>Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada</b>			
30	Dépenses du Programme	<b>28 976</b>	38 500
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>2 696</b>	2 530
<b>Total de l'organisme</b>		<b>31 672</b>	41 030
<b>Bureau du surintendant des institutions financières</b>			
35	Dépenses du Programme	<b>712</b>	1 678
<b>Total de l'organisme</b>		<b>712</b>	1 678

## Finances

### Ministère

#### *Programme des politiques économiques, sociales et financières*

#### **Objectifs**

Élaborer des politiques appropriées et fournir des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme d'action du gouvernement; administrer de façon responsable les obligations et souscriptions financières internationales; financer de manière économique le programme de la monnaie canadienne; financer de manière responsable les projets spéciaux et assurer de manière efficace et efficiente l'administration du Ministère.

#### **Description des secteurs d'activité**

##### *Politiques et conseils*

Élaborer des politiques appropriées et fournir des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme d'action du gouvernement;

Politique économique et financière : la situation et les perspectives économiques et financières intérieures et internationales, le cadre budgétaire global du gouvernement, le plan de dépenses, l'affectation des ressources et le cadre global de politique économique du gouvernement;

Commerce et finances internationaux : plus particulièrement dans le contexte des droits à l'importation, des recours commerciaux, des investissements directs étrangers, de la coopération économique, de la politique et des dépenses dans le domaine de la défense, de l'aide au développement international et des relations financières internationales; L'élaboration et l'évaluation de politiques et de lois fiscales fédérales à l'égard du revenu, des ventes et des taxes d'accise;

Politique du secteur financier : la gestion de la dette, de l'encaisse et des réserves du gouvernement, la législation applicable aux institutions financières réglementées au niveau fédéral, ainsi que les questions de finance, d'investissement et d'emprunt des sociétés d'État, des ministères et des organismes ainsi que les politiques d'investissement à l'égard des régimes de pension du gouvernement;

Relations fédérales-provinciales et politique sociale : les relations économiques et financières fédérales-provinciales de même que les politiques et programmes sociaux canadiens;

Développement économique et finances intégrées : les conséquences économiques, fiscales et financières des politiques et programmes microéconomiques du gouvernement, y compris les prêts, placements et garanties de l'État, les propositions d'aide à de grands projets ou à des initiatives de restructuration de sociétés émanant du secteur privé, ainsi que la gestion et, le cas échéant, la privatisation de sociétés d'État et d'autres participations.

##### *Organismes financiers internationaux*

Administrer de façon responsable les souscriptions du Canada aux organismes financiers internationaux et les obligations qui s'y rattachent.

##### *Monnaie canadienne*

Paiement des coûts de production et de distribution des pièces de monnaie canadienne en circulation.

##### *Administration générale*

Assurer une bonne gestion du Ministère; fournir des conseils stratégiques en matière de communication; fournir un appui convenable en matière d'affaires publiques; fournir des conseils juridiques judicieux; et gérer de manière efficace et efficiente les ressources financières et humaines, les technologies de l'information, les systèmes de sécurité et d'administration, et offrir l'expertise voulue dans ces domaines.

Finances

Ministère

*Programme des politiques économiques, sociales et financières*

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>						Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire				Non-budgétaire	Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Politiques et conseils	51 488	.....	620	50 868	.....	<b>50 868</b>	61 415
Organismes financiers internationaux	.....	1 090 383	.....	1 090 383	205 041	<b>1 295 424</b>	1 123 460
Monnaie canadienne	52 000	.....	.....	52 000	.....	<b>52 000</b>	48 000
Administration générale	42 582	.....	9 996	32 586	.....	<b>32 586</b>	31 561
	<b>146 070</b>	<b>1 090 383</b>	<b>10 616</b>	<b>1 225 837</b>	<b>205 041</b>	<b>1 430 878</b>	1 264 436

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Organismes financiers internationaux</i>		
Respecter les engagements que le Canada a pris en vertu des ententes multilatérales de réduction de la dette	<b>565 000 000</b>	515 000 000
<b>Total des subventions</b>	<b>565 000 000</b>	515 000 000
<b>Contributions</b>		
<i>Organismes financiers internationaux</i>		
Respecter les engagements que le Canada a pris en vertu des ententes multilatérales de réduction du service de la dette	<b>135 000 000</b>	160 000 000
<b>Total des contributions</b>	<b>135 000 000</b>	160 000 000
<b>Autres paiements de transfert</b>		
<i>Organismes financiers internationaux</i>		
(L) Encaissement de billets à vue par l'Association internationale de développement conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i>	<b>377 883 000</b>	200 810 000
(L) Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	<b>12 500 000</b>	.....
<b>Total des autres paiements de transfert</b>	<b>390 383 000</b>	200 810 000
<b>Total</b>	<b>1 090 383 000</b>	875 810 000

Finances  
 Ministère  
*Programme du service de la dette publique*

**Objectifs**

Assurer le paiement des intérêts et des frais de service de la dette publique, de même que des coûts de nouveaux emprunts, au besoin.

**Description des secteurs d'activité**

*Frais d'intérêt et autres coûts*

Gestion du programme d'emprunt du gouvernement.

*Placements Épargne Canada*

À titre d'organisme de service spécial au sein du ministère des Finances, élaboration et commercialisation de titres de détail tels que les Obligations d'épargne du Canada et les Obligations à prime du Canada, entre autres produits, directement auprès des Canadiens et Canadiennes, par l'entremise de leurs employeurs et en collaboration avec les institutions financières.

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Frais d'intérêt et autres coûts	37 479 000	<b>37 479 000</b>	36 175 000
Placements Épargne Canada	121 000	<b>121 000</b>	125 000
	<b>37 600 000</b>	<b>37 600 000</b>	36 300 000

Finances  
 Ministère  
*Programme fédéral de transferts aux provinces*

**Objectifs**

Procéder aux paiements de transfert prévus par les lois relatives au Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, de péréquation et d'autres transferts, et conformément aux accords régissant le financement global des territoires.

**Description des secteurs d'activité**

*Paiements de transfert*

Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux : versement des transferts aux provinces, en espèces et sous forme de points d'impôt, conformément à la législation;

Péréquation fiscale : paiements aux provinces effectués conformément à des formules précises, inscrites dans la loi et les règlements;

Formule de financement des territoires : paiements aux gouvernements des territoires effectués selon des formules inscrites dans les accords fédéraux-territoriaux;

Autres paiements de transfert : les fonds sont versés aux gouvernements provinciaux ou récupérés conformément à divers pouvoirs législatifs.

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Paiements de transfert	<b>Total</b>	
Paiements de transfert	28 249 000	<b>28 249 000</b>	27 695 000
	<b>28 249 000</b>	<b>28 249 000</b>	27 695 000

Finances  
Ministère  
*Programme fédéral de transferts aux provinces*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Autres paiements de transfert</b>		
<i>Paiements de transfert</i>		
Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux	<b>1 730 000 000</b>	1 598 000 000
(L) Subventions législatives ( <i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> , et autres autorisations législatives)	<b>31 000 000</b>	30 000 000
(L) Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	<b>10 499 000 000</b>	10 545 000 000
(L) Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	<b>19 300 000 000</b>	18 600 000 000
(L) Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes ( <i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	<b>(614 000 000)</b>	(556 000 000)
(L) Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	<b>(2 697 000 000)</b>	(2 522 000 000)
<b>Total</b>	<b>28 249 000 000</b>	27 695 000 000

Nota : Les montants qui figurent dans ce tableau montrent la contribution en espèces autorisée en vertu de la Partie V de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*. Le tableau qui suit montre la contribution totale du gouvernement fédéral au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) autorisée par la loi, y compris le transfert fiscal prévu par la loi :

	(en milliers de dollars)
Total des paiements de transfert en espèces – Budget principal des dépenses	19 300 000
Plus transferts fiscaux	16 958 000
Total	36 258 000

# Finances

## Vérificateur général

### Objectifs

Transmettre des données de vérification et d'autres données pertinentes à la Chambre des communes aux fins de son examen minutieux des programmes, des activités financières et des questions environnementales et de développement durable du gouvernement.

### Description des secteurs d'activité

#### *Vérification législative*

Les activités du Bureau du vérificateur général consistent en la vérification des comptes du Canada, de certaines sociétés d'État et d'autres entités et en des examens et enquêtes portant sur l'environnement et le développement durable, de façon à faire rapport selon les exigences de la *Loi sur le vérificateur général*. La vérificatrice générale émet des opinions de vérification sur les états financiers du gouvernement du Canada, de certaines sociétés d'État et d'autres entités et signale à la Chambre des communes tout sujet qui, à son avis, doit être porté à la connaissance de la Chambre. La commissaire à l'environnement et au développement durable établit, au nom de la vérificatrice générale et à l'intention de la Chambre des communes, un rapport annuel sur toute question environnementale ou autre relative au développement durable qui est jugée importante.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Vérification législative	66 092	380	<b>66 472</b>	68 567
	<b>66 092</b>	<b>380</b>	<b>66 472</b>	68 567

### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Contributions</b>		
<i>Vérification législative</i>		
Fondation canadienne pour la vérification intégrée	<b>380 000</b>	380 000
<b>Total</b>	<b>380 000</b>	380 000

# Finances

## Tribunal canadien du commerce extérieur

### Objectifs

Dans un contexte économique et juridique rationnel, faire des études, mener des enquêtes, rendre des conclusions, faire des recommandations, comme il est prescrit, sur les questions touchant le commerce au Canada et le commerce extérieur, et rendre des décisions sur les appels des contribuables interjetés à l'égard de cotisations et de déterminations du gouvernement en matière de douanes et d'accise.

### Description des secteurs d'activité

#### *Tribunal canadien du commerce extérieur*

Le Tribunal effectue des recherches et mène des enquêtes, reçoit des éléments de preuve et tient des audiences publiques afin de pouvoir rendre des décisions, des conclusions ou des déterminations ou faire des recommandations à la suite :

d'enquêtes menées aux termes de la *Loi sur les mesures spéciales d'importation* (LMSI), dans le but d'établir si le dumping ou le subventionnement constatés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada causent un dommage sensible à la production nationale;

d'enquêtes menées en vertu de la *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur* (Loi sur le TCCE), à la suite de plaintes déposées par des producteurs de biens canadiens au sujet d'un dommage grave causé par les importations; d'appels de décisions rendues par le ministre du Revenu national ou le commissaire de l'Agence des douanes et du revenu du Canada aux termes de la *Loi sur les douanes*, de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la LMSI, y compris les nouveaux appels interjetés aux termes de la *Loi sur les douanes*, découlant des nouvelles attributions conférées au Tribunal en vertu de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain*;

de demandes présentées par des producteurs nationaux qui souhaitent obtenir des allègements tarifaires sur les intrants textiles importés aux fins de production;

de plaintes reçues de fournisseurs potentiels portant sur n'importe quel aspect de la procédure d'adjudication des marchés publics, aux termes de l'*Accord de libre-échange nord-américain* (ALÉNA), de l'*Accord sur le commerce intérieur* (ACI) et de l'*Accord sur les marchés publics* de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);

de saisines, aux termes de la Loi sur le TCCE, par le gouverneur en conseil, sur toute question économique ou commerciale, y compris la question de préjudice causé aux producteurs de produits et de services canadiens, ou par le ministre des Finances, sur toute question tarifaire;

de questions soulevées aux termes d'autres lois du Parlement ou de règlements connexes, y compris les opinions sur la question de l'intérêt public, les réexamens et les décisions portant sur l'identité de l'importateur aux termes de la LMSI.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Tribunal canadien du commerce extérieur	9 534	9 534	9 047
	9 534	9 534	9 047

## Finances

### Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

#### Objectifs

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada a été mis sur pied à titre d'organisme indépendant ayant le mandat de recueillir, d'analyser, d'évaluer et de divulguer des renseignements, le but étant la détection, la prévention et la dissuasion des opérations de recyclage des produits de la criminalité. En vertu de ce mandat, le Centre doit assurer notamment le respect des exigences de tenue de livres et de rapport énoncées dans la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité* et le règlement, et mieux faire connaître les questions du recyclage des produits de la criminalité. De plus, le Centre doit veiller à ce que l'information personnelle dont il a le contrôle soit protégée contre toute divulgation non autorisée.

#### Description des secteurs d'activité

##### *Détection et dissuasion des activités de recyclage des produits de la criminalité*

Mettre sur pied un établissement de technologie de l'information de pointe chargé de recevoir et d'analyser les rapports d'opérations;

Après avoir effectué des analyses et lorsque c'est approprié, divulguer l'information désignée aux organismes d'exécution de la Loi afin de faciliter les enquêtes ou les poursuites relatives à des infractions de recyclage de produits de la criminalité;

Communiquer avec les entités déclarantes au sujet de leurs obligations et surveiller l'observation de la Loi;

Élaborer des lignes directrices visant à aider les entités déclarantes à repérer les opérations douteuses;

Assurer la liaison avec des organisations nationales, étrangères et internationales afin d'échanger de l'information au sujet des tendances émergentes et rencontrer ces organisations;

Conclure des ententes avec des institutions et des organismes d'États étrangers ayant des pouvoirs et des devoirs semblables à ceux du Centre en vue d'échanger de l'information qui serait utile au titre des enquêtes ou des poursuites relatives à des infractions de recyclage de produits de la criminalité;

Planifier et mettre en œuvre une stratégie de communication visant à accroître la sensibilisation et la compréhension relativement au recyclage de produits de la criminalité.

#### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Détection et dissuasion des activités de recyclage des produits de la criminalité	31 672	<b>31 672</b>	41 030
	<b>31 672</b>	<b>31 672</b>	41 030

# Finances

## Bureau du surintendant des institutions financières

### Objectifs

Le BSIF est le principal organisme de réglementation des institutions financières et des régimes de retraite régis par le gouvernement fédéral. Notre mission consiste à protéger les souscripteurs, les déposants et les participants des régimes de retraite contre toute perte indue. Nous promouvons et administrons un cadre de réglementation qui permet au public d'avoir foi en un système financier concurrentiel. Nous fournissons aussi des services et des conseils actuariels au gouvernement du Canada. Nous nous engageons à maintenir un niveau élevé de professionnalisme, de qualité et d'efficience.

### Description des secteurs d'activité

#### *Surveillance des institutions financières et des régimes de retraite*

Le BSIF surveille environ 500 institutions financières et 1 100 régimes de retraite. Ces derniers ont été mis sur pied par des employeurs et sont assujettis à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*. En outre, moyennant le recouvrement des coûts, le BSIF examine la situation de certaines institutions provinciales en vertu d'ententes fédérales-provinciales ou en sa qualité de mandataire de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

#### *Services actuariels et autres au gouvernement du Canada*

Le BSIF établit des rapports actuariels en application de la *Loi sur les rapports relatifs aux pensions publiques* et du Régime de pensions du Canada, de même que divers autres rapports prévus par la loi sur les régimes gouvernementaux de retraite et d'assurance.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Surveillance des institutions financières et des régimes de retraite	65 496	65 496	.....	.....
Services actuariels et autres au gouvernement du Canada	5 307	4 595	<b>712</b>	1 678
	<b>70 803</b>	<b>70 091</b>	<b>712</b>	1 678

## **14 Gouverneur général**

Ministère 14-2

# Gouverneur général

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Gouverneur général</b>		
1 Dépenses du Programme	<b>16 853</b>	15 558
(L) Traitement du gouverneur général	<b>108</b>	106
(L) Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	<b>354</b>	354
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>1 874</b>	1 661
<b>Total du Ministère</b>	<b>19 189</b>	17 679

# Gouverneur général

## Objectifs

Permettre au gouverneur général du Canada d'exercer ses fonctions constitutionnelles et traditionnelles, et assurer la remise des distinctions honorifiques.

## Description des secteurs d'activité

### *Gouverneur général*

Traitement du gouverneur général et dépenses à l'égard du programme annuel du gouverneur général, y compris les frais de déplacement au Canada ainsi que les frais de représentation à l'étranger, le programme d'accès et les services aux visiteurs à Rideau Hall, de même que les dépenses de fonctionnement du cabinet et des résidences.

### *Distinctions honorifiques*

Administer le régime national de distinctions honorifiques, notamment l'Ordre du Canada, l'Ordre du mérite militaire, les décorations canadiennes pour actes de bravoure, les médailles pour services distingués, la Croix du service méritoire, les médailles du service spécial, les médailles commémoratives et autres; assurer le financement des médailles académiques et le Prix du gouverneur général pour l'entraide. Administer également l'Autorité héraldique du Canada.

### *Anciens gouverneurs généraux*

Dépenses à l'égard des activités accomplies par les anciens gouverneurs généraux, lesquelles leur incombent en raison de leurs anciennes fonctions de gouverneur général et les pensions aux anciens gouverneurs généraux ou à leurs conjoints.

## Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Gouverneur général	14 287	.....	<b>14 287</b>	13 132
Distinctions honorifiques	3 912	.....	<b>3 912</b>	3 557
Anciens gouverneurs généraux	625	365	<b>990</b>	990
	<b>18 824</b>	<b>365</b>	<b>19 189</b>	17 679

## Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Anciens gouverneurs généraux</i>		
Subventions versées aux conjoints survivants d'anciens gouverneurs généraux afin de couvrir les dépenses engagées pour l'accomplissement de fonctions officielles	<b>11 000</b>	11 000
(L) Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	<b>354 000</b>	354 000
<b>Total</b>	<b>365 000</b>	365 000

## 15 Industrie

- Ministère 15-5
- Agence de promotion économique du Canada atlantique 15-8
- Agence spatiale canadienne 15-10
- Commission canadienne du tourisme 15-12
- Tribunal de la concurrence 15-13
- Commission du droit d'auteur 15-14
- Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec 15-15
- Société d'expansion du Cap-Breton 15-17
- Conseil national de recherches du Canada 15-18
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 15-20
- Bureau de l'infrastructure du Canada 15-21
- Conseil de recherches en sciences humaines 15-22
- Conseil canadien des normes 15-23
- Statistique Canada 15-24
- Diversification de l'économie de l'Ouest canadien 15-26

# Industrie

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Industrie</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	436 900	424 556
5	Subventions et contributions	847 203	933 109
(L)	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	67	65
(L)	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10 000	10 000
(L)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(8 518)	(3 280)
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	25 800	32 000
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	36 800	29 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	59 006	53 545
	Total du budgétaire	1 407 258	1 478 995
L10	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300	300
L15	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500	500
	Total du non-budgétaire	800	800
	<b>Total du Ministère</b>	<b>1 408 058</b>	<b>1 479 795</b>
<b>Agence de promotion économique du Canada atlantique</b>			
20	Dépenses de fonctionnement	72 074	69 977
25	Subventions et contributions	354 863	364 792
(L)	Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	2 500	2 000
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	2 100	2 000
(L)	Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la <i>Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique</i>	400	1 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 281	6 924
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>439 218</b>	<b>446 693</b>
<b>Agence spatiale canadienne</b>			
30	Dépenses de fonctionnement	118 316	111 784
35	Dépenses en capital	145 746	164 312
40	Subventions et contributions	45 438	52 081
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 194	7 660
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>318 694</b>	<b>335 837</b>
<b>Commission canadienne du tourisme</b>			
45	Dépenses du Programme	83 800	83 166
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>83 800</b>	<b>83 166</b>
<b>Tribunal de la concurrence</b>			
50	Dépenses du Programme	1 457	1 395
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	157	145
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>1 614</b>	<b>1 540</b>

# Industrie

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Commission du droit d'auteur</b>			
55	Dépenses du Programme	2 170	2 092
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	301	285
<b>Total de l'organisme</b>		<b>2 471</b>	<b>2 377</b>
<b>Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec</b>			
60	Dépenses de fonctionnement	41 572	41 635
65	Subventions et contributions	365 561	427 091
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	13 400	17 000
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	21 900	14 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 878	4 668
<b>Total de l'organisme</b>		<b>447 311</b>	<b>504 394</b>
<b>Société d'expansion du Cap-Breton</b>			
70	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton	28 258	35 108
<b>Total de l'organisme</b>		<b>28 258</b>	<b>35 108</b>
<b>Conseil national de recherches du Canada</b>			
75	Dépenses de fonctionnement	332 147	295 486
80	Dépenses en capital	67 661	69 199
85	Subventions et contributions	132 005	132 670
(L)	Dépense des recettes conformément à l'alinéa 5.1e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i>	75 954	67 144
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	38 087	35 494
<b>Total de l'organisme</b>		<b>645 854</b>	<b>599 993</b>
<b>Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</b>			
90	Dépenses de fonctionnement	29 887	30 360
95	Subventions	674 840	608 101
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 415	3 155
<b>Total de l'organisme</b>		<b>708 142</b>	<b>641 616</b>
<b>*Bureau de l'infrastructure du Canada</b>			
100	Dépenses de fonctionnement	17 468	3 240
105	Contributions	5 191	5 385
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 237	275
<b>Total de l'organisme</b>		<b>23 896</b>	<b>8 900</b>
<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>			
110	Dépenses de fonctionnement	15 455	14 432
115	Subventions	209 947	180 199
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 703	1 637
<b>Total de l'organisme</b>		<b>227 105</b>	<b>196 268</b>
<b>Conseil canadien des normes</b>			
120	Paiements au Conseil canadien des normes	7 504	6 904
<b>Total de l'organisme</b>		<b>7 504</b>	<b>6 904</b>

\*Le crédit créé en 2002-2003 pour le Vieux-Port de Montréal se retrouve maintenant sous le ministère des Transports suite au transfert de cette responsabilité en vertu du décret C.P. 2002-1315 du 6 août 2002.

## Industrie

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Statistique Canada</b>			
125	Dépenses du Programme	322 274	315 344
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	60 691	57 888
<b>Total de l'organisme</b>		<b>382 965</b>	<b>373 232</b>
<b>Diversification de l'économie de l'Ouest canadien</b>			
130	Dépenses de fonctionnement	38 795	40 187
135	Subventions et contributions	258 933	271 035
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	7 900	12 000
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	9 900	10 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 915	4 856
<b>Total de l'organisme</b>		<b>320 443</b>	<b>338 078</b>

# Industrie Ministère

## Objectifs

Encourager la compétitivité internationale et l'excellence dans l'industrie, les sciences et la technologie dans toutes les régions du Canada, favoriser le développement économique régional en Ontario, faciliter l'essor des entreprises autochtones, veiller au fonctionnement équitable et efficace du marché au Canada, et établir les règles du marché et faire en sorte qu'elles soient efficacement mises en application.

## Description des secteurs d'activité

### *Politique microéconomique*

Ce secteur d'activité définit les priorités et l'orientation d'ensemble du programme microéconomique du Ministère dans les quatre « volets » – climat du marché, commerce, technologie et infrastructure – présentés dans le document cadre du gouvernement « L'Innovation : La clé de l'économie moderne (ICEM) » conformément aux priorités énoncées dans le discours du Trône. Les principales difficultés à surmonter dans l'élaboration de la politique microéconomique consisteront à reconnaître les grandes tendances qui se manifestent, à réunir les indices analytiques permettant d'y réagir au moyen d'initiatives politiques appropriées et d'obtenir l'engagement d'un groupe divers de ministères et d'organismes faisant partie ou non du portefeuille de l'Industrie afin de les mettre en œuvre. Il faudra également intégrer une stratégie et des concepts de développement durable dans les activités du Ministère.

### *Règlements et services axés sur le marché*

Le secteur d'activité ministériel, Règlements et services axés sur le marché, s'occupe d'une importante partie des mécanismes d'intervention du gouvernement destinés à maintenir l'efficacité et l'équité du marché, ce qui rehausse l'attrait du Canada aux yeux des investisseurs. Une vingtaine de lois délimitent le cadre décisionnel et législatif afférent au marché, notamment en ce qui touche à la concurrence, aux corporations et à la régie d'entreprises, à la propriété intellectuelle, aux faillites, à l'inspection et à l'approbation des appareils de mesure, à l'inspection des produits de consommation, aux codes de pratique volontaires ainsi qu'à la délivrance de licences pour l'utilisation des fréquences radioélectriques et à la surveillance du spectre.

C'est par l'intermédiaire de ce secteur d'activité qu'Industrie Canada élabore, évalue et révisé les règles, règlements et normes régissant le fonctionnement équitable, efficace et concurrentiel du marché canadien. Ces règles permettent de soutenir et d'interpréter les lois régissant le marché qui sont élaborées dans le cadre de la gamme de services rattachée à la promotion d'un climat du marché sain dans le secteur d'activité que constitue la politique microéconomique.

Dans le cadre des règlements et services axés sur le marché, le Ministère cherche en outre à maintenir la confiance des consommateurs et des entreprises en administrant efficacement les lois, règles, règlements et normes du marché et en veillant à les faire respecter. Il fait également la promotion à l'échelle internationale de ces normes régissant le marché, afin d'aider les Canadiens à être plus concurrentiels sur les marchés mondiaux.

Les organismes qui jouent un rôle dans ce secteur d'activité aident également les entreprises et les consommateurs à contribuer et à profiter pleinement des règles régissant le marché et à mieux s'adapter à l'évolution de la conjoncture en offrant un vaste éventail d'informations et de services visant le marché.

Est compris dans ce secteur d'activité le Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 5 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2003	49 574
Plus : Budget principal des dépenses de 2003–2004 – besoins nets de trésorerie	8 518
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2004	58 092

# Industrie Ministère

## *Développement sectoriel de l'industrie*

Le secteur d'activité ministériel, Développement sectoriel de l'industrie, assure leadership et soutien à l'industrie canadienne pour l'aider à s'adapter aux nouveaux défis et aux nouvelles possibilités de l'économie mondiale. À cette fin, le secteur élabore et met en œuvre des stratégies, de concert avec les principaux partenaires et intervenants, pour la promotion du commerce, de l'investissement, de la technologie, des possibilités pour la jeunesse, des technologies de l'information et des télécommunications et le perfectionnement des ressources humaines. La création de produits et services d'information de calibre mondial est destinée à répondre aux besoins de l'industrie canadienne. L'élaboration de politiques, de règlements et de recherches favorisera l'industrie canadienne des technologies de l'information et des télécommunications et l'octroi d'une aide financière stimulera l'investissement et les technologies de pointe.

## *Services ministériels et de gestion*

Ce secteur d'activité est chargé de la prestation des services ministériels, y compris les services consultatifs de gestion et les produits et services stratégiques de communication, les services de ressources humaines et de développement de l'organisation ainsi que les services financiers, administratifs et communs, et est responsable des fonctions du conseiller en éthique.

## **Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>						Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire			Total	Non-budgétaire	Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		Prêts, dotations en capital et avances		
Politique microéconomique	32 557	8 358	.....	40 915	.....	<b>40 915</b>	43 222
*Règlements et services axés sur le marché	265 786	1 935	141 879	125 842	.....	<b>125 842</b>	124 977
Développement sectoriel de l'industrie	220 959	909 510	9 669	1 120 800	800	<b>1 121 600</b>	1 188 504
Services ministériels et de gestion	119 701	.....	.....	119 701	.....	<b>119 701</b>	123 092
	<b>639 003</b>	<b>919 803</b>	<b>151 548</b>	<b>1 407 258</b>	<b>800</b>	<b>1 408 058</b>	1 479 795

\* Le secteur d'activité, Règlements et services axés sur le marché, comprend le Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada :

	(en milliers de dollars)
Surplus de fonctionnement prévu	6 504
Plus : Éléments hors caisse compris dans le calcul du surplus de fonctionnement	17 085
Moins :	
Changement dans le fonds de roulement	6 321
Dépenses en espèces non comprises dans le calcul du surplus de fonctionnement :	
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	8 750
Total des prévisions – excédent	8 518

Pour de plus amples renseignements sur le Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Industrie  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003-2004</b>	Budget principal des dépenses 2002-2003
<b>Subventions</b>		
<i>Politique microéconomique</i>		
Subvention à la Fondation Canada-Israël pour la recherche et le développement industriels	<b>1 000 000</b>	1 000 000
Subvention à l'Union internationale des télécommunications (UIT), Genève (Suisse)	<b>6 808 000</b>	.....
<i>Règlements et services axés sur le marché</i>		
Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	<b>60 000</b>	45 000
<b>Total des subventions</b>	<b>7 868 000</b>	1 045 000
<b>Contributions</b>		
<i>Politique microéconomique</i>		
Contribution au Secrétariat du commerce intérieur	<b>550 000</b>	550 000
<i>Règlements et services axés sur le marché</i>		
Contributions à divers organismes œuvrant dans l'intérêt du consommateur	<b>1 875 000</b>	1 690 000
<i>Développement sectoriel de l'industrie</i>		
Contribution au Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement	<b>36 497 000</b>	33 882 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	<b>20 160 000</b>	21 110 000
Contributions en vertu du projet pilote de gestion de la chaîne d'approvisionnement	<b>150 000</b>	.....
(L) Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	<b>10 000 000</b>	10 000 000
Contributions en vertu du Programme d'Entreprise autochtone Canada	<b>30 200 000</b>	33 986 000
Contributions dans le cadre du Fonds spécial pour le développement du nord de l'Ontario	<b>27 900 000</b>	33 950 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	<b>25 800 000</b>	32 000 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	<b>36 800 000</b>	29 000 000
Contributions en vertu du Programme de partenariat technologique Canada	<b>339 592 000</b>	375 359 000
Contributions en vertu du Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord	<b>3 900 000</b>	.....
Contributions en vertu du Programme de Rescol	<b>26 588 000</b>	13 274 000
Contributions en vertu du Programme d'accès communautaires	<b>30 473 000</b>	19 030 000
Contributions en vertu du Programme Collectivités ingénieuses	<b>16 800 000</b>	25 100 000
Contribution à l'Institut de recherche et de développement industriels	<b>478 000</b>	1 000 000
Contributions en vertu du Programme Infrastructures Canada	<b>255 172 000</b>	317 000 000
Contributions en vertu du Mécanisme de financement structuré	<b>49 000 000</b>	45 000 000
<b>Total des contributions</b>	<b>911 935 000</b>	991 931 000
<b>Postes non requis</b>		
Contribution à l'Union internationale des télécommunications, Genève (Suisse)	.....	6 808 000
Contribution à l'Institut canadien des recherches avancées	.....	3 490 000
Contributions en vertu de l'entente Canada-Québec sur le développement industriel	.....	490 000
Contributions en vertu du Programme Camps de l'inforoute, des sciences et de l'entrepreneurship	.....	345 000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	11 133 000
<b>Total</b>	<b>919 803 000</b>	1 004 109 000

# Industrie

## Agence de promotion économique du Canada atlantique

### Objectifs

Soutenir et favoriser de nouvelles possibilités de développement économique dans la région de l'Atlantique, en mettant particulièrement l'accent sur les petites et moyennes entreprises, par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets, et par la défense des intérêts de la région de l'Atlantique au moment de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets économiques d'envergure nationale.

### Description des secteurs d'activité

#### *Développement*

Ce secteur d'activité comporte les éléments d'orientation, de planification et d'exécution des programmes de l'Agence qui sont liés directement au mandat de l'organisme. Il se divise en six sous-activités, soit Action/Développement des entreprises, Coopération, Défense des intérêts et Coordination, Programmes spéciaux, Développement panatlantique et Administration des programmes. Ces sous-activités reflètent clairement la nature des activités de l'Agence.

#### *Administration générale*

Ce secteur d'activité comprend le cabinet du Ministre et le bureau du Président; les services du personnel, des finances et des systèmes et les autres services de soutien administratif dispensés au siège social et dans les bureaux régionaux; les activités de vérification interne; les services juridiques et les activités de communication du siège social qui ne sont pas rattachées à des programmes particuliers.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Développement	58 361	359 863	<b>418 224</b>	426 228
Administration générale	20 994	.....	<b>20 994</b>	20 465
	<b>79 355</b>	<b>359 863</b>	<b>439 218</b>	446 693

Industrie  
Agence de promotion économique du Canada atlantique

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003-2004</b>	Budget principal des dépenses 2002-2003
<b>Subventions</b>		
<i>Développement</i>		
Subventions à des organismes sans but lucratif pour promouvoir la collaboration et le développement économique	<b>2 000 000</b>	2 000 000
<b>Total des subventions</b>	<b>2 000 000</b>	2 000 000
<b>Contributions</b>		
<i>Développement</i>		
Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises	<b>125 888 000</b>	124 896 000
Contributions en vertu du Programme de coopération fédéral-provincial	<b>24 747 000</b>	36 600 000
Contributions en vertu des mesures de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique	<b>600 000</b>	600 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	<b>10 800 000</b>	10 800 000
Contribution pour le Fonds d'innovation de l'Atlantique	<b>86 000 000</b>	60 000 000
Contribution pour le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités	<b>35 000 000</b>	44 000 000
Contribution pour les secteurs du commerce, de l'investissement, de l'entrepreneurship et du perfectionnement des compétences en affaires	<b>24 000 000</b>	28 300 000
Contributions en vertu du Programme d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes	<b>3 709 000</b>	12 100 000
Contributions aux provinces de l'Atlantique en vertu du Programme Infrastructures Canada	<b>42 119 000</b>	45 496 000
(L) Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	<b>2 500 000</b>	2 000 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	<b>2 100 000</b>	2 000 000
(L) Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la <i>Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique</i>	<b>400 000</b>	1 000 000
<b>Total des contributions</b>	<b>357 863 000</b>	367 792 000
<b>Total</b>	<b>359 863 000</b>	369 792 000

Nota : Les montants du Budget principal des dépenses de 2002-2003 ont été rajustés afin de tenir compte de la répartition de la contribution globale de 317 296 000 \$ du Budget principal des dépenses de 2002-2003.

# Industrie

## Agence spatiale canadienne

### Objectifs

Les objectifs prioritaires du Programme spatial canadien peuvent se résumer ainsi :

- le développement et la mise en application des sciences et des technologies spatiales pour satisfaire les besoins des Canadiens;
- la mise sur pied d'une industrie spatiale canadienne concurrentielle à l'échelle internationale.

### Description des secteurs d'activité

#### *Connaissance de l'espace, applications et développement industriel*

L'Agence spatiale canadienne travaille avec d'autres ministères et organismes du gouvernement, les industries, le milieu universitaire, ainsi qu'avec des partenaires internationaux en vue de contribuer au perfectionnement des connaissances spatiales, à la mise au point de nouveaux processus et de nouvelles technologies et applications, de même qu'à l'exploitation et à l'application des sciences et des technologies spatiales. Ces activités mènent à la création d'un secteur canadien axé sur le matériel et les services spatiaux, orienté vers les exportations et concurrentiel à l'échelle internationale. Seule ou en collaboration avec d'autres organismes publics, l'Agence spatiale canadienne contribue au développement durable du Canada en améliorant la gestion de notre environnement et de nos ressources naturelles et en essayant de comprendre comment les phénomènes se produisant dans l'espace peuvent influencer la vie sur Terre.

Ce secteur d'activité permet une meilleure sensibilisation des Canadiens à l'importance des technologies spatiales dans toutes les régions du pays et favorise la coopération et l'établissement de liens avec les organismes œuvrant dans le domaine spatial à travers le monde. Il englobe également toutes les initiatives permettant à l'Agence d'assumer son rôle de leader du Programme spatial canadien.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2003–2004			Budget principal des dépenses 2002–2003	
	Budgétaire		Total		
	Fonctionnement	Dépenses en capital			Paiements de transfert
Connaissances de l'espace, applications et développement industriel	126 751	146 505	45 438	<b>318 694</b>	335 837
	<b>126 751</b>	<b>146 505</b>	<b>45 438</b>	<b>318 694</b>	335 837

Industrie  
Agence spatiale canadienne

**Paielements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Connaissances de l'espace, applications et développement industriel</i>		
Programme global de subventions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	<b>1 985 000</b>	1 625 000
<b>Total des subventions</b>	<b>1 985 000</b>	1 625 000
<b>Contributions</b>		
<i>Connaissances de l'espace, applications et développement industriel</i>		
Contributions au termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne (ASE)	<b>22 275 000</b>	28 810 000
Programme global de contributions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	<b>696 000</b>	.....
Contributions au Programme de démonstration des charges utiles spatiales	<b>20 482 000</b>	21 000 000
<b>Total des contributions</b>	<b>43 453 000</b>	49 810 000
<b>Postes non requis</b>		
Programme de mise en valeur des sciences spatiales	.....	500 000
Contributions au Programme de sensibilisation des jeunes à l'espace	.....	146 000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	646 000
<b>Total</b>	<b>45 438 000</b>	52 081 000

Nota : Toutes les subventions de 2002-2003 ont été regroupées sous le nouveau Programme global de subvention de 2002-2003.

Toutes les contributions de 2002-2003 accordées aux programmes de l'Agence spatiale européenne (ASE) ont été regroupées sous l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne (ASE).

# Industrie

## Commission canadienne du tourisme

### Objectifs

Faire la promotion du Canada en tant que destination touristique attrayante et fournir à l'industrie touristique une information exacte et actuelle pouvant l'aider à prendre des décisions judicieuses.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Commission canadienne du tourisme*

La Commission canadienne du tourisme (CCT) est un partenariat de travail entre des entreprises et des associations de l'industrie touristique, les gouvernements provinciaux et territoriaux et le gouvernement du Canada. La CCT est habilitée à planifier, à diriger, à gérer et à mettre en œuvre des programmes destinés à développer et à promouvoir le tourisme au Canada, et est un exemple de la nouvelle approche de partenariat du gouvernement fédéral. La CCT regroupe des experts et des représentants de l'industrie venus de tous les coins du Canada pour veiller à ce que le tourisme demeure un secteur dynamique et rentable de l'économie canadienne.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003-2004</b>	Budget principal des dépenses 2002-2003
Commission canadienne du tourisme	<b>83 800</b>	83 166
	<b>83 800</b>	83 166

# Industrie

## Tribunal de la concurrence

### Objectifs

L'objectif du Tribunal est de tenir lieu de cour d'archives appelée à entendre et à trancher toutes les demandes formulées en application des parties VII.1 et VIII de la *Loi sur la concurrence* de façon aussi informelle et expéditive que possible, compte tenu des circonstances et de son obligation d'équité.

### Description des secteurs d'activité

#### *Tribunal de la concurrence*

Au moyen des *Règles du Tribunal de la concurrence*, qui régissent sa pratique et sa procédure, le Tribunal établit les paramètres de procédure informelle et expéditive tout en conservant la souplesse voulue pour tenir compte d'une gamme étendue de variables qui ont une incidence sur le déroulement d'une affaire et sur son obligation d'équité.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Tribunal de la concurrence	1 614	<b>1 614</b>	1 540
	<b>1 614</b>	<b>1 614</b>	1 540

# Industrie

## Commission du droit d'auteur

### Objectifs

Fixer des redevances qui soient justes et équitables tant pour les titulaires de droits que pour les utilisateurs d'œuvres protégées par le droit d'auteur et délivrer des licences non exclusives qui permettent d'utiliser des œuvres dont les titulaires de droits d'auteur sont introuvables.

### Description des secteurs d'activité

#### *Commission du droit d'auteur*

Créée le 1<sup>er</sup> février 1989, la Commission du droit d'auteur a succédé à la Commission d'appel du droit d'auteur. En vertu de la *Loi sur le droit d'auteur*, voici les responsabilités qui lui sont confiées :

établir les tarifs pour l'exécution publique et la communication au public, par télécommunication, d'œuvres musicales et d'enregistrements sonores (articles 67 à 69);

établir les tarifs, à l'option des sociétés de gestion visées à l'article 70.1, pour l'accomplissement de tout acte protégé mentionné aux articles 3, 15, 18 et 21 de la *Loi* (articles 70.1 à 70.191);

fixer les redevances payables par un utilisateur à une société de gestion s'il y a mésentente sur les redevances ou sur les modalités afférentes (articles 70.2 à 70.4);

établir les tarifs pour la retransmission de signaux éloignés de télévision et de radio ou pour la reproduction et l'exécution publique par des établissements d'enseignement, à des fins pédagogiques, d'émissions ou de commentaires d'actualité et toute autre émission de télévision et de radio (articles 71 à 76);

établir les tarifs pour la copie pour usage privé d'œuvres musicales enregistrées (articles 79 à 88);

se prononcer sur des demandes de licences non exclusives pour utiliser une œuvre publiée, la fixation d'une prestation, un enregistrement sonore publié ou la fixation d'un signal de communication dont le titulaire du droit d'auteur est introuvable (article 77);

examiner, à la demande du Commissaire de la concurrence nommé au titre de la *Loi sur la concurrence*, les ententes conclues entre une société de gestion et un utilisateur et déposées auprès de la Commission lorsque le Commissaire estime que l'entente est contraire à l'intérêt public (articles 70.5 et 70.6);

fixer l'indemnité à verser, dans certaines circonstances, à l'égard d'actes protégés à la suite de l'adhésion d'un pays à la Convention de Berne, à la Convention universelle ou à l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce, mais qui ne l'étaient pas au moment où ils ont été accomplis (article 78).

Par ailleurs, le ministre de l'Industrie peut enjoindre la Commission d'entreprendre toute étude touchant ses attributions (article 66.8).

Enfin, toute partie à une entente visant l'octroi d'une licence par une société de gestion peut déposer l'entente auprès de la Commission dans les 15 jours de sa conclusion, échappant ainsi à certaines dispositions de la *Loi sur la concurrence* (article 70.5).

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Commission du droit d'auteur	2 471	2 471	2 377
	<b>2 471</b>	<b>2 471</b>	2 377

# Industrie

## Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

### Objectifs

En vertu de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, le ministre chargé de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec doit poursuivre les objectifs suivants :

- a) promouvoir le développement économique des régions du Québec à faibles revenus et à croissance économique lente ou n'ayant pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs;
- b) mettre l'accent sur le développement économique à long terme et sur la création d'emplois et de revenus durables;
- c) concentrer les efforts sur les petites et les moyennes entreprises et sur la valorisation de l'entrepreneuriat.

### Description des secteurs d'activité

#### *Promotion du développement économique des régions du Québec*

En matière de développement économique des régions du Québec, cette activité comprend notamment :

Conception et mise en œuvre de la politique et de la programmation du gouvernement du Canada.

Participation à la mise en œuvre de priorités nationales sur le plan du développement économique, notamment en tant que membre du portefeuille de l'Industrie, afin d'en maximiser les retombées dans chaque région du Québec.

Concertation d'interventions fédérales en assurant une gestion intégrée des enjeux de développement économique au Québec qui interpellent le gouvernement du Canada. Concevoir et réaliser des stratégies et plans d'action multisectoriels fédéraux pour le développement économique des régions du Québec. Concevoir également des mesures d'ajustement économique pour pouvoir adapter aux régions l'application de certaines politiques nationales.

Établissement de relations de collaboration avec d'autres intervenants socio-économiques publics et privés, notamment les sociétés d'aide au développement des collectivités, pour mieux servir les régions et les PME québécoises.

Représentation au sein de l'appareil gouvernemental canadien, à partir d'analyses des enjeux de développement économique afin d'optimiser l'impact des politiques et programmes nationaux sur le développement de l'économie des régions québécoises.

Promotion des programmes et services fédéraux afin de renseigner, par l'entremise du réseau de bureaux d'affaires de l'Agence, les PME et les intervenants en développement économique sur les programmes et services des ministères et organismes fédéraux qui leur sont destinés.

Développement de connaissances et diffusion d'information en développant et diffusant des connaissances sur les enjeux du développement économique des régions et des PME. Informer les résidents des régions du Québec sur les politiques, stratégies et initiatives du gouvernement du Canada qui ont un impact sur le développement économique des régions.

Conception et mise en œuvre de mandats spéciaux de développement économique et de création d'emplois au Québec, au nom du gouvernement du Canada, pour répondre à des enjeux précis, souvent ponctuels, de nature économique.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgetaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Promotion du développement économique des régions du Québec	46 450	400 861	<b>447 311</b>	504 394
	<b>46 450</b>	<b>400 861</b>	<b>447 311</b>	504 394

# Industrie

## Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

### Paielements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Promotion du développement économique des régions du Québec</i>		
Subventions au Programme Innovation Développement de l'Entrepreneurship et Exportations (IDÉE) destiné aux petites et moyennes entreprises	<b>300 000</b>	300 000
<b>Total des subventions</b>	<b>300 000</b>	300 000
<b>Contributions</b>		
<i>Promotion du développement économique des régions du Québec</i>		
Contributions à la province de Québec aux termes de l'entente Travaux d'infrastructure Canada	<b>12 056 000</b>	11 277 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	<b>13 400 000</b>	17 000 000
Contributions au Programme Innovation Développement de l'Entrepreneurship et Exportations (IDÉE) destiné aux petites et moyennes entreprises	<b>46 150 000</b>	100 174 000
Contributions au Programme de développement des collectivités	<b>24 000 000</b>	24 000 000
Contributions au Programme Initiatives régionales stratégiques	<b>75 000 000</b>	117 190 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	<b>21 900 000</b>	14 000 000
Contributions au Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	<b>57 000 000</b>	3 500 000
Contributions à la province de Québec en vertu du Programme Infrastructures Canada	<b>151 055 000</b>	165 023 000
<b>Total des contributions</b>	<b>400 561 000</b>	452 164 000
<b>Postes non requis</b>		
Subvention à l'Administration portuaire de Québec pour l'aménagement d'un terminal de croisières et la mise en valeur de la Pointe-à-Carcy	.....	3 280 000
Fonds spécial de développement et d'adaptation économique des communautés de pêche du Québec	.....	2 347 000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	5 627 000
<b>Total</b>	<b>400 861 000</b>	458 091 000

# Industrie

## Société d'expansion du Cap-Breton

### Objectifs

Promouvoir et encourager le financement et le développement industriel de l'île du Cap-Breton et élargir la base économique de l'île.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Société d'expansion du Cap-Breton*

Les paiements serviront aux activités de la Société d'expansion du Cap-Breton afin d'accorder notamment de l'aide aux entreprises pour leur permettre de s'établir, de s'installer ou de poursuivre leur expansion dans l'île du Cap-Breton; pour entreprendre des études et l'élaboration de programmes de promotion; pour aider des organismes relativement à des services qui faciliteront l'expansion économique de l'île du Cap-Breton; et pour aider à appuyer les secteurs de l'économie qui démontrent du potentiel pour la croissance économique.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
Société d'expansion du Cap-Breton		
Dépenses	<b>28 588</b>	35 708
Moins : Remboursements de prêts, intérêt et autres revenus	<b>330</b>	600
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>28 258</b>	35 108

# Industrie

## Conseil national de recherches du Canada

### Objectifs

Améliorer les compétences nationales et promouvoir l'investissement dans la recherche et le développement, dans l'intérêt économique et social du Canada.

### Description des secteurs d'activité

#### *Recherche et innovation technologique*

Le secteur d'activité, Recherche et innovation technologique, englobe les programmes de recherche du Conseil national de recherches du Canada, ses initiatives de développement technologique, la gestion des installations scientifiques et d'ingénierie nationales ainsi que les projets de recherche et de technologie menés en collaboration avec des entreprises, des universités et des établissements publics. Ces efforts convergent tous vers des secteurs technologiques et industriels cruciaux pour l'économie canadienne où le Conseil national de recherches du Canada est appelé à jouer un rôle et à assumer des responsabilités particulières et où son action est susceptible d'avoir un effet favorable.

#### *Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale*

Le secteur d'activité, Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale, consolide le rôle que joue le Conseil national de recherches du Canada en tant qu'intervenant majeur dans la recherche et le développement au sein de l'infrastructure scientifique et technologique globale du Canada. Relèvent notamment de ce secteur d'activité, la diffusion d'information scientifique et technique et la prestation de services d'aide à l'innovation dans le secteur de la recherche industrielle. Le Conseil national de recherches du Canada assure aussi le fonctionnement d'installations clés dans les secteurs de l'ingénierie et de la technologie afin de prêter assistance à certains secteurs industriels particuliers.

#### *Administration du programme*

Le secteur d'activité, Administration du programme, offre toute une gamme de services de gestion et de services administratifs conçus pour appuyer le Conseil national de recherches du Canada dans ses efforts en vue d'offrir le rendement d'une organisation dynamique et entrepreneuriale qui exploite au maximum les possibilités de transfert des connaissances et de technologie.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2003–2004			Total	Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert		
Recherche et innovation technologique	304 515	60 083	46 051	<b>410 649</b>	368 352
Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale	77 111	.....	84 998	<b>162 109</b>	164 102
Administration du programme	64 562	7 578	956	<b>73 096</b>	67 539
	<b>446 188</b>	<b>67 661</b>	<b>132 005</b>	<b>645 854</b>	599 993

Industrie  
Conseil national de recherches du Canada

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Recherche et innovation technologique</i>		
Programme pour accroître la capacité scientifique et technologique du Canada	<b>340 000</b>	. . . . .
<i>Administration du programme</i>		
Affiliations internationales	<b>956 000</b>	956 000
<b>Total des subventions</b>	<b>1 296 000</b>	956 000
<b>Contributions</b>		
<i>Recherche et innovation technologique</i>		
Quote-part canadienne des frais de la Corporation du télescope Canada-France-Hawaï	<b>3 268 000</b>	3 268 000
Contribution à l'Université de l'Alberta, à l'Université de la Colombie-Britannique, à l'Université Simon Fraser et à l'Université de Victoria pour la réalisation du projet TRIUMF	<b>40 000 000</b>	41 000 000
Particle Physics and Astronomy Research Council du Royaume-Uni pour la réalisation du télescope James Clerk Maxwell	<b>1 243 000</b>	1 248 000
National Science Foundation des États-Unis pour appuyer la construction et l'exploitation des télescopes Gemini	<b>1 200 000</b>	1 200 000
<i>Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale</i>		
Contributions à des entreprises canadiennes pour développer, adapter et exploiter des innovations technologiques	<b>68 998 000</b>	68 998 000
Contributions à des organismes pour fournir à l'industrie canadienne une aide à la recherche et à la technologie	<b>16 000 000</b>	16 000 000
<b>Total des contributions</b>	<b>130 709 000</b>	131 714 000
<b>Total</b>	<b>132 005 000</b>	132 670 000

# Industrie

## Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

### Objectifs

Rehausser l'économie du pays et améliorer la qualité de vie des Canadiens par l'application des connaissances à des fins productives, soit appuyer une base de recherche fondamentale diversifiée de haute qualité dans les universités canadiennes, et favoriser et faciliter l'établissement de liens entre les universités et le secteur privé.

### Description des secteurs d'activité

#### *Appui à la recherche et à l'érudition*

Subventions de recherche aux professeurs des universités canadiennes et partenariats pour appuyer la recherche fondamentale et les projets de recherche en sciences naturelles et en génie, les bourses d'études et de recherche aux étudiants et stagiaires postdoctoraux et le soutien administratif qui y est relié.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Appui à la recherche et à l'érudition	33 302	674 840	<b>708 142</b>	641 616
	<b>33 302</b>	<b>674 840</b>	<b>708 142</b>	641 616

### Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Appui à la recherche et à l'érudition</i>		
Subventions et bourses	<b>674 840 000</b>	608 101 000
<b>Total</b>	<b>674 840 000</b>	608 101 000

# Industrie

## Bureau de l'infrastructure du Canada

### Objectifs

Les objectifs d'Infrastructure Canada sont de favoriser des projets d'infrastructure qui contribuent à la qualité de vie, à la croissance économique, à la création de collectivités durables et au commerce international au Canada ainsi que de fournir des conseils stratégiques, assurer la défense des intérêts et veiller à la qualité des communications et des pratiques de gestion pour assurer une bonne gouvernance de l'infrastructure publique et la prise de décisions judicieuses concernant celle-ci.

### Description des secteurs d'activité

#### *Investissement dans l'infrastructure et information sur celle-ci*

Ce secteur d'activité appuie l'investissement dans des projets d'infrastructure matérielle à travers tout le Canada, par la gestion et l'administration de programmes de financement de base.

#### *Politiques, administration et communications liées à l'infrastructure*

Ce secteur d'activité consiste à assurer la planification stratégique, à formuler des conseils stratégiques et à assurer des services généraux et la gestion des communications afin que les programmes d'infrastructure soient dispensés de la manière la plus efficace et en assurant la collaboration la plus étroite possible.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Investissement dans l'infrastructure et information sur celle-ci	9 995	5 191	<b>15 186</b>	7 725
Politiques, administrations et communications liées à l'infrastructure	8 710	.....	<b>8 710</b>	580
Politique et information sur les sociétés d'État	.....	.....	.....	595
Gestion du portefeuille des sociétés d'État	.....	.....	.....	.....
	<b>18 705</b>	<b>5 191</b>	<b>23 896</b>	8 900

Nota : En vertu des décrets C.P. 2002-1314 et C.P. 2002-1312 du 6 août 2002, les fonctions et les ressources associés aux secteurs d'activité Politique et information sur les sociétés d'État et Gestion du portefeuille des sociétés d'État ont été transférées respectivement au Secrétariat du Conseil du Trésor et au ministère des Transports.

Le Budget principal des dépenses de 2002-2003 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées à la Structure de planification, de rapport et de responsabilité (SPRR) de 2003-2004.

### Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Contributions</b>		
<i>Investissement dans l'infrastructure et information sur celle-ci</i>		
Fédération canadienne des municipalités pour l'élaboration du Guide national pour des infrastructures municipales durables	<b>5 191 000</b>	5 385 000
<b>Total</b>	<b>5 191 000</b>	5 385 000

# Industrie

## Conseil de recherches en sciences humaines

### Objectifs

Appuyer la recherche et la formation de grande qualité dans des disciplines qui nous aident à mieux comprendre la nature changeante de notre société, à mieux relever les nouveaux défis auxquels nous devons faire face et à mieux profiter des occasions qui s'offrent à nous; et contribuer à la mise en valeur des avantages de la recherche en encourageant le transfert des connaissances entre les chercheurs, leurs partenaires, les responsables de l'élaboration de politiques et d'autres groupes intéressés au sein de la société canadienne.

### Description des secteurs d'activité

#### *Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition*

Subventions de recherche à des chercheurs travaillant individuellement ou en équipe ou aux universités pour appuyer la recherche fondamentale en sciences humaines et la recherche concertée et ciblée sur des questions d'intérêt national, bourses à des diplômés effectuant des recherches postdoctorales et à des étudiants inscrits à des programmes de doctorat, bourses pour appuyer la diffusion de la recherche et le soutien administratif qui y est relié.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition	17 158	209 947	<b>227 105</b>	196 268
	<b>17 158</b>	<b>209 947</b>	<b>227 105</b>	196 268

### Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition</i>		
Subventions et bourses	<b>209 947 000</b>	180 199 000
<b>Total</b>	<b>209 947 000</b>	180 199 000

# Industrie

## Conseil canadien des normes

### Objectifs

Encourager une normalisation volontaire, à la fois efficiente et efficace, au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative en vue de faire progresser l'économie nationale, de contribuer au développement durable, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur, et de développer la coopération internationale en matière de normalisation.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Conseil canadien des normes*

Paiements versés au Conseil canadien des normes pour les dépenses engagées dans le but d'atteindre ses objectifs : coordonner les activités des organismes canadiens s'occupant de l'élaboration de normes et de l'évaluation de la conformité; accréditer les organismes s'occupant de l'élaboration de normes et de l'évaluation de la conformité; entériner les Normes nationales du Canada; participer aux activités des organismes internationaux de normalisation à titre de représentant du Canada.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
Conseil canadien des normes	<b>7 504</b>	6 904
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>7 504</b>	6 904

## Objectifs

Produire des renseignements et des analyses statistiques sur la structure économique et sociale et sur le fonctionnement de la société canadienne comme base pour l'élaboration, l'application et l'évaluation des politiques et programmes publics et pour la prise de décisions dans les secteurs public et privé, de même que dans l'intérêt général de tous les Canadiens; promouvoir la qualité, la cohérence et la comparabilité sur le plan international du système statistique canadien en collaborant avec d'autres ministères et organismes fédéraux ainsi qu'avec les provinces et territoires, et en se conformant aux normes et pratiques scientifiques reconnues.

## Description des secteurs d'activité

### *Statistique économique et sociale*

La composante statistique économique de ce secteur d'activité fournit de l'information et des analyses sur la gamme complète des activités économiques du Canada, tant du point de vue national qu'international, par l'entremise d'un ensemble de statistiques macroéconomiques. La classification des statistiques économiques repose en grande partie sur l'infrastructure du Système des comptes nationaux du Canada. Ce système permet de mesurer la performance actuelle et la structure de l'économie canadienne selon le genre de transaction économique et le secteur. Il fournit des renseignements à jour et structuraux sur l'économie canadienne qui servent à étayer la formulation et le rajustement de politiques économiques budgétaires, monétaires et en matière de ressources humaines, de même que la formulation et le rajustement de politiques économiques industrielles et internationales. Le Système des comptes nationaux sert également de cadre de comparaison entre des séries statistiques particulières, afin d'en mesurer la fiabilité, et d'outil d'analyse permettant de cerner des changements quant à l'importance économique de divers secteurs.

Une autre composante de ce secteur d'activité porte sur les secteurs des entreprises, du commerce et du tourisme de l'économie canadienne. Il fournit notamment une mesure de la valeur de la production, des structures de coûts, des marchandises produites et consommées, des flux et des stocks de capital fixe utilisés dans l'économie, du degré d'utilisation de la capacité, des estimations des dépenses annuelles en capital prévues pour les entreprises et les administrations publiques, ainsi qu'une mesure de la fluctuation des prix des marchandises industrielles, des dépenses en capital et de la construction.

La composante statistique des ménages de ce secteur d'activité fournit de l'information sur les caractéristiques économiques et sociales des particuliers, des familles et des ménages au Canada, ainsi que sur les principaux facteurs qui contribuent à leur bien-être. Elle comprend la mesure des revenus et des dépenses des ménages, la mesure de l'emploi, du chômage, ainsi que des coûts et des avantages qui y sont reliés, de même que la mesure du revenu du travail et des facteurs qui influent sur la disponibilité de la main-d'œuvre. Elle fournit en outre de l'information sur des sujets d'intérêt donnés relativement à la politique sociale.

La composante statistique des institutions de ce secteur d'activité fournit de l'information et des analyses portant sur les installations, les organismes et les systèmes que subventionne l'État afin de répondre aux besoins socioéconomiques et physiques des Canadiens ainsi que sur les retombées des services qu'ils offrent. Elle englobe les systèmes de justice, de soins de santé et d'éducation, de même que les institutions et les industries culturelles. L'information qu'elle fournit porte sur la nature et l'étendue de leurs services et de leurs activités, et sur les caractéristiques des Canadiens et des familles à qui ils dispensent des services de même que sur l'influence qu'ils exercent sur la société canadienne. L'organisme tente de plus en plus d'aller au-delà de l'orientation institutionnelle de cette composante et d'illustrer comment les systèmes de soins de santé, d'éducation et de justice influent sur les Canadiens.

# Industrie

## Statistique Canada

### *Statistique du recensement de la population*

Ce secteur d'activité fournit des renseignements statistiques provenant du recensement quinquennal de la population. Ce dernier fournit des données repères sur la structure de la population canadienne et sur ses conditions démographiques, sociales et économiques. Il fournit les renseignements détaillés dont on a besoin sur les sous-populations et sur les petites régions géographiques, renseignements qui ne peuvent être fournis au moyen d'enquêtes par sondage. Les estimations de la taille de la population et de sa structure démographique intercensitaire ainsi que les projections démographiques s'appuient sur des données tirées du recensement.

Les chiffres de population et les estimations de la population permettent d'établir les limites des circonscriptions électorales, la distribution des paiements de transfert fédéraux et le transfert et la répartition des fonds entre les administrations régionales et municipales, les conseils scolaires et autres organismes locaux des provinces.

### **Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire				
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Statistique économique et sociale	443 209	561	116 333	<b>327 437</b>	336 637
Statistique du recensement de la population	69 195	. . . . .	13 667	<b>55 528</b>	36 595
	<b>512 404</b>	<b>561</b>	<b>130 000</b>	<b>382 965</b>	373 232

### **Paiements de transfert**

(dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Contributions</b>		
<i>Statistique économique et sociale</i>		
Contribution en vertu du Programme d'information sur la santé	<b>561 000</b>	561 000
<b>Total</b>	<b>561 000</b>	561 000

# Industrie

## Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

### Objectifs

Promouvoir la diversification économique de l'Ouest du Canada de manière à permettre à cette région d'exercer une plus grande influence sur la politique nationale et la prise de décisions, d'améliorer les services à la clientèle dans l'Ouest et de favoriser la coordination fédérale-provinciale.

### Description des secteurs d'activité

#### *Diversification de l'économie de l'Ouest*

Orienter plus efficacement, en étroite collaboration avec les parties intéressées de l'Ouest, les politiques, les règlements et les ressources du gouvernement fédéral afin d'en faire des mécanismes plus constructifs de croissance et de diversification de l'économie de l'Ouest.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Diversification de l'économie de l'Ouest	43 710	276 733	<b>320 443</b>	338 078
	<b>43 710</b>	<b>276 733</b>	<b>320 443</b>	338 078

Industrie  
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

**Paielements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003-2004</b>	Budget principal des dépenses 2002-2003
<b>Subventions</b>		
<i>Diversification de l'économie de l'Ouest</i>		
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	<b>5 000 000</b>	5 000 000
<b>Total des subventions</b>	<b>5 000 000</b>	5 000 000
<b>Contributions</b>		
<i>Diversification de l'économie de l'Ouest</i>		
Contributions prévues dans des programmes ou pour des projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	<b>71 896 240</b>	99 260 240
Les contributions versées au titre du Programme d'investissement en innovation et dans les communautés serviront à financer des activités qui appuient l'innovation ou aident les communautés à participer à l'économie fondée sur le savoir	<b>10 774 760</b>	10 774 760
Contributions aux petites et moyennes entreprises de l'Ouest œuvrant dans des industries stratégiques en établissant des fonds d'emprunt et d'investissement spécialisés, selon une formule commerciale, de concert avec des fournisseurs de prêt et de capital-risque des secteurs privé et public	<b>3 800 000</b>	3 800 000
Contributions aux provinces de l'Ouest du Canada en vertu du Programme Infrastructures Canada	<b>167 462 000</b>	152 200 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	<b>7 900 000</b>	12 000 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	<b>9 900 000</b>	10 000 000
<b>Total des contributions</b>	<b>271 733 000</b>	288 035 000
<b>Total</b>	<b>276 733 000</b>	293 035 000

## 16 Justice

Ministère 16-4

Commission canadienne des droits de la personne 16-7

Tribunal canadien des droits de la personne 16-8

Commissaire à la magistrature fédérale 16-9

Cour fédérale du Canada 16-10

Commission du droit du Canada 16-11

Commissariats à l'information et à la protection de la vie  
privée du Canada 16-12

Cour suprême du Canada 16-15

Cour canadienne de l'impôt 16-16

# Justice

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Justice</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	433 972	325 464
5	Subventions et contributions	399 602	398 715
(L)	Ministre de la Justice – Traitement et allocation pour automobile	67	65
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	51 440	40 208
<b>Total du Ministère</b>		<b>885 081</b>	<b>764 452</b>
<b>Commission canadienne des droits de la personne</b>			
10	Dépenses du Programme	20 192	15 585
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 394	2 309
<b>Total de l'organisme</b>		<b>22 586</b>	<b>17 894</b>
<b>Tribunal canadien des droits de la personne</b>			
15	Dépenses du Programme	3 875	3 420
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	327	218
<b>Total de l'organisme</b>		<b>4 202</b>	<b>3 638</b>
<b>Commissaire à la magistrature fédérale</b>			
20	Dépenses de fonctionnement	5 194	5 169
25	Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	545	527
(L)	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints de juges qui décèdent pendant leur mandat	316 076	314 930
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	694	650
<b>Total de l'organisme</b>		<b>322 509</b>	<b>321 276</b>
<b>Cour fédérale du Canada</b>			
30	Dépenses du Programme	33 645	35 009
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 567	4 608
<b>Total de l'organisme</b>		<b>38 212</b>	<b>39 617</b>
<b>Commission du droit du Canada</b>			
35	Dépenses du Programme	2 943	2 915
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	167	161
<b>Total de l'organisme</b>		<b>3 110</b>	<b>3 076</b>

# Justice

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada</b>			
<i>Programme du Commissariat à l'information du Canada</i>			
40	Dépenses du Programme	<b>4 398</b>	3 712
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>666</b>	585
<i>Total du Programme</i>		<b>5 064</b>	4 297
<i>Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada</i>			
45	Dépenses du Programme	<b>9 817</b>	9 802
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>1 415</b>	1 352
<i>Total du Programme</i>		<b>11 232</b>	11 154
<b>Total de l'organisme</b>		<b>16 296</b>	15 451
<b>Cour suprême du Canada</b>			
50	Dépenses du Programme	<b>18 559</b>	13 310
(L)	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat	<b>4 432</b>	4 223
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>1 939</b>	1 574
<b>Total de l'organisme</b>		<b>24 930</b>	19 107
<b>Cour canadienne de l'impôt</b>			
55	Dépenses du Programme	<b>11 725</b>	10 227
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>1 235</b>	1 111
<b>Total de l'organisme</b>		<b>12 960</b>	11 338

# Justice Ministère

## Objectifs

Fournir au gouvernement du Canada ainsi qu'aux ministères et organismes fédéraux d'excellents services juridiques, superviser toutes les affaires liées à l'administration de la justice au Canada qui ne sont pas de compétence provinciale ou territoriale et proposer, dans ce contexte, des initiatives de politique et de programme afin de veiller à ce que le Canada soit une société juste et respectueuse de la loi dotée d'un système de justice accessible, efficace, efficient et équitable.

## Description des secteurs d'activité

### *Services gouvernementaux au client*

Répondre aux besoins du gouvernement du Canada, de ses ministères et de ses organismes en matière de services juridiques ou législatifs de qualité, de la manière la plus efficace et la plus rentable possible et en conformité avec la loi et la politique gouvernementale.

### *Droit et orientation*

Garantir un système national de justice souple, équitable, efficient et accessible en gérant l'élaboration, la mise à l'essai, la promotion et la mise en œuvre de la politique de justice touchant le droit pénal et le droit de la famille et des jeunes, d'une part, et assurer une administration publique équitable, efficace et responsable en gérant le cadre juridique du gouvernement de manière à respecter le droit administratif, le droit constitutionnel, le droit international, le droit des Autochtones, les droits de la personne et le droit d'accès à l'information, d'autre part.

### *Administration*

Veiller à la gestion stratégique efficace du programme de l'administration de la justice en établissant des cadres et des services administratifs et de gestion intégrée qui permettent la gestion interne optimale du Ministère et de ses ressources.

## Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Services gouvernementaux au client	256 270	.....	<b>256 270</b>	227 432
Droit et orientation	157 892	399 602	<b>557 494</b>	472 101
Administration	71 317	.....	<b>71 317</b>	64 919
	<b>485 479</b>	<b>399 602</b>	<b>885 081</b>	764 452

Justice  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Droit et orientation</i>		
Conférence sur l'uniformisation des lois du Canada – Subvention d'administration	<b>18 170</b>	18 170
Institut international de droit d'expression française (IDEF)	<b>1 140</b>	1 140
Association canadienne des chefs de police destinée au Comité sur les modifications de la loi	<b>12 274</b>	12 274
British Institute of International and Comparative Law	<b>7 220</b>	7 220
Académie de droit international de La Haye	<b>8 620</b>	8 620
Fondation canadienne des droits de la personne	<b>26 600</b>	26 600
Institut national de la magistrature	<b>268 345</b>	128 345
Société canadienne des sciences judiciaires	<b>38 600</b>	38 600
Association canadienne des juges des cours provinciales	<b>100 000</b>	48 771
Subventions appuyant le Fonds juridique de partenariats et d'innovation	<b>510 631</b>	300 000
Subventions à l'appui de la stratégie sur la justice applicable aux Autochtones	<b>150 000</b>	.....
Subvention pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	<b>46 168 061</b>	37 332 561
Subventions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	<b>2 968 657</b>	5 511 441
Subventions accordées à des particuliers, des organismes professionnels sans but lucratif, et d'autres sociétés ou associations sans but lucratif et à des institutions dont les activités contribuent à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	<b>500 000</b>	500 000
<b>Total des subventions</b>	<b>50 778 318</b>	43 933 742
<b>Contributions</b>		
<i>Droit et orientation</i>		
Contribution aux provinces afin de contribuer aux services d'aide juridique	<b>82 327 507</b>	79 827 507
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes	<b>200 599 696</b>	199 640 059
Programme des conseillers parajudiciaires autochtones et autres projets connexes	<b>3 997 500</b>	3 997 500
Contributions aux provinces et aux territoires pour le programme canadien de contrôle des armes à feu	<b>18 000 000</b>	10 390 330
Contributions versées en vertu du Fonds juridique de partenariats et d'innovation	<b>2 101 592</b>	2 712 297
Contributions versées en vertu du Fonds de la Stratégie sur la justice applicable aux Autochtones	<b>7 400 000</b>	2 900 000
Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	<b>11 207 531</b>	12 769 392
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	<b>3 270 456</b>	3 270 456
Contributions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	<b>14 694 400</b>	19 745 500
Contributions à l'appui de l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	<b>1 425 000</b>	1 425 000
Contribution à la Colombie-Britannique pour le procès lié à l'écrasement d'Air India	<b>3 800 000</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>348 823 682</b>	336 678 041

Justice  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Postes non requis</b>		
Programme d'accès aux études de droit pour les Autochtones	.....	210 631
Subventions accordées à des particuliers, des organismes professionnels sans but lucratif, et d'autres sociétés ou associations sans but lucratif et des établissements d'enseignement pour élaborer des politiques et des programmes ou assurer la formation sur le droit de la famille axé sur l'enfant	.....	50 000
Contributions en vertu du Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant	.....	17 442 586
Contributions pour les activités à l'appui du Programme de lutte contre la violence familiale	.....	400 000
<b>Total des postes non-requis</b>	.....	18 103 217
<b>Total</b>	<b>399 602 000</b>	398 715 000

# Justice

## Commission canadienne des droits de la personne

### Objectifs

Promouvoir le principe selon lequel chacun doit avoir une chance égale de participer à toutes les sphères de la vie canadienne dans la mesure où cela est compatible avec ses devoirs et ses obligations au sein de la société.

### Description des secteurs d'activité

#### *Commission canadienne des droits de la personne*

La Commission vise à faire cesser et à réduire les pratiques discriminatoires en traitant les plaintes de discrimination pour des motifs de distinction illicite énoncés dans la *Loi canadienne sur les droits de la personne*; en procédant, aux termes de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, à des vérifications de l'application de la loi auprès des ministères et des organismes fédéraux et des entreprises du secteur privé assujetties à la réglementation fédérale; en faisant de la recherche et mettant en œuvre des programmes de sensibilisation publique; et en promouvant les principes des droits de la personne, et ce, en collaboration étroite avec les autres ordres de gouvernement, les employeurs, les fournisseurs de services et les organismes communautaires.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Commission canadienne des droits de la personne	22 586	<b>22 586</b>	17 894
	<b>22 586</b>	<b>22 586</b>	17 894

# Justice

## Tribunal canadien des droits de la personne

### Objectifs

Assurer l'application juste de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, en tenant des audiences équitables et efficaces.

### Description des secteurs d'activité

#### *Audiences publiques*

Le secteur d'activité, Audiences publiques, examine des plaintes de discrimination et détermine s'il y a eu violation des lois. Le greffe crée le meilleur environnement possible pour que les membres du Tribunal puissent tenir des audiences à différents endroits au Canada en leur assurant le soutien administratif continu qui est nécessaire. Le greffe planifie et organise les audiences et assure aux membres l'environnement propice à leur tenue.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Audiences publiques	4 202	<b>4 202</b>	3 638
	<b>4 202</b>	<b>4 202</b>	3 638

# Justice

## Commissaire à la magistrature fédérale

### Objectifs

Fournir le soutien administratif nécessaire pour aider une magistrature indépendante à s'adapter à l'ère de l'informatisation et administrer avec probité et prudence les dépenses autorisées par la Partie I de la *Loi sur les juges*.

### Description des secteurs d'activité

#### *Magistrature fédérale*

Le Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale offre divers services à la magistrature par l'intermédiaire des secteurs de services suivants : l'administration; le Conseil canadien de la magistrature; et les sommes à verser conformément à la *Loi sur les juges*.

Administration – Ce secteur de services fournit à la magistrature fédérale des conseils sur l'interprétation de la Partie I de la *Loi sur les juges*, communique au Ministre une liste à jour des candidats approuvés au poste de juge et fournit un soutien à la magistrature dans le domaine des finances, du personnel, de l'administration, de la formation, de l'édition et de l'informatique.

Conseil canadien de la magistrature – Ce secteur de services s'occupe de l'administration du Conseil canadien de la magistrature en conformité avec la *Loi sur les juges*.

Sommes à verser conformément à la *Loi sur les juges* – Ce secteur de services s'occupe du paiement des traitements, des indemnités et de la pension des juges et de leurs survivants en conformité avec la *Loi sur les juges*.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Magistrature fédérale	322 784	275	<b>322 509</b>	321 276
	<b>322 784</b>	<b>275</b>	<b>322 509</b>	321 276

# Justice

## Cour fédérale du Canada

### Objectifs

Aider la Cour fédérale du Canada à maintenir un tribunal de droit, d'équité et d'amirauté pour améliorer l'application du droit canadien.

### Description des secteurs d'activité

#### *Services du Greffe*

Le Greffe atteint cet objectif en offrant toute une gamme de services, qui se répartissent en deux secteurs de services :

Opérations – Ce secteur de service implique le traitement de tous les documents déposés ou empruntés par les plaideurs; l'enregistrement de toutes les délibérations; la garde des dossiers et bases de données dont la Cour a besoin; la délivrance des documents juridiques pour appliquer les décisions rendues par la Cour et par diverses entités fédérales; et l'exercice de certaines fonctions quasi judiciaires.

Services généraux – Ce secteur de service implique le soutien aux aspects opérationnels, qu'ils relèvent ou non du Greffe, des finances, de l'administration, des ressources humaines, de la sécurité, et de la gestion du traitement de l'information.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Services du Greffe	38 212	<b>38 212</b>	39 617
	<b>38 212</b>	<b>38 212</b>	39 617

# Justice

## Commission du droit du Canada

### Objectifs

L'objectif de la Commission est de donner des conseils de façon indépendante sur l'amélioration, la modernisation et la réforme du droit canadien, de ses institutions et de ses procédures pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins changeants des Canadiens et de la société canadienne.

### Description des secteurs d'activité

#### *Commission du droit du Canada*

La Commission du droit du Canada réalise son mandat en favorisant des recherches pertinentes qui incitent directement les Canadiens à renouveler le droit. La Commission élabore et met en œuvre des programmes de recherche qui aideront à comprendre le rôle que le droit peut et doit jouer dans la société canadienne.

La Commission utilise diverses formules pour consulter les juristes et les Canadiens et Canadiennes en général. En plus de publier et de distribuer des rapports, la Commission utilise d'autres médias et tribunes, notamment en diffusant les résultats de ses études par des moyens électroniques, en parrainant des congrès et des colloques, en organisant des conférences de presse et des assemblées publiques.

Les résultats des recherches et des consultations de la Commission sont résumés dans des documents publics qui font connaître ses conclusions et ses propositions. Occasionnellement, celles-ci peuvent prendre la forme de recommandations présentées au Parlement.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Commission du droit du Canada	3 110	<b>3 110</b>	3 076
	<b>3 110</b>	<b>3 110</b>	3 076

## Justice

### Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

#### *Programme du Commissariat à l'information du Canada*

#### **Objectifs**

Persuader les institutions fédérales d'adopter des pratiques en matière d'information conformes à la *Loi sur l'accès à l'information*; porter les questions d'interprétation appropriées de la *Loi sur l'accès à l'information* devant le tribunal fédéral; mener rapidement des enquêtes approfondies et équitables concernant les plaintes déposées par des particuliers contre le gouvernement; favoriser la transparence au sein de la fonction publique fédérale; s'assurer que le Parlement connaît les activités du Commissariat, la situation générale du droit d'accès et toute autre question traitée dans la Loi qui nécessite une réforme; s'assurer que des fonctions auxiliaires internes sont en place pour appuyer les décisions et la responsabilisation de la direction du programme sur l'accès à l'information.

#### **Description des secteurs d'activité**

##### *Accès à l'information du gouvernement*

Enquêter sur les plaintes, revoir les propositions visant à modifier la législation sur l'accès à l'information, répondre aux demandes écrites ou téléphoniques, examiner jusqu'à quel point la Loi n'est pas respectée, régler les plaintes ou porter les causes devant le tribunal lorsqu'elles ne sont pas réglées et finalement favoriser l'adoption de politiques propres à un gouvernement transparent dans l'ensemble du système fédéral.

##### *Services généraux*

Prestation de services de soutien administratifs tels que les finances, le personnel, la technologie de l'information et l'administration générale.

#### **Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Accès à l'information du gouvernement	4 121	<b>4 121</b>	3 672
Services généraux	943	<b>943</b>	625
	<b>5 064</b>	<b>5 064</b>	4 297

## Justice

### Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

#### *Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada*

#### **Objectifs**

S'assurer que les droits des plaignants aux termes de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* sont respectés et que la vie privée des particuliers, relativement aux renseignements personnels les concernant, et qui sont détenus par une institution fédérale, sont protégés; inciter les institutions gouvernementales à adopter davantage de pratiques équitables en matière d'information; promouvoir l'adoption de pratiques compatibles avec les principes exposés dans le code type de l'Association canadienne de normalisation en ce qui concerne la protection des renseignements personnels; s'assurer du respect des droits des personnes qui déposent une plainte auprès du Commissariat en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*; et s'assurer que des fonctions auxiliaires internes sont en place pour appuyer les décisions et la responsabilisation de la direction du programme sur la protection de la vie privée.

#### **Description des secteurs d'activité**

##### *Protection des renseignements personnels (secteur public fédéral)*

Enquêter sur les plaintes, examiner et vérifier les résultats obtenus par le Ministère quant à la protection de la vie privée, répondre aux demandes écrites ou téléphoniques, évaluer l'incidence sur la vie privée des nouvelles technologies qui sont mises en application par les organismes d'État ou celles dont on étudie l'utilisation possible, vérifier le respect de la législation, conseiller le Parlement, les ministères et les organismes fédéraux et enquêter sur les questions qui auront une incidence sur la vie privée des Canadiens.

##### *Protection des renseignements personnels (secteur privé)*

Effectuer et promouvoir des recherches concernant les questions et les pratiques relatives à la protection des renseignements personnels; promouvoir de saines pratiques de gestion à cet égard; renseigner les clients sur leurs droits et leurs responsabilités en ce qui concerne la divulgation, la collecte et l'utilisation des renseignements obtenus; s'occuper des plaintes sur le traitement des renseignements personnels; chercher des solutions grâce à la négociation, à la médiation ou à la conciliation et, s'il y a lieu, recourir aux tribunaux; enquêter sur les pratiques d'un organisme en matière de traitement des renseignements personnels et compléter le travail des provinces qui s'efforcent de protéger les renseignements personnels divulgués dans les activités commerciales.

##### *Services généraux*

Prestation de services de soutien administratifs tels que les finances, le personnel, la technologie de l'information et l'administration générale.

#### **Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Protection des renseignements personnels (secteur public fédéral)	4 201	.....	<b>4 201</b>	3 864
Protection des renseignements personnels (secteur privé)	5 470	198	<b>5 668</b>	5 970
Services généraux	1 363	.....	<b>1 363</b>	1 320
	<b>11 034</b>	<b>198</b>	<b>11 232</b>	11 154

Justice

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

*Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003-2004</b>	Budget principal des dépenses 2002-2003
<b>Contributions</b>		
<i>Protection des renseignements personnels (secteur privé)</i>		
Contributions à l'appui d'activités de recherche et de promotion liées à la protection des renseignements personnels	<b>198 000</b>	500 000
<b>Total</b>	<b>198 000</b>	500 000

Justice  
Cour suprême du Canada

**Objectifs**

Fournir une cour générale d'appel pour le Canada.

**Description des secteurs d'activité**

*Bureau du registraire*

Le Bureau du registraire fournit une gamme de services à la Cour, y compris le traitement de tous les documents déposés par les plaideurs et la préparation des affaires pour l'audition et le jugement; la publication et la diffusion des arrêts de la Cour; le maintien de la base d'information nécessaire à la Cour; la communication de renseignements sur la Cour ainsi que la tenue et la conservation des documents et archives de la Cour. Le Bureau administre également les paiements législatifs suivants : les traitements, les indemnités et les pensions des juges; les pensions aux conjoints et aux enfants des juges; et les montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat.

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>		Budget principal des dépenses 2002–2003
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	<b>Total</b>	
Bureau du registraire	24 930	<b>24 930</b>	19 107
	<b>24 930</b>	<b>24 930</b>	19 107

# Justice

## Cour canadienne de l'impôt

### Objectifs

L'objectif est de veiller au fonctionnement d'un tribunal indépendant et d'accès facile en vue d'assurer le règlement rapide des différends entre les justiciables et le gouvernement du Canada sur des questions découlant de l'application de la *Loi sur la Cour canadienne de l'impôt* ou de toute autre disposition législative en vertu de laquelle la Cour a compétence exclusive.

### Description des secteurs d'activité

#### *Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt*

Ce secteur d'activités offre aux Canadiens et aux Canadiennes le droit d'accès à un tribunal efficace où ils peuvent faire entendre leurs différends relatifs à l'impôt et à d'autres programmes fédéraux, comme le Régime de pensions du Canada, l'assurance-emploi et la Sécurité de la vieillesse.

Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt fournit une gamme de services à la Cour par l'intermédiaire des secteurs de services suivants :

Gestion des appels – Ce secteur de services fournit aux plaideurs des renseignements et des conseils sur les règles de pratique et de procédure de la Cour. Il offre aux juges de la Cour des services d'établissement d'un calendrier ordonné et efficace des audiences.

Services intégrés – Ce secteur de services fournit au greffe des services au chapitre des finances, de l'administration, de la sécurité, de la bibliothèque, des ressources humaines et des technologies de l'information. Les Services intégrés doivent être en mesure de fournir à leurs clients des services de gestion et d'administration efficaces et économiques capables de soutenir les orientations stratégiques de la Cour.

Planification stratégique et communications – Ce secteur de services offre un soutien au greffe au chapitre de la planification stratégique, des communications, de l'information juridique, ainsi que de la rédaction et de la révision. La Direction de la planification stratégique et des communications, par la présentation de divers rapports au Parlement, veille à ce que la Cour respecte ses principaux engagements en matière de résultats envers les Canadiens et les Canadiennes. Ces résultats sont livrés au public canadien grâce à une communication efficace et efficiente de l'information au moyen de procédés technologiques d'avant-garde.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt	12 960	<b>12 960</b>	11 338
	<b>12 960</b>	<b>12 960</b>	11 338

## **17 Parlement**

Sénat 17-3

Chambre des communes 17-5

Bibliothèque du Parlement 17-8

# Parlement

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003	
<b>Parlement</b>			
<b>Sénat</b>			
1	Dépenses du Programme	41 706	39 748
(L)	Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires, et au compte de convention de retraite des parlementaires	20 425	19 602
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 901	4 551
<b>Total de l'organisme</b>		<b>67 032</b>	63 901
<b>Chambre des communes</b>			
5	Dépenses du Programme	205 515	194 953
(L)	Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	90 586	90 072
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	28 686	27 394
<b>Total de l'organisme</b>		<b>324 787</b>	312 419
<b>Bibliothèque du Parlement</b>			
10	Dépenses du Programme	23 869	22 762
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 804	3 489
<b>Total de l'organisme</b>		<b>27 673</b>	26 251

# Parlement

## Sénat

### Objectifs

Permettre au Sénat d'exercer son rôle constitutionnel et de gérer son propre fonctionnement.

Le Sénat exerce quatre grandes fonctions : représenter les intérêts des régions, des provinces et des minorités; faire enquête sur des dossiers d'intérêt national; délibérer; légiférer.

Les sénateurs exercent ces fonctions soit individuellement par l'entremise de leurs bureaux, ou collectivement par l'intermédiaire des délibérations à la Chambre et aux comités du Sénat. L'administration du Sénat assure les services de soutien nécessaires aux sénateurs pour exécuter leurs fonctions parlementaires.

### Description des secteurs d'activité

#### *Sénateurs et bureaux des sénateurs*

Prestation aux sénateurs des services prévus par la loi, comme l'autorisent la *Loi sur le Parlement du Canada* et la *Loi sur les allocations de retraite des membres du Parlement*. Les dépenses de fonctionnement des bureaux des sénateurs sont payées conformément aux politiques et aux lignes directrices établies.

Les dépenses comprises dans ces deux catégories sont les suivantes : indemnités de session et de fonction des sénateurs, et cotisations aux régimes de retraite; allocations de retraite; frais de déplacement et de communication; dépenses de recherche et de bureau des sénateurs, y compris les dépenses de personnel et le coût du matériel et des services nécessaires au fonctionnement de leurs bureaux respectifs; fonds de recherche pour les caucus.

#### *Fonctionnement de la Chambre*

Prestation du soutien et des services nécessaires aux sénateurs pour leur travail à la Chambre du Sénat, c'est-à-dire délibérer et approuver des projets de loi, présenter des pétitions, discuter des rapports des comités et participer à des cérémonies. Ces fonctions sont exercées conformément au Règlement du Sénat, à la procédure parlementaire, aux règles de préséance et aux décisions du Président.

Les dépenses liées à ce secteur d'activité sont les suivantes : rémunération additionnelle des hauts fonctionnaires du Sénat; dépenses de personnel et dépenses relatives au fonctionnement des bureaux des hauts fonctionnaires du Sénat; traitements et autres dépenses de fonctionnement relatives au greffier du Sénat, au sous-greffier, au légiste et au huissier du bâton noir; journaux, compte rendu des débats et publications dans les deux langues officielles; programme des pages du Sénat; échanges parlementaires.

#### *Comités et associations*

Soutien aux sénateurs qui font partie de comités permanents, de comités spéciaux et de comités mixtes. Les comités sont chargés d'étudier à fond les projets de loi et d'approuver des projets de loi modificatifs en se fondant sur les témoignages d'experts et sur les conseils juridiques d'experts en droit. Ils examinent des sujets d'intérêt public, font des recommandations et étudient les propositions de dépenses du gouvernement.

Les sénateurs participent aussi aux activités des associations parlementaires et des groupes d'amitié. Ils représentent le Canada dans des forums internationaux où l'on discute de dossiers importants pour la population canadienne.

Les dépenses liées à ce secteur d'activité sont les suivantes : comités et associations parlementaires; compte rendu des débats et service de publication; télédiffusion des délibérations des comités.

# Parlement

## Sénat

### *Soutien administratif*

Soutien nécessaire à la prestation efficace, efficiente et économique des programmes décrits sous les trois autres rubriques de fonctions du Sénat. Fourniture des locaux et de l'équipement, des outils, de l'information, du matériel et des services, et des conseils spécialisés sur tous les aspects des activités.

Les dépenses comprises dans ce secteur d'activité sont les suivantes : services financiers et gestion du matériel; ressources humaines; services de sécurité; services de communication et d'information; gestion de la technologie de l'information; aménagement et entretien des locaux; services de poste, de messagerie et d'imprimerie; réparations, métiers et transports.

### **Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Sénateurs et bureaux des sénateurs	33 737	167	<b>33 904</b>	32 636
Fonctionnement de la Chambre	5 573	.....	<b>5 573</b>	4 561
Comités et associations	7 416	290	<b>7 706</b>	7 672
Soutien administratif	19 849	.....	<b>19 849</b>	19 032
	<b>66 575</b>	<b>457</b>	<b>67 032</b>	63 901

### **Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Sénateurs et bureaux des sénateurs</i>		
(L) Pensions aux sénateurs à la retraite (L.R., 1985 ch. M-5)	<b>167 000</b>	167 000
<b>Total des subventions</b>	<b>167 000</b>	167 000
<b>Contributions</b>		
<i>Comités et associations</i>		
Contributions aux associations parlementaires	<b>289 600</b>	289 600
<b>Total des contributions</b>	<b>289 600</b>	289 600
<b>Total</b>	<b>456 600</b>	456 600

# Parlement

## Chambre des communes

### Objectifs

L'administration de la Chambre des communes soutient les activités que les députés exercent individuellement et collectivement à titre de représentants de 301 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.

### Description des secteurs d'activité

#### *Circonscription*

Il s'agit ici des ressources servant à appuyer le rôle des représentants élus de 301 circonscriptions. À ce titre, les députés s'acquittent de leurs responsabilités de la même manière qu'ils le feraient pour l'exploitation de 301 petites entreprises. Ils reçoivent des services et du soutien conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*, aux règlements du Bureau de régie interne, au Règlement de la Chambre et aux décisions du Président. Les autres services qui soutiennent le travail des députés dans les circonscriptions sont également fournis conformément aux lignes directrices et aux normes établies par le Bureau. Les coûts sont répartis de la façon suivante :

- Traitements et allocations des députés, y compris la contribution au régime de pension des députés;
- Budget des bureaux des députés, y compris la rémunération du personnel, les dépenses de bureau et les déplacements dans la circonscription;
- Communication avec les commettants, y compris les frais de déplacement et de communications;
- Biens et services fournis par la Chambre;
- Autres frais relatifs au personnel;
- Coûts d'administration de l'institution attribuables au soutien de cette activité.

#### *Chambre*

Il s'agit ici des ressources servant à appuyer le rôle des représentants élus de la Chambre où ils exercent un droit de vote à titre de députés ou de membres du comité plénier. À la Chambre, les députés doivent se conformer au Règlement de la Chambre, à la procédure parlementaire, à la jurisprudence et aux décisions du Président qui sont sans appel. Dans l'exercice de ces fonctions, les députés ont besoin de toute une gamme de services, dont les suivants :

- Service des comptes rendus des débats, Service de l'index et des références, Service des publications;
- Services de sécurité;
- Services postaux, de distribution et de messagerie;
- Télédiffusion parlementaire;
- Services d'entretien;
- Services de l'expansion du commerce et de transport;
- Recherche et échanges parlementaires;
- Programme des pages;
- Journaux;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

#### *Comité*

Ce secteur d'activité assure le financement des activités exercées par les députés au sein des comités permanents, des comités spéciaux ou mixtes et du Bureau de régie interne. Ce rôle est essentiel, car la Chambre des communes confie à ses comités l'étude approfondie de projets de loi ainsi que l'examen minutieux des programmes et politiques du gouvernement. Les députés font également partie d'associations parlementaires et de groupes d'amitié et se joignent à des délégations qui participent à des échanges parlementaires. Des conseils professionnels leur sont proposés sur des questions de fond qui touchent le travail de ces associations et les échanges, et des juristes leur prodiguent des avis et conseils concernant la formulation d'amendements aux projets de loi du gouvernement. Voici la liste des services soutenant ce secteur d'activité :

- Comités et associations parlementaires;
- Recherche et échanges parlementaires;
- Service des comptes rendus des comités, Service de l'index et des références, Service des publications;
- Télédiffusion parlementaire;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

# Parlement

## Chambre des communes

### *Caucus*

La Chambre soutient les députés dans leurs rencontres avec divers groupes ainsi que dans leurs relations avec les membres de leur caucus. Ce domaine englobe le soutien offert aux bureaux de recherches des partis et aux agents supérieurs de la Chambre (président, vice-président, leaders à la Chambre, whips et leurs adjoints respectifs). Le statut de chaque député est conféré par la Constitution et la *Loi sur le Parlement du Canada*. Les règlements du Bureau de régie interne définissent avec plus de précision la latitude laissée aux députés dans divers domaines. Les composantes de ce secteur d'activité sont les suivantes :

- Rémunération additionnelle des agents supérieurs de la Chambre;
- Budget des bureaux de recherches, des chefs de parti et des autres bureaux des agents supérieurs de la Chambre, y compris les frais de personnel et les frais de fonctionnement;
- Autres frais relatifs au personnel;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

### *Institution*

Ce secteur d'activité fournit les ressources pour le personnel administratif de la Chambre des communes. Les employés de la Chambre sont chargés de fournir des services aux députés élus pour une législature et, de plus, sont en permanence au service de la Chambre en tant qu'institution. Le Programme d'orientation destiné aux nouveaux députés permet de faire connaître aux nouveaux venus les règlements administratifs du Bureau de régie interne, les politiques administratives ainsi que les règles de procédure et les précédents établis par les législatures antérieures et qui serviront d'appui aux législatures futures. Le personnel de la Chambre s'efforce de toujours bien représenter l'institution et de soutenir le travail des députés dans leur rôle de représentants des 301 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus. Les fonds sont affectés à ce qui suit :

- Politique et gestion (Bureaux du greffier, du greffier adjoint, du sous-greffier et du sergent d'armes);
- Services financiers;
- Ressources humaines;
- Services de l'information;
- Services de sécurité;
- Tribune de la presse canadienne;
- Services des immeubles;
- Services de logistique;
- Services des télécommunications;
- Services postaux, de distribution et de messagerie;
- Coûts administratifs pour l'appui à ce secteur d'activité.

Parlement  
Chambre des communes

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Paiements de transfert			
Circonscription	210 882	.....	12	<b>210 870</b>	201 770
Chambre	18 338	.....	7	<b>18 331</b>	13 936
Comité	18 113	749	85	<b>18 777</b>	22 259
Caucus	25 402	.....	395	<b>25 007</b>	24 384
Institution	52 176	.....	374	<b>51 802</b>	50 070
	<b>324 911</b>	<b>749</b>	<b>873</b>	<b>324 787</b>	312 419

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Contributions</b>		
<i>Comité</i>		
Contributions aux associations parlementaires et de procédure	<b>749 210</b>	807 300
<b>Total</b>	<b>749 210</b>	807 300

# Parlement

## Bibliothèque du Parlement

### Objectifs

Offrir au Parlement, en temps opportun, des services complets et fiables d'information, de documentation, de recherche et d'analyse, ainsi que des collections riches et pertinentes pour appuyer les fonctions de législation et de représentation, et fournir au public de l'information sur le Parlement du Canada.

### Description des secteurs d'activité

#### *Services aux parlementaires*

En tant que clients principaux de la Bibliothèque, les parlementaires et les membres de leur personnel se voient offrir une vaste gamme de services et de produits pour leur travail individuel ou collectif en Chambre, en comité et dans les circonscriptions ou les régions. Les services de recherche et d'analyse sont offerts exclusivement aux parlementaires.

#### *Services aux clients autorisés*

Les autres clients autorisés se voient offrir des services d'information et de référence personnalisés et une aide de nature variée, conforme aux lignes directrices relatives au niveau de service. Comme elle le fait pour les parlementaires, la Bibliothèque doit continuellement revoir les services et les produits offerts à ces clients afin de satisfaire à leurs besoins changeants.

#### *Mettre des collections à la disposition du Parlement*

La Bibliothèque veille à l'enrichissement et au maintien de ses collections grâce à une acquisition judicieuse et au catalogage attentif des livres et des documents, ainsi qu'à l'analyse des nouveaux médias en vue de leur inclusion possible. Par la préservation des collections historiques, la Bibliothèque fait en sorte que le patrimoine culturel et politique du Canada demeure accessible aux générations actuelles et futures.

#### *Services au public*

La Bibliothèque du Parlement fournit un large éventail de services et de programmes au public, dont des visites guidées, des programmes d'animation théâtrale, un centre téléphonique de renseignements, le Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne et une boutique de souvenirs.

#### *Services liés à l'infrastructure*

Une vaste gamme de services de soutien permet à la Bibliothèque de fonctionner efficacement et d'atteindre ses objectifs.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services aux parlementaires	13 275	.....	<b>13 275</b>	12 472
Services aux clients autorisés	1 390	.....	<b>1 390</b>	1 343
Mettre des collections à la disposition du Parlement	4 206	.....	<b>4 206</b>	4 030
Services au public	2 144	203	<b>1 941</b>	1 806
Services liés à l'infrastructure	6 861	.....	<b>6 861</b>	6 600
	<b>27 876</b>	<b>203</b>	<b>27 673</b>	26 251

## 18 Patrimoine canadien

- Ministère 18-5
- Conseil des Arts du Canada 18-9
- Société Radio-Canada 18-10
- Musée canadien des civilisations 18-12
- Musée canadien de la nature 18-13
- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications  
canadiennes 18-14
- Archives nationales du Canada 18-15
- Société du Centre national des Arts 18-17
- Commission des champs de bataille nationaux 18-19
- Commission de la capitale nationale 18-20
- Office national du film 18-21
- Musée des beaux-arts du Canada 18-23
- Bibliothèque nationale 18-24
- Musée national des sciences et de la technologie 18-26
- Agence Parcs Canada 18-27
- Commission de la fonction publique 18-29
- Condition féminine – Bureau de la  
coordonnatrice 18-32
- Téléfilm Canada 18-33

# Patrimoine canadien

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Patrimoine canadien</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	207 309	179 161
5	Subventions et contributions	735 359	838 453
(L)	Traitements des lieutenants-gouverneurs	930	930
(L)	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	580	550
(L)	Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	182	182
(L)	Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile	67	65
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	19 587	17 960
	Total du budgétaire	964 014	1 037 301
L10	Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i>	10	10
	<b>Total du Ministère</b>	<b>964 024</b>	<b>1 037 311</b>
<b>Conseil des Arts du Canada</b>			
15	Paiements au Conseil des Arts du Canada	151 284	149 710
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>151 284</b>	<b>149 710</b>
<b>Société Radio-Canada</b>			
20	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement	860 175	916 410
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000	4 000
30	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital	133 252	99 818
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>997 427</b>	<b>1 020 228</b>
<b>Musée canadien des civilisations</b>			
35	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	84 326	76 221
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>84 326</b>	<b>76 221</b>
<b>Musée canadien de la nature</b>			
40	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	33 949	25 359
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>33 949</b>	<b>25 359</b>
<b>Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes</b>			
45	Dépenses du Programme	2 276	2 498
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 619	5 169
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>7 895</b>	<b>7 667</b>
<b>Archives nationales du Canada</b>			
50	Dépenses du Programme	43 472	46 819
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 071	5 946
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>49 543</b>	<b>52 765</b>
<b>Société du Centre national des Arts</b>			
55	Paiements à la Société du Centre national des Arts	26 334	24 828
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>26 334</b>	<b>24 828</b>

# Patrimoine canadien

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Commission des champs de bataille nationaux</b>		
60	6 860	6 140
(L) Dépenses du Programme		
(L) Dépenses aux termes du paragraphe 29.1 (1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	1 400	1 200
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	393	367
<b>Total de l'organisme</b>	<b>8 653</b>	<b>7 707</b>
<b>Commission de la capitale nationale</b>		
65	66 533	48 843
Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement		
70	32 268	56 376
Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital		
– Crédits non requis		
– Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les subventions et contributions	.....	13 740
<b>Total de l'organisme</b>	<b>98 801</b>	<b>118 959</b>
<b>Office national du film</b>		
75	62 870	60 783
Fonds renouvelable de l'Office national du film – Déficit de fonctionnement		
(L) Fonds renouvelable de l'Office national du film	375	375
<b>Total de l'organisme</b>	<b>63 245</b>	<b>61 158</b>
<b>Musée des beaux-arts du Canada</b>		
80	35 312	35 455
Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		
85	6 000	3 000
Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection		
<b>Total de l'organisme</b>	<b>41 312</b>	<b>38 455</b>
<b>Bibliothèque nationale</b>		
90	36 986	32 497
Dépenses du Programme		
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 766	4 161
<b>Total de l'organisme</b>	<b>41 752</b>	<b>36 658</b>
<b>Musée national des sciences et de la technologie</b>		
95	35 343	24 833
Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		
<b>Total de l'organisme</b>	<b>35 343</b>	<b>24 833</b>
<b>Agence Parcs Canada</b>		
100	285 265	287 649
Dépenses du Programme		
105	4 500	3 000
Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques		
(L) Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	72 158	72 158
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	38 446	34 083
<b>Total de l'organisme</b>	<b>400 369</b>	<b>396 890</b>

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Commission de la fonction publique</b>		
110 Dépenses du Programme	<b>113 930</b>	107 024
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>16 758</b>	15 597
(L) Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel	<b>(130)</b>	350
<b>Total de l'organisme</b>	<b>130 558</b>	122 971
<b>Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice</b>		
115 Dépenses de fonctionnement	<b>11 423</b>	10 947
120 Subventions	<b>11 109</b>	10 750
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>1 363</b>	1 266
<b>Total de l'organisme</b>	<b>23 895</b>	22 963
<b>Téléfilm Canada</b>		
125 Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>	<b>130 104</b>	137 104
<b>Total de l'organisme</b>	<b>130 104</b>	137 104

# Patrimoine canadien Ministère

## Objectifs

Bâtir une société forte où les Canadiens et les Canadiennes expriment leurs valeurs, participent et sont fiers de leur patrimoine.

## Description des secteurs d'activité

### *Développement culturel et patrimoine*

Développement culturel et patrimoine aide à créer un environnement où le patrimoine du Canada est préservé et rendu accessible, où l'expression artistique peut s'épanouir, où les marchés culturels peuvent se développer, assurant ainsi la disponibilité et l'accessibilité des arts, du patrimoine, et des produits et services de la radiodiffusion. Il y parvient grâce à une combinaison d'activités et de programmes variés, grâce aussi à des instruments et des institutions, notamment, des accords internationaux, des organismes culturels, des organismes de services spéciaux, des lois et des règlements.

### *Identité canadienne*

Les Canadiens et les Canadiennes partagent une identité fondée sur des valeurs et des caractéristiques communes. Forts de la diversité de leurs langues, de leur patrimoine culturel, de leur origine ethnique et de leurs liens régionaux, ils ont une vision du Canada où chacun aide à bâtir une société fière et unie.

Identité canadienne favorise la connaissance et l'appréciation des institutions et des réalisations canadiennes, des symboles et des valeurs qu'ils représentent, de la dualité linguistique, du caractère multiculturel du Canada et de la contribution des Autochtones. Il favorise la participation des citoyens et le bénévolat, la justice sociale, la compréhension réciproque, les droits de la personne, l'apprentissage des deux langues officielles, l'excellence dans le sport et la reconnaissance des athlètes et la commémoration d'événements nationaux comme moyens de participer à l'édification d'un Canada fier et fort de son patrimoine.

### *Gestion intégrée*

La Gestion intégrée fournit des avis, des services et des produits stratégiques associés à la planification stratégique et à la coordination des politiques; à la gestion financière; à la gestion des ressources humaines; à la gestion de l'information; aux communications et aux affaires publiques; aux examens ministériels; au soutien administratif et au soutien de l'exécution régionale des programmes. En outre, elle fait la promotion des activités de Patrimoine canadien grâce à la coordination avec les organismes du portefeuille, à des échanges actifs avec les organismes centraux, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires et la communauté internationale. Elle coordonne aussi la participation du Canada aux expositions internationales.

## Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2003–2004					Total	Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire			Non-budgétaire			
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Développement culturel et patrimoine	99 922	317 770	4 710	412 982	10	<b>412 992</b>	469 370
Identité canadienne	54 694	418 351	.....	473 045	.....	<b>473 045</b>	503 469
Gestion intégrée	77 987	.....	.....	77 987	.....	<b>77 987</b>	64 472
	<b>232 603</b>	<b>736 121</b>	<b>4 710</b>	<b>964 014</b>	<b>10</b>	<b>964 024</b>	1 037 311

Patrimoine canadien  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Développement culturel et patrimoine</i>		
Subventions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales et à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien :		
Subventions à des établissements et à des administrations publiques sis au Canada conformément à l'article 35 de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i>	<b>1 163 680</b>	1 163 680
Subventions aux musées et autres organisations du Canada aux fins de leur fonctionnement, de projets spéciaux, de la formation, d'enregistrement, de l'achat de matériel et de la construction d'installations	<b>8 400 000</b>	8 400 000
Subventions aux éditeurs canadiens de périodiques admissibles servant à assumer une partie des coûts postaux	<b>46 400 000</b>	46 400 000
Subventions aux Fonds de stabilisation	<b>6 728 430</b>	6 716 726
Subventions aux organisations artistiques pour des fins de dotation	<b>13 278 161</b>	13 203 995
Subventions au fonds des nouveaux médias d'apprentissage	<b>2 500 000</b>	.....
<i>Identité canadienne</i>		
Subventions à des organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, aux administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles	<b>46 083 842</b>	46 083 842
Subventions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres ordres de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et les activités du <i>Canada en fête!</i>	<b>2 059 880</b>	2 109 880
Subventions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers pour promouvoir le multiculturalisme	<b>7 000 000</b>	14 383 224
Subventions au Programme d'aide aux athlètes	<b>17 900 000</b>	16 000 000
Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnité de voyage et d'accueil pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions dans leur capitale provinciale :		
Terre-Neuve	<b>21 950</b>	21 950
Île-du-Prince-Édouard	<b>14 999</b>	14 999
Nouvelle-Écosse	<b>16 158</b>	16 158
Nouveau-Brunswick	<b>16 158</b>	16 158
Québec	<b>21 950</b>	21 950
Ontario	<b>21 950</b>	21 950
Manitoba	<b>19 055</b>	19 055
Saskatchewan	<b>19 055</b>	19 055
Alberta	<b>19 055</b>	19 055
Colombie-Britannique	<b>21 950</b>	21 950
Subventions à des centres d'amitié autochtones, à des associations représentant expressément les centres d'amitié autochtones, à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communications autochtones	<b>2 850 780</b>	5 701 560

Patrimoine canadien  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	<b>580 000</b>	550 000
(L) Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	<b>182 000</b>	182 000
Subventions à l'appui de projets Échange-Jeunesse innovateurs	<b>100 000</b>	.....
<b>Total des subventions</b>	<b>155 419 053</b>	161 087 187
<b>Contributions</b>		
<i>Développement culturel et patrimoine</i>		
Contributions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales de même qu'à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien :		
Contributions aux musées canadiens pour appuyer leurs activités destinées au public	<b>2 442 350</b>	2 442 350
Contribution à l'Association des musées canadiens	<b>314 250</b>	314 250
Contribution en vertu des modalités de l'entente Canada-France dans le domaine des musées	<b>200 000</b>	200 000
Contributions à des organismes culturels à but non lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel :		
Contribution à la fiducie des Édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î.-P.-É.)	<b>1 205 000</b>	1 205 000
Contributions pour appuyer les organismes de publication, d'enregistrement sonore et de multimédia afin d'améliorer leur développement et leur distribution :		
Contributions au Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	<b>39 266 742</b>	31 643 742
Contributions à l'industrie canadienne de l'édition de magazines	<b>35 000 000</b>	45 000 000
Contributions au Fonds des nouveaux médias du Canada	<b>2 750 000</b>	5 750 000
Contributions pour la création de fonds de réserve pour pertes sur prêts pour appuyer les industries culturelles	<b>1 250 000</b>	1 250 000
Contributions à l'appui de la distribution de la radiodiffusion	<b>8 100 000</b>	4 600 000
Contributions à l'appui de la Politique cinématographique canadienne	<b>1 950 000</b>	1 950 000
Contributions à l'appui du Programme national de formation dans le secteur du film et de la vidéo	<b>2 800 000</b>	2 800 000
Contributions à l'appui du service international offert par la SRC au moyen de Radio Canada International	<b>15 520 000</b>	15 520 000
Contributions au Programme des arts, de la culture et de la diversité	<b>390 000</b>	390 000
Contributions au Programme national de formation dans le secteur des arts	<b>15 216 200</b>	10 709 000
Contributions pour le programme de Culture canadienne en direct	<b>7 750 000</b>	1 000 000
Contributions à l'appui du Programme de recherche appliquée en nouveaux médias	<b>1 000 000</b>	1 000 000
Contributions pour les routes commerciales : Programme canadien des débouchés commerciaux	<b>2 000 000</b>	2 000 000
Contributions pour le programme Présentation des arts Canada	<b>25 707 278</b>	17 707 278
Contributions à l'appui d'Espaces culturels Canada	<b>28 201 000</b>	28 301 000
Contributions aux organismes des arts et du patrimoine pour des projets de mise en valeur du potentiel	<b>11 516 014</b>	7 495 155
Contributions aux collectivités culturelles canadiennes	<b>3 784 895</b>	3 775 624
Contributions au Programme de nouvelles œuvres musicales	<b>5 054 223</b>	.....
Contributions au Programme des entrepreneurs de la musique	<b>10 000 000</b>	.....
Contributions au Programme d'aide aux créateurs	<b>906 561</b>	.....

Patrimoine canadien  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
Contributions au Programme d'aide aux associations sectorielles	<b>558 148</b>	.....
Contributions au Programme de souvenirs de musique canadienne	<b>186 455</b>	.....
Contributions au Programme d'initiatives collectives	<b>1 830 563</b>	.....
Contributions au Fonds des partenariats	<b>7 500 000</b>	.....
Contributions au Fonds du droit d'auteur électronique	<b>1 500 000</b>	.....
Contributions à Téléfilm Canada (Secteur des nouveaux médias)	<b>5 400 000</b>	.....
<i>Identité canadienne</i>		
Contributions à l'égard de programmes relatifs à l'emploi des langues officielles dans des domaines de compétence provinciale et territoriale, y compris les programmes de bourses pour les cours d'été de langue seconde et les programmes d'aide aux écoles indépendantes et aux associations d'écoles indépendantes	<b>197 841 716</b>	217 841 716
Contributions à des organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, à des administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles	<b>14 137 320</b>	15 637 320
Contributions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres ordres de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et les activités du <i>Canada en fête!</i>	<b>2 777 500</b>	13 504 212
Contributions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers afin de promouvoir le multiculturalisme	<b>7 929 082</b>	186 640
Contributions à l'appui du programme des Partenariats communautaires	<b>8 102 105</b>	443 800
Contributions à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communications autochtones, à des centres d'amitié autochtones et à des associations représentant expressément des centres d'amitié autochtones	<b>31 354 166</b>	50 003 386
Contributions à l'appui de l'initiative Échanges Canada	<b>20 087 120</b>	11 712 120
Contributions pour le programme de soutien au sport	<b>48 208 000</b>	43 650 000
Contributions pour le programme d'accueil des Jeux	<b>10 965 000</b>	10 965 000
<b>Total des contributions</b>	<b>580 701 688</b>	548 997 593
<b>Postes non requis</b>		
Contributions à des organismes culturels à but non lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel :		
Contributions à des institutions et organismes culturels canadiens sans but lucratif pour les arts et la technologie, l'amélioration de la gestion, l'achat de matériel technologique de communications	.....	8 250 000
Contributions pour appuyer les organismes de publication, d'enregistrement sonore et de multimédia afin d'améliorer leur développement et leur distribution :		
Contributions au Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore	.....	3 900 000
Contributions à la Stratégie de contenu culturel canadien sur Internet	.....	13 400 000
Contributions au Fonds canadien de télévision	.....	99 550 000
Contributions à l'appui du programme Information et recherche sur le Canada	.....	4 000 000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	129 100 000
<b>Total</b>	<b>736 120 741</b>	839 184 780

# Patrimoine canadien

## Conseil des Arts du Canada

### Objectifs

Encourager et promouvoir l'étude et la production d'œuvres d'art et leur appréciation et coordonner les activités de l'UNESCO au Canada et la participation du Canada aux programmes de l'UNESCO à l'étranger.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Aide aux arts*

L'aide aux arts comprend :

- Des subventions aux artistes professionnels à titre individuel (des artistes au début ou au milieu de leur carrière et des artistes établis) pour la création, la production, la diffusion, les voyages et les projets spéciaux;
- Des subventions d'exploitation ou de projet à des organisations vouées aux arts;
- De l'aide aux concepteurs de projets afin que ces projets atteignent de nouveaux publics au pays et à l'étranger;
- Des prix et des bourses de recherche dans les arts et en sciences humaines, sociales et naturelles;
- L'administration des paiements versés aux auteurs en vertu du Programme du droit du prêt public;
- Des activités de recherche, de diffusion et de promotion pour sensibiliser davantage le public aux arts.

#### *Commission canadienne pour l'UNESCO*

Coordination des activités de l'UNESCO au Canada et de la participation du Canada aux activités de l'UNESCO à l'étranger; aide au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international concernant les politiques, les programmes et les activités de l'UNESCO.

#### *Administration*

Services ordinaires et spéciaux, et services de soutien nécessaires, y compris la gestion du portefeuille d'investissement et des comptes du Conseil.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
Aide aux arts	<b>130 534</b>	139 101
Commission canadienne pour l'UNESCO	<b>1 518</b>	1 850
Administration	<b>19 732</b>	20 959
Total partiel	<b>151 784</b>	161 910
Moins :		
Intérêts et dividendes sur placements	.....	12 000
Annulation de subventions autorisées au cours d'années antérieures et remboursements	<b>500</b>	200
Total partiel	<b>500</b>	12 200
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>151 284</b>	149 710

# Patrimoine canadien

## Société Radio-Canada

### Objectifs

Exploiter un service national de radio et de télévision dont le contenu et le caractère sont principalement canadiens et l'offrir, dans les deux langues officielles, à tous les Canadiens.

### Description du financement par voie de crédits

Les principaux secteurs d'activité de la Société pour la réalisation de ses objectifs sont décrits ci-dessous.

#### *Coûts des services de télévision et de radio*

Ce secteur d'activité englobe tous les principaux services de diffusion, radio ou télévision, en français ou en anglais, à l'échelon national, régional ou local. Ce secteur comprend :

- la planification de chaque émission et des grilles de diffusion;
- l'acquisition d'émissions auprès d'autres organismes ou entreprises de production;
- la production d'émissions à l'interne;
- les services autofinancés ou exécutés à contrat, comme Radio Canada International, Galaxie, CBC Newsworld et le Réseau de l'information;
- les services de gestion opérationnelle offerts aux divers centres de production et de transmission, comme la supervision des émissions, la recherche en programmation, l'ingénierie, les ressources humaines, les services financiers et administratifs et la gestion locale;
- les activités de vente et de marketing dont font l'objet les émissions et les messages publicitaires de la Société, y compris les commissions versées aux représentants et les frais liés à la vente des émissions.

#### *Transmission, distribution et collecte*

Distribution, dans la mesure du possible, du service national de radiodiffusion dans toutes les parties du pays au moyen des installations de la Société ou d'installations privées. La distribution peut s'effectuer par satellite, par ondes ultracourtes et par ligne terrestre. Ce secteur d'activité comprend également la distribution du signal à chaque récepteur de radio et de télévision au moyen des émetteurs de la Société, par l'entremise de stations affiliées du secteur privé payées pour diffuser les émissions de Radio-Canada, ou par l'entremise d'installations qui permettent de différer ou de devancer la diffusion des émissions, selon les fuseaux horaires qui découpent le pays.

#### *Administration nationale*

Fonctions dont la Société doit s'acquitter sur une base nationale, notamment la haute direction, la formulation des politiques et des normes, la planification stratégique et les relations externes.

#### *Amortissement des immobilisations*

Ce poste représente le montant annuel comptabilisé pour l'amortissement des immobilisations de la Société. Le calcul de l'amortissement repose sur la méthode linéaire en vertu de laquelle les sommes amorties sont fonction de la durée de vie utile des immobilisations.

Ce poste ne nécessite pas de fonds d'exploitation, puisque la Société reçoit un financement distinct pour ses dépenses en immobilisations. Cependant, l'amortissement des immobilisations est déclaré séparément, strictement à des fins comptables, comme l'exigent les principes comptables généralement reconnus (PCGR). Par conséquent, cette dépense est comprise dans les « postes ne nécessitant pas des fonds d'exploitation courants » et elle est déduite au moment où l'on détermine le total des besoins d'exploitation de la Société pour l'exercice, en fonction du financement gouvernemental.

#### *Recettes*

Comprend les recettes publicitaires, les ventes d'émissions, les recettes diverses et les recettes des services spécialisés (CBC Newsworld, le Réseau de l'information, Radio Canada International et Galaxie).

Patrimoine canadien  
Société Radio-Canada

*Activités d'immobilisations*

Représente les dépenses en immobilisations pour le remplacement de l'équipement désuet ou usé, pour les améliorations essentielles au maintien de l'équipement existant afin d'assurer l'efficacité des opérations et pour les autres projets qui permettront de réduire les coûts d'exploitation.

**Sommaire du financement par voie de crédits**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
Coûts des services de télévision et de radio	<b>1 215 545</b>	1 237 297
Transmission, distribution et collecte	<b>80 190</b>	75 138
Administration nationale	<b>15 649</b>	16 208
Amortissement des immobilisations	<b>133 585</b>	152 295
Total partiel	<b>1 444 969</b>	1 480 938
Moins :		
Postes ne nécessitant pas des fonds d'exploitation courants	<b>113 091</b>	109 450
Total partiel	<b>1 331 878</b>	1 371 488
Moins :		
Recettes	<b>471 703</b>	455 078
Total des dépenses d'exploitation	<b>860 175</b>	916 410
Fonds de roulement	<b>4 000</b>	4 000
Activités d'immobilisations	<b>133 252</b>	99 818
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>997 427</b>	1 020 228

# Patrimoine canadien

## Musée canadien des civilisations

### Objectifs

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt, le respect et la compréhension critique de même que la connaissance et le degré d'appréciation par tous des réalisations culturelles et des comportements de l'humanité, par la constitution, l'entretien et le développement aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets à valeur historique ou culturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de ces réalisations et comportements, et des enseignements et de la compréhension qu'ils génèrent.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Collectionner et rechercher*

Gérer, développer, conserver et faire de la recherche sur la collection afin d'améliorer l'exécution des programmes et d'accroître les connaissances scientifiques.

#### *Présenter, éduquer et diffuser*

Développer, maintenir et diffuser les expositions, les programmes et les activités pour accroître la connaissance, la compréhension critique de même que le respect et le degré d'appréciation de toutes les réalisations culturelles et du comportement de l'humanité.

#### *Fournir des installations*

Gérer et maintenir toutes les installations ainsi que les services de sécurité et d'accueil.

#### *Musée canadien de la guerre*

Un musée affilié au Musée canadien des civilisations qui est voué à l'histoire militaire du Canada et à son engagement permanent à l'égard du maintien de la paix.

#### *Services généraux*

Gouvernance, gestion de la société, vérification et évaluation, collecte de fonds, activités commerciales, finances et administration, ressources humaines, et systèmes d'information.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
Collectionner et rechercher	8 729	7 827
Présenter, éduquer et diffuser	14 491	14 351
Fournir des installations	22 147	23 057
Musée canadien de la guerre	37 997	30 537
Services généraux	12 015	11 347
Total partiel	95 379	87 119
Moins :		
Recettes de la Société	11 053	10 898
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>84 326</b>	<b>76 221</b>

# Patrimoine canadien

## Musée canadien de la nature

### Objectifs

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Recherche*

Exploration du passé et préparation des Canadiens à l'avenir par des activités systématiques et de recherche appliquée, de même que par la création et le maintien de réseaux, et le maillage avec les milieux scientifiques du Canada et de l'étranger.

#### *Collections*

Développement, préservation et mise à la disposition du public des collections d'objets d'histoire naturelle, de spécimens et de documents répondant aux besoins croissants des secteurs public et privé à l'égard de la recherche, de l'éducation et de la prise de décisions concernant la nature.

#### *Éducation au public*

Montage et entretien d'expositions, de programmes, de publications écrites et électroniques et d'activités visant à faire comprendre et apprécier la nature.

#### *Services de gestion*

Orientation générale et leadership dans l'élaboration et la mise en œuvre de saines pratiques de gestion au sein du Musée canadien de la nature. Appui les activités du Musée canadien de la nature en fournissant la gestion financière, les ressources humaines, les communications, la collecte de fonds, les services d'information et la technologie, les installations et les services de sécurité nécessaires.

#### *Gérance*

Développement et implantation des politiques, de la structure et des processus nécessaires pour superviser la direction et la gestion du Musée canadien de la nature dans l'accomplissement de son mandat, notamment : l'orientation stratégique, la mesure du rendement de la Société et les rapports au Parlement.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
Recherche	<b>4 542</b>	4 543
Collections	<b>5 863</b>	5 291
Éducation au public	<b>20 360</b>	13 359
Services de gestion	<b>5 263</b>	4 448
Gérance	<b>1 492</b>	1 388
Total partiel	<b>37 520</b>	29 029
Moins :		
Recettes de la Société	<b>3 571</b>	3 670
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>33 949</b>	25 359

# Patrimoine canadien

## Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

### Objectif

Assurer à l'ensemble de la population canadienne l'accessibilité à des services de communication intégrés, et à fortiori, aux avantages économiques, sociaux et culturels qui en découlent, par la réglementation équilibrée, la surveillance et le dialogue avec le public, conformément à la *Loi sur la radiodiffusion*, la *Loi sur les télécommunications* et les lois connexes.

### Description des secteurs d'activité

#### *La réglementation des communications dans l'intérêt public*

Le CRTC réglemente les entreprises de radiodiffusion, les fournisseurs de services et les entreprises de télécommunications et traite des questions assujetties à la *Loi sur la radiodiffusion*, à la *Loi sur les télécommunications* et à des lois connexes, dans les secteurs de communication de compétence fédérale.

Le CRTC, entre autres :

- élabore des stratégies pour assurer la présence de contenu canadien et l'accès à un large choix de services de communication analogiques et numériques;
- garantit que la population canadienne a accès à une gamme de services de communication de haute qualité, à des prix raisonnables;
- facilite la transition vers une concurrence juste et durable dans le secteur des communications;
- réglemente lorsque l'intérêt public n'est pas servi dans un contexte concurrentiel.

Pour ce faire, le CRTC :

- évalue, analyse et traite les demandes des entreprises de radiodiffusion, et des compagnies de télécommunications;
- favorise la participation de la population canadienne dans sa prise de décisions, par la conduite de processus publics;
- entend des plaintes des consommateurs et mène des enquêtes;
- a recours aux règlements des différends pour régler des questions mettant en cause une compagnie de communication et d'autres parties;
- surveille les systèmes canadiens de radiodiffusion et de télécommunications;
- assure la conformité avec les lois, les règlements et les conditions de licence;
- examine les transferts de propriété et de contrôle des entreprises;
- élabore des règlements, prend des décisions sur toute question ayant trait aux demandes d'entreprises et aux cadres réglementaires;
- identifie les questions importantes touchant la réglementation de la radiodiffusion et des télécommunications.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
La réglementation des communications dans l'intérêt public	42 882	34 987	<b>7 895</b>	7 667
	<b>42 882</b>	<b>34 987</b>	<b>7 895</b>	7 667

# Patrimoine canadien

## Archives nationales du Canada

### Objectifs

Préserver la mémoire collective de la nation et du gouvernement canadien et contribuer à la protection des droits et à l'enrichissement du sentiment d'identité nationale :

- en acquérant, conservant et fournissant l'accès aux documents privés et publics d'importance nationale, et en étant le dépositaire permanent des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- en facilitant la gestion des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- en prenant l'initiative, avec d'autres intervenants, d'appuyer les milieux canadien et international des archives et de contribuer à leur développement.

### Description des secteurs d'activité

#### *Acquisition et gestion des fonds d'archives*

Acquérir, contrôler et préserver les documents de l'administration fédérale ayant une valeur historique à long terme et les documents du secteur privé qui témoignent du développement du Canada et qui ont une valeur archivistique.

#### *Gestion de l'information gouvernementale*

Examiner, évaluer, superviser et mettre à exécution les calendriers des délais de conservation et d'élimination des documents des institutions fédérales; aider ces institutions à gérer leur information; et entreposer, récupérer et disposer des documents qui demeurent sous le contrôle des institutions gouvernementales.

#### *Services, sensibilisation et appui*

Faciliter l'accès aux fonds des Archives nationales, renseigner les Canadiens sur les Archives nationales, sur ses fonds d'archives et ses services, apporter son soutien aux services d'archives, aux activités archivistiques et au milieu archivistique canadien.

#### *Services généraux*

Fournir aux Archives nationales des services de planification stratégique, de coordination et d'examen des politiques; fournir des services de gestion des ressources humaines et financières, de gestion des installations et du matériel et des services de sécurité aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale du Canada, y compris la fourniture de nouvelles installations pour les Archives nationales; fournir aux Archives nationales des services de gestion de l'information et de technologie.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004			Budget principal des dépenses 2002–2003	
	Budgétaire		Total		
	Fonctionnement	Paiements de transfert			Moins : Recettes à valoir sur le crédit
Acquisition et gestion des fonds d'archives	14 940	.....	.....	14 940	16 016
Gestion de l'information gouvernementale	8 890	.....	.....	8 890	7 373
Services, sensibilisation et appui	11 121	1 765	494	12 392	13 317
Services généraux	13 321	.....	.....	13 321	16 059
	<b>48 272</b>	<b>1 765</b>	<b>494</b>	<b>49 543</b>	<b>52 765</b>

Patrimoine canadien  
Archives nationales du Canada

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Services, sensibilisation et appui</i>		
Conseil canadien des archives	<b>600 000</b>	600 000
Alliance pour le patrimoine audiovisuel canadien	<b>25 000</b>	25 000
<b>Total des subventions</b>	<b>625 000</b>	625 000
<b>Contributions</b>		
<i>Services, sensibilisation et appui</i>		
La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets archivistiques qui mèneront à la mise sur pied d'un réseau national d'établissements canadiens d'archives, de fonds d'archives, d'activités et de services	<b>640 000</b>	640 000
La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets relatifs à la conservation des documents d'archives, à la recherche en conservation et à la formation et l'information en matière de conservation	<b>500 000</b>	500 000
<b>Total des contributions</b>	<b>1 140 000</b>	1 140 000
<b>Total</b>	<b>1 765 000</b>	1 765 000

# Patrimoine canadien

## Société du Centre national des Arts

### **Objectifs**

Promouvoir le développement des arts d'interprétation et assurer le fonctionnement ainsi que les services de soutien du Centre.

### **Description du financement par voie de crédits**

#### *Programmes des arts d'interprétation*

L'organisation de représentations de l'Orchestre du Centre national des Arts; la présentation d'artistes et de compagnies de musique, de théâtre, de danse et de variétés au Centre; la production et la coproduction de spectacles avec d'autres compagnies d'arts d'interprétation canadiennes, ainsi que la commande d'œuvres dans le domaine des arts d'interprétation; l'organisation ou la commandite d'émissions de radio, de télévision et sur le Web émanant du Centre ou de tournées; la présentation de films au Centre; et, à la demande du gouvernement canadien ou du Conseil des Arts du Canada, l'organisation de représentations ailleurs au Canada par des compagnies d'arts d'interprétation canadiennes ou étrangères, et de représentations à l'étranger par des compagnies d'arts d'interprétation canadiennes. Les programmes des arts d'interprétation sont soutenus par les services de la billetterie, du marketing, de la production, des services au public et des services Internet et Web.

#### *Activités de financement*

Le soutien aux objectifs de la Société par l'entremise de collectes de fonds, de commandites, de dons individuels et d'autres partenariats.

#### *Services commerciaux*

L'exploitation du stationnement, du restaurant, des bars d'entracte, du service des banquets et de la location des salles.

#### *Exploitation du Centre*

La prestation des services de gestion de l'immeuble, d'entretien technique et ménager des édifices ainsi que des services de sécurité.

#### *Services administratifs*

La prestation des services de la haute direction, de conseil d'administration et de communications, des services financiers, de planification, de ressources humaines, d'achats et de technologies de l'information pour tous les secteurs de la Société.

#### *Rénovation de l'édifice et paiements ex gratia*

La rénovation, la réparation et le remplacement des éléments de fonds des immeubles et des équipements; le versement de paiements ex gratia à la Ville d'Ottawa tenant lieu d'impôts fonciers.

Patrimoine canadien  
Société du Centre national des Arts

**Sommaire du financement par voie de crédits**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003-2004</b>	Budget principal des dépenses 2002-2003
Programmes des arts d'interprétation	<b>25 392</b>	22 354
Activités de financement	<b>1 975</b>	1 584
Services commerciaux	<b>7 380</b>	7 923
Exploitation du Centre	<b>6 020</b>	5 552
Services administratifs	<b>5 502</b>	6 120
Rénovation de l'édifice et paiements ex gratia	<b>7 000</b>	7 000
Total partiel	<b>53 269</b>	50 533
Moins :		
Recettes de la Société	<b>26 935</b>	25 705
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>26 334</b>	24 828

# Patrimoine canadien

## Commission des champs de bataille nationaux

### Objectifs

Conserver et mettre en valeur les parcs historiques et urbains que constituent les champs de bataille nationaux de Québec et ses environs.

### Description des secteurs d'activité

#### *Conservation et mise en valeur*

Les actions de la Commission sont regroupées en un seul secteur d'activité « Conservation et mise en valeur » qui se subdivise en trois secteurs de services :

la conservation – regroupant les services suivants :

- l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son ameublement, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou prévenir les dommages;
- l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;
- la surveillance et la sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que des règlements relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;

la mise en valeur – regroupant les services suivants :

- l'accueil et l'information qui voient à l'accueil des visiteurs, des usagers du parc et des organismes tenant des activités sur le site et s'occupent de l'information au public et des réservations;
- l'animation pédagogique qui s'occupe des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, des terrains de jeux et du grand public;
- la communication qui voit à la promotion des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;

l'administration – comprenant la direction et les services administratifs et financiers.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Conservation et mise en valeur	8 653	<b>8 653</b>	7 707
	<b>8 653</b>	<b>8 653</b>	7 707

# Patrimoine canadien

## Commission de la capitale nationale

### Objectifs

Promouvoir la fierté et l'unité canadiennes par l'entremise de la capitale nationale. Cet objectif est atteint en utilisant la capitale pour faire connaître le Canada aux Canadiens; en faisant de la capitale un lieu de rencontre unique au Canada; et en sauvegardant et préservant la capitale pour les générations à venir.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Planification de la région de la capitale nationale*

Orienter l'aménagement physique et l'utilisation des terrains fédéraux, et coordonner les travaux de design et d'aménagement de manière à en assurer l'excellence, en tenant compte du rôle et de l'importance de la capitale du Canada.

#### *Gestion et aménagement des biens immobiliers*

Gérer et protéger les biens d'intérêt national de la capitale du Canada afin de les préserver pour les générations à venir.

#### *Animation et promotion de la région de la capitale nationale*

Animer et présenter la capitale aux visiteurs comme un lieu permettant de faire l'expérience du patrimoine canadien, de la culture et des réalisations de notre pays au moyen de divers services, activités et programmes et accroître la sensibilisation des Canadiens qui vivent à l'extérieur de la région de la capitale nationale au rôle de la région de la capitale au moyen de campagnes de promotions nationales, de contacts en matière de communication (radiodiffusion) et d'activités de rayonnement.

#### *Services généraux*

Encourager une utilisation efficace et productive des ressources et fournir des services généraux centralisés à tous les autres secteurs d'activité.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003-2004</b>	Budget principal des dépenses 2002-2003
Aménagement de la région de la capitale nationale	<b>1 793</b>	1 648
Gestion et aménagement des biens immobiliers	<b>100 954</b>	115 281
Animation et promotion de la région de la capitale nationale	<b>14 979</b>	13 462
Services généraux	<b>22 970</b>	21 456
Total partiel	<b>140 696</b>	151 847
Moins :		
Recettes	<b>41 895</b>	32 888
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>98 801</b>	118 959

# Patrimoine canadien Office national du film

## Objectifs

Produire des œuvres audiovisuelles qui reflètent les réalités et les perspectives canadiennes tout en innovant dans divers aspects de la cinématographie, et distribuer et rendre accessible ces œuvres audiovisuelles.

## Description des secteurs d'activité

### *Opérations de l'Office national du film*

L'ONF est un organisme culturel qui relève du ministre du Patrimoine canadien et qui est géré par un conseil d'administration nommé par le gouverneur général en conseil et présidé par le commissaire à la cinématographie canadienne.

L'ONF est un organisme intégré de production et de distribution de films et autres produits multimédias : les films y sont développés, scénarisés, tournés, traités, publicisés, mis en marché, vendus et distribués. Son centre principal de production et de distribution est à Montréal mais il possède aussi des bureaux à Halifax, Moncton, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver. Il compte également des bureaux à Paris et New York pour la mise en marché internationale de ses productions. Pour rendre son programme d'activités, il compte sur son propre personnel, mais il a également recours à des pigistes et s'associe au besoin à des partenaires des secteurs public et privé de la production et de la distribution.

Bien qu'il soit autonome et que, par tradition, il œuvre à distance du gouvernement, cet organisme cinématographique public contribue à plusieurs égards aux objectifs de la politique culturelle canadienne en offrant des films socialement et culturellement pertinents, en fournissant du matériel audiovisuel canadien aux milieux éducatifs, en appuyant directement diverses initiatives du gouvernement canadien ici et sur la scène internationale, en conservant et en facilitant l'accès à un riche patrimoine audiovisuel canadien, en soutenant le cinéma de la relève, en favorisant le développement du cinéma régional et celui des groupes de la diversité, en établissant des alliances stratégiques avec les secteurs privé et public, en favorisant la promotion de la culture canadienne à l'étranger et en encourageant la recherche et l'expérimentation dans les technologies des communications.

## Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2003–2004			Total	Budget principal des dépenses 2002–2003
	Fonctionnement	Budgétaire Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
* Opérations de l'Office national du film	71 895	250	8 900	<b>63 245</b>	61 158
	<b>71 895</b>	<b>250</b>	<b>8 900</b>	<b>63 245</b>	61 158

\*Ce secteur d'activité est financé par un fonds renouvelable. Les prévisions figurant dans le présent tableau représentent les besoins de trésorerie pour l'exercice financier. Ces besoins ne tiennent normalement pas compte du déficit de fonctionnement de l'Office étant donné qu'ils sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

**Autre ventilation des opérations de l'Office national du film  
(Méthode de la comptabilité d'exercice)**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Dépenses	Recettes	Dépenses excédentaires (recettes)	
Programmation	44 600	600	44 000	40 555
Distribution	20 300	8 300	12 000	13 800
Administration	6 870	.....	6 870	6 428
Total partiel	71 770	8 900	62 870	60 783
Augmentation de l'imputation nette accumulée déduite du fonds renouvelable	375	.....	375	375
Budget principal des dépenses (besoins nets de trésorerie)	72 145	8 900	63 245	61 158

**Paiements de transfert**

(dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Opérations de l'Office national du film</i>		
Subventions pour aider à payer le coût de certains événements cinématographiques d'importance, qui ont lieu au Canada et qui sont d'intérêt national ou international, selon l'avis du conseil d'administration	10 000	10 000
<b>Total des subventions</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
<b>Contributions</b>		
<i>Opérations de l'Office national du film</i>		
Pour aider des organismes sans but lucratif offrant des programmes de formation cinématographique et participer à la promotion de la cinématographie canadienne	240 000	240 000
<b>Total des contributions</b>	<b>240 000</b>	<b>240 000</b>
<b>Total</b>	<b>250 000</b>	<b>250 000</b>

# Patrimoine canadien

## Musée des beaux-arts du Canada

### Objectifs

Constituer, entretenir et faire connaître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes et contemporaines principalement axée sur le Canada, et amener tous les Canadiens et Canadiennes à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Collections et recherches*

Acquérir, préserver, documenter et étudier des œuvres d'art anciennes et contemporaines, nationales et internationales, afin de bien illustrer le patrimoine canadien en arts visuels et de les présenter dans le cadre des programmes du Musée.

#### *Rayonnement*

Instituer de nouveaux partenariats pour améliorer l'accès et la diffusion de la collection du Musée, notamment un programme de conservateurs en résidence, des coacquisitions et des prêts à long terme, ainsi que des expositions itinérantes et le recours aux nouvelles technologies de communication.

#### *Affaires publiques*

Favoriser la connaissance, la compréhension et l'appréciation des arts visuels chez les Canadiens et Canadiennes, et faire connaître les collections tant au Canada qu'à l'étranger.

#### *Développement*

Identifier de nouvelles sources de financement pour le Musée et son affilié afin d'accroître les recettes autonomes.

#### *Expositions et gestion des collections*

Élaborer un programme d'expositions itinérantes et gérer les expositions et les installations présentées au Musée, et veiller à la documentation des collections du Musée.

#### *Installations*

Offrir, pour la préservation et l'exposition des collections nationales d'œuvres d'art et des fonds de la Bibliothèque et des Archives, un lieu sûr et adéquat qui soit ouvert et accessible au public.

#### *Administration*

Assurer la direction et la surveillance; administrer les ressources et bien les mettre en valeur.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
Collections et recherches	10 178	7 010
Rayonnement	1 102	1 286
Affaires publiques	6 001	6 263
Développement	4 043	4 481
Expositions et gestion des collections	6 491	7 412
Installations	15 050	14 973
Administration	5 787	4 765
Total partiel	48 652	46 190
Moins :		
Recettes de la Société	7 340	7 735
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>41 312</b>	<b>38 455</b>

# Patrimoine canadien

## Bibliothèque nationale

### Objectifs

Permettre aux Canadiens de se connaître et de connaître leur pays par l'entremise du patrimoine de l'édition et fournir une passerelle efficace vers les sources nationales et internationales d'information.

### Description des secteurs d'activité

#### *Collections Canadiana et Services d'accès*

Compile et conserve une vaste collection de documents canadiens publiés afin de servir de ressource culturelle et d'information, à l'intention des Canadiens, dans l'immédiat comme dans l'avenir; constitue une base de données bibliographiques dans le but de répertorier les publications canadiennes, de faciliter l'accès à la collection et d'aider les bibliothèques, les agences de publication commerciale et d'autres fournisseurs d'information à identifier les documents aptes à faire partie de la collection, d'en faire l'acquisition ou de les rendre disponibles; offre des services de référence, de recherche et de renvoi aux Canadiens et aux bibliothèques canadiennes qui sont fondées sur la collection Canadiana de la Bibliothèque nationale, plusieurs collections de plus grande envergure qui soutiennent des études canadiennes et l'expertise du personnel de la Bibliothèque nationale, tous à l'appui d'un vaste éventail de services offerts à la clientèle et qui font partie du soutien que la Bibliothèque nationale offre pour l'étude du Canada; commandite des expositions, des séances de lecture, des conférences, des concerts et d'autres activités afin de donner aux Canadiens l'occasion de connaître, comprendre et apprécier leur patrimoine culturel.

#### *Réseautage de bibliothèques*

Facilite l'accès de l'information au public quant à ses propres fonds documentaires et ceux des autres bibliothèques au Canada; collabore avec d'autres bibliothèques dans tout le pays dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des procédures, des normes, des produits et des systèmes appropriés devant servir à la mise en commun des ressources entre bibliothèques; coordonne des services de bibliothèque coopératifs entre les ministères et les organismes du gouvernement fédéral et fournit la politique stratégique et les compétences nécessaires au développement et à la coordination des bibliothèques, au Canada et au niveau international.

#### *Administration de la Bibliothèque et des directions*

Comprend des services de soutien au Cabinet de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, à l'élaboration de politiques et à la planification stratégique, à la vérification interne, au programme d'évaluation, à la gestion des ressources d'information, aux systèmes de bureau, et aux communications de la Bibliothèque et à l'administration des directions. Les services administratifs, les services d'aménagement de locaux et les services financiers et de ressources humaines sont mis en commun pour la Bibliothèque nationale et les Archives nationales du Canada.

Patrimoine canadien  
Bibliothèque nationale

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Collections Canadiana et Services d'accès	19 366	25	<b>19 391</b>	19 625
Réseautage de bibliothèques	14 182	.....	<b>14 182</b>	9 874
Administration de la Bibliothèque et des directions	8 168	11	<b>8 179</b>	7 159
	<b>41 716</b>	<b>36</b>	<b>41 752</b>	36 658

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Collections Canadiana et Services d'accès</i>		
Système international de données sur les publications en série	<b>25 000</b>	25 000
<i>Administration de la Bibliothèque et des directions</i>		
Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques	<b>11 000</b>	11 000
<b>Total</b>	<b>36 000</b>	36 000

# Patrimoine canadien

## Musée national des sciences et de la technologie

### Objectifs

Promouvoir la culture scientifique et technique des Canadiens par la conservation et la mise en valeur du patrimoine scientifique et technologique du Canada.

### Description du financement par voie de crédits

La Société comprend deux établissements : le Musée national des sciences et de la technologie et le Musée national de l'aviation. Les deux établissements partagent les activités conjointes de soutien tels le personnel, les finances, le développement et la gestion des installations.

Les musées ont comme mission de préserver et de faire connaître le patrimoine scientifique et technologique du Canada. La préservation du patrimoine s'accomplit par le développement et la gestion de la collection; la diffusion des connaissances consiste à transmettre l'information obtenue par le développement de la collection, de même que les principes scientifiques et technologiques connexes, et se fait par le biais de programmes publics. Les objectifs généraux suivants orientent les activités afférentes aux fonctions principales de préservation du patrimoine et de diffusion des connaissances :

#### Préservation du patrimoine

Développer et gérer une collection représentative d'objets et de documents d'importance historique et technologique pouvant servir aux Canadiens à comprendre comment les sciences et la technologie ont transformé leur existence, le font à l'heure actuelle et continueront de le faire;

Rendre la collection physiquement et intellectuellement accessible à un vaste public.

#### Diffusion des connaissances

Présenter aux Canadiens leur patrimoine scientifique et technologique pour qu'ils apprécient davantage le rôle joué par les sciences et la technologie dans la construction de leur pays;

Illustrer les lois et les théories fondamentales des sciences et les principes sous-jacents de la technologie, dans le but d'encourager une attitude positive envers les sciences.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003-2004	Budget principal des dépenses 2002-2003
Musée national des sciences et de la technologie	14 528	13 685
Musée national de l'aviation	18 786	10 102
Activités conjointes de soutien	6 019	4 611
Total partiel	39 333	28 398
Moins :		
Recettes de la Société	3 990	3 565
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>35 343</b>	<b>24 833</b>

# Patrimoine canadien

## Agence Parcs Canada

### Objectifs

Protéger et présenter des aspects représentatifs du patrimoine culturel et naturel du Canada afin d'en favoriser la compréhension, l'appréciation et la jouissance par le public, de manière à en assurer à long terme l'intégrité commémorative et écologique pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

### Description des secteurs d'activité

#### *Gérance des endroits du patrimoine national*

Identifier et établir des endroits du patrimoine national.

Gérer et protéger les ressources naturelles et culturelles des endroits du patrimoine national, tout en respectant les obligations liées aux traités conclus avec les Autochtones et les ententes de création de nouveaux parcs.

Collaborer avec les intervenants nationaux et internationaux pour encourager et défendre la protection et la mise en valeur du patrimoine.

Transmettre les messages clés d'importance nationale en offrant des possibilités d'apprentissage.

#### *Utilisation et appréciation par les Canadiens*

Offrir des possibilités de loisirs, des produits et des services de qualité.

Utiliser des pratiques commerciales appropriées et établir des relations mutuellement profitables avec les principaux groupes-clients.

Établir des relations de coopération étroites avec les clients et les intervenants.

Inciter les Canadiens à participer aux activités et à s'engager comme bénévoles et partisans actifs.

Créer des possibilités de gérance partagée des endroits du patrimoine national.

Faire mieux connaître les valeurs et les avantages liés à l'écologie et à la commémoration.

#### *Services généraux*

Élaborer et mettre en œuvre des méthodes, des systèmes, des outils et des pratiques de gestion novatrices dans les domaines des finances et de la gestion du personnel, afin de permettre une gestion efficiente et efficace de l'Agence Parcs Canada.

Préparer des analyses et des rapports pour appuyer la prise de décisions.

Préparer des présentations et des documents destinés aux organismes centraux et au Parlement.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>				<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Gérance des endroits du patrimoine national	169 359	26 272	23	.....	<b>195 654</b>	200 281
Utilisation et appréciation par les Canadiens	138 010	15 070	189	.....	<b>153 269</b>	147 667
Services généraux	47 746	3 700	.....	.....	<b>51 446</b>	48 942
	<b>355 115</b>	<b>45 042</b>	<b>212</b>	<b>.....</b>	<b>400 369</b>	396 890

Patrimoine canadien  
 Agence Parcs Canada

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Gérance des endroits du patrimoine national</i>		
Subventions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	<b>22 707</b>	22 707
<b>Total des subventions</b>	<b>22 707</b>	22 707
<b>Contributions</b>		
<i>Utilisation et appréciation par les Canadiens</i>		
Contributions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	<b>189 226</b>	189 226
<b>Total des contributions</b>	<b>189 226</b>	189 226
<b>Total</b>	<b>211 933</b>	211 933

# Patrimoine canadien

## Commission de la fonction publique

### Objectifs

Les objectifs stratégiques de la Commission de la fonction publique (CFP) visent, dans le cadre de son mandat législatif, à contribuer à assurer aux Canadiens :

- une fonction publique hautement compétente, non partisane, professionnelle dont les membres sont nommés au mérite;
- une fonction publique représentative;
- une fonction publique qui comprend et sait appliquer des valeurs démocratiques, éthiques et professionnelles;
- une fonction publique qui accroît ses compétences par le perfectionnement et l'apprentissage continu;
- la reconnaissance et le maintien d'une fonction publique non partisane en tant que pierre angulaire du système de gouvernance;
- une CFP qui, au nom de l'intérêt public, agit comme chef de file et gardien indépendant des principes d'une fonction publique professionnelle.

### Description des secteurs d'activité

#### *Renouvellement du personnel*

Le secteur du renouvellement du personnel comprend des activités qui appuient la dotation déléguée et non déléguée, c'est-à-dire l'élaboration de programmes, l'administration de la délégation de la dotation, l'élaboration de tests et de normes de sélection, l'administration des priorités de dotation, le recrutement et l'avancement, et les initiatives en matière de diversité et d'équité en emploi. Il comprend aussi les programmes de renouvellement, d'échange et de perfectionnement du groupe des cadres de la direction.

Ce secteur est également responsable des initiatives d'équité en emploi et des programmes de perfectionnement pour le compte du Conseil du Trésor.

#### *Apprentissage*

Ce secteur regroupe deux gammes de services principales : la formation linguistique et le perfectionnement professionnel à l'intention du personnel non cadre.

Le secteur de la formation linguistique évalue le potentiel de réussite des employés admissibles à la formation linguistique. Il offre la formation linguistique statutaire et facultative dans les deux langues officielles et l'orientation associée, de même que des services de formation linguistique. Il est responsable de la conception et de l'élaboration des cours de langue seconde et des outils qui permettent de satisfaire aux exigences linguistiques des postes des ministères, et de la prestation d'une vaste gamme de services consultatifs, d'information et de coordination dans le domaine de la formation linguistique.

La CFP propose une gamme variée de services et de produits d'apprentissage à différents groupes cibles, dont les analystes de politiques, les superviseurs, les spécialistes des ressources humaines, les responsables de la fonction de contrôleur, les analystes en communication et d'autres. L'accent est mis sur les messages généraux reliés à l'apprentissage (comme l'appareil gouvernemental, les valeurs et l'éthique) ainsi que sur les produits propres à l'apprentissage au sein du gouvernement, et non sur la formation propre au travail, dont la responsabilité revient aux ministères. La CFP offre des services de formation dans les deux langues officielles aux fonctionnaires fédéraux de tout le Canada pour satisfaire aux politiques du Conseil du Trésor et aux besoins des ministères.

Au fur et à mesure de son remaniement, la CFP mettra davantage l'accent sur une utilisation stratégique des ressources pour se concentrer sur la conception et l'élaboration de nouveaux services et produits d'apprentissage qui reflètent l'orientation stratégique du Comité consultatif du Secrétariat du Conseil du Trésor (CCSCT).

## Patrimoine canadien Commission de la fonction publique

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 2 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2003	7 028
Moins :	
Budget principal des dépenses 2003–2004 – excédents nets de trésorerie	(130)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2004	7 158

### *Recours*

Ce secteur entend les appels que les fonctionnaires interjettent au sujet d'allégations d'infractions à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* et à son Règlement, sur des questions telles que les nominations et l'avancement. Il doit également enquêter sur les plaintes concernant des irrégularités touchant le processus de renouvellement du personnel qui ne sont pas sujettes à un appel, enquêter sur des plaintes de harcèlement en milieu de travail, et parvenir à un règlement dans les cas où les plaintes sont fondées. Il fournit aussi de la formation, des conseils et de l'aide aux ministères, aux syndicats, à d'autres organismes et aux particuliers.

### *Politiques, recherche et relations externes*

Ce secteur d'activité assure une capacité de mesurer, de faire rapport, de conseiller et d'élaborer des politiques dans les domaines relevant de la CFP.

Ce secteur d'activité appuie le repositionnement à moyen et à long termes de la CFP au moyen de recherches et d'analyses stratégiques, d'analyses de l'environnement et de liaisons avec les intervenants, principalement en ce qui concerne les questions liées au rôle de la CFP en tant que promotrice et gardienne d'une fonction publique professionnelle, non partisane et représentative, et des valeurs fondamentales de l'administration publique.

Ce secteur d'activité se charge en outre de renforcer et de coordonner le tronc commun des connaissances de la CFP. Il fournit des données stratégiques à la CFP et, en bout de ligne, au Parlement (par le rapport annuel de la CFP), provenant de la surveillance, de l'évaluation et de l'examen des politiques et des programmes de la CFP, ainsi que de la surveillance de la santé de la fonction publique dans les domaines reliés au mandat de la CFP.

Ce secteur d'activité s'acquitte des fonctions associées aux relations externes, comme le rapport au Parlement, au gouvernement et aux conseillers des organismes centraux sur les questions stratégiques intéressant la CFP, la liaison et l'échange d'information entre les responsables des politiques à l'échelle fédérale, provinciale et internationale, dans des domaines liés au mandat et aux responsabilités déléguées de la CFP.

### *Services ministériels*

Les Services ministériels regroupent les activités du Président et des commissaires, la planification des activités ministérielles, les politiques et systèmes de gestion, les finances, la gestion des ressources humaines, l'informatique, la vérification interne, ainsi que d'autres services administratifs et de soutien.

Patrimoine canadien  
Commission de la fonction publique

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Renouvellement du personnel	68 400	.....	<b>68 400</b>	63 470
*Apprentissage	33 383	13 689	<b>19 694</b>	19 137
Recours	6 560	.....	<b>6 560</b>	6 230
Politiques, recherche et relations externes	13 894	.....	<b>13 894</b>	13 346
Services ministériels	22 010	.....	<b>22 010</b>	20 788
	<b>144 247</b>	<b>13 689</b>	<b>130 558</b>	122 971

\*Le secteur d'activité, Apprentissage, comprend deux grandes gammes de service : Formation linguistique et Perfectionnement et formation du personnel. La gamme de service, Perfectionnement et formation du personnel, est financée principalement au moyen d'un fonds renouvelable et, partiellement, grâce à une subvention provenant des crédits de la Commission. Pour un rapprochement entre les besoins de trésorerie et le déficit de fonctionnement du fonds, qui est calculé selon la méthode de comptabilité d'exercice, voir le tableau ci-dessous :

	(en milliers de dollars)
Surplus de fonctionnement prévu	100
Plus :	
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit de fonctionnement	120
Moins :	
Modifications du fonds de roulement	(60)
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	150
Total des prévisions (excédents nets de trésorerie)	130

Pour de plus amples renseignements sur le fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel, se reporter au rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

# Patrimoine canadien

## Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice

### Objectifs

Favoriser l'égalité des femmes dans toutes les sphères d'activité de la vie canadienne.

### Description des secteurs d'activité

#### *Promotion de l'égalité entre les sexes*

Promouvoir l'égalité entre les sexes et assurer la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays; promouvoir la condition féminine en collaboration avec les ministères et les organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les administrations municipales, les organisations non gouvernementales, l'industrie et les responsables de l'éducation et de la santé; fournir des subventions pour appuyer des initiatives des organisations de femmes et d'autres organisations bénévoles qui œuvrent pour l'égalité des femmes; fournir des renseignements et un appui technique au grand public, aux groupes clients et aux organisations pour accroître la sensibilisation à des questions liées à l'égalité des femmes, et faciliter des mesures collectives à l'échelle locale, régionale et nationale pour promouvoir l'égalité des femmes; financer la recherche autonome sur des politiques gouvernementales qui influent sur les femmes et leurs progrès vers l'égalité, et collaborer avec d'autres pays et des organisations multinationales pour promouvoir les politiques officielles sur l'égalité entre les sexes.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Promotion de l'égalité entre les sexes	12 786	11 109	<b>23 895</b>	22 963
	<b>12 786</b>	<b>11 109</b>	<b>23 895</b>	22 963

### Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Promotion de l'égalité entre les sexes</i>		
Programme de promotion de la femme – Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	<b>11 109 000</b>	10 750 000
<b>Total</b>	<b>11 109 000</b>	10 750 000

# Patrimoine canadien

## Téléfilm Canada

### Objectifs

Favoriser et encourager le développement des industries du long métrage et de la télévision au Canada.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Administration*

Dépenses et traitement des membres, de la direction, du personnel, des conseillers techniques et professionnels; coût des services de soutien nécessaires à l'évaluation, au choix et à la gestion des projets à encourager.

#### *Fonds canadien de télévision*

Aide financière pour la production d'émissions télévisées en vertu de la politique nationale de la radiotélédiffusion.

#### *Fonds du long métrage du Canada*

Aide financière pour la production, le développement, la distribution et la promotion de l'industrie canadienne du cinéma en vertu de la politique canadienne du long métrage.

#### *Soutien au développement professionnel et activités complémentaires*

Aide financière pour le développement industriel et professionnel et la promotion de l'industrie audiovisuelle canadienne.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
Administration	<b>14 028</b>	14 028
Fonds canadien de télévision	<b>47 638</b>	47 638
Fonds du long métrage du Canada	<b>83 650</b>	90 650
Soutien au développement professionnel et activités complémentaires	<b>10 488</b>	10 488
Total partiel	<b>155 804</b>	162 804
Moins :		
Recettes prévues	<b>25 700</b>	25 700
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>130 104</b>	137 104

## **19 Pêches et Océans**

Ministère 19-2

## Pêches et Océans

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Pêches et Océans</b>		
1 Dépenses de fonctionnement	1 034 353	999 504
5 Dépenses en capital	154 018	166 898
10 Subventions et contributions	170 094	159 295
(L) Ministre des Pêches et Océans – Traitement et allocation pour automobile	67	65
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	109 955	111 879
<b>Total du Ministère</b>	<b>1 468 487</b>	<b>1 437 641</b>

# Pêches et Océans

## Objectifs

L'objectif du Programme est de mettre en œuvre des politiques et des programmes qui soutiennent les intérêts économiques, écologiques et scientifiques du Canada concernant les eaux marines et les eaux intérieures; de veiller à la conservation, au développement et à l'utilisation économique durable des ressources halieutiques du Canada dans les eaux marines et intérieures, au profit de ceux qui vivent ou bénéficient de ces ressources; de fournir un service maritime sécuritaire, efficace et respectueux de l'environnement qui répond aux besoins des Canadiens dans une économie mondiale; et de coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada qui touchent les océans.

## Description des secteurs d'activité

### *Services à la navigation maritime*

Les Services à la navigation maritime assurent la prestation, l'exploitation et l'entretien des aides à la navigation, l'aménagement et l'entretien des voies navigables, la protection du droit public à la navigation et la sauvegarde de l'environnement.

### *Services de communications et de trafic maritimes*

Les Services de communications et de trafic maritimes assurent les communications et la coordination concernant les urgences et la sécurité, le filtrage des navires pour empêcher l'entrée de bâtiments non sécuritaires dans les eaux canadiennes, la réglementation du trafic maritime et la gestion d'un système intégré d'information maritime et de services de correspondance publique. En plus d'assurer la sécurité de la navigation maritime, les Services de communications et de trafic maritimes appuient les activités économiques par une gestion optimale du trafic et de l'efficacité portuaire et par la facilitation de la liaison navire-terre au profit de l'industrie. Toutes ces fonctions sont régies par un cadre réglementaire qui est inspiré essentiellement de la *Loi sur la marine marchande du Canada* et de la *Convention sur la sauvegarde de la vie humaine en mer*.

### *Opérations de déglacement*

Les Opérations de déglacement sont des services d'escorte de brise-glace, d'entretien des chenaux, de lutte contre les inondations, d'ouverture des ports et de conseils et d'information à l'intention du grand public et des navigateurs traversant ou contournant des eaux envahies par les glaces.

### *Sauvetage, sécurité et intervention environnementale*

Le secteur d'activité, Sauvetage, sécurité et intervention environnementale, se compose des grands domaines de programme suivants : opérations de recherche et de sauvetage en mer; intervention environnementale et protection civile nationale ministérielle; promotion de la sécurité de la navigation auprès du public maritime par la prévention et la réglementation.

### *Sciences halieutiques et océaniques*

Les écosystèmes marins sont surveillés et évalués au moyen de navires de recherche océanographique, de programmes de contrôle des pêches et de programmes en collaboration avec les pêcheurs. La mesure des paramètres océanographiques, tels que la température, la salinité, les niveaux d'eau et l'amplitude des vagues, se fait par divers intervenants tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Ministère. Les scientifiques travaillent en équipes interdisciplinaires de concert avec des pêcheurs et des chercheurs universitaires pour évaluer les populations de poissons dans un contexte écosystémique et environnemental plus vaste. Les études climatiques sont surtout axées sur les effets des changements climatiques dans l'océan sur des espèces de poissons comme la morue et le saumon et sur le rôle des océans dans le système climatique planétaire.

La science aquacole vise à rendre viables les nouvelles espèces de poissons d'élevage au Canada et à améliorer l'efficacité de l'élevage des espèces existantes. Les maladies qui frappent les poissons et qui se répandent dans les populations sont combattues par des règlements sur la protection de la santé des poissons, obligeant les installations de production de poissons à obtenir un certificat pour importer des poissons au Canada ou les transporter d'une province à l'autre.

## Pêches et Océans

### *Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement*

Le secteur d'activité est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de plans et de programmes ainsi que de l'administration des lois et règlements ayant trait à la protection et à la conservation des habitats aquatiques et de l'environnement. Cette activité englobe également l'étude et la surveillance des conditions chimiques et physiques qui ont un effet sur la qualité de l'environnement aquatique, de même que la collecte, l'analyse et l'interprétation des données à l'appui d'une exploitation économique durable des ressources aquatiques renouvelables du Canada et à l'appui de l'évaluation, de l'approbation et du contrôle des activités qui influent qualitativement et quantitativement sur l'habitat du poisson.

### *Hydrographie*

Les relevés hydrographiques mesurent les paramètres qui sont nécessaires à la description de la nature exacte et de la configuration du fond marin et du lit des voies navigables intérieures, de leurs relations avec la masse continentale ainsi que des caractéristiques et de la dynamique de ces eaux. Les paramètres mesurés sont notamment la profondeur d'eau, le type de fond, les courants près de la surface, les marées et les niveaux d'eau. Les données réunies servent à la production de cartes de navigation et d'autres publications telles que les Annuaires des courants et marées, les Instructions nautiques, les Guides pour petits bateaux et les Bulletins sur les niveaux d'eau. L'information hydrographique sert également à la détermination des limites des eaux nationales et des frontières maritimes.

### *Gestion des pêches*

La Gestion des pêches est chargée des fonctions de gestion des ressources halieutiques dans toutes les provinces et dans les territoires du Canada, de même qu'à l'intérieur et à proximité des zones de pêche de 200 milles du Canada. Ces zones comprennent les réseaux fluviaux intérieurs et les lacs de toutes les provinces, sauf aux endroits où les pouvoirs en matière de gestion des pêches intérieures ont été délégués à la province ou au territoire. Il s'agit notamment de la gestion des parties canadiennes des cours d'eau transfrontaliers, de la gestion commune des pêches d'interception dans les eaux internationales et de la gestion des pêches autochtones, récréatives et commerciales dans les eaux côtières canadiennes. Il s'agit également de la négociation des ententes internationales pour promouvoir la conservation des ressources halieutiques du Canada, de concert avec d'autres ministères, ainsi que de la négociation et de l'administration des traités et accords internationaux touchant les relations bilatérales et multilatérales dans le domaine des pêches.

La réalisation des objectifs de la Gestion des pêches est appuyée par des programmes de réduction de la capacité tels que le Plan d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes (PARPC), la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (SPFA) et le Programme d'adaptation et de redressement de la pêche de la morue du Nord (PARPMN). Ces programmes spéciaux répondent à des besoins particuliers et sont limités dans le temps.

### *Ports*

L'exploitation et l'entretien d'un réseau national de ports de pêche et de plaisance supposent la construction et l'entretien de brise-lames et d'installations d'amarrage et de mise à l'eau, ainsi que le dragage, aux profondeurs requises, des chenaux et des bassins. Les activités additionnelles comprennent la fourniture et l'entretien d'aires et de matériel de service pour la manutention du poisson et des engins de pêche, de même que divers services à terre. La gestion du programme, y compris les services de génie et techniques, est assurée au niveau régional dans le cadre de politiques nationales, tandis que les services courants de gestion et d'administration, s'il y a lieu, sont locaux.

### *Gestion de la flotte*

La Gestion de la flotte comprend l'acquisition, l'entretien et l'ordonnement des flottes navales et aériennes du Ministère à l'appui des secteurs de programme suivants : les Services à la navigation maritime; les Services de communications et de trafic maritimes; les Opérations de déglâçage; le secteur Sauvetage, sécurité et intervention environnementale; la Gestion des pêches; les Sciences halieutiques et océaniques; et l'Hydrographie. Les fonds nécessaires pour payer les équipages et l'administration des flottes sont fournis par ces secteurs de programme. La Gestion de la flotte prend aussi en charge les besoins d'augmentation de capacité en concluant des ententes avec les autres ministères et le secteur privé pour qu'ils apportent un soutien maritime et aérien supplémentaire aux programmes.

## Pêches et Océans

### *Politiques et services internes*

Les responsabilités des Politiques et services internes comprennent l'orientation administrative du Programme, les services de gestion intégrés et régionaux, la prestation des services administratifs, la coordination des politiques et des programmes ministériels, l'élaboration et la promulgation des règlements du Ministère qui sont appliqués à l'échelle nationale.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2003–2004				Total	Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services à la navigation maritime	117 968	.....	.....	29 458	<b>88 510</b>	80 309
Services de communications et de trafic maritimes	60 330	10 000	.....	.....	<b>70 330</b>	69 094
Opérations de déglçage	57 183	.....	.....	13 824	<b>43 359</b>	41 907
Sauvetage, sécurité et intervention environnementale	113 089	.....	4 692	182	<b>117 599</b>	125 923
Sciences halieutiques et océaniques	158 562	500	946	.....	<b>160 008</b>	152 363
Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement	84 651	.....	100	.....	<b>84 751</b>	96 016
Hydrographie	30 245	500	46	.....	<b>30 791</b>	33 993
Gestion des pêches	207 950	2 345	163 428	.....	<b>373 723</b>	356 659
Ports	63 816	27 000	500	.....	<b>91 316</b>	72 864
Gestion de la flotte	80 189	50 770	.....	.....	<b>130 959</b>	142 260
Politiques et services internes	217 556	62 903	382	3 700	<b>277 141</b>	266 253
	<b>1 191 539</b>	<b>154 018</b>	<b>170 094</b>	<b>47 164</b>	<b>1 468 487</b>	1 437 641

### Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Sciences halieutiques et océaniques</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	<b>15 500</b>	15 500
<i>Hydrographie</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	<b>46 000</b>	46 000
<i>Ports</i>		
Programme de subvention globale pour la disposition de ports pour petits bateaux	<b>500 000</b>	.....
<i>Politiques et services internes</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	<b>152 500</b>	152 500
<b>Total des subventions</b>	<b>714 000</b>	214 000

## Pêches et Océans

### Paielements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Contributions</b>		
<i>Sauvetage, sécurité et intervention environnementale</i>		
Ententes de contributions avec la Garde côtière auxiliaire canadienne pour assurer des services bénévoles de recherche et de sauvetage et pour promouvoir la sécurité nautique grâce à des programmes de prévention des accidents et d'éducation	<b>4 500 000</b>	4 500 000
Contribution à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour son programme de sécurité nautique	<b>192 000</b>	192 000
<i>Sciences halieutiques et océaniques</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	<b>5 800</b>	5 800
Contribution à l'Initiative d'emploi pour les jeunes	<b>925 000</b>	925 000
<i>Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	<b>100 000</b>	.....
<i>Gestion des pêches</i>		
Contribution à la Fondation du saumon du Pacifique	<b>962 000</b>	962 000
Contributions aux pêcheurs de poisson de fond âgés qui satisfont aux modalités du Programme de retraite anticipée de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique	<b>1 255 000</b>	1 805 000
Contribution au Sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon, en vue de mettre en œuvre les responsabilités qui se rapportent aux règlements des revendications territoriales globales	<b>193 100</b>	193 200
Contributions à l'appui d'une participation accrue des Autochtones aux pêches commerciales, aux ententes de gestion des pêches coopératives et aux consultations liées aux ententes de pêches des Autochtones	<b>34 311 000</b>	35 535 900
Contributions en vertu du Programme d'accès aux pêches	<b>126 248 700</b>	108 093 000
Contributions en vertu de la convention définitive des Inuvialuits pour la protection de l'exploitation de la faune aux titres des propriétés sur les terres, de la gestion des ressources et du développement économique et social	<b>458 200</b>	449 900
<i>Politiques et services internes</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	<b>229 200</b>	229 200
<b>Total des contributions</b>	<b>169 380 000</b>	152 891 000
<b>Postes non requis</b>		
Contribution à l'appui du Programme de rétablissement du saumon du Pacifique	.....	5 200 000
Contributions pour le versement de prestations de retraite anticipée aux pêcheurs, travailleurs d'usine et chalutiers âgés dont le gagne-pain a été largement supprimé par le moratoire sur la pêche à la morue du Nord	.....	990 000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	6 190 000
<b>Total</b>	<b>170 094 000</b>	159 295 000

## **20 Ressources naturelles**

Ministère 20-3

Énergie atomique du Canada limitée 20-10

Commission canadienne de sûreté nucléaire 20-11

Société de développement du Cap-Breton 20-13

Office national de l'énergie 20-14

# Ressources naturelles

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Ressources naturelles</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	524 807	508 820
5	Dépenses en capital	10 680	16 680
10	Subventions et contributions	173 840	130 075
(L)	Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile	67	65
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	52 157	48 596
(L)	Fonds de développement Canada - Nouvelle-Écosse	1 111	2 492
(L)	Fonds de développement Canada - Terre-Neuve	1 599	2 300
(L)	Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	3 450	2 700
(L)	Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	2 175	2 175
(L)	Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	18 000	13 000
(L)	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	26 600	1 200
(L)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada	(2 356)	(2 014)
	Postes non requis		
–	Paiements de péréquation compensatoires à la Nouvelle-Écosse	.....	100
<b>Total du Ministère</b>		<b>812 130</b>	<b>726 189</b>
<b>Énergie atomique du Canada limitée</b>			
15	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	132 772	135 872
<b>Total de l'organisme</b>		<b>132 772</b>	<b>135 872</b>
<b>Commission canadienne de sûreté nucléaire</b>			
20	Dépenses du Programme	53 241	52 580
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 829	6 751
<b>Total de l'organisme</b>		<b>60 070</b>	<b>59 331</b>
<b>Société de développement du Cap-Breton</b>			
25	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	68 800	60 735
<b>Total de l'organisme</b>		<b>68 800</b>	<b>60 735</b>
<b>Office national de l'énergie</b>			
30	Dépenses du Programme	30 394	27 117
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 636	4 279
<b>Total de l'organisme</b>		<b>35 030</b>	<b>31 396</b>

# Ressources naturelles

## Ministère

### Objectifs

Contribuer à l'essor économique du Canada en fournissant aux Canadiens et aux Canadiennes des connaissances scientifiques et économiques d'experts, et en favorisant le développement durable et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles du Canada ainsi que la compétitivité des industries de l'énergie, des forêts, des minéraux, des métaux et de la géomatique.

### Description des secteurs d'activité

#### *Diffusion de l'information et établissement d'un consensus*

Il importe d'investir dans le savoir et l'innovation des systèmes afin de créer des données intégrées et aisément accessibles. RNCan le reconnaît et s'emploie à le faire en constituant et en tenant à jour l'infrastructure de connaissances (*ResSources*) et les bases de données, comme GéoConnexions, nécessaires pour apporter aux Canadiens et aux Canadiennes des données géographiques et scientifiques sur l'état de la masse continentale du Canada et des conseils économiques et environnementaux judicieux concernant des questions liées au développement et à l'utilisation durables des ressources naturelles canadiennes, à la santé et à la sécurité du public; en recueillant, partageant, diffusant et analysant des données et en préparant des rapports statistiques sur la productivité et la compétitivité de l'industrie canadienne des ressources naturelles. L'information est utilisée pour établir des prévisions et faire rapport sur l'évolution de la demande du marché.

La conservation des avantages tirés des ressources et la création de nouvelles possibilités dans le cadre de l'économie fondée sur le savoir passent par la stimulation d'une coopération et d'un consensus nationaux et internationaux plus efficaces en matière de mise en valeur durable des ressources. À cette fin, le Ministère cogère le processus fédéral d'élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de mesures d'atténuation des impacts environnementaux de l'exploitation des ressources et d'adaptation au changement climatique. RNCan met en œuvre des plans d'action, applique des moyens et procède à des essais à l'appui de pratiques de gestion des ressources forestières nouvelles et novatrices. Dans le cadre d'ententes bilatérales et multilatérales, le Ministère s'emploie à inculquer la mise en valeur et l'utilisation responsables des minéraux et des métaux et déploie des activités de recherche et développement pour stimuler l'essor de l'industrie canadienne de la géomatique. Le Ministère offre des conseils et des services coordonnés de logistique pour appuyer ses programmes de recherche scientifique et transfère ses technologies issues de la S-T et ses pratiques et techniques de gestion durables des ressources aux intervenants et aux utilisateurs.

RNCan fournit aux Canadiens l'information la plus pertinente possible en matière de fiscalité et de réglementation pour leur permettre de prendre des décisions éclairées. À cette fin, le Ministère définit des stratégies, des politiques, des règlements et des mécanismes d'action volontaire nationaux et internationaux à l'appui de la mise en valeur durable des ressources.

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada relève également de ce secteur d'activité. Ce fonds a été établi en vertu de la *Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994*. Le fonds permet à Géomatique Canada de transférer les coûts des biens et services des contribuables en général aux utilisateurs particuliers qui en bénéficient directement. Ce mécanisme de production de recettes donne à Géomatique Canada la possibilité de recouvrer intégralement les coûts de ses clients canadiens et la latitude d'exiger les prix du marché de ses clients internationaux. Il donne l'occasion de fournir un volume croissant de produits et de services répondant aux besoins des clients canadiens tout en appuyant l'industrie canadienne de la géomatique au moyen des connaissances et de l'expertise nécessaires pour soutenir la concurrence sur les marchés internationaux.

## Ressources naturelles Ministère

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 5 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de Géomatique Canada à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2003	6 190
Plus : Budget principal des dépenses de 2003–2004 – encaissement net fourni	2 356
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2004	8 546

### *Avantages économiques et sociaux*

À l'heure de la mondialisation du marché, sciences et technologie de pointe, conseils d'expert stratégiques et innovation sont indispensables pour permettre au Canada de conserver et d'étendre sa part du marché. À cette fin, le Ministère repère les débouchés commerciaux pour vendre nos produits, connaissances, technologies et services axés sur les ressources. Il collabore avec les intervenants pour établir une conjoncture commerciale qui favorise la compétitivité du secteur des ressources naturelles (p. ex. l'administration du régime fiscal du secteur canadien des mines). Le Ministère organise des ateliers pour intéresser les investisseurs à la mise en valeur des ressources canadiennes et il se penche sur les préoccupations environnementales et commerciales d'envergure internationale qui concernent le secteur des ressources naturelles. RNCan collabore également avec les gouvernements et l'industrie pour mieux comprendre la géologie du pays et stimuler l'exploration.

RNCan exerce son influence à l'échelle internationale pour faciliter l'exportation des produits et services canadiens tirés des ressources et pour favoriser le transfert des technologies et le partage des connaissances à l'appui de la mise en valeur et de l'utilisation durables des ressources naturelles. En collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, il entretient de saines relations avec ses homologues d'autres pays tout en recherchant les possibilités de mise en valeur qui s'offrent à l'étranger. Le Ministère facilite l'accès du secteur privé aux marchés internationaux des produits, des pratiques de gestion et des services liés aux ressources naturelles. Il appuie l'industrie canadienne de la géomatique et des sciences de la Terre dans sa participation à des projets internationaux d'importance majeure, dans l'élaboration des normes, l'échange d'information, la recherche et développement, la formation et l'échange de personnel et dans l'application des politiques et programmes gouvernementaux. Le Ministère contribue aussi à faire en sorte que le Canada demeure compétitif et qu'il s'acquitte de ses obligations commerciales. Entre autres, il agit de manière à favoriser l'harmonisation des normes et des codes internationaux, participe à des forums multilatéraux, dispense des conseils pour faciliter les négociations concernant les cadres des relations commerciales ainsi que le règlement des questions qui se posent à l'étranger en matière de commerce et de politique. Parallèlement, et dans le cadre de relations bilatérales, le Ministère est en mesure de mener un échange d'information qui favorise l'harmonisation des réglementations et des politiques et de fournir des idées et des points de vue sur la mise en œuvre des mesures actuelles et envisagées en matière d'efficacité énergétique et de gestion des forêts.

En collaboration avec Affaires indiennes et du Nord Canada, RNCan assure la gestion de programmes qui visent à procurer de l'emploi aux Autochtones dans l'industrie des ressources naturelles. Le Ministère finance des activités autochtones viables et renforce la capacité de gestion de ces collectivités. De plus, il souscrit à des initiatives et à des règlements qui ont pour but de procurer de l'emploi, de favoriser la diversification économique et la prise de décisions éclairées en matière de mise en valeur durable des terres et des ressources dans les collectivités rurales, autochtones et nordiques.

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada relève également de ce secteur d'activité. Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 5 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de Géomatique Canada à compter du 31 mars 2002. L'utilisation prévue de cette autorisation du Budget des dépenses apparaît sous le secteur d'activité Diffusion de l'information et établissement d'un consensus.

## Ressources naturelles Ministère

### *Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux*

RNCan exerce un rôle de premier plan pour ce qui est de définir les moyens que le Canada doit opposer au changement climatique et qui s'inscrivent dans la stratégie que le Canada doit mettre en œuvre pour atténuer les répercussions sur l'environnement de l'exploitation des ressources, s'adapter au changement climatique et modifier en conséquence son économie de l'énergie. En collaboration avec ses partenaires, le Ministère : i) définit une Stratégie nationale de lutte contre le changement climatique, ii) définit et fait progresser les intérêts canadiens à remplir les engagements de Kyoto et iii) participe au déploiement du volet canadien du programme international de lutte contre le changement climatique.

Le Ministère gère le Programme de recherche et d'exploitation énergétiques, développe et promouvoit l'utilisation des technologies novatrices et prometteuses d'exploitation durable des ressources ainsi que des sources d'énergie de remplacement, et élabore et met en œuvre des programmes et des technologies qui favorisent un meilleur rendement énergétique dans les immeubles, l'industrie et les maisons. En partenariat avec ses clients et les intervenants, le Ministère effectue également des recherches en foresterie et le transfert de technologies et de techniques qui contribuent à préserver la santé et la durabilité des forêts, prévoit et gère l'incidence de l'interaction de l'activité humaine et de la nature avec les écosystèmes forestiers, et mène des recherches sur la production sylvicole pour assurer la pérennité des essences d'arbres à croissance difficile et menacée. RNCan met aussi au point et transfère des technologies susceptibles de déboucher sur des processus industriels plus efficaces, sur la production de nouveaux produits à base de minéraux et de métaux qui sont plus performants et favorise la productivité des activités d'extraction et de traitement du minerai. Le Ministère effectue des recherches dans le but d'atténuer les répercussions des effluents et du drainage acide qui résultent des opérations d'extraction et de traitement, fournit un soutien technique à l'exploitation des mines canadiennes en matière de contrôle des toits de mines, d'évaluation des environnements souterrains, de ventilation et de réduction des coups de toit et apporte des améliorations aux procédés de transformation.

En collaboration avec ses partenaires, le Ministère met au point et en œuvre des politiques et pratiques destinées à contrer les risques associés à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources naturelles. Il recommande des stratégies de gestion à long terme des déchets radioactifs et du combustible nucléaire épuisé. RNCan met également au point des technologies pour accroître la fiabilité structurale de l'infrastructure des gazoducs canadiens.

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada relève également de ce secteur d'activité. Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 5 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de Géomatique Canada à compter du 31 mars 2002. L'utilisation prévue de cette autorisation du Budget des dépenses apparaît sous le secteur d'activité Diffusion de l'information et établissement d'un consensus.

### *Sûreté et sécurité des Canadiens*

RNCan joue un rôle de premier plan dans la prestation d'information et d'expertise aux Canadiens en ce qui a trait aux risques naturels. Les experts scientifiques de RNCan fournissent les conseils et les recommandations en matière de recherches permettant de minimiser les risques associés aux risques naturels comme les séismes. De plus, le Ministère fournit des cartes topographiques et des images transmises par satellite afin de répondre aux urgences causées par ces risques et de fournir de l'information sur les types de sol, les régions à risque et les processus d'érosion qui permettent de comprendre la cause des désastres.

Le Ministère fournit un système fiable de levés, des cartes topographiques, des cartes et des publications aéronautiques, des données de télédétection et de l'information géoréférencée couvrant tout le territoire canadien, afin d'appuyer la souveraineté nationale, la défense, la protection de l'environnement, le développement socio-économique et la conduite des affaires du Canada. De concert avec ses homologues, RNCan entretient également la frontière qui sépare le Canada des États-Unis et y effectue des travaux de levé et d'inspection.

RNCan constitue la principale source d'expertise du gouvernement en matière de réglementation et de technologie des explosifs. Le Ministère produit des technologies et mène des inspections relativement à la fabrication, à l'utilisation, à l'entreposage et au transport des explosifs et des pièces pyrotechniques. De concert avec Justice Canada, RNCan œuvre à rendre l'industrie des explosifs plus sécuritaire en reformulant la réglementation des explosifs dans une langue plus simple et en apportant son concours à la formulation d'ententes internationales à ce sujet.

## Ressources naturelles Ministère

RNCan définit le cadre stratégique des mesures canadiennes de sûreté et de sécurité qui s'appliquent aux activités du secteur de l'énergie et plus particulièrement au transport de l'énergie, à la mise en valeur des ressources extracôtières et de l'industrie canadienne de l'uranium et de l'énergie nucléaire. Il formule des recommandations au Ministre sur les questions qui intéressent l'Office national de l'énergie, Énergie atomique du Canada limitée, la Commission canadienne de sûreté nucléaire et les Offices des hydrocarbures extracôtiers de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse. RNCan promulgue des règlements en matière de santé et de sécurité pour assurer l'intégrité des dispositifs de survie et d'évacuation pour l'exploration et la mise en valeur du pétrole et du gaz des régions pionnières.

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada relève également de ce secteur d'activité. Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 5 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de Géomatique Canada à compter du 31 mars 2002. L'utilisation prévue de cette autorisation du Budget des dépenses apparaît sous le secteur d'activité Diffusion de l'information et établissement d'un consensus.

### *Saine gestion ministérielle*

Ce domaine d'activité concerne le fonctionnement interne du Ministère. Il crée une orientation stratégique permettant d'aligner les objectifs ministériels sur les priorités du Ministre et du gouvernement, de fixer des objectifs et de surveiller les résultats, ainsi que de gérer efficacement les ressources attribuées, par les moyens suivants : planification stratégique ministérielle, coordination de la politique à l'échelle du Ministère et gestion au cas par cas; liaison avec le Cabinet et le Parlement; direction et services dans les domaines des finances, de l'administration, des biens immobiliers, des ressources humaines, de la gestion de l'information et de la technologie de l'information; stratégie de communication, conseils et services; administration de la politique environnementale et des activités d'évaluation; appui au conseiller scientifique en chef; vérifications internes et évaluations des programmes.

### **Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>					Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire				<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Diffusion de l'information et établissement d'un consensus	155 818	3 364	13 967	11 902	<b>161 247</b>	165 183
Avantages économiques et sociaux	140 534	3 288	130 068	12 817	<b>261 073</b>	197 569
Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux	234 186	2 708	76 126	8 854	<b>304 166</b>	271 996
Sûreté et sécurité des Canadiens	31 907	1 123	5 856	6 024	<b>32 862</b>	38 139
Saine gestion ministérielle	51 927	197	758	100	<b>52 782</b>	53 302
	<b>614 372</b>	<b>10 680</b>	<b>226 775</b>	<b>39 697</b>	<b>812 130</b>	726 189

# Ressources naturelles

## Ministère

### Paielements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Diffusion de l'information et établissement d'un consensus</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>145 000</b>	309 512
Subvention au Conseil de la recherche forestière du Québec	<b>25 000</b>	25 000
Subvention au Congrès forestier mondial 2003 World Forestry Congress	<b>500 000</b>	.....
Subvention à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	<b>470 000</b>	.....
<i>Avantages économiques et sociaux</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>331 000</b>	292 085
<i>Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>33 000</b>	22 658
Subventions à l'appui du Programme de protection d'évaluation des propriétés et du Programme de protection contre la perte de revenus découlant de taxes municipales associés au nettoyage des déchets de faible radioactivité dans la région de Port Hope	<b>250 000</b>	1 900 000
<i>Sûreté et sécurité des Canadiens</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>26 000</b>	28 745
<i>Saine gestion ministérielle</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>100 000</b>	100 000
<b>Total des subventions</b>	<b>1 880 000</b>	2 678 000
<b>Contributions</b>		
<i>Diffusion de l'information et établissement d'un consensus</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>210 000</b>	230 665
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	<b>511 000</b>	560 000
Programme du Fonds de mise en œuvre de GéoConnexions	<b>4 800 000</b>	4 000 000
Programme de sondage des fonds marins	<b>236 000</b>	265 500
Association forestière du Canada	<b>40 000</b>	40 000
Programme des forêts modèles	<b>7 030 000</b>	8 000 000

Ressources naturelles  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<i>Avantages économiques et sociaux</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>1 101 000</b>	1 041 573
Programme de sondage des fonds marins	<b>123 000</b>	108 000
Assistance pour les intérêts d'Hibernia	<b>39 100 000</b>	44 490 000
Institut canadien de recherches en génie forestier	<b>1 675 000</b>	1 675 400
Contribution à Forintek Canada Corporation	<b>3 053 000</b>	3 053 200
Contribution au programme forestier des Premières nations	<b>1 000 000</b>	1 000 000
Initiative Canada-Chine concernant les produits du bois	<b>1 550 000</b>	.....
Contribution à la Fondation nationale communautaire de l'arbre	<b>1 000 000</b>	1 000 000
Aide au secteur canadien du bois d'œuvre	<b>33 700 000</b>	.....
Contribution à l'Institut de l'amiante	<b>125 000</b>	.....
(L) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	<b>1 111 000</b>	2 492 000
(L) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de Terre-Neuve	<b>1 599 000</b>	2 300 000
(L) Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	<b>18 000 000</b>	13 000 000
(L) Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières	<b>26 600 000</b>	1 200 000
<i>Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux</i>		
Contribution à l'Agence internationale de l'énergie	<b>679 000</b>	679 000
Contribution à l'Agence internationale de l'énergie pour l'Accord sur l'énergie forestière	<b>110 000</b>	110 295
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>854 000</b>	298 661
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	<b>32 297 000</b>	22 793 000
Contributions à l'appui des programmes de recherche et de développement de l'énergie industrielle pour faire de la recherche et augmenter l'efficacité de l'utilisation de l'énergie	<b>3 616 000</b>	3 616 000
Programme de sondage des fonds marins	<b>46 000</b>	27 000
Fonds d'action sur le changement climatique	<b>14 400 000</b>	14 989 000
Contribution à la Saskatchewan Power/Maritime Electric company	<b>1 791 000</b>	1 800 000
Contribution à la ville de Calgary à l'appui de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables	<b>400 000</b>	400 000
Contributions à l'appui des distributeurs d'électricité dans le but de promouvoir la vente d'électricité de nouvelles sources d'énergies renouvelables	<b>6 755 000</b>	3 115 000
Contribution au Projet de l'Agence internationale de l'énergie pour la surveillance du CO <sub>2</sub> à Weyburn	<b>1 483 000</b>	1 583 333
Contributions à l'appui des organismes associés aux recherches sur l'impact et l'adaptation ayant trait au changement climatique	<b>7 155 000</b>	4 450 000
Plan d'action 2000 sur le changement climatique – Mesure de boisement	<b>1 729 000</b>	800 000
Encouragement à la production d'énergie éolienne	<b>4 528 000</b>	.....

Ressources naturelles  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003-2004</b>	Budget principal des dépenses 2002-2003
<i>Sûreté et sécurité des Canadiens</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>48 000</b>	51 640
Contribution au Centre interservices des feux de forêt du Canada	<b>112 000</b>	112 233
Programme de sondage des fonds marins	<b>45 000</b>	49 500
(L) Contribution à l'Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	<b>3 450 000</b>	2 700 000
(L) Contribution à l'Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	<b>2 175 000</b>	2 175 000
<i>Saine gestion ministérielle</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>100 000</b>	100 000
Stratégie emploi jeunesse	<b>558 000</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>224 895 000</b>	144 306 000
<b>Postes non requis</b>		
Centre de recherches sur la technologie pétrolière	.....	1 200 000
Stratégie emploi jeunesse	.....	558 000
Programme d'assistance pour la tempête de verglas	.....	5 200 000
(L) Paiements de péréquation compensatoires à la Nouvelle-Écosse pour les recettes extracôtiers	.....	100 000
<b>Total des postes non requis</b>	<b>.....</b>	7 058 000
<b>Total</b>	<b>226 775 000</b>	154 042 000

# Ressources naturelles

## Énergie atomique du Canada limitée

### Objectifs

Promouvoir l'application de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Recherche et développement en matière nucléaire*

Assurer le fonctionnement des laboratoires nucléaires de Chalk River et de Whiteshell afin d'avoir une base technologique pluridisciplinaire pour le programme d'énergie nucléaire canadien, l'industrie canadienne de la médecine nucléaire et le Programme neutronique pour la recherche sur les matériaux à l'Institut Steacie du Conseil national de recherches. Les Laboratoires de Whiteshell sont dans une période de transition qui mènera ultérieurement à leur fermeture et à leur déclassement.

Entreprendre des travaux de recherche appliquée et de développement portant sur les réacteurs nucléaires actuels et futurs, les cycles et les systèmes de combustible, la protection de l'environnement, la gestion des déchets radioactifs et les systèmes de garantie nucléaire, afin :

- i) d'assurer au Canada un approvisionnement en énergie sûr et fiable à long terme;
- ii) d'accroître l'application de l'énergie nucléaire pour surmonter les pénuries d'énergie futures;
- iii) de renforcer l'option CANDU en améliorant le rendement, l'intégrité et la sûreté des réacteurs;
- iv) de démontrer que les déchets radioactifs et leurs sous-produits peuvent être gérés en toute sécurité.

Entreprendre des recherches de soutien dans des domaines tels que les propriétés des matériaux, la chimie dont celle qui est essentielle à la mise au point du combustible et à la gestion des déchets radioactifs.

Les programmes précités nécessitent d'importantes installations telles que des réacteurs, des boucles d'essais, des accélérateurs, des cellules chaudes, des usines de traitement de déchets ainsi que des services de soutien, notamment des services financiers et administratifs, et des services d'ingénierie et d'entretien.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
Recherche et développement en matière nucléaire		
Dépenses de fonctionnement	<b>203 772</b>	200 272
Moins :		
Contributions externes	<b>15 000</b>	29 500
Contributions des activités commerciales	<b>56 000</b>	34 900
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>132 772</b>	135 872

Nota : Les besoins budgétaires comportent une affectation de fonds (30 millions de dollars pour 2003–2004, 31 millions de dollars pour 2002–2003) pour des projets fédéraux de remise à neuf qui visent principalement à améliorer des infrastructures afin de les rendre conformes à la réglementation et de permettre la gestion sûre et à long terme des matières ou des déchets nucléaires.

La Société mène également des activités commerciales autofinancées dans les domaines suivants : l'ingénierie et la conception de centrales nucléaires, la gestion de projets, les services de soutien et les investissements dans le domaine du nucléaire.

# Ressources naturelles

## Commission canadienne de sûreté nucléaire

### Objectifs

Limiter, à un niveau raisonnable et d'une façon conforme aux obligations internationales du Canada, les risques que comportent, pour la sécurité nationale, la santé et la sécurité des personnes ainsi que pour l'environnement, le développement, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire ainsi que la production, la possession et l'utilisation des substances nucléaires, de l'équipement et de l'information réglementés.

Appliquer les mesures que le Canada s'est engagé à prendre en matière de contrôle international du développement, de la production et de l'utilisation de l'énergie nucléaire, ce qui englobe la non-prolifération des armements nucléaires et des explosifs nucléaires et le soutien aux efforts internationaux pour élaborer, maintenir et renforcer le régime de non-prolifération nucléaire et le système de garanties.

### Description des secteurs d'activité

#### *Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale*

La CCSN réglemente le développement, la production, la possession et l'utilisation de l'énergie nucléaire, de même que des substances, de l'équipement et de l'information nucléaires réglementés au moyen d'un régime complet de permis. Ce régime est conçu pour réduire la probabilité que les travailleurs du nucléaire, le public et l'environnement soient exposés à des niveaux inacceptables de rayonnement et aux substances radioactives ou dangereuses associées à la technologie nucléaire. La CCSN réglemente des activités et installations nucléaires telles que les accélérateurs, les réacteurs nucléaires non producteurs de puissance, les installations de combustible nucléaire, les établissements de recherche et d'essais nucléaires, les emballages pour le transport des substances nucléaires, les irradiateurs de type piscine, les réacteurs nucléaires, les radioisotopes, les installations de production de radioisotopes, les installations d'extraction minière et de traitement de l'uranium et les installations de gestion des déchets nucléaires.

#### *Non-prolifération et garanties*

La CCSN réglemente la non-prolifération et les garanties par la mise en œuvre des accords de garanties conclus entre le Canada et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et l'application des dispositions des accords de coopération du Canada concernant la non-prolifération nucléaire et la maintenance à la fois d'un système complet pour comptabiliser et vérifier les matières et les activités nucléaires et d'un régime de permis d'exportation et d'importation. En plus, la CCSN participe aux initiatives multilatérales de non-prolifération nucléaire, de garanties et de sécurité pour renforcer le régime international de non-prolifération et procure des conseils aux hauts fonctionnaires sur l'élaboration et l'application de la politique canadienne de non-prolifération nucléaire et du système de garanties de l'AIEA, ainsi que sur les dossiers internationaux touchant la sécurité des matières et des installations nucléaires.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgetaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale	54 564	42	<b>54 606</b>	53 923
Non-prolifération et garanties	4 864	600	<b>5 464</b>	5 408
	<b>59 428</b>	<b>642</b>	<b>60 070</b>	59 331

Ressources naturelles  
Commission canadienne de sûreté nucléaire

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale</i>		
Subventions à l'appui d'organismes sans but lucratif qui perfectionnent les normes de sécurité nucléaire	<b>20 000</b>	20 000
<b>Total des subventions</b>	<b>20 000</b>	20 000
<b>Contributions</b>		
<i>Non-prolifération et garanties</i>		
Contributions pour le Programme d'aide en main-d'œuvre à titre gracieux et pour obtenir les biens et services nécessaires à l'exécution du Programme d'appui canadien à l'Agence internationale de l'énergie atomique	<b>600 000</b>	600 000
<i>Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale</i>		
Contributions à l'appui d'organismes sans but lucratif, les établissements d'enseignement, les agences gouvernementales nationales et internationales, les provinces, les territoires, ainsi que les municipalités et les gouvernements régionaux dont les activités contribuent à l'atteinte des objectifs du Programme de contribution par catégories	<b>22 000</b>	22 000
<b>Total des contributions</b>	<b>622 000</b>	622 000
<b>Total</b>	<b>642 000</b>	642 000

# Ressources naturelles

## Société de développement du Cap-Breton

### Objectifs

Assurer la gestion et le financement de la fermeture des opérations minières ainsi que des programmes de réduction des effectifs qui s'y rapportent.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Rationalisation de l'industrie houillère*

Les fonds obtenus serviront à mettre en œuvre des stratégies en matière de ressources humaines et à couvrir les indemnités d'accidents du travail, ainsi que les dépenses liées aux programmes d'assainissement de l'environnement et les frais administratifs.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
Rationalisation de l'industrie houillère		
Dépenses pour l'exploitation minière	<b>68 800</b>	60 735
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>68 800</b>	60 735

# Ressources naturelles Office national de l'énergie

## Objectifs

Réglementer, dans l'intérêt public, les aspects des industries du pétrole, du gaz et de l'électricité concernant :

- la construction et l'exploitation de pipelines;
- la construction et l'exploitation des lignes internationales de transport d'électricité et des lignes interprovinciales désignées;
- le transport, les droits et les tarifs des compagnies pipelinières;
- les exportations de pétrole, de gaz et d'électricité, ainsi que les importations de gaz et de pétrole;
- les activités pétrolières et gazières sur les terres pionnières qui ne sont pas assujetties à un accord fédéral-provincial.

Offrir des conseils au ministre de Ressources naturelles Canada concernant la mise en valeur et l'utilisation des ressources énergétiques.

## Description des secteurs d'activité

### *Conseil et réglementation en matière d'énergie*

Les compagnies réglementées par l'Office accroissent la richesse des Canadiens grâce au transport du pétrole, du gaz naturel et des liquides du gaz naturel, ainsi qu'à l'exportation d'hydrocarbures et d'électricité. En sa qualité d'organisme de réglementation, l'Office a pour rôle d'aider à créer un cadre qui favorise ces activités économiques, dans la mesure où elles sont conformes à l'intérêt public.

## Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Conseil et réglementation en matière d'énergie	35 030	<b>35 030</b>	31 396
	<b>35 030</b>	<b>35 030</b>	31 396

## **21 Santé**

- Ministère 21-3
- Instituts de recherche en santé du Canada 21-8
- Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux  
matières dangereuses 21-9
- Conseil d'examen du prix des médicaments  
brevetés 21-10

# Santé

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Santé</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	1 392 291	1 281 191
5	Subventions et contributions	1 266 073	1 167 365
(L)	Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile	67	65
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	101 405	88 042
<b>Total du Ministère</b>		<b>2 759 836</b>	<b>2 536 663</b>
<b>Instituts de recherche en santé du Canada</b>			
10	Dépenses de fonctionnement	32 106	20 183
15	Subventions	633 896	443 164
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 157	1 955
<b>Total de l'organisme</b>		<b>669 159</b>	<b>465 302</b>
<b>Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses</b>			
20	Dépenses du Programme	2 565	2 533
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	413	407
<b>Total de l'organisme</b>		<b>2 978</b>	<b>2 940</b>
<b>Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés</b>			
25	Dépenses du Programme	4 173	3 238
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	565	443
<b>Total de l'organisme</b>		<b>4 738</b>	<b>3 681</b>

# Santé Ministère

## Objectifs

Le Ministère a pour mission d'aider les Canadiens et les Canadiennes à maintenir et à améliorer leur état de santé.

## Description des secteurs d'activité

### *Politique en matière de soins de santé*

Ce secteur d'activité alimente l'élaboration des politiques, l'analyse et les communications relatives au leadership dans tous les domaines du système de santé du Canada; il met nettement l'accent sur le fait d'assurer la viabilité et l'accessibilité de l'assurance-maladie et sur les efforts déployés en collaboration avec les provinces, les territoires et d'autres parties prenantes, pour renforcer, moderniser et soutenir le système de santé canadien.

### *Promotion et protection de la santé*

Ce secteur d'activité voit à la mise au point d'une approche globale cohérente, stable et horizontale à l'égard de ses activités de gestion des risques et des avantages pour la santé des Canadiens et des Canadiennes. Il obtient les résultats recherchés par l'élaboration de politiques et de programmes qui favorisent la prévention des affections, des maladies et des blessures et la promotion de la santé. Ce secteur d'activité appuie des mesures pour promouvoir la santé en traitant les déterminants qui se trouvent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du secteur de la santé durant tout le cycle de la vie humaine. La réalisation de l'approche de la santé de la population, et ses activités de prévention et de promotion, attestent de l'importance de la santé pendant tout le cycle de la vie humaine, lequel se déroule dans un cadre de travail fondé sur les trois stades de la vie, à savoir l'enfance et la jeunesse, le début de la vie adulte et la force de l'âge, puis le troisième âge, sans oublier la reconnaissance particulière de l'investissement fait dans la tendre enfance comme moyen de jouir d'une meilleure santé sa vie durant.

Ce secteur d'activité fait aussi la promotion d'environnements de travail et de loisirs sains et sécuritaires en favorisant l'anticipation, la prévention et la responsabilisation à l'égard des risques pour la santé posés par des aliments, l'eau, les dangers relatifs au travail et à l'environnement, les maladies, les produits chimiques et de consommation, l'alcool et les substances réglementées, le tabac, les produits de la lutte antiparasitaire et les désastres en temps de paix. On veille à ce que les médicaments, les instruments médicaux et d'autres produits thérapeutiques accessibles aux Canadiens et aux Canadiennes soient sécuritaires, efficaces et de grande qualité.

### *Santé des Premières nations et des Inuits*

Ce secteur d'activité exécute son mandat :

- par l'exécution de programmes communautaires de promotion de la santé et de prévention, au sein de la réserve même et des collectivités inuites;

- par la prestation de services de santé non assurés aux populations des Premières nations et inuites, quel que soit leur lieu de résidence au Canada;

- par des soins de première ligne et des services d'urgence dispensés au sein des réserves dans les régions éloignées et isolées où il n'existe pas de services provinciaux.

Santé Canada appuie également la transition vers le contrôle et la gestion de ces services de santé en fonction de rapports renouvelés avec les Premières nations et les Inuits et d'un rôle fédéral repensé. Santé Canada participe à l'élaboration de politiques gouvernementales en matière autochtone.

# Santé Ministère

## *Gestion de l'information et du savoir*

La responsabilité de ce secteur d'activité est d'améliorer la base des faits (à la fois l'information et l'analyse) aux fins de la prise de décisions et de la responsabilisation à l'égard du public, d'actualiser le cadre de travail et les politiques stratégiques à long terme qui servent à établir, à orienter et à réorienter la participation du gouvernement fédéral à l'égard de la politique en matière de recherche en santé, de favoriser l'utilisation créatrice des technologies actuelles de l'information et des communications (notamment l'autoroute de l'information) dans le secteur de la santé, et, en collaboration avec les provinces et les territoires, le secteur privé et les partenaires internationaux, d'offrir conseils, expertise et aide face à la gestion de l'information et des technologies de l'information, à la planification et aux activités.

## *Gestion et administration ministérielles*

La responsabilité de ce secteur d'activité est d'assurer les services administratifs au Ministère.

## **Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>					Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire				<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Politique en matière de soins de santé	68 057	.....	228 660	.....	<b>296 717</b>	226 506
Promotion et protection de la santé	554 247	.....	285 480	57 569	<b>782 158</b>	740 411
Santé des Premières nations et des Inuits	705 248	.....	708 403	5 450	<b>1 408 201</b>	1 309 796
Gestion de l'information et du savoir	63 931	.....	18 704	.....	<b>82 635</b>	122 071
Gestion et administration ministérielles	162 098	3 883	24 826	682	<b>190 125</b>	137 879
	<b>1 553 581</b>	<b>3 883</b>	<b>1 266 073</b>	<b>63 701</b>	<b>2 759 836</b>	2 536 663

## **Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Politique en matière de soins de santé</i>		
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes sur la santé	<b>1 360 000</b>	860 000
Programme de subventions en partenariat avec les gouvernements fédéral, provinciaux, et territoriaux dans le cadre des politiques et des stratégies en matière de soins de santé	<b>2 000 000</b>	.....
<i>Promotion et protection de la santé</i>		
Organisation mondiale de la santé	<b>100 000</b>	100 000
Commission internationale de protection contre les radiations	<b>5 000</b>	5 000
Subvention à la Société canadienne du sang : recherche et développement sur la sûreté du sang et l'efficacité de l'approvisionnement en sang	<b>5 000 000</b>	5 000 000
Subventions à des personnes et à des organismes pour entreprendre des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances, et de la recherche	<b>26 253 000</b>	10 578 000

Santé  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
Subvention à l'Institut national du cancer du Canada pour l'Initiative canadienne pour la recherche sur le cancer du sein	<b>3 000 000</b>	3 000 000
Subventions pour la Stratégie canadienne sur le VIH/sida	<b>8 010 000</b>	8 010 000
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes sur la santé	<b>500 000</b>	500 000
Subvention de recherche sur les produits de santé naturels	<b>400 000</b>	.....
Subvention à l'Institut national du cancer du Canada pour l'Initiative canadienne pour la recherche sur le cancer de la prostate	<b>1 000 000</b>	.....
Subvention au Vancouver Hospital and Health Sciences Centre et à la British Columbia Cancer Agency pour le Vancouver Centre of Excellence pour la recherche sur le cancer de la prostate	<b>2 000 000</b>	.....
Subventions au Programme de recherche sur l'usage de la marijuana à des fins médicales	<b>1 700 000</b>	.....
<b>Total des subventions</b>	<b>51 328 000</b>	28 053 000
<b>Contributions</b>		
<i>Politique en matière de soins de santé</i>		
Programme de contributions pour la santé des femmes	<b>3 150 000</b>	3 150 000
Contributions pour le Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires	<b>220 150 000</b>	164 000 000
Programme de contributions dans le cadre des politiques et des stratégies en matière de soins de santé	<b>2 000 000</b>	.....
<i>Promotion et protection de la santé</i>		
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des activités d'intérêt national visant à améliorer les services de santé et à l'appui de recherches et de projets témoins en hygiène publique	<b>93 000</b>	93 000
Contributions à la Société canadienne du sang ou à d'autres organismes de transfusion ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables	<b>1 902 000</b>	1 902 000
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances, et de la recherche	<b>41 346 000</b>	63 072 000
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organisations nationales à but non lucratif pour le soutien du développement des programmes de réadaptation innovateurs en matière d'alcoolisme et de toxicomanie	<b>14 500 000</b>	14 500 000
Contributions à des organismes communautaires à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada	<b>82 088 000</b>	82 088 000
Contribution pour la Stratégie canadienne sur le VIH/sida	<b>10 829 000</b>	10 479 000
Contributions aux organisations et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles	<b>29 134 000</b>	19 045 000
Contributions à l'appui de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme	<b>11 120 000</b>	20 120 000
Contribution destinée à renforcer le système de don et de transplantation de tissus et d'organes au Canada	<b>2 150 000</b>	.....
Contribution à la recherche sur les produits de santé naturels	<b>400 000</b>	.....

Santé  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<i>Santé des Premières nations et des Inuits</i>		
Contributions pour les services intégrés de soins de santé communautaire aux collectivités indiennes et inuites	<b>305 941 000</b>	291 771 000
Paiement à des bandes indiennes, à des associations ou aux groupes indiens pour le contrôle et la prestation des services de santé	<b>193 968 000</b>	178 086 000
Contributions pour le soutien des projets pilotes en vue d'évaluer les options pour le transfert du Programme des services de santé non assurés aux Premières nations et aux Inuits	<b>12 000 000</b>	12 000 000
Contributions à des bandes indiennes, à des associations ou à des groupes indiens et inuits ou aux administrations locales et territoriales pour la prestation de services de santé non assurés	<b>102 324 000</b>	98 994 000
Paiements versés à l'Institut sur la santé autochtone / Centre pour l'avancement de la santé des peuples autochtones	<b>5 000 000</b>	5 000 000
Contributions pour des projets de promotion et de prévention liés à la santé des Premières nations et des Inuits et pour des projets de développement favorisant la prise en charge des services de santé par les Premières nations et les Inuits	<b>45 437 000</b>	36 987 000
Contributions à des universités, à des collèges et à d'autres organismes afin d'accroître la participation d'étudiants indiens et inuits à des programmes d'études débouchant sur des carrières professionnelles dans le domaine de la santé	<b>2 992 000</b>	2 992 000
Contributions au gouvernement de Terre-Neuve pour le coût de la prestation des soins de santé aux collectivités indiennes et inuites	<b>583 000</b>	583 000
Contributions à des associations ou à des groupes indiens et inuits pour les consultations au sujet de la santé des Indiens et des Inuits	<b>979 000</b>	979 000
Contributions au nom des Indiens et des Inuits, ou à leur égard, pour le coût de la construction, de l'agrandissement ou de la rénovation d'hôpitaux, d'installations de soins de santé et d'autres établissements ainsi que pour l'acquisition de matériel de soins de santé et de matériel connexe	<b>11 413 000</b>	1 413 000
Contribution pour le programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves	<b>27 766 000</b>	22 500 000
<i>Gestion de l'information et du savoir</i>		
Contribution à l'Institut canadien d'information en matière de santé	<b>2 230 000</b>	2 230 000
Programme de partenariat pour l'infrastructure canadienne de la santé	<b>11 200 000</b>	43 400 000
Programme d'acquisition et d'échange de connaissances	<b>2 000 000</b>	2 000 000
Programme de recherche sur les politiques en matière de santé	<b>2 750 000</b>	2 600 000
Contributions pour des projets de promotion et de prévention liés à la santé des Premières nations et des Inuits et pour des projets de développement favorisant la prise en charge des services de santé par les Premières nations et les Inuits	<b>524 000</b>	.....
<i>Gestion et administration ministérielles</i>		
Contributions pour les services intégrés de soins de santé communautaire aux collectivités indiennes et inuites	<b>3 351 000</b>	3 278 000
Contributions au nom des Indiens et des Inuits, ou à leur égard, pour le coût de la construction, de l'agrandissement ou de la rénovation d'hôpitaux, d'installations de soins de santé et d'autres établissements ainsi que pour l'acquisition de matériel de soins de santé et de matériel connexe	<b>21 475 000</b>	15 900 000
<b>Total des contributions</b>	<b>1 170 795 000</b>	1 099 162 000

Santé  
Ministère

**Paielements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Autres paiements de transfert</b>		
<i>Promotion et protection de la santé</i>		
Paiements aux provinces et aux territoires afin d'améliorer l'accès aux services de santé et aux traitements pour les personnes qui ont contracté l'hépatite C par transfusion sanguine	<b>43 950 000</b>	40 150 000
<b>Total des autres paiements de transfert</b>	<b>43 950 000</b>	40 150 000
<b>Total</b>	<b>1 266 073 000</b>	1 167 365 000

# Santé

## Instituts de recherche en santé du Canada

### Objectifs

Exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances, et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé au Canada.

### Description des secteurs d'activité

#### *Création et application de nouveaux savoirs pour améliorer la santé*

Créer de nouveaux savoirs et d'en assurer l'application pour améliorer la santé des Canadiens, offrir de meilleurs services et produits de santé, et renforcer le système de santé. Les Instituts de recherche en santé du Canada établiront des instituts et des mécanismes de financement ou d'autres structures afin de créer et de renforcer une capacité nationale étendue et souple de recherche, et de rendre possibles des initiatives de recherche stratégiques pour donner suite aux priorités canadiennes. Les instituts seront constitués de telle manière à maximiser la participation des chercheurs, des utilisateurs, des professionnels de la santé, des stratèges du gouvernement, du secteur privé et d'autres partenaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies et de politiques de recherche en santé et à la transformation des résultats de la recherche en bienfaits pour la santé des Canadiens et l'économie du pays.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Création et application de nouveaux savoirs pour améliorer la santé	35 263	633 896	<b>669 159</b>	465 302
	<b>35 263</b>	<b>633 896</b>	<b>669 159</b>	465 302

### Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Création et application de nouveaux savoirs pour améliorer la santé</i>		
Subventions pour les projets de recherche et le soutien au personnel	<b>620 896 000</b>	430 164 000
Subventions aux instituts	<b>13 000 000</b>	13 000 000
<b>Total</b>	<b>633 896 000</b>	443 164 000

## Santé

# Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses

### Objectifs

Permettre aux fournisseurs ou aux employeurs de matières industrielles dangereuses de protéger les renseignements commerciaux confidentiels (RCC) relatifs à leurs produits et, en même temps, assurer aux travailleurs l'accès à des renseignements exacts relativement aux incidences de ces produits sur la santé et la sécurité.

### Description des secteurs d'activité

#### *Conformité des fiches signalétiques*

En assurant la conformité des fiches signalétiques et des étiquettes aux exigences du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), ce secteur d'activité contribue à renseigner les travailleurs sur les dangers que peut entraîner pour la santé et la sécurité l'exposition aux substances chimiques entrant dans la composition de produits qui font l'objet d'une demande de dérogation. Cela inclut l'évaluation des données scientifiques relatives à chaque ingrédient entrant dans la fabrication du produit, de même que les avis sur les dangers des produits pour la santé et la sécurité selon les critères de la *Loi sur les produits dangereux*, le *Code canadien du travail* et les lois provinciales et territoriales en matière de santé et de sécurité au travail. En cas de non-conformité, une ordonnance officielle est émise afin de corriger la fiche signalétique et de la rendre conforme aux exigences réglementaires.

Cette activité continuera de contribuer directement à réduire les maladies et les blessures relatives aux lieux de travail, ce qui, en retour, aidera à soulager les tensions économiques attribuables aux demandes d'indemnisation et aux coûts des services de santé.

#### *Services à la clientèle*

Les responsabilités dans ce secteur incluent l'enregistrement officiel des demandes d'exemption, l'émission de numéros d'enregistrement, la protection des RCC et l'émission d'une décision sur la validité de la demande conformément aux prescriptions de la *Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses*. En outre, les Services à la clientèle fournissent des avis et des renseignements aux demandeurs d'exemption et assurent le suivi en matière de satisfaction de la clientèle.

#### *Règlement des différends*

Ce secteur d'activité comprend la constitution de commissions tripartites indépendantes pour entendre les appels ou régler les différends des demandeurs d'exemption ou des parties concernées, afin de régler la question ou les différends aussi rapidement et efficacement que possible.

Un appel peut avoir trait à la conformité d'une fiche signalétique, au rejet d'une demande ou à une demande de divulgation, à titre confidentiel, de renseignements commerciaux à une partie concernée pour des motifs de santé et de sécurité au travail.

Des options rentables et justes de règlement de différends, telles que la médiation ou la discussion dirigée, seront offertes à toutes les parties concernées.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Conformité des fiches signalétiques	2 005	<b>2 005</b>	1 979
Services à la clientèle	595	<b>595</b>	587
Règlement des différends	378	<b>378</b>	374
	<b>2 978</b>	<b>2 978</b>	2 940

# Santé

## Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

### Objectifs

Protéger les intérêts des consommateurs et contribuer aux soins de santé de la population canadienne en s'assurant que les prix fixés par les fabricants des médicaments brevetés ne sont pas excessifs.

### Description des secteurs d'activité

#### *Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés*

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) reçoit de l'information sur les prix fixés au Canada par les fabricants des médicaments brevetés, analyse ces données et, s'il y a lieu, prend des mesures en vue d'obtenir une réduction des prix qui, de l'avis du Conseil, sont excessifs. Les réductions de prix sont obtenues par :

- des mesures prises volontairement par les brevetés;
- au moyen d'engagements de conformité volontaire (ECV) entraînant la réduction des prix et le remboursement des revenus excessifs; ou
- par des ordonnances correctives rendues à la suite d'une audience publique au cours de laquelle les prix ont été jugés excessifs.

Le CEPMB applique, dans la mesure du possible, le principe de la conformité volontaire parce qu'il est plus efficace, fait gagner du temps et coûte moins cher pour toutes les parties. Il est plus facile pour les titulaires de brevet de se conformer volontairement aux exigences grâce aux lignes directrices publiées pour aider les compagnies à fixer des prix qui ne sont pas excessifs.

En vertu de la *Loi sur les brevets*, le Conseil est tenu d'examiner le prix des médicaments dans d'autres pays, le prix d'autres médicaments dans une même classe thérapeutique, les changements de l'indice des prix à la consommation (IPC) ainsi que d'autres facteurs pour déterminer si le prix d'un médicament est excessif. La Loi autorise le ministre de la Santé, en consultation avec les ministres de la Santé provinciaux et d'autres ministres, à prendre des dispositions, par règlement, concernant d'autres facteurs dont le Conseil devra tenir compte pour déterminer si un prix est excessif; ces modifications autorisent de plus le Ministre à attribuer d'autres fonctions et d'autres pouvoirs au CEPMB. De plus, le ministre de la Santé peut charger le Conseil de mener des enquêtes sur certaines questions.

Le CEPMB adresse également un rapport au Parlement sur les tendances des prix et sur les dépenses de recherche-développement faites par l'ensemble de l'industrie des produits pharmaceutiques brevetés et par chacun des titulaires de brevet au Canada.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	4 738	<b>4 738</b>	3 681
	<b>4 738</b>	<b>4 738</b>	3 681

## **22 Solliciteur général**

Ministère	22-4
Service canadien du renseignement de sécurité	22-6
Service correctionnel	22-7
Commission nationale des libérations conditionnelles	22-10
Bureau de l'enquêteur correctionnel	22-12
Gendarmerie royale du Canada	22-13
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	22-15
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	22-16

# Solliciteur général

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Solliciteur général</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	35 949	32 586
5	Subventions et contributions	69 723	73 942
(L)	Solliciteur général – Traitement et allocation pour automobile	67	65
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 316	3 947
<b>Total du Ministère</b>		<b>110 055</b>	110 540
<b>Service canadien du renseignement de sécurité</b>			
10	Dépenses du Programme	259 230	247 502
<b>Total de l'organisme</b>		<b>259 230</b>	247 502
<b>Service correctionnel</b>			
15	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses de fonctionnement	1 254 019	1 174 101
20	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses en capital	127 000	147 500
(L)	Pensions et autres avantages sociaux des employés	201	201
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	154 559	145 688
(L)	Fonds renouvelable CORCAN	84	84
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1 535 863</b>	1 467 574
<b>Commission nationale des libérations conditionnelles</b>			
25	Dépenses du Programme	28 539	26 251
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 743	4 218
<b>Total de l'organisme</b>		<b>33 282</b>	30 469
<b>Bureau de l'enquêteur correctionnel</b>			
30	Dépenses du Programme	2 563	2 537
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	359	344
<b>Total de l'organisme</b>		<b>2 922</b>	2 881
<b>Gendarmerie royale du Canada</b>			
35	Dépenses de fonctionnement	1 183 870	1 128 786
40	Dépenses en capital	208 937	198 292
45	Subventions et contributions	18 025	.....
(L)	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	224 363	209 072
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	39 704	37 336
(L)	Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R., 1970 ch. R-10)	23 000	23 000
Postes non requis			
–	Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-10)	.....	16 000
–	Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie royale du Canada qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-10)	.....	100
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1 697 899</b>	1 612 586

# Solliciteur général

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada</b>			
50	Dépenses du Programme	<b>767</b>	743
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>94</b>	89
<b>Total de l'organisme</b>		<b>861</b>	832
<b>Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada</b>			
55	Dépenses du Programme	<b>4 161</b>	3 969
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>516</b>	478
<b>Total de l'organisme</b>		<b>4 677</b>	4 447

# Solliciteur général Ministère

## Objectifs

Assurer la direction de la politique d'ensemble pour les programmes du portefeuille et exercer des fonctions d'examen ayant rapport aux organismes du portefeuille.

## Description des secteurs d'activité

*Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques*

Le Ministère élabore, fournit et coordonne des avis opportuns, adaptés à la situation, complets et détaillés sur les politiques afin d'aider le Ministre à assumer ses fonctions :

- a) d'orienter les organismes du portefeuille et d'en répondre devant le Parlement,
- b) d'accroître la cohérence des politiques et leur coordination au sein du portefeuille, et
- c) d'exercer un leadership national dans les domaines de la police et de l'application de la loi, de la sécurité nationale, des services correctionnels et de la mise en liberté sous condition.

### *Programme de services de police des Premières nations*

La mise en œuvre de la Politique sur la police des Premières nations offre des moyens pratiques pour améliorer l'administration de la justice dans les Premières nations grâce à la création et au maintien de services de police professionnels, efficaces et adaptés aux besoins particuliers des collectivités des Premières nations et des Inuits.

La Direction générale de la police des Autochtones est chargée de mettre en œuvre, de maintenir et d'étendre le Programme de services de police des Premières nations, dans le cadre de la Politique sur la police des Premières nations.

### *Bureau de l'inspecteur général, SCRS*

Le Bureau de l'inspecteur général du SCRS existe en vertu de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*. L'inspecteur général a droit d'accès aux renseignements du SCRS et joue le rôle de vérificateur interne des activités de cet organisme pour le Solliciteur général. Le Bureau de l'inspecteur général vérifie régulièrement si le Service respecte ses politiques opérationnelles. Il vérifie également si les activités du SCRS sont conformes aux lois, aux pouvoirs, aux contrôles et aux normes qui régissent de telles activités. Il présente au Ministre, sur ces sujets, des rapports classifiés dans lesquels sont incorporés les conseils de l'inspecteur général ainsi qu'un certificat exigé par la Loi. Le Ministre et le Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité (CSARS) peuvent ordonner la tenue d'un examen spécial, ou l'inspecteur général peut entreprendre un tel examen de sa propre initiative.

### *Services exécutifs et Services ministériels*

Ce secteur d'activité comprend la Division des services exécutifs, le Groupe des communications, la Direction générale des services ministériels et la Division des services juridiques.

Solliciteur général  
Ministère

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques	20 763	4 092	<b>24 855</b>	23 512
Programme de services de police des Premières nations	6 408	65 631	<b>72 039</b>	74 276
Bureau de l'inspecteur général du SCRS	1 121	.....	<b>1 121</b>	1 046
Services exécutifs et Services ministériels	12 040	.....	<b>12 040</b>	11 706
	<b>40 332</b>	<b>69 723</b>	<b>110 055</b>	110 540

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques</i>		
Société John Howard	<b>509 795</b>	509 795
Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry	<b>451 807</b>	451 807
Autres organismes nationaux de bénévolat actifs dans le secteur de la justice pénale	<b>834 542</b>	834 542
<b>Total des subventions</b>	<b>1 796 144</b>	1 796 144
<b>Contributions</b>		
<i>Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques</i>		
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du Solliciteur général	<b>2 295 856</b>	2 553 056
<i>Programme de services de police des Premières nations</i>		
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de la Couronne et aux groupes inuits conformément au Programme de services de police des Premières nations	<b>65 631 000</b>	69 593 000
<b>Total des contributions</b>	<b>67 926 856</b>	72 146 056
<b>Total</b>	<b>69 723 000</b>	73 942 200

Solliciteur général  
Service canadien du renseignement de sécurité

**Objectifs**

Fournir au gouvernement du Canada des renseignements pour la sécurité.

**Description des secteurs d'activité**

*Service canadien du renseignement de sécurité*

Recueille, analyse et conserve des informations et des renseignements sur les activités susceptibles de menacer la sécurité du Canada, fait rapport et donne des conseils au gouvernement du Canada au sujet de ces menaces, et fournit des évaluations de la sécurité.

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Service canadien du renseignement de sécurité	259 230	<b>259 230</b>	247 502
	<b>259 230</b>	<b>259 230</b>	247 502

# Solliciteur général

## Service correctionnel

### Objectifs

Contribuer, en tant que composante du système de justice pénale et dans le respect de la règle de droit, à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

### Description des secteurs d'activité

#### *Prise en charge*

Prestation de services liés aux besoins des délinquants, notamment des services de santé physique et mentale, des services alimentaires et vestimentaires ainsi que d'autres services aux délinquants incarcérés.

#### *Garde*

Prestation de services relatifs à la surveillance, au contrôle et à l'administration de la peine des délinquants. Construction et entretien des installations servant à loger les délinquants.

#### *Réinsertion sociale*

Prestation de services et mise en œuvre de programmes à l'intérieur et à l'extérieur des établissements pour favoriser la réinsertion sociale des délinquants, notamment la gestion des cas, les services des psychologues et des aumôniers, les services résidentiels, la formation générale et professionnelle, les emplois et le perfectionnement professionnel, l'acquisition des compétences psychosociales, les traitements contre la toxicomanie, les programmes de perfectionnement personnel et les autres programmes destinés à répondre aux besoins culturels, sociaux, spirituels et personnels des délinquants.

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 5 000 000 \$ au titre du fonds renouvelable CORCAN à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	<u>(en milliers de dollars)</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2003	4 774
Moins :	
Budget principal des dépenses de 2003–2004 – besoins nets de trésorerie	<u>84</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2004	4 690

#### *Gestion générale*

Prestation de services de gestion générale pour faire en sorte que les ressources allouées soient utilisées de manière efficace, ainsi que pour appuyer la prise de décision et améliorer la responsabilité de gestion et le contrôle opérationnel.

Solliciteur général  
Service correctionnel

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>				<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Prise en charge	206 805	1 200	182	.....	<b>208 187</b>	183 659
Garde	530 679	120 800	.....	.....	<b>651 479</b>	634 411
*Réinsertion sociale	551 962	5 000	2 051	76 217	<b>482 796</b>	456 296
Gestion générale	193 100	.....	301	.....	<b>193 401</b>	193 208
	<b>1 482 546</b>	<b>127 000</b>	<b>2 534</b>	<b>76 217</b>	<b>1 535 863</b>	1 467 574

\*CORCAN, une activité financée au moyen d'un fonds renouvelable, est inclus dans ce secteur d'activité. La partie de ce secteur d'activité liée à CORCAN renvoie aux besoins de trésorerie du fonds pour l'exercice et ne reflète pas directement le bénéfice ou le déficit de fonctionnement que produira le fonds puisque celui-ci fonctionne selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines dépenses en argent inscrites dans le Budget des dépenses n'influent pas sur le solde de fonctionnement, et certains autres éléments qui doivent être pris en considération dans le calcul du bénéfice ou du déficit ne nécessitent pas de dépenses directes en argent. Ces deux types de dépenses peuvent être rapprochés de la façon suivante :

	(en milliers de dollars)
Déficit de fonctionnement prévu	84
Plus :	
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit de fonctionnement	2 800
Moins :	
Dépenses en argent non comprises dans le calcul du déficit de fonctionnement : Changements dans le fonds de roulement	2 800
Total des prévisions (besoins net de trésorerie)	84

Pour de plus amples renseignements sur le Fonds renouvelable CORCAN, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Solliciteur général  
Service correctionnel

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Prise en charge</i>		
Subvention au département de psychologie de l'Université de la Saskatchewan, pour une Chaire de psychologie judiciaire	<b>122 000</b>	122 000
Subvention au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan pour l'obtention d'une place en psychiatrie	<b>60 000</b>	60 000
<i>Réinsertion sociale</i>		
Subvention aux collectivités autochtones pour des services et des programmes correctionnels pour autochtones	<b>200 000</b>	200 000
<i>Gestion générale</i>		
Indemnisation des détenus des pénitenciers en cas d'accidents	<b>100 000</b>	100 000
(L) Pensions et autres avantages sociaux des employés	<b>201 000</b>	201 000
<b>Total des subventions</b>	<b>683 000</b>	683 000
<b>Contributions</b>		
<i>Réinsertion sociale</i>		
Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires	<b>716 000</b>	716 000
Paiements aux collectivités autochtones pour l'exécution de programmes et la prestation de services correctionnels	<b>1 135 000</b>	1 135 000
<b>Total des contributions</b>	<b>1 851 000</b>	1 851 000
<b>Total</b>	<b>2 534 000</b>	2 534 000

# Solliciteur général

## Commission nationale des libérations conditionnelles

### **Objectifs**

L'objectif premier de la Commission nationale des libérations conditionnelles est de contribuer à la protection de la société à long terme. En s'acquittant de son mandat, la Commission : continuera de rendre des décisions des plus judicieuses, toujours déterminées en priorité par le souci de protéger la société; tiendra compte des besoins des délinquants, des victimes et de leurs familles; renforcera ses liens avec ses partenaires; reconnaîtra la capacité des délinquants de s'amender; réglera les cas touchant la mise en liberté de la manière la moins restrictive qui soit sans pour autant compromettre la sécurité du public; agira de manière professionnelle, transparente et responsable, notamment sur le plan financier. La direction et le personnel de la Commission favoriseront un climat de confiance, de respect et de transparence, de même que la communication des renseignements.

### **Description des secteurs d'activité**

#### *Mise en liberté sous condition*

Les responsabilités de la Commission en matière de mise en liberté sous condition consistent à examiner les cas de délinquants, à rendre des décisions judicieuses relativement à leur mise en liberté sous condition et à fournir le soutien nécessaire à la prise de ces décisions. La Commission doit également donner une formation approfondie axée sur l'évaluation des risques afin d'aider les membres de la Commission dans le processus de prise de décisions; élaborer et interpréter la politique sur la mise en liberté sous condition; coordonner l'exécution du programme en son sein et de concert avec le Service correctionnel du Canada et d'autres partenaires importants; communiquer des renseignements aux victimes et à d'autres intéressés dans la collectivité, fournir de l'information au public au sujet de la mise en liberté sous condition, et, enfin effectuer des évaluations et mesurer le rendement.

#### *Clémence et réhabilitation*

Les responsabilités de la Commission dans le domaine de la clémence et de la réhabilitation consistent à examiner les demandes et à rendre des décisions relatives à la réhabilitation ou à délivrer des réhabilitations ainsi qu'à formuler des recommandations concernant l'exercice de la prérogative royale de clémence. Elle doit aussi fournir l'information et le soutien nécessaires à la prise de décisions, donner la formation qui aidera les commissaires à faire preuve de professionnalisme dans les prises de décisions, élaborer et interpréter la politique en matière de réhabilitation et de clémence. Il incombe à la Commission, enfin, de coordonner l'exécution du programme en son sein et avec la GRC et d'autres partenaires clés, et de fournir de l'information au public au sujet de la réhabilitation et de la clémence.

#### *Gestion générale*

Les responsabilités de la Commission sur le plan de la gestion générale consistent à assurer un soutien aux principaux secteurs d'activité de la Commission (mise en liberté sous condition, clémence et réhabilitation), notamment par l'élaboration d'un cadre de planification et de responsabilisation; un vaste éventail de services ministériels dans les domaines des finances, des ressources humaines, de l'administration, de la sécurité et de la technologie de l'information.

Solliciteur général  
Commission nationale des libérations conditionnelles

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Mise en liberté sous condition	26 795	35	<b>26 830</b>	24 740
Clémence et réhabilitation	1 786	.....	<b>1 786</b>	1 523
Gestion générale	4 666	.....	<b>4 666</b>	4 206
	<b>33 247</b>	<b>35</b>	<b>33 282</b>	30 469

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Contributions</b>		
<i>Mise en liberté sous condition</i>		
Paiements à des organismes sans but lucratif, à des groupes communautaires ou à des organismes privés qui appuient la mission et les priorités stratégiques de la Commission nationale des libérations conditionnelles	<b>35 000</b>	35 000
<b>Total</b>	<b>35 000</b>	35 000

Solliciteur général  
Bureau de l'enquêteur correctionnel

**Objectifs**

Agir en tant qu'ombudsman au nom des contrevenants en examinant à fond et de façon objective un large éventail d'activités administratives et en présentant ses conclusions et ses recommandations à un grand nombre de décideurs, y compris le Parlement.

**Description des secteurs d'activité**

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel a seulement un secteur d'activité qui, comme détaillé à l'article 167 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, est chargé d'enquêter sur les problèmes des délinquants liés aux décisions, recommandations ou omissions ou les deux qui proviennent du Commissaire du Service correctionnel du Canada ou d'une personne sous son autorité ou exerçant des fonctions en son nom qui affectent les délinquants individuellement ou en groupe.

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 922	<b>2 922</b>	2 881
	<b>2 922</b>	<b>2 922</b>	2 881

# Solliciteur général

## Gendarmerie royale du Canada

### Objectifs

Appliquer la loi, prévenir le crime, maintenir la paix, l'ordre et la sécurité. La GRC a pour objectif premier d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités partout au Canada, et pour objectifs secondaires, de susciter un sentiment de sécurité, de répondre aux besoins des victimes de crimes, de favoriser activement la prévention du crime et de trouver des solutions de rechange au système de justice pénale traditionnel.

### Description des secteurs d'activité

#### *Services de police fédérale*

L'objectif des Services de police fédérale est d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités en fournissant au gouvernement fédéral, à ses ministères et organismes, ainsi qu'à tous les citoyens canadiens des services de maintien de l'ordre, d'application de la loi, d'enquête et de prévention. Ils assurent la protection des citoyens, de l'environnement, du commerce, des recettes du gouvernement ainsi que la sécurité nationale.

#### *Services de police contractuelle*

L'objectif des Services de police contractuelle est d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités en offrant des services de police à diverses collectivités dans huit provinces (exception faite du Québec et de l'Ontario) et dans trois territoires, par le truchement d'ententes de partage des coûts entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, et les administrations municipales et autochtones.

#### *Services nationaux de police*

Les Services nationaux de police visent à assurer la sécurité des foyers et des collectivités en fournissant aux Canadiens et aux Canadiennes des outils d'enquête et des renseignements en matière d'application de la loi. Ces services sont utilisés par les policiers, les ministères fédéraux et les organismes d'application des lois et règlements au Canada, ainsi que par certaines organisations policières étrangères, dont l'Interpol. Ces services sont également utilisés par les secteurs d'activité de police fédérale et de police contractuelle de la GRC et, dans une moindre mesure, par le secteur d'activité des Services de maintien de la paix.

Les services techniques spécialisés de la GRC fournis à la communauté policière comprennent les laboratoires judiciaires (analyse de l'ADN), l'identité (empreintes digitales), les données policières informatisées (casiers judiciaires, communications), le renseignement (crime organisé) et les services de formation supérieure offerts aux policiers canadiens et étrangers et à certains organismes ministériels d'application de la loi.

#### *Services de maintien de la paix*

Les Services de maintien de la paix ont pour objectif de gérer la participation efficace et opportune de la police civile canadienne aux activités internationales de maintien de la paix. La prestation de ces services respecte les conditions de la politique étrangère du Canada et le principe du recouvrement intégral des coûts avec d'autres organismes gouvernementaux comme l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).

#### *Services de police de protection*

Les Services de police de protection visent à assurer la protection des dignitaires canadiens et étrangers ainsi que leurs résidences officielles, de même que la protection des personnes jouissant d'une protection internationale, en offrant un service opportun par des membres possédant toute la compétence et la formation nécessaires et en s'appuyant sur une technologie de pointe.

#### *Structure organisationnelle*

La Structure organisationnelle a pour objectif d'appuyer la gestion interne de l'organisation.

Solliciteur général  
Gendarmerie royale du Canada

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>				<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services de police fédérale	499 552	25 036	.....	.....	<b>524 588</b>	561 086
Services de police contractuelle	1 361 394	74 165	.....	972 143	<b>463 416</b>	360 529
Services nationaux de police	292 767	100 253	386	6 961	<b>386 445</b>	368 110
*Services de maintien de la paix	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Services de police de protection	96 445	554	.....	.....	<b>96 999</b>	96 501
Structure organisationnelle	185 649	8 929	40 639	8 766	<b>226 451</b>	226 360
	<b>2 435 807</b>	<b>208 937</b>	<b>41 025</b>	<b>987 870</b>	<b>1 697 899</b>	1 612 586

\*Ce secteur d'activité procède par recouvrement intégral des coûts. Pour de plus amples renseignements sur ce secteur d'activité, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Structure organisationnelle</i>		
Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-11)	<b>16 000 000</b>	.....
Paiements, sous forme d'indemnités pour accidents du travail, versés aux survivants de membres de la Gendarmerie royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions	<b>1 535 000</b>	1 535 000
Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie royale du Canada qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-11)	<b>100 000</b>	.....
Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada	<b>1 900</b>	1 900
Association internationale des chefs de police	<b>1 900</b>	1 900
(L) Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R., 1970 ch. R-10)	<b>23 000 000</b>	23 000 000
<b>Total des subventions</b>	<b>40 638 800</b>	24 538 800
<b>Contributions</b>		
<i>Services nationaux de police</i>		
Contributions aux élèves qui ne sont pas membres de la GRC et qui suivent des cours au Collège canadien de police	<b>386 080</b>	386 080
<b>Total des contributions</b>	<b>386 080</b>	386 080
<b>Postes non requis</b>		
(L) Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-10)	.....	16 000 000
(L) Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie royale du Canada qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-10)	.....	100 000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	16 100 000
<b>Total</b>	<b>41 024 880</b>	41 024 880

Solliciteur général  
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

**Objectifs**

À titre d'organisme indépendant, examiner les appels portant sur des mesures disciplinaires graves ou sur des décisions de renvoi ou de rétrogradation, ainsi que certains types de griefs présentés par la Gendarmerie royale du Canada.

**Description des secteurs d'activité**

*Examen des cas*

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, qui soumet un rapport annuel au Parlement, est un tiers chargé d'examiner de façon indépendante et impartiale les cas de relations de travail que lui soumet la GRC. Le Comité peut tenir des audiences, assigner des témoins, faire prêter serment, et recevoir et accepter des preuves ou autres informations s'il le juge bon. Les conclusions et les recommandations du président ou du Comité sont envoyées aux parties intéressées et au Commissaire de la GRC.

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>		Budget principal des dépenses 2002–2003
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	<b>Total</b>	
Examen des cas	861	<b>861</b>	832
	<b>861</b>	<b>861</b>	832

# Solliciteur général

## Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada

### Objectifs

Permettre au public de déposer des plaintes au sujet de la conduite de membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions et de faire réviser la façon dont la GRC règle ces plaintes par un organisme indépendant et impartial.

### Description des secteurs d'activité

#### *Recevoir et réviser les plaintes du public*

La Commission des plaintes du public contre la GRC est un organisme gouvernemental impartial et indépendant. Elle reçoit les plaintes du public et les envoie à la GRC pour enquête. Elle peut également réviser le règlement de la plainte fait par la GRC si le plaignant n'est pas satisfait. En outre, la Commission peut mener des enquêtes, convoquer des audiences publiques, assigner des témoins, faire prêter serment à des témoins, accepter les éléments de preuve qu'elle juge pertinents et formuler des conclusions et des recommandations à l'intention du commissaire de la GRC et du Solliciteur général du Canada. La présidente de la Commission peut déposer des plaintes. Également, elle doit soumettre un rapport annuel au Solliciteur général dans lequel elle résume les activités de la Commission au cours de l'année et formule ses recommandations pour dépôt aux deux chambres du Parlement.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonction- nement	Total	
Recevoir et réviser les plaintes du public	4 677	<b>4 677</b>	4 447
	<b>4 677</b>	<b>4 677</b>	4 447

## **23 Transports**

Ministère 23-3  
Société canadienne d'hypothèques et de  
logement 23-11  
Société canadienne des postes 23-12  
Office des transports du Canada 23-13  
Tribunal de l'aviation civile 23-14

# Transports

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2003–2004	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Transports</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	193 798	97 092
5	Dépenses en capital	82 264	104 000
10	Subventions et contributions	401 548	376 347
15	Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	33 345	83 740
20	Paiements à Marine Atlantique S.C.C.	25 095	32 949
25	Paiements à VIA Rail Canada Inc.	266 201	255 701
30	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	459 676	.....
35	Paiements à Queens Quay West Land Corporation	4 000	.....
40	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Incorporée	.....	.....
(L)	Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile	67	65
(L)	Le pont Victoria, Montréal – Abolition des péages et réfection de la voie de circulation routière du pont	3 300	3 300
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	58 464	52 972
(L)	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent	1 900	1 900
(L)	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	50 400	49 900
<b>Total du Ministère</b>		<b>1 580 058</b>	<b>1 057 966</b>
<b>Société canadienne d'hypothèques et de logement</b>			
45	Dépenses de fonctionnement Non-budgétaire	2 071 683	1 913 250
(L)	Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	(218 800)	(219 400)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1 852 883</b>	<b>1 693 850</b>
<b>Société canadienne des postes</b>			
50	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	222 210	237 210
<b>Total de l'organisme</b>		<b>222 210</b>	<b>237 210</b>
<b>Office des transports du Canada</b>			
55	Dépenses du Programme	23 272	21 614
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 462	3 199
<b>Total de l'organisme</b>		<b>26 734</b>	<b>24 813</b>
<b>Tribunal de l'aviation civile</b>			
60	Dépenses du Programme	1 162	907
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	127	107
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1 289</b>	<b>1 014</b>

# Transports Ministère

## Objectifs

Établir des normes rigoureuses pour assurer un réseau de transport sécuritaire et sûr.  
Contribuer à la croissance économique et au développement social du Canada.  
Protéger l'environnement physique.

## Description des secteurs d'activité

### Politiques

Le secteur d'activité, Politiques, englobe l'élaboration de politiques de transport et de changements législatifs qui contribuent à l'efficacité et à l'efficience du réseau de transport du Canada. Il comprend aussi la surveillance et l'analyse de ce réseau de transport, la préparation de rapports annuels (*Loi sur les transports au Canada*), les études économiques, et l'évaluation des programmes. Le financement et l'analyse liés aux sociétés d'État sont également fournis.

### Programmes et cessions

Le secteur d'activité, Programmes et cessions, est chargé de négocier la cession des havres, des ports et des aéroports à des intérêts locaux; d'exploiter les aéroports, les havres et les ports jusqu'à leur cession; d'exploiter les aéroports, les havres et ports éloignés appartenant au gouvernement fédéral; d'administrer les programmes de subvention pour les aéroports, les ports, les routes et les ponts; de remplir des fonctions de propriétaire et de surveillance pour le Ministère, y compris pour les havres, les ports et les aéroports et les sites du système de navigation aérienne; d'administrer un programme de gérance de l'environnement visant les avoirs du fédéral liés au transport.

### Sécurité et sûreté

Le secteur d'activité, Sécurité et sûreté, élabore des lois, des normes et des règlements nationaux et met en œuvre des programmes de surveillance, de mise à l'essai, d'inspection, d'éducation, de recherche et développement et de subventions afin de promouvoir la sécurité et la sûreté dans les modes de transport aérien, maritime, ferroviaire et routier et fournit des services d'aéronefs au gouvernement et à d'autres organismes de transport.

### Administration du Ministère

Le secteur d'activité, Administration du Ministère, fournit au Ministère des services financiers, administratifs, informatiques, de ressources humaines, de communications internes et externes, juridiques et exécutifs.

## Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004				Total	Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire			Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert			
Politiques	321 477	4 149	70 718	558	<b>395 786</b>	414 043
Programmes et cessions	136 511	41 461	366 007	289 742	<b>254 237</b>	239 146
Sécurité et sûreté	815 295	16 311	18 523	47 926	<b>802 203</b>	297 340
Administration du Ministère	108 540	20 343	.....	1 051	<b>127 832</b>	107 437
	<b>1 381 823</b>	<b>82 264</b>	<b>455 248</b>	<b>339 277</b>	<b>1 580 058</b>	1 057 966

Nota : Le secteur d'activité, Politiques, comprend des paiements aux sociétés d'État suivantes : Marine Atlantique S.C.C. (25 095 \$, crédit 20) et VIA Rail Canada Inc. (266 201 \$, crédit 25). Le secteur d'activité, Programmes et cessions, comprend des paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. (33 345 \$, crédit 15). Le secteur d'activité, Sécurité et sûreté, comprend des paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (459 676 \$, crédit 30). Le secteur d'activité, Administration du Ministère, comprend des paiements à la Queens Quay West Land Corporation (4 000 \$, crédit 35) et à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. (crédit 40). Lorsque cela est requis, les pages suivant le tableau des paiements de transfert contiennent de plus amples renseignements sur les activités de ces sociétés d'État.

Transports  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Politiques</i>		
Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	<b>23 986 547</b>	23 539 300
<b>Total des subventions</b>	<b>23 986 547</b>	23 539 300
<b>Contributions</b>		
<i>Politiques</i>		
Contributions liées aux services ferroviaires voyageurs autres que ceux de VIA :		
Algoma Central Railway Inc.	<b>525 000</b>	2 100 000
Contributions à la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	<b>8 036 334</b>	8 036 000
Paiement à la Commission canadienne du blé pour l'acquisition et la location à bail de wagons-trémies afin de transporter du grain dans l'Ouest canadien	<b>17 495 000</b>	20 100 200
Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	<b>987 000</b>	1 192 000
Association du transport du Canada	<b>188 000</b>	188 000
Contribution aux Chemins de fer nationaux du Canada pour le Programme de remise en état du pont de Québec	<b>600 000</b>	600 000
Projet de revitalisation du secteur riverain de Toronto	<b>4 400 000</b>	10 100 000
Programme stratégique d'infrastructure routière :		
Points de passage frontaliers - Planification et Intégration	<b>4 000 000</b>	18 200 000
Systèmes de transport intelligents	<b>10 500 000</b>	9 300 000
<i>Programmes et cessions</i>		
Contributions à l'exploitation d'aéroports municipaux ou autres aéroports :		
Programme initial	<b>1 590 900</b>	1 822 100
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	<b>44 000 000</b>	40 000 000
Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d'augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d'un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme :		
Nouveau-Brunswick	<b>39 452 571</b>	30 763 758
Entente pour le développement du réseau routier de l'Outaouais	<b>2 571 290</b>	2 632 000
Accord sur l'autoroute transcanadienne – Terre-Neuve	<b>3 956 677</b>	34 099 395
(L) Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont (crédit 107, <i>Loi des subsides n° 5 de 1963</i> , L.C. 1963, ch. 42)	<b>3 300 000</b>	3 300 000
(L) Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	<b>50 400 000</b>	49 900 000
Contribution à la province de l'Île-du-Prince-Édouard pour services de maintien de l'ordre à l'égard du pont de la Confédération	<b>230 000</b>	230 000
Contribution à l'administration aéroportuaire régionale de Thompson au titre des coûts de remise en état de la piste 05/23 de l'aéroport de Thompson	<b>2 092 800</b>	275 600
Contribution à la Airport Community Development Corporation de Sudbury au titre des coûts d'amélioration/expansion de la gare aérienne de Sudbury	<b>870 000</b>	.....

Transports  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
Programme stratégique d'infrastructure routière		
Composante routière	<b>188 193 241</b>	128 420 443
Points de passage frontaliers	<b>14 200 000</b>	.....
Plan d'action 2000 sur le changement climatique :		
Programme de démonstration en transport urbain	<b>12 950 000</b>	8 750 000
Initiatives liées au transport des marchandises	<b>1 500 000</b>	1 480 420
Sur la route du transport durable	<b>700 000</b>	.....
<i>Sécurité et sûreté</i>		
Paiements à l'appui des améliorations apportées aux croisements, approuvées aux termes de la <i>Loi sur la sécurité ferroviaire</i>	<b>7 495 000</b>	7 495 000
Contributions à l'Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du programme Opération Gareautrain	<b>200 000</b>	200 000
Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien des aéroports, des installations de navigation aérienne et des voies aériennes	<b>384 700</b>	284 700
Contribution aux compagnies aériennes pour améliorer la sûreté des postes de pilotage	<b>6 000 000</b>	.....
Code canadien de sécurité :		
Terre-Neuve	<b>180 860</b>	236 589
Île-du-Prince-Édouard	<b>151 460</b>	198 130
Nouvelle-Écosse	<b>310 220</b>	405 809
Nouveau-Brunswick	<b>222 020</b>	290 431
Québec	<b>739 460</b>	967 311
Ontario	<b>1 115 780</b>	1 459 587
Manitoba	<b>274 940</b>	359 658
Saskatchewan	<b>289 640</b>	378 887
Alberta	<b>510 140</b>	667 330
Colombie-Britannique	<b>386 660</b>	505 802
Territoires du Nord-Ouest	<b>130 880</b>	171 208
Yukon	<b>130 880</b>	171 208
<b>Total des contributions</b>	<b>431 261 453</b>	385 281 566
<b>Postes non requis</b>		
Subvention à l'Organisation de l'aviation civile internationale pour le programme de supervision de la sécurité	.....	100 000
Contributions liées aux services ferroviaires voyageurs autres que ceux de VIA :		
Chemin de fer Québec North Shore et Labrador	.....	2 000 000
Commission de transport Ontario Northland	.....	625 000
Systèmes de transport intelligents – Plan de déploiement et d'intégration	.....	518 850
Terre-Neuve – Construction de pistes et d'installations connexes au Labrador (Davis Inlet, Charlottetown Square Island, Black Tickle, Paradise River, Fogo Island, Fox Harbour, Cartwright, Makkovik, Mary's Harbour, Nain, Rigolet, Port Hope Simpson, Postville, Hopedale et Williams Harbour)	.....	350 900
Fonds de cession des ports	.....	17 131 384
<b>Total des postes non requis</b>	.....	20 726 134
<b>Total</b>	<b>455 248 000</b>	429 547 000

## Transports

### Ministère

#### *Renseignements additionnels – Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.*

#### **Objectifs**

Fournir au public des voies sûres et efficaces sur plusieurs ponts et tunnels à Montréal (Québec).

#### **Description des secteurs d'activité**

*Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.*

La Société administre, contrôle, exploite et entretient le pont Jacques-Cartier, le pont Champlain qui inclut une partie de l'autoroute Bonaventure, l'estacade du pont Champlain, le pont Mercier et le tunnel Melocheville, à Montréal (Québec). Aucun péage n'est imposé sur le pont Jacques-Cartier depuis 1962 et sur le pont Champlain, depuis le mois de mai 1990.

Les paiements budgétaires sont requis pour couvrir l'excédent des dépenses sur les recettes (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) de la Société provenant de l'exploitation des ponts, des chaussées et de la section de l'autoroute relevant de sa compétence.

#### **Sommaire du financement par voie de crédits**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	<b>33 345</b>	83 740
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>33 345</b>	83 740

## Transports

### Ministère

#### *Renseignements additionnels – Marine Atlantique S.C.C.*

#### **Objectifs**

Exploiter des services sûrs, fiables et efficaces de transport maritime et des services connexes dans la région atlantique du Canada pour contribuer à la réalisation des objectifs gouvernementaux.

#### **Description des secteurs d'activité**

##### *Marine Atlantique S.C.C.*

Assurer une aide financière à Marine Atlantique S.C.C. à partir des coûts budgétés moins les recettes des usagers pour certains services de traversier pour lesquels le Canada a accepté la responsabilité, notamment les services prévus par l'Acte de l'Union et la Confédération. La société d'État assure les services suivants :

- a) respecter les engagements constitutionnels (services entre North Sydney et Port-aux-Basques);
- b) assurer d'autres services que ceux prévus par la Constitution (entre North Sydney et Argentia).

De plus, la société mène d'autres activités liées aux transports.

#### **Sommaire du financement par voie de crédits**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
Marine Atlantique S.C.C.	<b>25 095</b>	32 949
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>25 095</b>	32 949

Transports  
Ministère  
*Renseignements additionnels – VIA Rail Canada Inc.*

**Objectifs**

Gérer les services ferroviaires pour le transport des voyageurs de façon à en améliorer l'efficacité, l'efficacité et la rentabilité.

**Description des secteurs d'activité**

*VIA Rail Canada Inc.*

VIA Rail est responsable de la gestion de la plupart des services ferroviaires pour le transport des voyageurs au Canada en vertu de l'entente conclue avec le ministre des Transports. VIA Rail doit assurer les services prescrits par le Ministre dans des ententes fondées sur les coûts budgétés moins les recettes. VIA Rail à son tour gère et fait la mise en marché de services, entretient son équipement et passe des marchés avec le CN et le CP pour obtenir le droit de faire circuler des trains de voyageurs sur leurs réseaux respectifs et leur faire assurer l'exploitation de ces trains ainsi que la prestation d'autres services de soutien.

VIA Rail reçoit également des fonds pour l'acquisition et la rénovation d'installations et de matériel et d'autres immobilisations.

**Sommaire du financement par voie de crédits**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
VIA Rail Canada Inc.	<b>266 201</b>	255 701
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>266 201</b>	255 701

## Transports

### Ministère

#### *Renseignements additionnels – Administration canadienne de la sûreté du transport aérien*

#### **Objectifs**

Empêcher toute personne ou groupe de personnes de prendre le contrôle d'un aéronef, empêcher son détournement et empêcher toute personne ou groupe de personnes de transporter un objet menaçant à bord d'un aéronef en le transportant sur leur personne, dans leurs bagages à main ou dans leurs bagages enregistrés.

#### **Description des secteurs d'activité**

##### *Administration canadienne de la sûreté du transport aérien*

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien est responsable du contrôle de sécurité des passagers et de leurs effets personnels avant l'embarquement dans 89 aéroports désignées; de l'acquisition, du déploiement et de l'entretien de systèmes de détection des explosifs aux aéroports désignés; de la mise en œuvre du Programme de protection des transporteurs aériens canadiens pour que la GRC assure les services de sécurité à bord des appareils; de la participation aux frais engagés pour les services de maintien de l'ordre dans les aéroports afin d'assurer la sécurité de l'aviation civile dans certains aéroports particuliers; de l'élaboration et de la mise en place d'un système de laissez-passer amélioré pour les zones réglementées et d'un système de contrôle aléatoire de personnes autres que des passagers qui pénètrent dans des zones réglementées dans certains aéroports canadiens.

#### **Sommaire du financement par voie de crédits**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	<b>459 676</b>	. . . . .
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>459 676</b>	. . . . .

## Transports

### Ministère

#### *Renseignements additionnels – Queens Quay West Land Corporation*

#### **Objectifs**

Aider à développer les terrains du secteur riverain central de Toronto en un parc urbain.

#### **Description des secteurs d'activité**

##### *Queens Quay West Land Corporation*

Les paiements émis permettent de financer la Queens Quay West Land Corporation qui fournit une subvention de fonctionnement au Harbourfront Centre à Toronto.

#### **Sommaire du financement par voie de crédits**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
Queens Quay West Land Corporation Dépenses de fonctionnement :		
Paiement au Harbourfront Centre	<b>4 000</b>	.....
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>4 000</b>	.....

Nota : En 2002-2003, le Budget principal des dépenses de la Queens Quay West Land Corporation figurait dans la liste du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

# Transports

## Société canadienne d'hypothèques et de logement

### Objectifs

Accroître les choix en matière d'habitation et rendre les logements plus abordables pour les Canadiens; améliorer les conditions de logement et de vie des Canadiens; favoriser la concurrence, la création d'emplois et la prospérité du secteur de l'habitation; et être un organisme progressiste et capable d'adaptation.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Société canadienne d'hypothèques et de logement*

Dans le domaine du financement de l'habitation, la SCHL offre aux prêteurs des services d'assurance hypothécaire et d'approbation des demandes d'assurance prêt, en plus de garantir le paiement ponctuel des sommes dues (intérêts et principal) aux détenteurs de titres hypothécaires et d'obligations hypothécaires du Canada.

Sur le plan de l'aide au logement, la SCHL appuie le parc social canadien, accorde une aide ciblée par des initiatives spéciales en matière d'habitation, favorise la création de logements à prix abordable et soutient les Canadiens qui ont des besoins de logement spéciaux ou particuliers.

Dans le cadre de ses activités de recherche et de diffusion de l'information, la SCHL offre des renseignements fiables et objectifs sur le logement, au moyen de recherches commandées et de programmes de recherche d'initiative privée, en effectuant des enquêtes dans le domaine de l'habitation, ainsi qu'en fournissant des données, des analyses et des prévisions détaillées sur les tendances et les conditions qui caractérisent l'économie, et les marchés du logement et du crédit hypothécaire.

La SCHL effectue un certain nombre d'activités internationales, en vue d'aider les exportateurs canadiens dans le secteur de l'habitation. Entre autres, elle fait la promotion des produits, des services et du savoir-faire canadien à l'étranger. La Société transmet également ses connaissances, notamment, sur les mécanismes de financement de l'habitation, aux pays en développement et aux pays en transition.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
Société canadienne d'hypothèques et de logement :		
Dépenses budgétaires	<b>2 071 683</b>	1 913 250
Dépenses non budgétaires (nettes)	<b>(218 800)</b>	(219 400)
<b>Total des besoins</b>	<b>1 852 883</b>	1 693 850

# Transports

## Société canadienne des postes

### Objectifs

L'objectif de la Société est de mettre sur pied et d'exploiter un service postal.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Paiements concernant les programmes publics*

Ces paiements concernent des services que la Société assure en franchise en vue d'appuyer les programmes publics du gouvernement (le courrier parlementaire franc de port et les documents à l'usage des aveugles) et pour soutenir, pendant la période de transition, la mise en œuvre du régime de pension de la société canadienne des postes.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
Paiements concernant les programmes publics	<b>222 210</b>	237 210
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>222 210</b>	237 210

# Transports

## Office des transports du Canada

### Objectifs

Contribuer à la mise en place d'un réseau de transport national à la fois efficient et accessible, qui répond aux besoins des expéditeurs, des transporteurs, des voyageurs et des autres utilisateurs.

### Description des secteurs d'activité

#### *Office des transports du Canada*

Le programme de l'Office des transports du Canada a pour but de traiter les questions assujetties à la *Loi sur les transports au Canada* et à des lois connexes, dans les secteurs ferroviaires, aériens et maritimes de compétence fédérale. L'Office examine des demandes, entend des plaintes et mène des enquêtes. Il applique diverses dispositions sur l'accès concurrentiel et le règlement des différends pour régler des questions mettant en cause une compagnie de chemin de fer et d'autres parties (expéditeurs, municipalités, entreprises de services publics, propriétaires fonciers, autres transporteurs ferroviaires). L'Office établit annuellement les montants respectifs de revenu admissible maximal du CN et du CP pour le transport du grain de l'Ouest et détermine s'ils ont ou non dépassé ce plafond. Aux termes de la Loi, il procède également à l'établissement des coûts. L'Office défend les intérêts des consommateurs et des transporteurs en s'assurant que les transporteurs aériens exploitant des services à destination, en provenance et à l'intérieur du Canada remplissent certaines exigences minimales sur le plan économique. Pour ce faire, il administre un système de délivrance de licences de transport aérien, des ententes internationales et des tarifs internationaux. Les intérêts des consommateurs sont aussi protégés par l'entremise d'un programme de traitement des plaintes relatives au transport aérien et d'un programme de délivrance de certificats d'aptitude pour les compagnies de chemin de fer. Enfin, l'Office a pour tâche de supprimer des services et installations de transport de compétence fédérale tout obstacle abusif qui nuit à la circulation des personnes handicapées.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Office des transports du Canada	26 734	<b>26 734</b>	24 813
	<b>26 734</b>	<b>26 734</b>	24 813

# Transports

## Tribunal de l'aviation civile

### Objectifs

Pourvoir le milieu de l'aviation d'un processus indépendant permettant la révision des décisions relatives à l'application des règlements ou à la délivrance des permis prises par le ministre des Transports.

### Description des secteurs d'activité

#### *Révisions et appels*

Assure le fonctionnement d'un Tribunal de l'aviation civile indépendant chargé de répondre aux demandes provenant du milieu de l'aviation concernant la révision des décisions relatives à l'application des règlements ou à la délivrance des permis prises par le ministre des Transports aux termes de la *Loi sur l'aéronautique*; et tenir des audiences pour les appels. À la suite d'une audience, le Tribunal peut, selon le cas, confirmer la décision du Ministre, y substituer sa propre décision, ou encore renvoyer l'affaire au Ministre pour réexamen.

### Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Révisions et appels	1 289	<b>1 289</b>	1 014
	<b>1 289</b>	<b>1 289</b>	1 014

## **24 Travaux publics et Services gouvernementaux**

Ministère 24-3

Communication Canada 24-11

Bureau du Canada sur le règlement des questions des  
pensionnats autochtones 24-13

# Travaux publics et Services gouvernementaux

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003-2004	Budget principal des dépenses 2002-2003
<b>Travaux publics et Services gouvernementaux</b>		
<b>Ministère</b>		
<i>Programme des services gouvernementaux</i>		
1	<b>1 840 511</b>	1 711 384
5	<b>368 684</b>	341 603
10	<b>6 111</b>	11 285
(L) Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile	<b>67</b>	65
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>68 166</b>	64 432
(L) Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	<b>(16 647)</b>	(16 647)
(L) Fonds renouvelable des Services optionnels	<b>(129)</b>	(129)
(L) Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	<b>(1 100)</b>	(1 100)
(L) Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	<b>3 300</b>	4 000
(L) Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	.....	.....
(L) Fonds renouvelable des Services immobiliers	.....	.....
(L) Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique	.....	.....
(L) Fonds renouvelable de la Production de défense	.....	.....
<i>Total du Programme</i>	<b>2 268 963</b>	2 114 893
<i>Programme des sociétés d'État</i>		
Crédit non requis		
– Paiements à la Queens Quay West Land Corporation	.....	4 000
<i>Total du Programme</i>	.....	4 000
<b>Total du Ministère</b>	<b>2 268 963</b>	2 118 893
<b>Communication Canada</b>		
15	<b>62 726</b>	122 809
20	<b>31 250</b>	2 500
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>4 989</b>	3 750
<b>Total de l'organisme</b>	<b>98 965</b>	129 059
<b>Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones</b>		
25	<b>52 870</b>	52 783
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>3 683</b>	3 277
<b>Total de l'organisme</b>	<b>56 553</b>	56 060

Note : Les responsabilités associées aux paiements à la Queens Quay West Land Corporation du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux ont été transférées au ministre des Transports.

Le Budget principal des dépenses de 2002-2003 de Communication Canada a été rajusté de façon à tenir compte des modifications apportées à la structure des crédits de 2003-2004.

# Travaux publics et Services gouvernementaux

## Ministère

### *Programme des services gouvernementaux*

#### **Objectifs**

Le Programme des services gouvernementaux (PSG) fournit une vaste gamme de services pour aider les ministères et organismes clients à atteindre leurs objectifs. Le PSG offre la meilleure valeur pour le gouvernement dans le contexte des politiques gouvernementales en accordant toute l'importance voulue aux principes de circonspection, de probité et de transparence.

#### **Description des secteurs d'activité**

##### *Services immobiliers*

Fournir des environnements de travail productifs pour quelque 189 000 employés fédéraux dans une centaine de ministères et d'organismes et gérer un parc immobilier de 6,6 millions de mètres carrés de superficie.

Exercer un leadership dans l'immobilier et assurer la régie comme gardien des immeubles à bureaux et installations à vocation commune du gouvernement fédéral, de même que de différents ouvrages publics de génie (par exemple des ponts et des barrages), notamment des trésors nationaux comme la Cité parlementaire et d'autres à caractère patrimonial partout au Canada.

Fournir des conseils stratégiques et spécialisés, des services professionnels et techniques (notamment l'architecture et le génie, l'immobilier et la gestion des biens et installations) aux autres ministères et organismes. La fonction des services comprend aussi l'administration, pour le gouvernement fédéral, des paiements en remplacement des impôts et du Fonds renouvelable pour l'aliénation des biens immobiliers, qui permet d'aliéner les biens immobiliers excédentaires par rapport aux besoins du gouvernement.

##### *Service des approvisionnements*

Acquérir des biens et des services au nom du gouvernement fédéral.

Gérer le processus d'approvisionnement en aidant les clients dans la définition des besoins, dans les appels d'offres et l'évaluation des propositions, ainsi que dans la négociation et l'administration des contrats.

Gérer tous les aspects des grands projets (plus de 100 millions de dollars) se rapportant aux achats.

Fournir des services spécialisés aux ministères clients, par exemple : les services d'inspection maritime et les services techniques connexes, les services de sécurité industrielle et d'enquêtes de sécurité sur le personnel, la gestion des biens saisis, la gestion des voyages, les normes adoptées par consensus et les services d'évaluation de la conformité.

Assurer des services d'aliénation pour les ministères clients.

##### *Receveur général*

Gérer les opérations du Trésor fédéral et appuyer la prestation de fonds aux Canadiens et Canadiennes, notamment en émettant les paiements du receveur général pour les principaux programmes du gouvernement.

Administrer l'encaissement, le transfert, la détention, le débours, la concordance et la surveillance des fonds publics.

Mettre à jour les Comptes du Canada, établir des rapports à ce sujet et produire les états financiers.

##### *Rémunération de la fonction publique*

Administrer les processus de la paye, des pensions et de l'assurance-maladie et l'assurance-invalidité pour les employés fédéraux et les pensionnés.

Fournir des services de gestion des pensions au ministère de la Défense nationale et aux participants au régime de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

# Travaux publics et Services gouvernementaux

## Ministère

### *Programme des services gouvernementaux*

#### *Services communs de télécommunications et d'informatique*

Fournir des services de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI-TI), sur demande, à tous les ministères et organismes fédéraux.

Jouer le rôle d'un principal mandataire dans la fourniture des systèmes de GI-TI et de télécommunications du gouvernement du Canada, conformément au modèle d'infrastructure électronique commun établi en partenariat avec les autres ministères.

Exercer un leadership en appuyant les initiatives pangouvernementales pour résoudre les problèmes essentiels de GI-TI, par exemple l'élaboration d'une infrastructure stratégique commune et le renouvellement des collectivités.

Offrir les types suivants de services au nom du gouvernement, aux ministères et aux organismes :

- services consultatifs stratégiques;
- services de gestion de l'infrastructure commune;
- services de télécommunications;
- services opérationnels d'informatique et de réseau;
- services de gestion et de développement des applications;
- services de formation et d'enseignement professionnels.

#### *Conseils et Vérification Canada*

Fournir, à titre optionnel et moyennant des honoraires de services, des services d'expertise-conseil et de vérification aux ministères et aux organismes du gouvernement fédéral partout au Canada et, sur demande, aux administrations étrangères et aux organismes internationaux.

Aider les clients à mieux servir le grand public, en améliorant la gestion, l'exploitation et l'administration du secteur public tout en respectant les priorités et les besoins du gouvernement.

Mettre l'accent sur l'excellence dans le service à la clientèle, en partageant les compétences du secteur public et en s'occupant des secteurs particulièrement pertinents pour le gouvernement fédéral.

Adapter les services pour répondre aux besoins des gestionnaires de la fonction publique et pour respecter les priorités du gouvernement.

Offrir des services en partenariat avec le secteur privé grâce à la sous-traitance.

#### *Bureau de la traduction*

Fournir des services et des produits de traduction, d'interprétation et de terminologie au Parlement du Canada, à la magistrature et aux ministères et organismes fédéraux dans les deux langues officielles et dans d'autres langues au besoin.

Sur demande, fournir ces services aux autres gouvernements au Canada et aux organismes internationaux.

Normaliser la terminologie du gouvernement fédéral.

Équilibrer les dépenses opérationnelles avec le revenu global résultant du recouvrement des fonds auprès des clients et des crédits.

#### *Soutien opérationnel*

Apporter un soutien aux cabinets du ministre et de la sous-ministre.

Fournir des services de GI-TI aux secteurs d'activité de TPSGC et des services de sécurité des technologies de l'information pour les secteurs, les opérations et la plate-forme électronique du Ministère, en plus des services communs de GI-TI.

Fournir des services ministériels à l'échelle nationale dans le domaine des finances, des communications, de la vérification et de l'examen, du bureau de l'élaboration de l'éthique, des ressources humaines, de la gestion du matériel, de la sécurité, du règlement des réclamations contractuelles, de la politique et de la planification ministérielles, de la gestion des portefeuilles, de leur fonction de secrétariat ministériel et des services juridiques.

Travaux publics et Services gouvernementaux  
 Ministère  
*Programme des services gouvernementaux*

**Fonds renouvelables**

*Fonds renouvelable des Services immobiliers*

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 150 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable des Services immobiliers à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2003	150 000
Plus : Budget principal des dépenses de 2003–2004 – besoins nets de trésorerie	<u>.....</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2004	150 000

*Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers*

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de 5 000 000 \$ sur le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2003	5 000
Plus : Budget principal des dépenses de 2003–2004 – besoins nets de trésorerie	16 647
Moins : Paiement au Trésor	<u>(16 647)</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2004	5 000

*Fonds renouvelable des Services optionnels*

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 35 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable des Services optionnels à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2003	35 000
Moins : Budget principal des dépenses de 2003–2004 – besoins nets de trésorerie	<u>129</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2004	35 129

Travaux publics et Services gouvernementaux  
 Ministère  
*Programme des services gouvernementaux*

*Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique*

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 20 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2003	35 755
Plus : Budget principal des dépenses de 2003–2004 – besoins nets de trésorerie	<u>.....</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2004	35 755

*Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada*

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 20 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2003	22 062
Plus : Budget principal des dépenses de 2003–2004 – besoins nets de trésorerie	<u>1 100</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2004	23 162

*Fonds renouvelable du Bureau de la traduction*

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 10 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2003	22 652
Moins : Budget principal des dépenses de 2003–2004 – besoins nets de trésorerie	<u>(3 300)</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2004	19 352

Travaux publics et Services gouvernementaux  
Ministère  
*Programme des services gouvernementaux*

*Fonds renouvelable de la Production de défense*

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de 100 000 000 \$ sur le Fonds renouvelable de la Production de défense. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2003	100 000
Plus : Budget principal des dépenses de 2003–2004 – besoins nets de trésorerie	.....
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2004	100 000

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004				Total	Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services immobiliers	2 513 470	368 684	6 111*	1 140 314	<b>1 747 951</b>	1 606 758
Service des approvisionnements	270 729	.....	.....	147 388	<b>123 341</b>	114 380
Receveur général	123 328	.....	.....	18 679	<b>104 649</b>	98 746
Rémunération de la fonction publique	49 918	.....	.....	23 552	<b>26 366</b>	23 962
Services communs de télécommunications et d'informatique	147 263	.....	.....	142 056	<b>5 207</b>	7 520
Conseils et Vérification Canada	98 400	.....	.....	99 500	<b>(1 100)</b>	(1 100)
Bureau de la traduction	241 507	.....	.....	189 172	<b>52 335</b>	46 744
Soutien opérationnel	309 238	.....	.....	99 024	<b>210 214</b>	217 883
	<b>3 753 853</b>	<b>368 684</b>	<b>6 111*</b>	<b>1 859 685</b>	<b>2 268 963</b>	2 114 893

Nota : Le Programme des services gouvernementaux est partiellement financé au moyen de fonds renouvelables, dont le Fonds renouvelable des Services immobiliers, le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, le Fonds renouvelable des Services optionnels, le Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique, le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada et le Fonds renouvelable du Bureau de la traduction. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, voir le Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

\*Le montant des paiements en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités en vertu d'une autorisation législative, totalisant 422 377 230 \$, sera récupéré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers et porté au crédit des paiements législatifs. Renseignements additionnels sur les fonds renouvelables

Travaux publics et Services gouvernementaux  
Ministère  
*Programme des services gouvernementaux*

**Renseignements additionnels sur les fonds renouvelables**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2003–2004			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Dépenses	Recettes	Dépenses excédentaires (recettes)	
Services immobiliers	862 957	862 957	.....	.....
Aliénation des biens immobiliers	3 753	20 400	(16 647)	(16 647)
Services optionnels	119 057	119 093	(36)	(36)
Services communs de télécommunications et d'informatique	113 635	113 635	.....	.....
Conseils et Vérification Canada	98 890	99 500	(610)	(600)
Bureau de la traduction	198 032	189 172	8 860	1 994
Production de défense	.....	.....	.....	.....
Déficit/(Excédent) de fonctionnement	1 396 324	1 404 757	(8 433)	(15 289)
*Rajustements pour obtenir les besoins nets de trésorerie/(excédent)	(6 143)	.....	(6 143)	1 413
Budget principal des dépenses - besoins nets de trésorerie/(excédent)	1 390 181	1 404 757	(14 576)	(13 876)

\*Puisque l'excédent ou le déficit de fonctionnement est calculé selon la méthode de la comptabilité d'exercice, cet élément ne reflète pas directement les besoins de trésorerie du fonds qui sont inclus dans le Budget des dépenses. Certains éléments qui devraient être pris en considération pour le calcul de l'excédent ou du déficit ne nécessitent pas une dépense directe en argent. Certaines dépenses en argent incluses dans le Budget des dépenses n'influent pas sur le solde de fonctionnement. Ces deux types de dépenses peuvent être rapprochées de la façon suivante :

**Renseignements additionnels sur les fonds renouvelables**

(en milliers de dollars)	Services communs de télécommunications et Conseils et Vérification Canada Bureau de la traduction Production de défense						
	Services immobiliers	Aliénation des biens immobiliers	Services optionnels	Services communs de télécommunications et d'informatique	Conseils et Vérification Canada	Bureau de la traduction	Production de défense
Déficit/(Excédent) de fonctionnement prévu	.....	(16 647)	(36)	.....	(610)	8 860	.....
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit/(excédent) de fonctionnement	.....	.....	(45)	(200)	(440)	(2 725)	.....
Total partiel	.....	(16 647)	(81)	(200)	(1 050)	6 135	.....
Rajustement du fonds de roulement	.....	.....	(48)	100	(150)	(3 086)	.....
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	.....	.....	.....	100	100	251	.....
Total des prévisions - besoins nets de trésorerie/(excédent)	.....	(16 647)	(129)	.....	(1 100)	3 300	.....

Nota : Pour de plus amples renseignements sur les fonds renouvelables, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Travaux publics et Services gouvernementaux  
 Ministère  
*Programme des services gouvernementaux*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Subventions</b>		
<i>Services immobiliers</i>		
Subvention non financière à la Société royale du Canada	<b>79 002</b>	79 002
(L) Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	<b>422 377 230</b>	414 684 000
(L) Recouvrement auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers	<b>(422 377 230)</b>	(414 684 000)
<b>Total des subventions</b>	<b>79 002</b>	79 002
<b>Contributions</b>		
<i>Services immobiliers</i>		
Association canadienne de normalisation	<b>12 000</b>	12 000
Contributions à Argentia Management Authority	<b>6 020 000</b>	8 020 000
<b>Total des contributions</b>	<b>6 032 000</b>	8 032 000
<b>Postes non requis</b>		
Subvention à Parc Downsview Park	.....	3 174 000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	3 174 000
<b>Total</b>	<b>6 111 002</b>	11 285 002

Travaux publics et Services gouvernementaux  
 Ministère  
*Programme des sociétés d'État*

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>		Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Queens Quay West Land Corporation			
Dépenses de fonctionnement :			
Paiement au Harbourfront Centre	.....	.....	4 000
	.....	.....	4 000

Nota : Les responsabilités associées aux paiements à la Queens Quay West Land Corporation ont été transférées au ministre des Transports.

# Travaux publics et Services gouvernementaux Communication Canada

## Objectifs

L'objectif de Communication Canada est de fournir aux citoyens des produits de communication et des services du gouvernement du Canada, et d'offrir aux ministères clients et aux organismes centraux un soutien efficace en matière de communication.

Communication Canada adopte une approche corporative envers les communications et la prestation de services; il utilise la technologie et fait de la recherche sur les besoins des citoyens afin de répondre à leurs désirs en matière d'information. Ses activités sont réalisées au nom et pour le gouvernement du Canada dans son ensemble. Cette perspective d'ensemble complète les services et les produits de communication offerts par les ministères et les organismes tout en leur fournissant contexte et soutien.

## Description des secteurs d'activité

### *Communications corporatives*

Fournir aux citoyens de multiples voies d'accès aux services et aux renseignements du gouvernement du Canada par l'entremise : du site Web du Canada; du numéro sans frais 1 800 O-Canada; des Éditions du gouvernement du Canada; de la Gazette du Canada; du Programme des services de dépôt; des campagnes d'information (à la télévision, dans les journaux, à la radio), des activités et des produits d'information nationaux et régionaux; des commandites; de la participation du gouvernement du Canada à des foires et des expositions; de l'organisation de tournées ministérielles et d'autres activités axées sur les communautés.

Fournir des conseils en matière de communication aux ministères et aux organismes centraux en leur apportant un soutien administratif par l'entremise : de la coordination de la publicité, de la recherche sur l'opinion publique et l'organisation des communications régionales; des produits de recherche; des outils électroniques; de suivi et de l'analyse de l'information diffusée par les médias électroniques; des calendriers d'événements et de la gestion de projets de communication.

## Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2003–2004			Total	Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Paiements de transfert			
Communications corporatives	89 065	31 250	21 350	<b>98 965</b>	129 059
	<b>89 065</b>	<b>31 250</b>	<b>21 350</b>	<b>98 965</b>	129 059

Travaux publics et Services gouvernementaux  
Communication Canada

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003-2004</b>	Budget principal des dépenses 2002-2003
<b>Subventions</b>		
<i>Communications corporatives</i>		
Subventions à l'appui d'activités et de projets visant à favoriser la compréhension et l'appréciation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale	1 000 000	1 000 000
<b>Total des subventions</b>	<b>1 000 000</b>	1 000 000
<b>Contributions</b>		
<i>Communications corporatives</i>		
Contributions à l'appui d'activités et de projets visant à favoriser la compréhension et l'appréciation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale	30 250 000	1 500 000
<b>Total des contributions</b>	<b>30 250 000</b>	1 500 000
<b>Total</b>	<b>31 250 000</b>	2 500 000

Travaux publics et services gouvernementaux  
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones

**Objectifs**

Gestion des réclamations sur le règlement des questions des pensionnats autochtones.

**Description des secteurs d'activité**

*Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones*

Pour remplir son mandat, le Bureau gèrera les réclamations sur le règlement des questions des pensionnats autochtones de façon à :

- S'entendre avec les Églises sur la responsabilité de chaque partie;
- Développer et instaurer des modes extrajudiciaires de règlement des différends;
- Mettre en œuvre des stratégies axées sur le règlement des litiges.

**Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>			Budget principal des dépenses 2002–2003
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	54 753	1 800	<b>56 553</b>	56 060
	<b>54 753</b>	<b>1 800</b>	<b>56 553</b>	56 060

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2003–2004</b>	Budget principal des dépenses 2002–2003
<b>Contributions</b>		
<i>Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones</i>		
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	<b>1 800 000</b>	1 800 000
<b>Total des contributions</b>	<b>1 800 000</b>	1 800 000
<b>Postes non requis</b>		
Subventions à des personnes relativement aux pensionnats pour les Indiens	.....	500 000
<b>Total</b>	<b>1 800 000</b>	2 300 000

## **25 Index**

# Index

## A

Académie de droit international de la Haye, 16-5  
Accord Canada-Québec sur l'immigration, 7-5  
Accord de libre-échange nord-américain, 13-10  
Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs, 1-36  
Accord sur le commerce intérieur, 13-10  
Accord sur les marchés publics, 13-10  
Accord sur les relevés hydrométriques, 12-5  
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, 23-3  
Administration du pipe-line du Nord, 1-36, 1-60, 2-3, 2-21  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL, 1-34, 1-60, 2-1, 2-2, 2-4  
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN, 1-36, 1-60, 3-1, 3-2, 3-3  
Agence canadienne d'évaluation environnementale, 1-44, 1-64, 12-2, 12-6  
Agence canadienne d'inspection des aliments, 1-38, 1-61, 5-2, 5-9  
Agence canadienne de développement international, 1-35, 1-60, 2-2, 2-10  
Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, 2-6  
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, 1-46, 1-66, 15-3, 15-15  
Agence de promotion économique du Canada atlantique, 1-46, 1-66, 15-2, 15-8  
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA, 1-59, 1-61, 4-1, 4-2  
Agence internationale de l'énergie, 2-6, 20-8  
Agence internationale de l'énergie atomique, 2-8, 20-12  
Agence Parcs Canada, 1-59, 1-69, 18-3, 18-27  
Agence pour l'énergie nucléaire, 2-6  
Agence spatiale canadienne, 1-46, 1-66, 15-2, 15-10  
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE, 1-38, 1-61, 5-1, 5-2, 5-4  
Aide à la réinstallation, Citoyenneté et Immigration, 7-5  
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés, 6-4  
Aide mutuelle, 10-6  
Allocations aux anciens combattants, 6-4  
Allocations de guerre pour les civils, 6-4  
ANCIENS COMBATTANTS, 1-39, 1-62, 6-1  
Archives nationales du Canada, 1-51, 1-69, 18-2, 18-15  
Association canadienne de normalisation, 24-9  
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni, 6-4  
Association canadienne des chefs de police, 16-5  
Association civile de recherches et de sauvetage aériens, 10-5  
Association de la communauté du service extérieur, 2-6  
Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada, 22-14  
Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du programme Opération Gareautrain, 23-5  
Association des municipalités rurales de la Saskatchewan, 3-5  
Association des musées canadiens, 18-7  
Association forestière du Canada, 20-7  
Association internationale de développement, 1-44, 1-65, 13-2, 13-5  
Association internationale des chefs de police, 22-14  
Association universitaire canadienne d'études nordiques, 3-9  
Associations parlementaires et de procédure, 17-7  
Assurances de la fonction publique, 8-2

## B

Bande Cris et Naskapis du Québec, 3-5  
Bande indienne Miawpukek, 3-6  
Bande indienne Sechelte, 3-6  
Bibliothèque du Parlement, 1-49, 1-68, 17-2, 17-8  
Bibliothèque nationale, 1-52, 1-69, 18-3, 18-24  
British Institute of International and Comparative Law, 16-5  
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, 1-41, 1-62, 9-2, 9-9

Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens, 1-50  
Bureau de l'enquêteur correctionnel, 1-56, 1-70, 22-2, 22-12  
Bureau de l'infrastructure du Canada, 1-47, 1-67, 15-3, 15-21  
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones, 1-58, 1-71, 24-2, 24-13  
Bureau du surintendant des institutions financières, 1-45, 13-3, 13-12

## C

Caisse de bienfaisance de l'Aviation royale du Canada, 10-5  
Caisse de bienfaisance de la Marine royale du Canada, 10-5  
Caisse de bienfaisance des détenus, 1-55  
Canada en fête, 18-6, 18-8  
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 1-43, 11-2, 11-10  
Centre canadien de gestion, 1-40, 1-62, 9-2, 9-7  
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, 1-45, 1-65, 13-3, 13-11  
Centre d'étude sur les conflits, 10-5  
Centre de recherches pour le développement international, 1-35, 2-2, 2-13, 2-14, 2-17  
Centre interservices des feux de forêt du Canada, 20-9  
Chambre des communes, 1-49, 1-68, 13-9, 17-2, 17-5  
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée, 6-4  
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION, 1-39, 1-62, 7-1, 7-2, 7-3  
Code canadien du travail, 21-9  
Collège canadien de police, 22-14  
Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan, subvention, 22-9  
Comité canadien conjoint de publicité relative à la prévention des incendies, 11-6  
Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington, 1-60, 3-2  
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, 1-41, 1-63, 9-3, 9-14  
Comité des griefs des Forces canadiennes, 1-42, 1-63, 10-2, 10-7  
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, 1-56, 1-70, 22-3, 22-15  
Comité sur les modifications de la loi, 16-5  
Commerce international, ministre du, 2-2  
Commissaire à la magistrature fédérale, 1-48, 1-67, 16-2, 16-9  
Commissaire aux langues officielles, 1-41, 1-63, 9-2, 9-11  
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada, 1-49, 1-68, 16-3, 16-12  
Commission canadienne de sûreté nucléaire, 1-53, 1-69, 20-2, 20-11  
Commission canadienne des affaires polaires, 1-37, 1-61, 3-2, 3-10  
Commission canadienne des droits de la personne, 1-48, 1-67, 16-2, 16-7  
Commission canadienne des grains, 1-38, 1-61, 5-3, 5-11  
Commission canadienne du blé, 23-4  
Commission canadienne du lait, 1-38, 5-2, 5-8  
Commission canadienne du tourisme, 1-46, 15-2, 15-12  
Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle, 1-43  
Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean, 1-43  
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire, 1-42, 1-63, 10-2, 10-8  
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 1-39, 1-62, 7-2, 7-6  
Commission de la capitale nationale, 1-51, 18-3, 18-20  
Commission de la fonction publique, 1-52, 1-69, 18-4, 18-29  
Commission des champs de bataille nationaux, 1-51, 1-69, 18-3, 18-19  
Commission des Cris et des Naskapis, 3-6  
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada, 1-56, 1-70, 22-3, 22-16  
Commission des relations de travail dans la fonction publique, 1-41, 1-63, 9-2, 9-13  
Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, 1-43  
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth, 6-4  
Commission des traités de la Colombie-Britannique, 3-6  
Commission du droit d'auteur, 1-46, 1-66, 15-3, 15-14  
Commission du droit du Canada, 1-48, 1-67, 16-2, 16-11  
Commission du parc international Roosevelt de Campobello, 2-7

# Index

Commission internationale de protection contre les radiations, 21-4  
Commission mixte internationale, 1-36, 1-60, 2-3, 2-19  
Commission nationale des libérations conditionnelles, 1-55, 1-70, 22-2, 22-10  
Commission préparatoire de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, 2-7  
Commissions internationales des pêches, 1-53  
Communication Canada, 1-58, 1-71, 24-2, 24-11  
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada – Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve, 23-4  
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada – Versements à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, 23-4  
Compte d'allocations de retraite des parlementaires, 1-68, 17-2  
Compte de convention de retraite des parlementaires, 1-68, 17-2  
Compte de stabilisation du revenu net, 1-61, 5-2, 5-6  
Compte des recettes extracôticières de la Nouvelle-Écosse, 20-2, 20-8  
Compte en fiducie de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 20-7  
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice, 1-52, 1-69, 18-4, 18-32  
Conférence sur l'uniformisation des lois du Canada, subventions, 16-5  
Congrès forestier mondial 2003 World Forestry Congress, 20-7  
Conseil canadien de la magistrature, 1-48, 16-2  
Conseil canadien de la sécurité, 5-6  
Conseil canadien des archives, 18-16  
Conseil canadien des ministres de l'Environnement, 12-5  
Conseil canadien des normes, 1-47, 15-3, 15-23  
Conseil canadien des relations industrielles, 1-43, 1-64, 11-2, 11-8  
Conseil consultatif canadien de la radio, 15-7  
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, 1-54, 1-70, 21-2, 21-10  
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, 1-54, 1-70, 21-2, 21-9  
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, 1-51, 1-68, 18-2, 18-14  
Conseil de la recherche forestière du Québec, 20-7  
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix, 2-7  
Conseil de recherches en sciences humaines, 1-47, 1-67, 15-3, 15-22  
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, 1-47, 1-67, 15-3, 15-20  
Conseil des Arts du Canada, 1-50, 18-2, 18-9  
CONSEIL DU TRÉSOR, 1-39, 1-62, 8-1  
Conseil national de recherches du Canada, 1-47, 1-66, 15-3, 15-18  
CONSEIL PRIVÉ, 1-40, 1-62, 9-1, 9-2, 9-4  
Convention de la Baie James et du Nord québécois, 3-5, 3-7  
Convention finale des Inuvialuits, 3-9  
Corporation commerciale canadienne, 1-34, 2-2, 2-9  
Corporation du télescope Canada-France-Hawaï, 15-19  
Cour canadienne de l'impôt, 1-49, 1-68, 16-3, 16-16  
Cour fédérale du Canada, 1-48, 1-67, 16-2, 16-10  
Cour suprême du Canada, 1-49, 1-68, 16-3, 16-15  
Cours de langue pour les immigrants au Canada, 7-5  
Cris de la Baie-James, 3-5  
Cris Oujé-Bougoumou et Naskapis du Québec, 3-5

## D

DÉFENSE NATIONALE, 1-42, 1-63, 10-1, 10-2, 10-3  
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, 1-42, 1-64, 11-1, 11-2, 11-3  
Directeur général des élections, 1-41, 1-63, 9-2, 9-10  
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, 1-47, 1-67, 15-4, 15-26

## E

Encouragement à la production d'énergie éolienne, 20-8  
Énergie atomique du Canada limitée, 1-53, 20-2, 20-10  
Ententes Travaux d'infrastructure Canada, 15-16

ENVIRONNEMENT, 1-43, 1-64, 12-1, 12-2, 12-3  
Établissement et adaptation des immigrants, 7-5  
Exportation et développement Canada, 1-60, 2-2, 2-16

## F

Fédération internationale des associations de bibliothécaires, 18-25  
Fiducie des Édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î.-P.-É.), 18-7  
Financement du programme des partenariats indiens pour l'environnement, 3-7  
FINANCES, 1-44, 1-65, 13-1, 13-2, 13-4  
Fondation canadienne des droits de la personne, 16-5  
Fondation canadienne pour la vérification intégrée, 13-9  
Fondation de l'art inuit, 3-3  
Fondation du Commonwealth, 2-6  
Fondation du saumon du Pacifique, 19-6  
Fonds d'institutions financières internationales, 1-35, 1-60, 2-2  
Fonds de développement Canada - Nouvelle-Écosse, 1-69, 20-2  
Fonds de développement Canada - Terre-Neuve, 1-69, 20-2  
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones, 2-7  
Fonds des partenariats, 18-8  
Fonds du droit d'auteur électronique, 18-8  
Fonds du Souvenir, 6-4  
Fonds pour la stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones, 16-5  
Fonds renouvelable CORCAN, 1-70, 22-2, 22-7  
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, 1-71, 24-2, 24-5, 24-8  
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada, 1-71, 24-2, 24-6, 24-8  
Fonds renouvelable de Géomatique Canada, 1-69, 20-2, 20-4, 20-5, 20-6  
Fonds renouvelable de l'Office national du film, 18-3  
Fonds renouvelable de la Production de défense, 24-7, 24-8  
Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique, 1-71, 24-2, 24-6  
Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique, 24-8  
Fonds renouvelable des Services immobiliers, 1-71, 24-2, 24-5, 24-8  
Fonds renouvelable des Services optionnels, 1-71, 24-2, 24-5, 24-8  
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction, 1-71, 24-2, 24-6, 24-8  
Fonds renouvelable du Bureau des passeports, 1-60, 2-2, 2-4, 2-5  
Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel, 18-30  
Fonds spécial pour le développement du nord de l'Ontario, 15-7  
Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers, 1-69, 20-2, 20-8  
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture, 2-6  
FORINTEK Canada Corporation, 20-8

## G

Gendarmerie royale du Canada, 1-56, 1-70, 22-2, 22-13  
Gouvernement de Terre-Neuve, 21-6  
GOUVERNEUR GÉNÉRAL, 1-45, 1-66, 14-1

## I

Indemnisation des détenus des pénitenciers en cas d'accidents, 22-9  
Indemnisation des marins marchands, 11-6  
INDUSTRIE, 1-45, 1-66, 15-1, 15-2, 15-5  
Initiative Canada-Chine sur les produits du bois, 20-8  
Initiative de partenariat rural canadien, 5-7  
Institut canadien d'études stratégiques, 10-5  
Institut canadien d'information en matière de santé, 21-6  
Institut canadien de conservation, 1-50  
Institut canadien de recherche en génie forestier, 20-8

# Index

Institut canadien des affaires internationales, 10-5  
Institut de l'Amiante, 20-8  
Institut des relations intergouvernementales, Université Queen's, 9-6  
Institut international de droit d'expression française (IDEF), 16-5  
Institut national de la magistrature, 16-5  
Instituts de recherche en santé du Canada, 1-54, 1-70, 21-2, 21-8

## J

JUSTICE, 1-48, 1-67, 16-1, 16-2, 16-4

## L

L'Office de la propriété intellectuelle du Canada, 15-5  
Lieutenants-gouverneurs, 1-68, 18-2  
Ligue des cadets de l'air du Canada, 10-5  
Ligue des cadets de l'armée du Canada, 10-5  
Ligue navale du Canada, 10-5  
Loi canadienne sur les droits de la personne, 16-8  
Loi d'aide au développement international (institutions financières), 1-35  
Loi de 1950 sur les crédits de défense, 1-42  
Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 1-65, 13-2, 13-8  
Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension, 13-12  
Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain, 13-10  
Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants, 1-64, 11-2, 11-6  
Loi fédérale sur les prêts aux étudiants, 1-64, 11-2, 11-6  
Loi nationale sur l'habitation, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1-57, 1-71, 23-2  
Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique, 1-66, 15-2, 15-9  
Loi relative à l'autonomie gouvernementale de la bande indienne Sechelte, 3-6  
Loi sur l'aéronautique, 1-56  
Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments, 1-61, 5-10  
Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada, 1-61, 4-2  
Loi sur l'Agence Parcs Canada, 1-59, 1-69, 18-3  
Loi sur l'aide au développement international (institutions financières), 2-15  
Loi sur l'assurance-chômage, 11-5  
Loi sur l'assurance-emploi, 1-40, 1-59  
Loi sur l'emploi dans la fonction publique, 18-30  
Loi sur l'équité en matière d'emploi, 16-8  
Loi sur l'expansion des exportations, 1-60  
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, 1-50, 18-2, 18-6  
Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, 7-3  
Loi sur la citoyenneté, 7-3  
Loi sur la concurrence, 1-45, 15-13, 15-14  
Loi sur la continuation de la pension des services de défense, 1-63, 10-2, 10-5  
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada, 1-70, 22-2, 22-14  
Loi sur la gestion des finances publiques, 1-34, 1-38, 1-43, 1-50, 1-51, 1-54, 1-63, 1-64, 1-69, 5-2, 9-2, 18-3  
Loi sur la mise au point des pensions du service public, 1-62, 8-2, 8-4  
Loi sur la pension spéciale du service diplomatique, 1-60, 2-2, 2-6  
Loi sur la protection des végétaux, 1-61, 5-10  
Loi sur la réadaptation des anciens combattants, 6-4  
Loi sur la santé des animaux, 1-61, 5-10  
Loi sur la sécurité ferroviaire, 23-5  
Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1-57  
Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton, 1-46  
Loi sur le Conseil canadien des normes, 1-47  
Loi sur le Conseil des Arts du Canada, 1-50  
Loi sur le Conseil national de recherches, 1-66, 15-3  
Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, 21-9  
Loi sur le droit d'auteur, 15-14

Loi sur le financement des petites entreprises du Canada, 1-66, 1-67, 15-2, 15-3, 15-4, 15-7, 15-9, 15-16, 15-27  
Loi sur le gouverneur général, 1-66, 14-2, 14-3  
Loi sur le ministère de l'Industrie, 1-45, 15-2, 15-15  
Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines, 1-64  
Loi sur le Parlement du Canada, 1-40, 1-68, 17-2  
Loi sur le recyclage des produits de la criminalité, 13-11  
Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, 1-55  
Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur, 13-10  
Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes, 13-5  
Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 1-65, 13-2, 13-8  
Loi sur les brevets, 21-10  
Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec, 3-6  
Loi sur les douanes, 13-10  
Loi sur les indemnités de services de guerre, 1-62, 6-2, 6-4  
Loi sur les Indiens, 3-4  
Loi sur les inventions des fonctionnaires, 1-40  
Loi sur les mesures spéciales d'importation, 13-10  
Loi sur les offices des produits agricoles, 1-61, 5-2, 5-6  
Loi sur les pensions, 6-4  
Loi sur les prestations de retraite supplémentaires, versements, 1-63, 10-2, 10-5  
Loi sur les prêts aux petites entreprises, 1-66, 1-67, 15-2, 15-3, 15-4, 15-7, 15-9, 15-16, 15-27  
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative, 1-61, 5-2, 5-6  
Loi sur les produits dangereux, 21-9  
Loi sur les programmes de commercialisation agricole, 1-61, 5-2, 5-6  
Loi sur les rapports relatifs aux pensions publiques, 13-12  
Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 1-39, 1-62, 6-2, 6-4  
Loi sur les traitements, Conseil privé, 1-40  
Loi sur les transports au Canada, 23-3  
Loi sur Téléfilm Canada, 1-52, 18-4  
Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, 1-65, 13-2, 13-8  
Lois sur la taxe d'accise, 13-10

## M

Marine Atlantique S.C.C., 1-57, 23-2, 23-3  
Ministre du Commerce international, 1-60  
Monnaie canadienne, 1-65, 13-2, 13-4, 13-5  
Musée canadien de la guerre, 18-12  
Musée canadien de la nature, 1-50, 18-2, 18-13  
Musée canadien des civilisations, 1-50, 18-2, 18-12  
Musée des beaux-arts du Canada, 1-52, 18-3, 18-23  
Musée national de l'aviation, 18-26  
Musée national des sciences et de la technologie, 1-52, 18-3, 18-26

## N

Négociations sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones, 9-6

## O

Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers, 1-69, 20-2, 20-9  
Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers, 1-69, 20-2, 20-9  
Office des transports du Canada, 1-58, 1-71, 23-2, 23-13  
Office du baccalauréat international, 2-6  
Office national de l'énergie, 1-54, 1-69, 20-2, 20-14  
Office national du film, 1-51, 1-69, 18-3, 18-21  
Organisation de coopération et de développement économiques, 2-6  
Organisation de l'aviation civile internationale, 1-34, 2-7  
Organisation des États américains, 2-7  
Organisation des Nations Unies, 2-7

# Index

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2-7  
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), 1-42, 2-7, 10-6  
Organisation internationale de surveillance maritime par satellite, 10-5  
Organisation internationale du travail, 2-7  
Organisation internationale pour les migrations, 7-5  
Organisation maritime internationale, 2-7  
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, 2-6  
Organisation mondiale de la santé, 2-7, 21-4  
Organisation mondiale des douanes, 2-6  
Organisation mondiale du commerce, 2-6  
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, 2-7  
Organisations internationales de produits de base, 2-6

## P

PARLEMENT, 1-49, 1-68, 17-1, 17-2  
PATRIMOINE CANADIEN, 1-50, 1-59, 1-68, 18-1, 18-2, 18-5  
PÊCHES ET OcéANS, 1-53, 1-69, 19-1  
Pension de retraite des lieutenants-gouverneurs, 1-68, 18-2, 18-7  
Pensions aux sénateurs à la retraite, 17-4  
Pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel, 2-21  
Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique, 1-63, 10-2, 10-5  
Prestations d'adaptation pour les travailleurs, 1-64, 11-2  
Prestations de retraite supplémentaires, 1-64, 11-2, 18-2, 18-7  
Prestations pour bravoure, 6-4  
Programme Camps de l'inforoute, des sciences et de l'entrepreneurship, 15-7  
Programme canadien du revenu agricole, 5-7  
Programme Collectivités ingénieuses, 15-7  
Programme d'accès aux études de droit pour les Autochtones, 16-6  
Programme d'accueil, 7-5  
Programme d'administration, 1-36, 1-60, 3-2, 3-3  
Programme d'aide à l'entraînement militaire, 10-6  
Programme d'aide à l'industrie agroalimentaire, 5-7  
Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition, 18-7  
Programme d'aide aux associations sectorielles, 18-8  
Programme d'aide aux créateurs, 18-7  
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires, 23-4  
Programme d'aide en main-d'oeuvre à titre gracieux, 20-12  
Programme d'assurance-récolte, 1-61, 5-2, 5-6  
Programme d'Entreprise autochtone Canada, 15-7  
Programme d'expansion des entreprises, 1-66, 15-2, 15-7  
Programme d'initiatives collectives, 18-8  
Programme d'innovation en matière de produits laitiers, 5-8  
Programme de commerce agroalimentaire, 5-6, 5-7  
Programme de démonstration des charges utiles spatiales, 15-11  
Programme de développement des marchés d'exportation, 2-6  
Programme de développement industriel et régional, 1-66, 15-2, 15-7  
Programme de diversification de l'Ouest, 15-27  
Programme de mise en valeur des sciences spatiales, 15-11  
Programme de nouvelles œuvres musicales, 18-7  
Programme de partenariat syndical-patronal, 11-7  
Programme de pâturages communautaires, 1-38  
Programme de sensibilisation des jeunes à l'espace, 15-11  
Programme de services de police des Premières nations, 22-5  
Programme de sondage des fonds marins, 20-8  
Programme de souvenirs de musique canadienne, 18-8  
Programme des affaires du Nord, 1-37, 1-61, 3-2, 3-8  
Programme des affaires indiennes et inuites, 1-36, 1-37, 1-60, 3-2, 3-4  
Programme des anciens combattants, 1-39, 1-62, 6-2, 6-3  
Programme des conseillers parajudiciaires autochtones, 16-5  
Programme des entrepreneurs de la musique, 18-7  
Programme des politiques économiques, sociales et financières, 1-44, 1-65, 13-2, 13-4  
Programme des routes du grain des Prairies, 5-7  
Programme des services gouvernementaux, 1-58, 1-71, 24-2, 24-3  
Programme des sociétés d'État, 24-2, 24-10

Programme du Commissariat à l'information du Canada, 1-49, 1-68, 16-3, 16-12  
Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, 1-49, 1-68, 16-3, 16-13  
Programme du Commonwealth pour la jeunesse, 2-6  
Programme du contrôle des armes à feu, 16-5  
Programme du service de la dette publique, 1-65, 13-2, 13-6  
Programme fédéral de transferts aux provinces, 1-44, 1-65, 13-2, 13-7  
Programme national renouvelé (2001) sur l'éthanol de la biomasse, 1-38, 5-2  
Programme pour l'autonomie des anciens combattants, 6-5  
Programmes complémentaires de sécurité du revenu, 5-6  
Programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement, 20-8  
Projet TRIUMF, 15-19

## Q

Queens Quay West Land Corporation, 23-3, 24-2

## R

Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants, 1-62, 6-2, 6-4  
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays, 1-62, 6-2, 6-4  
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes, 13-8  
Régime de pensions du Canada, dépenses recouvrables au titre du, 1-59  
Régime national de distinctions honorifiques, 14-3  
Régimes de la fonction publique de prestations, 8-4  
Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication, 1-51  
Règlement de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants, 11-5  
Règlement sur le paiement d'indemnités dans le cas d'accidents d'aviation, 6-4  
Relations culturelles, subventions, 2-6  
Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités, 1-60, 3-5  
Réseau canadien d'information sur le patrimoine, 1-50  
Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement, 15-7  
RESSOURCES NATURELLES, 1-53, 1-69, 20-1, 20-2, 20-3

## S

SANTÉ, 1-54, 1-70, 21-1, 21-2, 21-3  
Science and Engineering Research Council du Royaume-Uni, 15-19  
Secrétariat, 1-39, 1-62, 8-2, 8-3  
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne, 1-36, 1-60, 2-3, 2-20  
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes, 1-40, 1-62, 9-2, 9-8  
Secrétariat du Commonwealth, 2-6  
Secteur canadien du bois d'œuvre, 20-8  
Semaine nationale de la sécurité à la ferme, 5-6  
Sénat, 1-49, 1-68, 17-2, 17-3  
Service aérien omnibus de colis destinés au Nord, 1-37  
Service canadien du renseignement de sécurité, 1-55, 22-2, 22-6  
Service correctionnel, 1-55, 1-70, 22-2, 22-7  
Service de transport des expositions, 1-50  
Services d'aide juridique, contribution aux provinces et aux territoires, 16-5  
Services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut, 3-9  
Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1-57, 1-71, 23-2, 23-11  
Société canadienne des postes, 1-37, 1-57, 3-2, 23-2, 23-12  
Société d'expansion du Cap-Breton, 1-46, 15-3, 15-17  
Société de développement du Cap-Breton, 1-53, 20-2, 20-13  
Société de l'usine-pilote de protéines, d'huile et d'amidon (PHA), 5-7  
Société du Centre national des Arts, 1-51, 18-2, 18-17

# Index

Société du Vieux-Port de Montréal Inc., 23-3  
Société John Howard, 22-5  
Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc., 1-56, 23-2, 23-3  
Société Makivik, 3-5  
Société Radio-Canada, 1-50, 18-2, 18-10  
SOLLICITEUR GÉNÉRAL, 1-54, 1-70, 22-1, 22-2, 22-4  
Sommets de la Francophonie, 2-7  
Statistique Canada, 1-47, 1-67, 15-4, 15-24  
Stratégie emploi jeunesse, 20-9  
Subventions dans le domaine des relations avec les universités, 2-6  
Système international de données sur les publications en série, 18-25

## T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 1-41, 1-63, 9-2, 9-12  
Téléfilm Canada, 1-52, 18-4, 18-33  
Téléfilm Canada (Secteur des nouveaux médias), 18-8  
Télescope James Clerk Maxwell, 15-19  
Thompson, M. R.P., 10-5  
TRANSPORTS, 1-56, 1-71, 23-1, 23-2, 23-3  
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX, 1-58, 1-71, 24-1, 24-2, 24-3  
Tribunal canadien des droits de la personne, 1-48, 1-67, 16-2, 16-8  
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs, 1-43, 1-64, 11-2, 11-9  
Tribunal canadien du commerce extérieur, 1-45, 1-65, 13-3, 13-10  
Tribunal de l'aviation civile, 1-58, 1-71, 23-2, 23-14  
Tribunal de la concurrence, 1-46, 1-66, 15-2, 15-13  
Tribunal des anciens combattants (révision et appel), 1-39, 1-62, 6-2, 6-6

## U

Union internationale des télécommunications (UIT), 15-7  
Université de l'Alberta, 15-19  
Université de la Colombie-Britannique, 15-19  
Université de Victoria, 15-19  
Université Simon Fraser, 15-19

## V

Vérificateur général, 1-45, 1-65, 13-3, 13-9  
Versements d'Allocations, 1-64, 11-2, 11-5  
Versements de la Sécurité de la vieillesse, 1-64, 11-2, 11-5  
Versements du Supplément de revenu garanti, 1-64, 11-2, 11-5  
VIA Rail Canada Inc., 1-57, 23-2, 23-3